This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Fr 44.2

Harvard College Library

GIFT OF

Archibald Cary Coolidge, Ph.D.

(Class of 1887)

PROFESSOR OF HISTORY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE REIMS

Digitized by Google

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

QUATRE-VINGT-SEPTIÈME VOLUME

ANNÉE 1889-1890 — TOME Ier

DEUX VOLUMES SEMESTRIELS CHAQUE ANNÉE

PAR ABONNEMENT : 12 FRANCS

PRIX DE CE VOLUME : **10** FRANCS

REIMS

CHEZ F. MICHAUD, LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE

23, rue du Cadran-Saint-Pierre, 23

M DCCC XCI

Digitized by Google

Fr 44.2
Harvard College Library
AUG 28 1912
Gift of
Prof. A. C. Coolidge

NOTA

La responsabilité des opinions et assertions émises dans les Ouvrages publiés par l'Académie appartient tout entière à leurs auteurs.

Digitized by Google

TRAVAUX

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

Séance publique du 10 Juillet 1890 (1)

DISCOURS D'OUVERTURE

PRONONCÉ

Par M. Henri PARIS, Président annuel

ÉMINENCE,

MESSIEURS,

J'ai bien mal répondu à l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant pour la quatrième fois à présider vos séances. Heureusement pour vous, mes absences ont été comblées avec autant de bonne grâce que de distinction par celui de mes collègues qui est désigné pour me rem-

(1) La Séance publique a eu lieu dans l'ordre habituel des solennités de ce genre, en présence d'une affluence considérable du public rémois. Tous les discours ont été accueillis avec intérêt par l'assistance, ainsi que les morceaux de musique exécutés à la suite des lectures. De nombreux applaudissements ont salué le talent de M. Henri Dallier, et M. le Président de l'Académie s'est fait l'interprète de la satisfaction unanime de l'assemblée. Voici le

Digitized by Google

placer, et heureusement pour moi, votre bienveillante et sympathique compassion m'a tenu compte des douloureux empêchements qui ont ralenti mon zèle, ce que j'avais de mieux à vous offrir. Parler des pertes que j'ai faites, c'est éveiller la pensée de celles que votre Compagnie a déplorées pendant le cours de cette année. Vous avez déjà nommé MM. Dauphinot, Deglaire et Leseur, qui naguère occupaient la place où je suis en ce moment. En attendant qu'un nouvel hommage leur soit rendu par notre secrétaire général, laissez-moi saluer de nos regrets unanimes leurs mémoires chères et vénérées.

Lorsque vous avez, Messieurs, choisi pour président le doyen de votre Compagnie, vous avez bien dû vous attendre à quelques défaillances de sa part. Tous les âges de la vie sont exposés aux tristesses qui en bordent de chaque côté la route et nous en rappellent la fragilité. A chaque pas on se heurte à des ruines et à des tom-

programme de cette Séance, qui nous dispense d'insister sur son intérêt et son charme particulier : Discours d'ouverture, par M. H. Paris, président ; — Compte rendu des Travaux de l'année, par M. H. Jadart, secrétaire général ; — Notice sur M. F. Lefort, membre titulaire ; — Compte rendu du Concours d'Histoire, par M. l'abbé Cauly, membre titulaire ; — Compte rendu du Concours de Poésie, par M. Piéton, membre titulaire ; — Audition musicale de M. H. Dallier, membre correspondant ; — Proclamation des prix et médailles, par M. L. Demaison, secrétaire-archiviste. — Œuvres de M. H. Dallier, exécutées dans la Séance de l'Académie : 1° *Cantilène* pour piano ; — 2° *Mazurka héroïque*, exécutée par l'Auteur ; — 3° *Valse* pour violon et piano, exécutée par M. H. Marteau ; — *Sous les Cieux*, rêverie nocturne, violoncelle et piano, exécutée par M. Stenger ; — 5° *Contemplation*, pour piano, violon, violoncelle et orgue, exécutée par Mlle S. Dallier, MM. Marteau, Stenger et l'Auteur. — L'*Album des Établissements hospitaliers de Reims*, par M. F. Rothier, photographe, lauréat du Concours, était exposé dans la salle.

Digitized by Google

beaux ; mais combien les coups sont plus répétés lorsqu'on atteint le soir de la vie, et ces heures de grâce où la sagesse conseille de ralentir sa course et de se recueillir avant de s'arrêter pour toujours. Il ne reste plus guère à ce moment d'autre jouissance que celle des souvenirs ; aussi est-il sage d'en profiter. Recomposer dans sa pensée les années écoulées avec une rapidité telle qu'on se prend à douter qu'on les ait vécues ; compléter, si Dieu vous en laisse et le temps et la force, ce qui reste inachevé ; réparer ce qu'on a pu omettre ou commettre, c'est la seule œuvre à laquelle il convienne de s'attacher, œuvre triste assurément, mais qui n'est pas toutefois sans charme et sans consolations, si elle est éclairée par un esprit ouvert aux divines espérances.

Assurément, rien ne vaut les illusions empourprées de l'aurore, la douce et riante ivresse de la jeunesse irradiée par les feux d'un soleil de mai, les jouissances que peuvent procurer la pleine possession et l'usage fécond de toutes les facultés déployées pendant la maturité de l'âge, et surtout cet oubli inconscient, cette insouciance charmante des heures qui passent sans qu'on songe à les retenir ni même à les compter ; mais rendons grâce à la Providence, lorsque la conscience n'est pas troublée par le remords des devoirs essentiels méconnus : les derniers soirs, dans l'ombre qui gagne de proche en proche jusqu'à ce qu'elle vous enveloppe tout à fait, ont encore quelques lumineux reflets. Le recueillement et les souvenirs ont eux-mêmes leurs satisfactions et leurs jouissances. Prendre sa retraite sans que la loi ou les infirmités vous y condamnent, quand on choisit soi-même l'heure dont le son se perd, la plupart du temps, dans le bruit des agitations journalières, c'est assurément s'épargner bien des déceptions. Sans doute, les âges militants

Digitized by Google

n'en sont pas exempts ; mais du moins alors peut-on sans témérité essayer de les réparer, tandis que plus tard, c'est sans ressources et ce serait sans excuses. Déposer toutes prétentions désormais vaines, n'est-ce pas aussi se ménager, comment dirais-je ? le plaisir, si un pareil mot était de mise ici, d'assister à ses propres funérailles. Vous inspirez ainsi aux autres une indulgence qui leur coûte peu, il est vrai, mais qui n'en console pas moins ceux qui en sont l'objet. Vos concurrents, vos adversaires, je ne dis pas vos ennemis, car je suis de ceux qui n'en ont jamais connu ou reconnu, vos adversaires vous comblent d'égards, les rivalités désarment, les compétitions disparaissent ; quelque peu élevée que soit votre taille, vous ne faites plus d'ombre et ne portez plus ombrage ; il semble que la postérité s'ouvre en quelque sorte pour vous, et vous éprouvez la jouissance, quelques-uns sans doute aimeraient autant la remettre toujours au lendemain, d'entendre comme des éloges d'outre-tombe et de respirer les parfums de l'encens qui doit embaumer les champs Élyséens.

Votre belle devise, Messieurs, *Servare et Augere,* distribue à chacun de nous le rôle qui lui convient suivant la différence des âges. Aux jeunes le progrès, *augere* est donc leur mission, leur pouvoir et leur devoir. Conserver, *servare,* est le lot et doit être le souci des anciens. Si *servare* veut dire conserver, il veut dire par cela même tradition, et c'est dans ce sens surtout que l'entend votre devise, dont chaque terme a une égale importance et une intime connexion. Le progrès n'est progrès que parce qu'il va au delà de ce qui s'est fait avant, c'est la tradition. N'oubliez jamais qu'en supprimant l'un, vous supprimeriez par cela même l'autre. La civilisation n'est qu'au prix du concours de ces deux

Digitized by Google

forces, qui constituent sur cette terre la fécondité et la puissance de l'homme.

C'est la tradition dont, à l'heure actuelle, il m'est seulement permis d'être le très humble disciple. Aussi, n'attendez pas de moi de chercher à découvrir des horizons nouveaux. Attardé à composer ce discours, et fort indécis et même embarrassé du choix d'un sujet qui ne sortît pas trop des formes académiques, je me suis abandonné à la pente naturelle de mes goûts et de mes études préférées. Il m'est venu à l'idée de vous entretenir, sans apprêt, d'une époque pour laquelle j'ai toujours ressenti une prédilection marquée, je veux parler du XVIIe siècle. Je devrais dire du grand siècle, car pour le monde entier, et surtout pour nous, Français, le grand siècle est bien le XVIIe siècle, celui qui a été nommé et qui conservera dans l'histoire le nom de siècle de Louis XIV, comme on dit le siècle d'Auguste et le siècle de Périclès.

On a épuisé pour Louis XIV toutes les formules de l'éloge et même de la flatterie : aucune figure ne s'y prêtait davantage. Mais aussi la réaction s'est produite, et d'autant plus passionnée dans la critique qu'il y avait eu plus d'exagération dans la louange. Certaine école historique moderne, plus orgueilleuse que juste, a vu dans les hommages rendus au grand Roi comme un abaissement de la dignité humaine. Elle a perdu de vue qu'en dehors et au-dessus de l'homme, de son intelligence, de son caractère, il y avait l'image et la personnification de la patrie, arrivée à l'apogée de sa grandeur, de son éclat, de sa puissance. Mais ce n'est pas dans les conflits entre les ardents panégyristes et les détracteurs, non moins ardents et plus passionnés encore, que j'entends intervenir. Le rôle d'Aristarque ne saurait m'ap-

Digitized by Google

partenir à aucun titre. Je n'entends pas non plus vous parler des splendeurs d'un règne illustré à la fois par les armes, l'éloquence sacrée et profane, la poésie, la littérature, les hautes sciences, les arts, les manufactures, le commerce, l'industrie, dont le Roi fut pendant plus d'un demi-siècle le protecteur éclairé et généreux.

Mon dessein est plus modeste. Il m'a été suggéré hier même par la lecture d'un petit livre plein d'intérêt que j'eus la bonne fortune de rencontrer sur les quais. C'est un in-douze de 300 pages, imprimé à Hambourg en 1788, intitulé : *Fragments des lettres originales de Madame Charlotte-Élisabeth de Bavière, veuve de Monsieur, frère unique de Louis XIV.* La rencontre m'était précieuse, car sur la garde de ce bouquin je trouvai la signature de mon oncle Paulin Paris, et au-dessous ces mots : « De la bibliothèque de mon père. » Un hasard rapportait entre les mains de l'aîné de ses petits-fils le volume qui avait appartenu à l'aïeul.

Monsieur, second fils de Louis XIII, avait épousé en premières noces *Henriette-Anne*, fille de Charles Ier d'Angleterre, petite-fille de notre Henri IV, celle qui décéda le 30 juin 1670, à Versailles, au milieu d'une cour dont elle était l'idole, dans *cette nuit désastreuse, nuit effroyable*, s'écriait Bossuet, dont la voix émue était interrompue par les sanglots de tout son auditoire, *où retentirent tout à coup comme un éclat de tonnerre ces mots : Madame se meurt, Madame est morte.*

Le 16 novembre 1671, *Monsieur* épousait en secondes noces Charlotte-Élisabeth de Bavière, fille de l'Électeur palatin du Rhin, de qui naquit le Régent. Cette princesse fut à la cour de France la seule personne de la famille royale que Mme de Maintenon ne put gagner. Le grand tort de celle-ci, à ses yeux, était de n'être pas née prin-

Digitized by Google

cesse, et elle ne lui pardonna jamais d'avoir contribué au mariage de son fils, ce qu'elle considérait comme une mésalliance, avec Mlle de Blois, fille légitimée de Mme de Montespan.

Elle était d'une piété solide, avait les manières agréables, pleine de bonté, et sut se concilier, par la grandeur de ses sentiments et la correction de sa vie, l'estime générale. Ses préventions contre Mme de Maintenon allaient jusqu'à la haine, et cependant elles ne lui firent jamais perdre les bonnes grâces du Roi. Celui-ci, bon juge de son mérite et appréciant la solidité de ses vertus, prit toujours son parti contre tous ceux qui, voulant plaire à Mme de Maintenon, cherchaient à la desservir. A son lit de mort, Louis XIV l'appelait auprès de lui : « On a fait, lui dit-il, tout ce qu'on a pu pour que je « vous haïsse, Madame; mais ils n'ont pu réussir. Je « vous ai trop bien connue pour que des calomnies « pussent vous nuire. »

Madame est morte en 1722. De 1714 à 1720, elle entretint avec son frère, le duc Antoine-Ulric de Bavière-Weimar, et avec la princesse de Galles, née princesse Anspach, une correspondance suivie, dont les originaux sont conservés dans les archives de Munich. Cette correspondance contient de piquants et curieux détails sur tous les évènements contemporains, et sur tous les membres de la maison de France. On en a publié des extraits dans la langue où elle a été écrite, c'est à dire en allemand, et ce sont ces extraits qui ont été traduits et publiés à Hambourg, en 1788.

Il est extrêmement curieux de rapprocher ces fragments des passages des auteurs contemporains traitant des mêmes évènements et des mêmes personnages, notamment des *Lettres et Mémoires* de Mme de Maintenon,

Digitized by Google

de ceux de Saint-Simon, des *Souvenirs* de Mme de Caylus et du *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire. Je ne parle pas des auteurs postérieurs et de ceux surtout de notre époque, qui ont fabriqué après coup, au gré de leur imagination, de leur caprice ou de leurs passions, une histoire à eux, à leur convenance et rentrant dans les vues systématiques de leur propre jugement. Il faut assurément tenir compte des préjugés d'une princesse née et élevée dans les cours d'Allemagne, là où le rigorisme des principes aristocratiques et les pratiques puériles d'une étiquette guindée et ultra-prétentieuse exerçaient un si grand empire sur l'esprit, les idées et la tenue surtout d'une femme. Mais sous la réserve de ces préjugés et d'antipathies justifiées par certaines situations équivoques trop facilement et trop ouvertement admises à la cour de France, ce n'est pas qu'au fond les mœurs des petites cours d'Allemagne fussent bien plus épurées, mais du moins le décorum était sauvegardé; sous ces réserves, dis-je, on ne peut nier que nos lettres présentent, au point de vue de la certitude historique, plus de probabilité que les écrits et les jugements de ceux qui raisonnent loin des cours, et dans un milieu où la vérité qu'on croit saisir est souvent si difficile à démêler.

Il y aurait beaucoup de points intéressants à toucher, mais les limites obligées de cette communication me font un devoir de les restreindre. Je veux vous citer toutefois quelques passages relatifs à la personne même du Roi, et à ses rapports avec certains membres de sa famille. Ils sont bien peu dans le courant de l'opinion généralement admise sur le caractère de Louis XIV et contredisent singulièrement l'idée que les historiens nous ont donnée de son égoïsme, du soin exclusif de sa

Digitized by Google

grandeur qui le retenait au rivage, et du culte exagéré de sa personnalité :

« Personne, écrit Madame le 1er mars 1720, en parlant du feu Roi, n'avait un si beau port, un aspect plus noble et les manières plus aisées. Quand il était dans la foule, on n'avait pas besoin de demander qui était le Roi. »

« Il est certain qu'il était l'un des plus beaux et des plus aimables hommes de son royaume. » — *30 mai 1720.*

« Le feu Roi parlait bien. Tous ses enfants, depuis M. le Dauphin jusqu'au comte de Toulouse, appuyaient un peu la langue contre les dents supérieures en parlant, et quand ils voulaient dire Paris, ils disaient Pahis. » — *23 juillet 1720.*

« Notre Roi était très bien fait, avait de belles jambes, le visage agréable ; tout en lui était naturel et sans la moindre affectation. On trouve rarement un homme aussi accompli. Il est resté tel et a conservé tous ses agréments jusqu'à sa fin. Mes dames l'ont vu après sa mort et m'ont assuré qu'il était changé de façon à n'avoir plus rien qui lui ressemblât. » — *25 novembre 1720.*

« Quand le Roi voulait, il était le plus aimable de tous les hommes du monde ; mais il fallait qu'il fût accoutumé aux personnes. Il plaisantait très poliment, avec une délicatesse infinie. » — *13 février 1716.*

« Quoiqu'il ne fût pas parfait, d'autant que personne ne l'est, le Roi avait de belles et rares qualités, et n'a certainement pas mérité d'être traité de ses sujets comme il l'a été après sa mort. » — *19 mars 1716.*

« Il est vrai que notre Roi a donné du scandale par ses maîtresses, mais il est très vrai aussi qu'il en a eu bien du repentir. » — *3 août 1717.*

« A Marly, le Roi ne voulait pas la moindre cérémonie.

Digitized by Google

Il n'était permis ni aux ambassadeurs ni aux envoyés d'y venir ; le Roi n'y donnait pas d'audience. Il n'y avait que très peu d'étiquette, tout y approchait assez du désordre à force de liberté. A la promenade, le Roi faisait mettre le chapeau aux hommes, et dans les salons il était permis à tout le monde de s'asseoir, jusques aux capitaines, aux lieutenants et aux sous-lieutenants de la garde à pied ; c'est ce qui me dégoûtait de ces salons et qui fut cause que je ne m'y tenais presque jamais. » — *11 août 1717.*

« Quoiqu'il aimât la flatterie, il en riait et s'en moquait souvent lui-même. » — *17 août 1717.*

« Sa Majesté jouait supérieurement bien de la guitare et avait fait une très belle courante sur cet instrument. » — *28 septembre 1717.*

« Il ne connaissait pas une note de musique, mais il avait l'oreille admirable, il jouait mieux de la guitare que le meilleur maître ; il exécutait tout ce qu'il voulait. » — *14 octobre 1717.*

« Dans sa jeunesse, le Roi avait joué la comédie du *Visionnaire;* il la savait encore par cœur et il y jouait son rôle infiniment mieux que les comédiens. » — *14 octobre 1717.*

« Je n'ai jamais vu le Roi battre personne, si ce n'est deux hommes qui l'avaient bien mérité tous les deux. Le premier était un valet qui ne voulait pas laisser entrer le Roi dans le jardin où se donnait une fête. Par un mouvement de vivacité, le Roi lui donna deux bons coups. L'autre était un filou que le Roi vit mettre la main dans la poche de M. de Villars. Sa Majesté était à cheval; elle courut au filou et lui appliqua de bons coups. Le filou se mit à crier : « Au meurtre, on m'assomme. » Cela nous fit rire tous et le Roi aussi, qui

Digitized by Google

pour cette raison ne voulut pas qu'il fût pendu, mais le fit mettre en prison après qu'il eût rendu la bourse. » — *19 octobre 1717.*

« Le feu Roi ôtait le chapeau devant toutes les femmes, jusqu'aux femmes des paysans. » — *17 novembre 1717.*

« Il n'y avait rien de si aimable et de si attachant que la conversation du feu Roi : il tournait tout si obligeamment de la façon la plus naturelle et sans affectation ni prétention.

« On n'aurait jamais dit que le Roi et feu Monsieur étaient frères. Monsieur aimait la parure, avait beaucoup de soin de son teint, aimait les ouvrages de femme et toutes les cérémonies; le Roi, au contraire, n'aimait pas la parure, était passionné pour la chasse et avait toutes les inclinations mâles. Il se plaisait à parler de la guerre : Monsieur se comportait très bien à la guerre et n'aimait point à en entendre parler. Monsieur voyait dans les femmes d'aimables compagnes, était toujours dans leur société ; le Roi les recherchait de plus près et non pas toujours en tout honneur. Ces deux frères se chérissaient cordialement ; il était fort intéressant de les voir ensemble; ils se raillaient l'un l'autre avec tout l'esprit et toute la délicatesse possibles, sans se fâcher jamais. » — *Du 14 juillet 1719.*

N'oublions pas que c'est de son mari et de son beau-frère que la princesse parle ainsi.

« Autrefois, on jurait à tout propos ; le feu Roi a fait cesser cela; il abhorrait cette habitude. » — *28 novembre 1719.*

« Le feu Roi était d'une piété sincère, il y allait de tout son cœur; ce n'était pas sa faute si la cour donnait dans l'hypocrisie : Mme de Maintenon forçait les gens à

Digitized by Google

prendre ce masque de dévotion extérieure. » — *8 décembre 1719.*

« Une chose que notre Roi faisait en maître, c'était de refuser ce qu'il avait résolu de ne pas accorder. Ses manières étaient si insinuantes, si affables qu'il gagnait les cœurs de ceux même qu'il refusait. » — *26 janvier 1720.*

« Toutes les fois que feu notre Roi agissait par lui-même, il était toujours bon et généreux. » — *18 septembre 1720.*

« Il aimait tendrement son frère et il en avait les plus fortes raisons; il n'y a pas d'enfant au monde qui puisse avoir une obéissance plus respectueuse pour son père que celle que Monsieur avait pour le Roi : on peut dire que Monsieur l'adorait véritablement.

« Le Roi couchait régulièrement toutes les nuits avec la Reine..., il a toujours eu la plus grande considération pour elle et a constamment su la faire respecter de ses maîtresses. Il l'a aimée à cause de la vertu qu'il admirait en elle et de cet ardent amour qu'elle n'a cessé d'avoir pour lui, quoiqu'il lui fût infidèle. Il a été très sincèrement affligé de sa mort. » — *11 avril 1719.*

« Il a beaucoup aimé M. le Dauphin et il avait raison; jamais il n'y eut de fils plus soumis et si rempli de vénération et de piété filiale que M. le Dauphin pour son père, le Roi était inconsolable de la mort de ce fils. » — *11 avril 1719.*

« Le feu Roi avait une tendre affection pour M. le duc de Bourgogne. » — *16 mai 1719.*

« Le Roi a bien prouvé par la mort qu'il était un grand homme. On ne peut mourir avec plus de fermeté ni plus de courage que lui. Pendant huit jours entiers il a vu la mort devant les yeux sans la moindre crainte, ni la

Digitized by Google

moindre frayeur. Il a tout disposé, tout ordonné, comme s'il eût dû faire un voyage. » — *15 mai 1714.*

Ce que dit ici Madame de la mort de Louis XIV est d'accord avec tous les historiens. Ceux même qui lui reprochent l'ostentation publique répandue sur toute sa vie, et qui tenait à la haute idée qu'il avait et qu'il voulait inspirer à tous de la dignité royale, reconnaissent qu'il y a peu d'exemples d'une fin plus pleine de courage, d'humilité et de résignation chrétiennes. Il quitta la vie sans se plaindre et les grandeurs sans les regretter. *Pourquoi pleurez-vous,* dit-il à ceux qui l'entouraient, *vous avez dû depuis longtemps vous préparer à me perdre, m'avez-vous cru immortel ?*

Il mourut le 1er septembre 1715, confessant et regrettant ses fautes. On connaît la recommandation qu'il fit à son successeur de soulager ses peuples et de ne pas l'imiter dans sa passion pour la gloire, pour la guerre, pour les femmes et pour les bâtiments.

« Il n'a jamais cru, écrit encore Madame, — lettre du *25 septembre 1720,* — que son testament serait exécuté. Il disait à plusieurs personnes : *On m'a fait faire un testament et plusieurs choses, je les ai faites pour avoir du repos, mais je sais bien que cela ne subsistera pas.* »

Ces fragments d'une correspondance tout intime, que l'auteur ne pouvait soupçonner devoir être jamais livrée à la publicité, projettent sur la figure du grand Roi une lumière à laquelle bien des yeux ne sont pas accoutumés. Ils lui concilient une sympathie qu'une critique jalouse s'est efforcée d'écarter de lui, et que n'excluent ni la grandeur du souverain, ni la domination qu'il a exercée sur tous ceux qui l'entouraient et qu'il élevait en les dominant. Ceux qui plaisantent agréablement sur le Roi-Soleil en parlent facilement à distance, car de près ils

Digitized by Google

eussent subi la même fascination que ses contemporains qui, après tout, nous valaient bien. Ils oublient que s'il n'a pas fait les héros qui ont illustré son règne, il les a inspirés, reconnus, choisis, honorés, et que, tout bien pesé, ses grandes qualités l'ont emporté sur ses défauts. S'il a trop aimé la flatterie, il a admis la contradiction. Il n'était pas si absolu dans ses volontés, celui qui disait : « Mes fautes sont venues de ma complaisance et pour « m'être laissé aller trop nonchalamment aux avis des « autres. Rien n'est si dangereux que la faiblesse, de « quelque nature qu'elle soit. »

Exact dans les affaires, laborieux et travaillant chaque jour avec ses ministres, qu'il gouvernait au lieu d'être gouverné par eux, aussi ferme dans le conseil que dans l'action, large dans ses vues, généreux, modèle de politesse et de bon goût, d'une dignité majestueuse tempérée par une rare bienveillance, il joignait aux qualités d'un grand Roi les sentiments affectueux et pleins de sensibilité de l'homme privé. Il écarta sa mère du gouvernement pour lequel elle n'était pas faite, mais il ne cessa d'avoir pour elle les égards d'un fils tendre et respectueux ; il tempéra les manquements à la foi conjugale par l'observation la plus scrupuleuse des bienséances envers la Reine, dont il disait que la mort était le premier chagrin qu'elle lui eût donné; il adorait ses enfants et aimait sincèrement tous ses proches. Il ne lui manqua que des amis, et ce ne fut pas faute de les chercher. *J'ai cherché des amis,* disait-il, *et je n'ai trouvé que des intrigants. Les douceurs de l'amitié ne sont pas faites pour les rois.* Dans une autre circonstance, il disait encore : *Toutes les fois que je donne une place, je fais cent mécontents et un ingrat.*

Et cependant, quelle grâce dans ce prince disant à

Digitized by Google

M. de Pontchartrain en le nommant chancelier : *Je suis assuré que j'ai eu plus de plaisir à vous donner cette place que vous n'en avez eu à la recevoir.* Au prince de Condé, au-devant duquel il était allé sur le grand escalier de Versailles, après une de ses victoires, et qui, retardé par la goutte, s'excusait de l'avoir fait attendre : *Mon cousin, ne vous pressez pas; on ne saurait marcher bien vite quand on est aussi chargé de lauriers que vous l'êtes.*

Une autre fois, il avait rejoint le vainqueur de Senef et de Rocroi dans un de ses campements. Celui-ci voulait lui céder sa place : *Je ne suis que volontaire*, lui dit le monarque, *je ne souffrirai pas que mon général soit sous la tente, tandis que j'occuperais une habitation commode.*

Mais il faut se borner, car malgré moi le sujet m'entraîne, et pour m'excuser devant vous, Messieurs, et cette brillante assemblée, je ne puis mieux terminer qu'en citant ce passage de Voltaire :

« Louis XIV mit dans sa cour comme dans son règne tant d'éclat et de magnificence, que les moindres détails de sa vie semblent intéresser la postérité, ainsi qu'ils étaient l'objet de la curiosité de toutes les cours de l'Europe et de tous les contemporains. La splendeur de son gouvernement s'est répandue sur ses moindres actions. On est plus avide, surtout en France, de savoir les particularités de sa cour que les révolutions de quelques autres États. Tel est l'effet de la grande réputation : on aime mieux apprendre ce qui se passait dans le cabinet et dans la cour d'Auguste, que le détail des conquêtes d'Attila et de Tamerlan. »

Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Pendant l'année 1889-90

Par M. H. JADART, Secrétaire général

MESSIEURS,

Sur la demande du Ministère de l'Instruction publique, vous avez envoyé à l'Exposition universelle de 1889 vos publications des dix dernières années, et la Commission des récompenses a décerné une médaille d'argent à l'ensemble de ces volumes qui figuraient au milieu des œuvres les plus estimées des Sociétés savantes de notre pays [1].

Si je rappelle le succès remporté par vos efforts à cette Exposition, merveilleux concours de toutes les pro-

[1] *Journal officiel* du 29 septembre 1889, p. 4725.

Digitized by Google

ductions du génie humain, rassurez-vous, Messieurs, ce n'est point pour emboucher la trompette lyrique,

..... Ut scriptor cyclicus olim,

et entonner un chant triomphal qui messiérait à vos habitudes de sage réserve.

C'est plutôt pour remercier le Comité des Travaux historiques, les corps élus du département et de la ville, dont le généreux empressement vous a permis de poursuivre vos pacifiques travaux, qu'il vous aura été donné d'associer un jour avec profit aux grandes entreprises nationales. C'est aussi pour nous encourager nous-mêmes à les maintenir dans cette voie de progrès, de plus en plus obligatoire pour les sociétés qui veulent vivre et durer [1].

Tels sont les sentiments que traduisait par sa présence notre président à cette réunion des lauréats de l'Exposition, conviés par la municipalité à fêter les succès obtenus par nos concitoyens. Nous devons remercier M. le Maire de Reims, notre honorable confrère, d'avoir ainsi groupé en un faisceau toutes les forces rémoises, et

[1] « L'Exposition universelle de 1889 est terminée. Venus de toutes les parties du monde pour admirer les œuvres accumulées sur les bords de la Seine par les arts, les sciences, l'industrie, irrécusables témoins du génie de l'homme et des dons de Dieu, nos innombrables visiteurs ont repris la route de leurs demeures, proches ou lointaines. Elle est certes très digne d'être encouragée, l'activité féconde qui préside aux progrès matériels, économiques, esthétiques de la vie humaine. Cependant, il convient de mettre au-dessus d'elle les travaux de l'esprit, l'art de penser et d'écrire, ... bien plus haut encore la vertu. » (Mgr Perraud, *Prix de vertu, discours prononcé dans la séance publique de l'Académie française, le 14 novembre 1889.*)

Digitized by Google

nous le ferons d'autant plus volontiers qu'une inauguration pleine d'avenir vint noblement couronner cette fête : l'inauguration de l'*École régionale des arts industriels*, à laquelle nous souhaitons la prospérité de l'ancienne École de dessin fondée par Lévesque de Pouilly.

Comme conséquence du rang que vous avez pris, Messieurs, parmi les Sociétés laborieuses de France, un nouveau subside de mille francs a été alloué par le Ministère à votre publication du *Répertoire archéologique de l'arrondissement*. Dix ans de recherches et d'investigations ont mis à même votre Commission d'amasser des matériaux suffisants pour remplir quinze fascicules qui vont paraître, d'année en année, tant pour la ville que pour les cantons ruraux. Déjà il faut songer à rééditer le premier fascicule qui a trait aux cantons de Reims; celui des paroisses de la ville a vu le jour récemment; le canton d'Ay est sous presse; M. Demaison met la dernière main à la description de Notre-Dame et de Saint-Remi; les édifices civils, les anciennes maisons, les débris antiques sont tour à tour étudiés et dessinés en vue de cette œuvre d'ensemble déjà deux fois encouragée à Paris, et qui ne restera point, nous l'espérons, indifférente à l'attention et au concours de nos compatriotes. Les soins de notre Imprimerie, l'activité du libraire de l'Académie, M. Michaud, le talent et le zèle de M. E. Auger, méritent à cet égard toute notre gratitude.

Ce n'était point assez, Messieurs, de décrire les monuments et les œuvres d'art, il fallait poursuivre la tâche de nos devanciers en exhumant les documents inédits de la poussière des manuscrits. Après les éditions de Marlot, de Richer et de Flodoard, qui se firent à l'âge héroïque de l'Académie, c'est à dire à l'aide d'emprunts forcés ou non, souscrits par ses membres, arriva l'époque plus

Digitized by Google

clémente qui vit éclore : Pussot, Babou de la Bourdaisière, Mayenne et Coquault. Vous avez ajouté cette année le quinzième volume à cette collection en donnant au public les mémoires de Jean Maillefer, honnête marchand bourgeois, qui fut, sous sa forme naïve, le véritable chroniqueur du négoce et de la vie de famille au XVIIe siècle. A peine ce *Journalier* avait-il paru que M. le comte de Marsy, notre correspondant à Compiègne, voulut en extraire, par d'habiles citations, un tableau complet de l'existence des riches bourgeois du Nord de la France [1].

Le volume ne sera pas moins utile aux moralistes qu'aux historiens, car Jean Maillefer est l'une de ces figures si fréquentes dans l'ancienne société française, d'hommes simples et craignant Dieu, astreints aux devoirs du foyer comme à ceux de la cité, profondément imbus des maximes d'honneur, de courage et de fidélité, sachant par-dessus tout les transmettre à leur postérité dans ces *Livres de Raison* que l'on scrute maintenant comme d'inimitables modèles de sagesse et de vertu [2].

Aussitôt la tâche d'hier accomplie, vous avez, Messieurs, fixé la tâche de demain en confiant à M. Didier la mission, vainement tentée par MM. Henry et Malard, d'élucider et de faire connaître la correspondance de Mondoucet. Toutes les correspondances diplomatiques ont pris une large place dans les préoccupations contemporaines. Il s'agit ici des lettres inédites d'un résident

[1] *L'existence d'un riche bourgeois de province au XVIIe siècle, d'après les Mémoires de Jean Maillefer, de Reims*, Compiègne, H. Lefebvre, 1890, in-8° de 20 pages.

[2] *Portraits du XVIIe siècle*, par Léon GAUTIER, membre de l'Institut, Paris, Didier, 1890; lire les éloquentes pages 225 à 246, intitulées : *Dernier regard sur le XVIIe siècle, les Livres de Raison.*

Digitized by Google

de France en Hollande, écrites aux instants les plus décisifs des luttes religieuses du XVIe siècle, après et avant la Saint-Barthélemy, entre les tergiversations de Catherine de Médicis et la politique si fatale à la France de Philippe II et du duc d'Albe. Mondoucet voulait que la France, au lieu de se prêter aux sanglantes visées de l'Espagne, au lieu de se diviser et de se déchirer, usât de sa force à l'extérieur et prît pied dans les Flandres et jusque dans les Pays-Bas, pour conquérir une suzeraineté qui aurait agrandi à jamais son influence en Europe. La copie de ces précieux documents se trouve à la Bibliothèque de la ville, dans un registre provenant du Chapitre de Reims, et il appartenait à notre confrère, si compétent sur ce sujet, de mener à terme une édition complète, maintes fois réclamée par les plus érudits historiens en France et en Belgique.

Voilà, Messieurs, la part de vos travaux que j'appellerai de surérogation : je dois maintenant aborder le compte rendu de nos séances ordinaires. Nous n'avons pas eu cette année de conférence publique, et les communications de quinzaine ont été, ce me semble, en décroissance, non pas comme intérêt, du moins comme nombre. Ma tâche s'en trouve allégée, mais je présume que ce repos, je ne voudrais pas dire ce sommeil, bien qu'Horace l'excuse chez Homère, est un recueillement qui prélude à l'année qui devra être féconde entre toutes, l'année du cinquantenaire de l'Académie. Le 6 décembre 1891 va ramener, en effet, l'anniversaire semi-séculaire de la fondation de notre Compagnie, et plaise à Dieu que cette date soit le gage d'un nouveau demi-siècle d'existence et d'une pareille continuité de traditions !

Puisse aussi l'année jubilaire 1891-92 voir enfin l'un de vos plus chers souhaits accomplis, et la statue de

Digitized by Google

Jeanne d'Arc se dresser fièrement sur la place du Parvis! L'Académie était officiellement invitée cette année aux fêtes du 8 mai à Orléans : personne de nous, Messieurs, n'a pu s'y rendre, mais nous devons en retour pareille invitation à pareilles fêtes à Reims pour y célébrer notre commune libératrice. M. Paul Dubois aura certainement terminé en 1892 sa tâche si ardue, si glorieuse pour un artiste, si conforme d'ailleurs à son génie. Pigalle a mis dix ans pour livrer le groupe de la place Royale : ne nous plaignons pas, puisqu'il aura suffi de six ans pour recevoir du plus éminent statuaire de notre temps le chef-d'œuvre de sa vie.

BELLES-LETTRES

M. Plançon, qui a pris place si volontiers parmi nos rapporteurs littéraires, vous a entretenus d'un recueil assez original par son titre : *Barbes de plume*, œuvre de M. Faucheux, dont il faut louer l'élan franc et joyeux; mais il vous a surtout fait connaître l'édition posthume des poésies de M. Courteville, ancien lauréat de l'Académie, remplies de pièces d'un caractère vrai, tantôt gracieux, tantôt énergique et viril[1].

C'est au fort de la mêlée romantique que nous a transportés M. Douce en analysant *Hernani*, et en accompagnant la lecture des plus beaux passages de considérations sur l'étrange caractère du drame, sur ses

[1] Édouard Courteville, *Œuvres posthumes* précédées d'une notice par Jules Rohaut. — Rêveries; — Tristesses; — Récits; — Variétés. *Versailles*, *L. Bernard*, 1889, in-12 de 208 p.

Digitized by Google

emprunts au genre espagnol. La pièce finit mal. Il concluait en disant que cette révolution littéraire outrepassait le but véritable, qu'elle portait atteinte à la clarté dans les rôles, à la vérité dans les faits, mais que Victor Hugo avait néanmoins élargi l'horizon par la production de cette œuvre restée justement célèbre.

M. Demaison vous a peint sobrement et finement la figure du poète allemand Louis Uhland, que l'on a comparé à notre Béranger. Il a retracé d'abord sa vie, sa naissance à Tubingen, son rôle politique, ses œuvres devenues rapidement populaires, ses chansons patriotiques et ses ballades imitées du moyen âge.

Imiter le moyen âge, tel fut aussi le but de M. Jubert, en composant, à la manière des trouvères, une sorte de chanson de geste sur Jeanne d'Arc, très vaste composition qui dépassera quatre mille vers. Après une courte introduction, entrée en matière au courant des évènements modernes, l'auteur suit pas à pas l'héroïne, donnant une sorte de récit rimé de sa vie entière d'après les chroniques et les relations du temps. Empruntant leurs propres expressions aux acteurs de ce drame sublime : Jeanne, les messagers célestes, le sire de Baudricourt, le roi et les guerriers, notre poète amène tous ces personnages à leur tour, leur donne un langage vrai, un rôle sincère, et cela sans artifice, je dirai sans art. L'auteur vous a lu le début de ce poème d'où il a banni l'effet voulu, l'élégance, la simple recherche de la forme, pour mieux rendre, pense-t-il, la réalité de cette divine épopée. La suite vous fera juger de l'ensemble de l'ouvrage.

Digitized by Google

HISTOIRE

Il semble que l'on ne peut se détacher de Jeanne d'Arc : vous avez entendu les incessantes revendications de M. Ponsinet en faveur de son origine champenoise, et l'intéressante lecture que nous a donnée M. Plançon du chapitre décisif écrit en ce sens par M. Siméon Luce. L'emplacement de la maison de Jacques d'Arc était bien réellement terre française. Ajoutons toutefois que ce sol, tant disputé de nos jours, faisait alors partie intégrante du diocèse de Toul, c'est à dire avait dépendu de la *civitas Leucorum*. Aussi, notre grand érudit Bergier, comme s'il eût pressenti le débat actuel, écrivait-il en style lapidaire que Jeanne était leucoise, mais française :

DVMNOREMIGIO IN LEVCIS, QUA FRANCI SVNT, ORIVNDA [1].

L'Argonne est une contrée intermédiaire entre la Lorraine, la Champagne et les Ardennes, que l'on a surnommée les Thermopyles de la France à cause de ses défilés si célèbres aux jours d'invasion. C'est en outre, vous a dit M. Ponsinet, une Suisse en miniature, une région à explorer par les touristes, et il vous en a signalé les beautés d'après les poètes, les historiens et les romanciers.

Si la guerre a maintes fois ravagé les pays limitrophes du nôtre, si elle y a semé ses dévastations et ses horreurs, jamais peut-être, Messieurs, on n'a tenté davantage que de nos jours, et dans notre région, pour lui arracher

[1] Projet d'inscription pour le monument d'Orléans. Cf. *Jeanne d'Arc à Reims*, 1887, p. 71.

Digitized by Google

ses innocentes victimes. C'est d'une idée de progrès international qu'est née cette féconde association de la *Croix-Rouge*, dont la prévoyante sollicitude dispose à l'avance les secours à prodiguer aux blessés de nos armées ; œuvre charitable qui ne connaît pas de frontière, mais œuvre de patriotisme pour chaque nation, et que la France a pratiquée l'une des premières avec l'élan généreux de son cœur. C'est ce tableau, dans toute son ampleur, qu'a déroulé sous vos yeux M. Colleville. Il en a pris les premières lignes avec La Framboisière et Sully, il les a suivies à Rocroi et à Denain, plus tard avec Frédéric le Grand, qui attachait des chirurgiens français à son armée, avec Napoléon et Corvisart, et il en est venu à la réalisation de tant de vœux grâce aux efforts du courageux Henri Dunant, né à Genève, véritable promoteur de l'œuvre actuelle, fondée en 1863 et ratifiée diplomatiquement l'année suivante. Vous avez été émus du zèle et du désintéressement de cet infatigable ami de l'humanité, que notre confrère a dépeint d'après des lettres inédites et vraiment historiques. Il fallut, hélas ! faire ici même bientôt l'application des mesures instituées par Dunant, et M. Colleville écrit une page de l'histoire contemporaine du dévouement à Reims, en racontant ce qui se fit en 1870-71 pour le soulagement des blessés et des malades. Honneur et gratitude à ces hommes dont l'âme est toujours vaillante et la main toujours prête pour renouveler cette sainte assistance et prodiguer de tels secours !

La Biographie tient toujours une large place dans nos études : vous avez entendu les notices sur Nicolas Bacquenois, le premier imprimeur de Reims, et sur les célèbres sculpteurs Jacques, qui sont une des gloires artistiques de notre ville. Votre secrétaire général a été

Digitized by Google

délégué pour les lire, en votre nom, aux récents Congrès des Sociétés savantes et des Sociétés des Beaux-Arts. Les maîtres de l'érudition et du savoir, qui président ces réunions, prennent toujours intérêt aux lectures qui révèlent des faits nouveaux dans l'activité provinciale de la France. M. Léopold Delisle, en particulier, a témoigné le plus vif plaisir à se rendre compte des débuts de l'art typographique à Reims. Il a constaté que notre Bibliothèque, plus riche sur ce point que la Bibliothèque nationale, en possède de remarquables spécimens : le *Coustumier* de 1553 et surtout le *Missel de Saint-Remi* de 1556, précieux legs de M. Saubinet. Il reste constant que Bacquenois, originaire de Beine ou des environs, fut apprenti et maître à Lyon, en revint vers 1552 pour établir l'imprimerie à Reims à l'instigation du cardinal de Lorraine, puis se fixa à Verdun en 1560, sur la demande de l'évêque Nicolas Psaulme. Son nom reste donc un titre d'honneur pour notre pays.

De son côté, à la suite de recherches personnelles, M. Geffroy, directeur de l'École française de Rome, tient en haute estime nos excellents artistes du nom de Jacques, qui se transmirent le ciseau de père en fils, du XVIe au XVIIIe siècle. Pierre Jacques, l'ancêtre, l'attirait davantage à raison de la découverte d'un Album inédit des dessins qu'il exécuta, d'après les marbres antiques conservés à Rome, de 1572 à 1577. Cet Album appartient à M. Hipp. Destailleur, l'architecte bibliophile bien connu. Sa place ne serait-elle pas indiquée à Reims? Du moins, l'étude publiée par M. Geffroy sur ces précieuses esquisses nous a rendu un inappréciable service dont il n'est que juste de le remercier publiquement, au nom de l'Académie et des amis de l'art[1].

[1] *L'Album de Pierre Jacques de Reims*, Extrait des *Mélanges d'archéologie et d'histoire* publiés par l'École française de Rome, t. X.

Digitized by Google

Une étude également biographique, mais contemporaine et très vivante, est celle dont M. l'abbé Gillet nous a communiqué la première partie, je veux dire la *Vie de Mgr Tourneur*, qui va paraître incessamment. Le personnage est de ceux qui nous attirent et nous captivent le plus, car il fut le premier d'entre nous, notre maître dans le savoir et dans l'art de bien dire. Il fut le premier bien ailleurs, et tient encore une large place dans les souvenirs de tous. Aussi, son biographe a-t-il étendu le cadre de son existence au delà d'une simple monographie, et nous attendons un volume qui embrassera, pour ainsi dire, l'histoire diocésaine rémoise de plus d'un demi-siècle. Ajoutons que la famille a voulu perpétuer ses traits dans un excellent portrait gravé par M. Eug. Varin.

ARCHÉOLOGIE, BEAUX-ARTS

Le passé gallo-romain est loin d'avoir dit son dernier mot à Reims, car on y exhume chaque année quelques trésors nouveaux, spécialement à l'extrémité du faubourg Cérès, où les terrassements du cimetière de l'Est viennent de procurer au Musée un dolium et d'autres vases antiques. Il est un objet dont il semble que notre sol ait le monopole, je veux dire les cachets d'oculistes. Le Musée en possède déjà une douzaine, voici que notre confrère, M. le Dr Guelliot, a eu la main assez heureuse pour en recueillir un autre dont la conservation est admirable et le texte fort intéressant. On y trouve le mot *Herbacium*, inconnu dans les textes précédents, et qui indiquerait un collyre végétal composé d'herbes non

Digitized by Google

cultivées ; M. Duchâtaux remarquait, à cette occasion, que *Herbacium* pouvait être mis pour *Herbaceum*, expression fréquemment employée par Pline.

Vous avez reçu communication, de la part de notre vénéré président d'honneur, du texte des inscriptions que M. le commandeur de Rossi vient de composer pour rappeler dans la basilique de Saint-Pierre, au seuil de la chapelle de Sainte-Pétronille, la place prise et les droits acquis par la France depuis Pépin au centre de la chrétienté. Malgré bien des obstacles, le marbre est posé,

QVOD ESSET MONVMENTVM PERENNE
FIDEI NATIONIS NOBILISSIMÆ
ERGA SEDEM APOSTOLICAM [1].

Vous saviez, Messieurs, que la revendication de ces droits de notre patrie était due à l'initiative de S. É. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, lors de son voyage à Rome en 1889, à la tête du pèlerinage des ouvriers français, et vous teniez à lui payer ici une dette de reconnaissance.

L'épigraphie du moyen âge et des temps modernes est un champ à cultiver partout au grand profit de l'histoire. Vous en avez eu la preuve la plus attrayante en écoutant la communication de M. le Dr Vincent, notre correspondant à Vouziers. Depuis de longues années, notre confrère a recherché les inscriptions de son arrondissement avec un zèle qu'égalait seule sa patience à les interpréter et à les reproduire en fac-similé. Aujourd'hui la moisson semble mûre, les gerbes sont pleines, la récolte sera abondante et variée : cloches, pierres

[1] *Bulletin du diocèse de Reims*, 14 juin 1890.

Digitized by Google

tombales, œuvres d'art, il a tout interrogé, presque tout expliqué, et vous l'avez vivement encouragé à tout publier, textes, figures et commentaires. Il est impossible qu'il ne se rende pas prochainement à vos vœux unanimes.

Poussant plus loin ses investigations, M. Vincent vient aussi de vous faire connaître un bras-reliquaire du XIIIe siècle, conservé dans l'église de Mairy (Ardennes). L'indication et la première description de cet objet si curieux sont dus au vénérable M. Bretagne, notre correspondant à Nancy, l'un des doyens de l'archéologie dans la région de l'Est. Marchant sur ses traces, M. Vincent a doté nos Mémoires d'une notice très approfondie, embellie d'une photogravure du reliquaire, dont il offrait en même temps un moulage au Musée de Reims[1].

Sans sortir de notre cathédrale, qui est un monde en réalité, M. l'abbé Cerf a trouvé matière à des travaux inépuisables. Il nous a d'abord entretenus de la manière dont on y cultiva l'art musical depuis le XVIe siècle, rappelant la création des grandes orgues, la formation et la beauté des chants exécutés dans le chœur par la maîtrise, autour de l'aigle traditionnel, ce symbole si respecté dans les usages liturgiques. Que de maîtres de chapelle, quelques-uns très célèbres, ont consumé là leur vie au service d'un art vraiment populaire, qui fut l'inspirateur incontesté des chefs-d'œuvre de la musique moderne ! Notre confrère nous a ensuite dévoilé son interprétation des groupes sculptés au-dessus de la porte centrale du grand portail à l'intérieur. S'inspirant d'une étude très prolongée, que vient de faciliter l'habile

[1] *Travaux de l'Acad. de Reims*, t. LXXXV.

Digitized by Google

reproduction de M. Trompette, il y voit la représentation du supplice et l'histoire des reliques de saint Jean-Baptiste. Cet aperçu est tout nouveau, très satisfaisant sur plusieurs points, moins frappant sur d'autres, mais digne de toute l'attention des iconographes, jusqu'ici muets sur ce point important.

Ce n'est pas tout. Un autre détail a été pleinement élucidé par M. Cerf, détail également inconnu, je veux parler de la cloche de l'heure à l'horloge du croisillon nord. Moulée par M. Bertozzi, cette cloche est apparue à nos regards avec sa ceinture de figurines et d'écussons rémois, où l'on retrouve les images de saint Nicaise et de saint Remi, les armoiries de France, de la ville, et de la famille Goujon de Thuisy. Nulle légende n'accompagne ces ornements, mais ils suffisent à dater la cloche de la fin du xve ou du commencement du xvie siècle. Le moulage, également offert au Musée, intéressera vivement les amateurs de l'art campanaire, qui pourront y voir bientôt aussi la reproduction de la petite cloche de Taissy, la plus ancienne de notre région.

J'ai réservé pour la fin le grand ouvrage de M. Alph. Gosset, dont vous avez eu les prémices avant la lettre et la présentation aussitôt publié [1]. Notre confrère a voulu, dans un tableau d'ensemble, nous résumer les phases de l'histoire de la coupole, originaire de l'Orient, de la Perse notamment, où son emploi date de la plus haute antiquité. Les Grecs, les Romains l'adoptèrent ensuite, et la Syrie la modifia sur un plan différent. Le christianisme suivit d'abord pour ses temples la forme

[1] *Les coupoles d'Orient et d'Occident*, Étude historique, théorique et pratique, accompagnée de 25 planches gravées et de 116 vignettes. In-4° jésus, Paris, Lévy, 1890.

Digitized by Google

des basiliques, puis sous Justinien, avec Sainte-Sophie, l'architecture en revint aux hémicycles dans l'Orient, et enfin plus tard on les copia dans l'Occident : à Saint-Marc de Venise, à Saint-Front de Périgueux, à Neuvy-Saint-Sépulchre, au dôme de Florence, à Saint-Pierre de Rome, à Saint-Paul de Londres, au Panthéon de Paris. L'emploi de la coupole se perpétue de nos jours en France dans les édifices civils, à la Bourse de commerce et à la Bibliothèque nationale. Pourquoi ne la ressusciterait-on pas dans le plan de nos églises, auxquelles elle prêterait ses immenses surfaces pour l'enseignement par les yeux à l'aide de la peinture murale, et surtout des mosaïques ? Sa voûte, imitée de celle des cieux, se prête à toutes les décorations et place l'image de Dieu à son vrai centre, dans les hauteurs de son majestueux sommet.

D'ailleurs, ajoutait M. Gosset, l'imitation du style gothique est reconnue de plus en plus difficile et dispendieuse. Faute de ressources, on ne donne plus aux murailles l'épaisseur suffisante ; on a peine à retrouver le vrai caractère de la statuaire du moyen âge. Vous n'avez pas oublié, Messieurs, l'accent chaleureux qui accompagnait cette apologie de la coupole, ni l'intérêt de la discussion qui a suivi : espérons qu'un jour notre confrère aura l'occasion d'exécuter les plans grandioses dont nous avons admiré le dessin.

ENVOIS DES CORRESPONDANTS

L'envoi le plus considérable nous vient de M. Émile Lefèvre, et ses publications d'art et d'éducation ont été renvoyées de suite au rapport de M. Douce, qui ne

Digitized by Google

pourra manquer de nous les faire bientôt apprécier. — M. Léon Germain nous a continué ses dons en ce qui concerne les antiquités lorraines, et M. l'abbé Chevallier ne manque pas de poursuivre ses recherches si utiles dans la vallée de l'Ardre et sur les confins du Tardenois, spécialement pour les carreaux émaillés, dont il vous a offert une nouvelle série. — M. le comte de Marsy, qui avait goûté notre Maillefer, s'est attaché à une autre figure rémoise, la moins attrayante à cette heure, celle de Pierre Cauchon, dont toutes les villes et toutes les familles répudient l'origine. Notre correspondant a fait œuvre très utile en rectifiant d'abord les aperçus erronés et imaginaires d'un nouveau biographe de l'évêque de Beauvais, et ensuite les désolantes visées d'un autre écrivain qui découronne Jeanne d'Arc en lui substituant la fabuleuse Claude des Armoises.

M. l'abbé Poquet, l'un de vos plus anciens et plus fidèles correspondants, vous a offert son édition, illustrée avec autant d'art que d'exactitude sur l'œuvre originale, des *Miniatures des Miracles de la sainte Vierge d'après le manuscrit de Gautier de Coincy*, ses études sur le pape *Urbain II* et le cardinal *Jean de Dormans*, ainsi que son *Histoire de l'abbaye de Fervacques* (Aisne). Ce sont là de très utiles appoints à notre histoire provinciale. — M. Armand Bourgeois ne dément pas son rôle d'initiateur champenois : il vous a invités à la séance littéraire d'Épernay, et vous a adressé ses études sur le *Salon de Cazotte à Pierry* et ses *Notes sur la seigneurie de Fromentières*. — M. Henri Loriquet vous a envoyé d'Arras son *Épigraphie de la ville de Béthune*, et sa belle étude sur une pyxide et une boucle émaillée qu'il a découvertes dans ses fécondes tournées d'archiviste. — Enfin, M. Gaston Paris nous a fait hommage

Digitized by Google

de la seconde édition d'un ouvrage qui marque de plus en plus sa place dans l'érudition européenne : *La littérature française au moyen âge*, et concilie à son auteur des suffrages et des sympathies jusqu'en Suède et en Norwège.

Apportant lui-même au milieu de nous son talent dont je n'ai pas à faire l'éloge, et son aimable concours qui nous est si précieux en ce jour, M. Henri Dallier paie sa bienvenue dans nos rangs, et, alors que nous l'invitions à charmer notre séance comme en 1873, il a voulu grouper autour de lui, pour exécuter ses œuvres, d'autres artistes rémois, MM. H. Marteau, Stenger, Mlle S. Dallier, dont l'audition nous sera non moins agréable qu'à nos bienveillants invités.

NÉCROLOGIE

Trois pertes se sont produites cette année dans vos rangs, y apportant un deuil si profond que vous n'avez pas encore comblé les vides qu'elles occasionnaient. La première fut celle de M. Simon Dauphinot, membre titulaire et ancien président, ancien maire de Reims, ancien député et sénateur, l'une des notabilités de l'industrie rémoise en notre temps. Il tint à honneur de vous appartenir pendant vingt-quatre ans (1866-1889), prit part dès son entrée aux discussions économiques soulevées par M. Félix Cadet dans les *Bulletins de la Société industrielle*, et fut mis peu après à la tête de la Compagnie. Vous n'avez pas oublié avec quelle distinction il présida en 1869-70, et si, depuis l'année terrible où il montra tant de dévouement, les hautes

Digitized by Google

fonctions que lui confièrent les suffrages de ses concitoyens l'ont éloigné de nos séances, sa bienveillante cordialité nous fut toujours sensible, son appui nous fut toujours assuré auprès des pouvoirs publics. Il nous fut enlevé quand, après avoir pris une part si utile à l'Exposition, ses loisirs auraient pu nous faire espérer de nouveau son active participation à nos travaux [1].

Non moins prématurée fut la perte de M. l'abbé Deglaire, de qui l'on peut dire qu'il est mort laissant d'immenses regrets, *magnum sui desiderium relinquens*, comme on lit sur d'anciennes épitaphes. Ceux qui ont été témoins de l'émotion qu'excita ce coup foudroyant et du concours universel que provoquèrent ses funérailles n'oublieront jamais ce témoignage irrécusable du bien qu'il opéra. S'il est tant regretté, c'est parce qu'à la foi et aux vertus du prêtre il joignait un profond sentiment des choses humaines, un élan sincère de patriotisme, un esprit d'autorité et de liberté tout ensemble, une grande largeur de vues venant d'une âme franche et loyale. Ami des lettres et des arts, il vous apporta naturellement son concours : vous savez s'il fut actif et dévoué. Qu'ajouterai-je, Messieurs, aux paroles éloquentes prononcées sur sa tombe par notre président, et à la notice biographique si nourrie de faits, si bien accueillie du public dans ses appréciations et ses éloges, notice due

[1] Notice biographique sur M. Dauphinot (Jean-Simon), sénateur, manufacturier, né à Reims en 1821, mort à Cormontreuil en 1889, dans le *Dictionnaire des Parlementaires français...*, par Ad. Robert et Gast. Cougny, Paris, Bourleton, 1889, fascicule 29, p. 269-70. — Article nécrologique dans l'*Almanach-Annuaire de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes*, Reims, Matot, 1890, p. 242. — Discours prononcés sur sa tombe, dans les journaux de Reims du 14 septembre 1889.

Digitized by Google

à la plume et au cœur de M. l'abbé Broyé, son successeur comme aumônier du Lycée[1]? Au surplus, durant les vingt-sept ans qu'il fit partie de notre Compagnie, plusieurs fois rapporteur des concours de poésie, longtemps secrétaire-archiviste (1869-1876), président en 1878, vous avez tous jugé à sa valeur et aimé celui qui réunissait tant de fortes qualités. Gardons pieusement sa mémoire comme l'une de celles que la ville entière estimera toujours.

Pour vous parler de M. Auguste Leseur, qui tint lui aussi une si grande place à l'Académie, je n'ai qu'à recourir au langage d'un ami, aux touchants adieux que lui adressa M. Piéton. Après avoir joint son dévouement à l'affection des siens et adouci l'amertume de ses longues souffrances, notre confrère lui a rendu ce suprême devoir d'une amitié antique. Il a retracé sa carrière au Palais et à l'Académie, rappelé son culte pour la beauté littéraire et les grandes choses de l'art et de l'histoire, évoqué sa causerie brillante et enjouée, son commerce délicat qui apportait à nos séances tant de charmes et d'attraits. M. Leseur était profondément attaché à notre Société : membre titulaire en 1854, il participa à ses travaux comme rapporteur de dix concours, comme secrétaire général en 1859, comme président en 1863 et en 1885. Il s'intéressa à nos publications jusqu'à ses derniers jours et fut assidu à nos réunions tant que ses forces le lui permirent, car, après ses proches, les œuvres charitables et le barreau, nous avons été sa famille agrandie, son centre de prédilection. Il remplit

[1] *Ph.-H. Degluire, curé-archiprêtre de Notre-Dame de Reims, ancien aumônier du Lycée*, par R. Broyé, chanoine honoraire, Reims, E. Bugg, 1890, in-12 de 122 p. avec portrait.

Digitized by Google

parmi nous une tâche d'élite, non pas la tâche de l'érudit ou du compilateur, mais celle du penseur et de l'écrivain qui donne les coups d'aile et suscite les hautes inspirations. Je n'en citerai qu'une seule, elle les résume toutes : son initiative pour l'érection de la statue de Jeanne d'Arc. Aussi, son souvenir restera-t-il attaché à ce monument de la gratitude des Rémois, dont il formula si noblement, à la première heure, le caractère et la signification.

Deux membres correspondants, parvenus l'un et l'autre à la plus verte vieillesse, viennent aussi de quitter ce monde après une vie très laborieuse : M. Goubeaux père, ancien pharmacien à Reims, et M. l'abbé Gainet, ancien curé de Cormontreuil, qui passa trente-sept ans au milieu de vous et que l'amour du pays natal avait pu seul nous ravir [1]. Infatigable dans ses travaux d'apologétique, il éditait ici, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, son dernier volume, son testament littéraire, couronnement d'une suite d'ouvrages que vous connaissez tous et dont la Bible, le livre divin de l'humanité, fut le principal objectif. Affectueux et bon autant que persévérant et dévoué, notre confrère a donné l'exemple de la puissance du travail, et nous laisse ce grand secret d'être heureux : *Laboremus*.

[1] Jean-Claude Gainet, né au mois de mars 1805 à Beaumotte-lez-Montbozon (Hte-Saône), prêtre du diocèse de Besançon en 1830, vicaire à Gray, curé à Vereux (Hte-Saône), vint à Reims en 1843, d'abord vicaire de St-André, puis en 1844 curé de Cormontreuil où il resta jusqu'en septembre 1880, alors curé de Traves (Hte-Saône), où il mourut le 14 avril 1890, chanoine honoraire des métropoles de Besançon et de Reims, correspondant des Académies de ces deux villes. Cf. *Bulletin du diocèse de Reims*, 1890, p. 232-36.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS D'HISTOIRE

Par M. l'abbé CAULY, Membre titulaire.

Plus d'une fois nous avons entendu le Rapporteur de la Commission d'histoire jeter dans cette enceinte, en pareille solennité, un cri d'alarme ou de détresse : « Les travailleurs font défaut !... L'attrait pour les choses historiques est en décadence ! » Ou bien encore : « Les essais ont été nombreux, les résultats stériles ! »

Aujourd'hui, la Commission d'histoire a la bonne fortune de vous signaler un riche butin. Beaucoup de travailleurs se sont mis à l'œuvre; très abondante est la moisson; reste à savoir ce que valent les gerbes recueillies.

Nous en avons de tout grain, et même de toute taille; quelques-unes formées de plantes exotiques, la plupart, toutefois, germées et récoltées sur le sol régional.

Pour parler sans métaphore, seize travaux différents ont passé sous les yeux des membres de votre Commis-

Digitized by Google

sion [1] et ils s'échelonnent, pour la taille, entre le grand in-folio et le modeste in-8°; pour l'étendue, entre l'in-4° de 800 pages et le fascicule de 86 pages. Je n'entreprendrai pas avec vous le voyage à travers les diverses parties de ce monde presque universel. La course serait trop longue et mon récit bien vite fastidieux, en dépit du réel intérêt de plusieurs de nos mémoires. Puis-je espérer d'être fidèle au précepte que Boileau traçait pour les poèmes, et qui convient tout aussi bien aux comptes rendus :

Il faut que chaque chose y soit mise en son lieu,
Que le début, la fin répondent au milieu;
Que d'un art délicat les pièces assorties
N'y forment qu'un seul tout de diverses parties.

N'est-ce pas prétentieux que de vouloir résoudre ce difficile problème? Du moins, peut-être, obtiendrai-je plus aisément un résultat en dégageant... les inconnues, dirait un algébriste, — les travaux hors concours, doit dire un vulgaire Rapporteur.

I

La Commission d'histoire achevait l'examen des travaux qui sont de son domaine, quand lui parvint un volumineux manuscrit in-folio sous ce titre : *Histoire de Marie de Guise, reine et régente d'Écosse, 1515-1560.* La question n'était pas au concours; mais, outre que

[1] La Commission, pour le concours de 1890, se compose de : MM. Paris, président de l'Académie; Jadart, secrétaire général; Demaison, archiviste; Gillet, Didier, Guelliot, Cauly, membres titulaires.

Digitized by Google

l'histoire de cette princesse lorraine est encore inédite et intéresse à la fois la France et l'Écosse, la patrie et la religion, elle touche à l'un des côtés les moins explorés jusqu'à ce jour, le rôle politique et religieux de la reine régente d'Écosse, épouse de Jacques V et mère de Marie Stuart. De plus, un intérêt spécial s'attache pour nous à cette personnalité si catholique et si française : elle n'est pas l'une des moindres gloires de la maison de Lorraine qui a donné au siège métropolitain de Reims cinq archevèques, et à notre abbaye de Saint-Pierre-les-Dames trois illustres abbesses, dont l'une, Renée de Lorraine, était la sœur plus jeune de Marie de Guise et recueillit en son monastère de Reims la dépouille mortelle de l'infortunée régente.

Or, comme l'écrit en son avant-propos l'auteur de cette biographie intéressante, les matériaux de son travail ont été recueillis dans les bibliothèques d'Angleterre et d'Écosse. C'est bien une œuvre inédite, dont il offre à l'Académie de Reims la primeur. Les documents qu'il a reproduits apportent une lumière nouvelle sur l'histoire du XVIe siècle, et en particulier sur l'influence française à la cour d'Écosse à l'époque où les luttes religieuses ont passionné et ensanglanté ce royaume, non moins que notre propre patrie.

On trouve en ce manuscrit des renseignements précieux sur Marie de Guise, des jugements sur les personnages politiques, d'après des pièces d'archives et des correspondances inédites. On y voit le rôle joué par cette princesse à l'égard de l'Angleterre, dont elle fut constamment l'ennemie; à l'égard des nobles d'Écosse, qu'elle sut dominer par une politique habile, s'imposant, par ses qualités, à un gouvernement dont elle était exclue; dans les luttes religieuses, où elle se montre

Digitized by Google

aussi dévouée pour l'Église catholique que tolérante pour les malheureuses victimes de l'hérésie protestante, présentant partout les réformés comme ennemis de l'Écosse et alliés de l'Angleterre, et les catholiques, au contraire, comme les vrais patriotes. C'est donc une réhabilitation, au moyen de documents puisés aux sources les plus sûres, que notre érudit correspondant vient opposer aux traditions, trop longtemps accueillies sans conteste, de l'école protestante.

Au travail de l'auteur viennent s'ajouter des lettres inédites de Diane de Poitiers, de Jeanne de Navarre, de Catherine de Médicis, de Marguerite de France, de Henri II, de Jacques V, de Marie de Guise. Souhaitons à l'intelligent chercheur quelque nouvelle découverte qui lui permettrait de joindre à ce recueil les correspondances que Marie de Guise dut recevoir de sa famille, de Reims en particulier : de son frère, l'illustre cardinal Charles de Lorraine, et de Renée, sa sœur, abbesse de Saint-Pierre.

Le travail que nous venons de signaler se distingue entre tous par l'intérêt général et patriotique qui s'y rattache; il est le fruit de diligentes recherches, il apporte à notre histoire nationale des éléments nouveaux; l'Académie le trouve digne d'éloges, et dans son plan et dans son exécution. Elle regrette toutefois que la dernière main n'ait pas été mise à cette œuvre, qui sent la précipitation. Elle conseille à son auteur d'en réviser soigneusement la rédaction définitive. Mais tel qu'il est, elle le juge digne de l'une de ses meilleures récompenses et décerne une médaille d'or de 200 francs à son auteur, dom Haudecœur, prêtre du diocèse de Reims et religieux bénédictin, lauréat d'un précédent concours.

Digitized by Google

II

Entrons maintenant dans l'examen des questions portées au programme du concours de 1890.

L'Académie proposait le prix Duquénelle — médaille d'or de 300 francs — pour une biographie de dom Marlot, historien de Reims. Si intéressant que soit le sujet, et si séduisante la récompense promise, aucun mémoire ne nous a été présenté sur cette question. Sans doute la muse veut être libre, et pareillement l'esprit ou la verve de l'historien. Espérons pourtant que dom Marlot finira par trouver son biographe.

Chaque année, l'Académie met au concours une monographie d'une commune importante du diocèse de Reims, soit ancien, soit nouveau, et la notice historique et descriptive des monuments civils et religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims ou du département des Ardennes. Ici, le champ est plus vaste et le succès plus couru. Aussi sommes-nous en pleine récolte.

« *Pro aris et focis.* » Sous cette devise, deux frères érudits, laborieux, non moins unis dans l'amour de la science que dans celui du sol natal, nous ont adressé, l'an dernier, le fruit de leurs communes recherches dans une *Monographie du canton de Raucourt,* couronnée comme l'un des plus importants travaux soumis au jugement de notre Académie. Cette année, avec la même devise, nous est parvenu un nouvel envoi des mêmes lauréats. Il comprend trois manuscrits : *Monographie de Mouzon, essai historique et documents sur la ville et le pays de Mouzon*, travail personnel de l'un des deux frères; *Notice historique du canton de Mouzon,* compre-

Digitized by Google

nant 23 cahiers in-4°, consacrés à l'étude des quinze communes du canton : c'est l'œuvre collective des deux écrivains; puis la *Monographie de la commune de Bosséval et de l'écart de Briancourt,* travail particulier du second frère.

Le manuscrit intitulé *Monographie de Mouzon* suppose des recherches très étendues aux archives nationales, à la Bibliothèque nationale, aux archives des Ardennes et à celles de Mouzon. Nos chroniqueurs et écrivains : Flodoard, le P. Fulgence, le P. Norbert, dom Ganneron ont été consultés et sont cités à propos. Toute l'histoire de l'antique bourgade, de sa châtellenie, de ses églises, de ses chapelles et établissements religieux et hospitaliers, se déroule avec intérêt sous les yeux du lecteur. L'église Notre-Dame, son abbaye bénédictine, les guerres et évènements militaires de la cité et du pays de Mouzon sont étudiés en d'importants chapitres. Les sièges de 1521, sous la Ligue; de 1639 et de 1650, dans la guerre des Espagnols et de la Fronde, sont racontés avec des détails circonstanciés et précis. L'auteur nous conduit, à travers la Révolution et ses incidents, jusqu'à l'époque moderne, et complète son travail par un chapitre de *Biographie mouzonnaise*. Enfin, il y a joint une copie d'un plan de Mouzon en 1631 et deux photographies d'anciennes gravures qui répondent aux deux faces du plan.

L'ensemble est soigné, bien conçu; le volume contient beaucoup de renseignements, des détails complets sur un grand nombre de points. Est-ce à dire que l'œuvre soit parfaite? Non, assurément. L'érudit y trouvera des imperfections et des lacunes. L'auteur, par exemple, semble ignorer la découverte d'une inscription romaine trouvée il y a quelques années à Mouzon, et publiée par

Digitized by Google

M. de Villefosse; c'est à tort qu'il attribue à l'archevêque Hervé (902) le monument merveilleux d'architecture que nous admirons encore; en réalité, l'église de Mouzon n'a rien de carlovingien. Les étymologies ne sont pas très sûres; les détails sur le diplôme d'Othon III, en 997, sont un peu vagues; l'histoire moderne de Mouzon n'est que légèrement effleurée. Un critique exigeant ou puriste trouvera que le style n'est pas châtié, que la rédaction a dû être faite à la hâte. Au demeurant, l'œuvre est de longue haleine, intéressante, vraiment méritoire, et l'Académie voudra la récompenser dignement.

La *Notice historique du canton de Mouzon* nous paraît être le complément heureux du premier travail. Dans des proportions assurément plus restreintes, et telles que le comportent l'histoire et la description d'une modeste bourgade ou d'un simple village, les deux frères collaborateurs nous montrent ce que furent, à travers les siècles, les quinze communes qui composent aujourd'hui le district cantonal de Mouzon. Parmi ces monographies de détail, celles de Beaumont et de Douzy tiennent une place importante. L'histoire de Beaumont se confond avec celle de cette fameuse *Loy de Beaumont* qui a pris son origine dans la Charte de Guillaume aux Blanches-Mains, de 1182, et présente un particulier intérêt. Douzy, célèbre par ses conciles et par la bataille de 1588, où les Ligueurs furent rejetés sur Jametz, méritait bien une spéciale étude.

Le cadre de ces monographies cantonales est assurément uniforme et la série quelque peu monotone. Nous y remarquons toutefois, avec satisfaction, la part sérieuse faite à la partie historique. Là se révèlent des recherches diligentes faites à bonnes sources, un ensemble de renseignements qui aident vraiment à con-

Digitized by Google

naître sous ses divers aspects chacune des localités de cette intéressante région ardennaise. Peut-être le travail pourrait-il être mis dans un ordre meilleur, où l'esprit du lecteur marcherait plus à l'aise, piqué par un intérêt plus vif ou plus varié qu'on donnerait au récit et à la description. Mais une monographie ne saurait être toujours une leçon de littérature, encore moins un poème : c'est un mérite appréciable que de rester exact, didactique, juste et impartial envers toutes les époques et tous les régimes. Or, ce mérite, il le faut reconnaître sans restriction aux auteurs de la *Monographie historique du canton de Mouzon.*

Quant à la *Monographie de Bosséval et Briancourt,* elle est sans lien et sans rapport avec les précédents mémoires. Le village de Bosséval n'ayant pas d'origine ancienne, son histoire ne saurait être fort intéressante. L'auteur donne peu de renseignements historiques et s'étend beaucoup sur l'état moderne de la commune, en particulier sur la description de la maison d'école. La partie consacrée à Briancourt est encore moins importante et présente toute l'aridité d'une statistique.

Seule, la *Monographie de Bosséval* ne mériterait autre chose qu'une mention. Mais, appréciant l'ensemble des travaux exécutés et présentés par les deux frères, et rendant justice à de réelles qualités, l'Académie décerne à MM. Nicolas et Émile Goffart, comme déjà elle l'avait fait l'an dernier, une récompense collective consistant en une médaille d'or de 200 francs.

Digitized by Google

III

S'il est vrai que les extrêmes se touchent, nous passerons sans effort de l'Est de nos Ardennes au pays de Champagne, aux confins du Soissonnais et de la Brie. A quelques lieues de Château-Thierry, de Vertus et de Sézanne, non loin de Montmirail et de Dormans, se trouve le village d'Orbais, célèbre par une abbaye bénédictine qui doit sa première fondation, vers 680, à saint Rieul, 27e archevêque de Reims, et qui demeura jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, époque de sa ruine, sous la juridiction de nos archevêques. On voit encore quelques bâtiments de l'ancien monastère, et spécialement le chœur et les transepts de l'abbatiale, construite en beau style ogival de la fin du XIIe siècle.

Un moine bénédictin d'Orbais, dom Du Bout, composa, en 1701 ou 1702, l'histoire de l'abbaye. Cette œuvre inédite vient seulement de paraître et nous est adressée en un beau volume in-8° de 706 pages, sous ce titre : « *Histoire de l'abbaye d'Orbais,* par dom Du Bout, publiée d'après le manuscrit original de l'auteur, avec additions et notes, par Étienne Héron de Villefosse, docteur en droit, associé correspondant de la Société des Antiquaires de France. »

Cette publication intéresse tout à la fois l'histoire générale et l'histoire locale : reproduire l'œuvre primitive de dom Du Bout, c'était bien mériter déjà de la patrie et de notre province de Champagne. En effet, « l'histoire civile et artistique d'une contrée est intimement liée à l'histoire de ses anciens établissements religieux. Aussi, la monographie d'une grande abbaye

Digitized by Google

apporte-t-elle les plus vives lumières sur tous les détails dont l'érudition moderne est curieuse à tant d'égards ». Or, le manuscrit du moine d'Orbais contenait, sous ce rapport, de précieuses richesses. Mais le travail personnel de M. de Villefosse en a fait une œuvre de véritable érudition, un répertoire archéologique, un inventaire des richesses d'art de l'un des grands monuments de la Marne.

Une partie finale complète l'œuvre primitive et résume le dernier siècle d'existence de l'insigne abbaye. Des tables très complètes simplifient les recherches dans ce vaste domaine de l'histoire et de l'archéologie. Plus de 50 figures, dont 8 planches, reproduisent les plans de l'intérieur et de l'extérieur de l'église Saint-Pierre d'Orbais, les curiosités artistiques du monument, les stalles merveilleuses des moines, les fac-similés d'écussons, de pierres tombales, de signatures, du plus haut intérêt.

Il est dans le programme et dans les habitudes de notre Académie d'accorder ses faveurs de choix aux manuscrits et aux œuvres inédites. L'œuvre de M. de Villefosse, il est vrai, est aujourd'hui imprimée et son envoi est un hommage. Mais rarement notre Compagnie trouvera pareille occasion de récompenser une belle et noble entreprise; rarement il lui sera donné de recueillir un ouvrage de ce genre, aussi savant et aussi complètement champenois, conçu avec autant d'unité, exécuté avec autant de soin, et, ajoutons-le, avec un aussi méritoire désintéressement.

L'Académie de Reims croit donc faire acte de patriotisme et de juste encouragement, en accordant une médaille d'or de 100 francs à M. Héron de Villefosse, pour sa publication de l'*Histoire de l'abbaye d'Orbais*.

Digitized by Google

IV

L'Académie a reçu d'un instituteur du département des Ardennes la *Monographie de la commune de l'Écaille*, manuscrit de 125 pages in-4°, accompagné de deux plans exacts et fort bien faits. A cet envoi étaient joints divers travaux du même auteur : l'*Histoire de l'Enseignement dans la commune de l'Écaille*, avant 1789 et jusqu'à nos jours; *La Champagne*, aperçu général de l'industrie vinicole à Reims et dans ses environs; une *Géographie départementale des Ardennes*, par cantons, avec des aperçus rapides sur les diverses administrations civiles, religieuses, académiques, judiciaires, militaires, forestières, etc.; puis, sous le nom de *Panthéon ardennais*, une série de biographies des personnages plus ou moins célèbres des Ardennes; et enfin, *La Géométrie et l'Arpentage à l'École primaire*, leçons théoriques et pratiques, avec figures intercalées dans le texte.

Ces divers manuscrits, rédigés avec ordre et netteté, révèlent en leur auteur le goût du travail professionnel, un esprit méthodique, un zèle manifeste pour la diffusion de la science utile. Toutefois, l'Académie nationale de Reims ne saurait entreprendre d'examiner et de récompenser des œuvres qui non seulement n'appartiennent pas au programme de ses concours, mais échappent totalement à son contrôle et relèvent exclusivement de l'administration universitaire. Elle se voit contrainte d'écarter les travaux pédagogiques de l'auteur, qui ne rentrent pas dans nos programmes, et elle ne retient que le manuscrit intitulé : *Monographie de l'Écaille*. C'est une étude restreinte, il est vrai, mais précise, qui dénote

Digitized by Google

un grand esprit d'ordre, un véritable goût des études historiques, un talent de réduction claire, intelligible à tous, et particulièrement à la portée des classes populaires.

A ces titres, l'Académie décerne à M. Renaux, instituteur à Jonval, une médaille de bronze pour sa *Monographie de la commune de l'Écaille* (Ardennes).

« Que le souvenir de notre village natal soit toujours présent en nos cœurs ! » C'est la patriotique devise donnée à son manuscrit par l'auteur d'une *Monographie de Francheval*, commune des Ardennes située aux confins de la Belgique. L'écrivain prend soin de nous dire qu'il n'a pas voulu faire un livre. Mais il a recueilli quelques faits, décrit quelques maisons : la mairie, le presbytère, l'église et surtout l'école ; mentionné les rues du village, rappelé quelques personnages plus ou moins en renom. Par ses soins, les maires, curés et instituteurs de l'endroit ; les notaires, percepteurs, médecins et sages-femmes du pays ne périront point à jamais. Telle est l'œuvre modeste du monographe de Francheval. On le voit, le travail est restreint, très sobre de détails historiques; seul, l'état moderne de la commune est exposé plus longuement. L'auteur a eu fort peu recours aux archives départementales, et il n'a guère consulté que les papiers de la commune. Lui-même le reconnaît : il a dit peu ; mais il ajoute qu'il a dit vrai et que ses renseignements sont de la plus scrupuleuse exactitude. Quelques documents ne manqueront pas d'intérêt, surtout pour la postérité de Francheval, et serviront peut-être à perpétuer le dicton que les habitants de ce village se plaisent à redire avec une certaine fierté : « Il n'y a qu'un Francheval en France. »

Digitized by Google

L'Académie, voulant encourager un louable et patriotique effort, décerne une mention honorable à M. Bazelot, instituteur public à Francheval, pour la monographie de cette commune.

Nous avons, tout à l'heure, mentionné le voisinage de la Belgique. Voulez-vous que nous en franchissions maintenant la frontière? Voici que nous y invite un de nos honorables correspondants en mettant entre nos mains une *Description de l'abbaye de Villers,* située au pays de Brabant, un peu vers le sud, entre Namur et Bruxelles.

En compagnie de l'auteur, c'est bien un voyage de touriste, d'archéologue et d'érudit que nous accomplirons.

Fondée en 1146, l'abbaye de Villers appartenait à l'ordre de Cîteaux. Il n'en reste plus aujourd'hui que des ruines, mais des ruines imposantes. L'église abbatiale est conservée presque entière, elle accuse le XIIIe siècle. Bruno Cloquette, élu en 1788, fut le dernier abbé de Villers. La Révolution, les bandes autrichiennes, les armées de la République ont marqué tour à tour leur passage destructeur dans l'antique et splendide abbaye. Elle est devenue une propriété particulière, assez mal entretenue.

L'auteur du mémoire précité entreprend de la faire revivre sous sa plume. « *La description de Villers,* nous dit-il, est l'extrait de recherches patientes de dix années. » De fait, son travail présente bien un certain intérêt, au regard surtout de l'architecte et de l'archéologue. Grâce à des plans nombreux et très bien dessinés, le lecteur suit son guide à travers le dédale du couvent cistercien; il reconstitue les cloîtres et les lieux

Digitized by Google

réguliers, les cours, les jardins et les dépendances. Chemin faisant, l'érudit cicerone raconte les saintes coutumes des religieux, signale les transformations que les bâtiments ont subies, fait connaître la destination des salles qu'il décrit. En réalité, c'est une étude un peu aride, descriptive plutôt qu'historique et mouvementée; c'est la visite d'un architecte plutôt que d'un homme épris de la vie monastique et de sa poétique grandeur. Avec une louable franchise, l'auteur nous dit que les dessins de son manuscrit ne lui appartiennent pas; ils font partie de l'œuvre de M. Licot, architecte de talent. L'Académie reconnaît à la *Description de Villers* un incontestable mérite. Elle constate toutefois que cette monographie ne rentre pas dans le programme des travaux qu'elle a mission et devoir de récompenser. En effet, l'abbaye décrite appartient à la Belgique, n'a aucune attache avec le pays ardennais, non plus qu'avec le diocèse de Reims. Les plans et dessins qui constituent la partie la plus intéressante et la plus originale du mémoire ne sont pas de son auteur. Pour tous ces motifs réunis, l'Académie a dû ranger hors concours la *Description de Villers*. Cependant, en raison de l'initiative et de l'œuvre, elle accorde à l'auteur, M. Émile Lefèvre, l'un de ses membres correspondants, une mention honorable.

V

Nous touchons au terme de notre course un peu longue. Rentrons en France, où les derniers travaux de nos clients nous ramènent. Je n'ai plus qu'à vous présenter un simple défilé.

Digitized by Google

Et pourtant, c'est d'un énorme volume in-4° que je dois vous parler encore. Il est intitulé : *Dictionnaire historique des Communes de l'arrondissement de Sedan.* L'auteur prend pour devise : « Je donnerais trente siècles de l'histoire du Bas-Empire pour l'histoire de mon hameau » (M. Lièvre); et c'est l'histoire de 83 hameaux ou villages qu'il nous trace en son volumineux manuscrit ! 83 monographies, c'est beaucoup assurément pour les traiter avec un égal intérêt. Le cadre en est uniforme ; mais l'ensemble du travail suppose de longues et laborieuses recherches.

Toutefois, il est de notoriété publique que l'auteur du manuscrit n'a fait que compiler, avec intelligence assurément, les travaux monographiques élaborés déjà sur diverses communes. En outre, cette œuvre ne saurait passer pour inédite. Depuis le mois de février 1889, l'auteur publie dans l'*Écho des Ardennes*, journal hebdomadaire de Sedan, les articles de son *Dictionnaire historique*. Le journal, dans son numéro du 12 juin dernier, reproduit le 43e article.

L'Académie, dès lors, ne saurait admettre au concours cette publication *impersonnelle* et déjà trop avancée. Elle ne saurait encore moins prendre sous sa responsabilité et sanctionner par ses récompenses des articles parus et dont elle ne peut louer certains détails, par exemple les étymologies peu sûres et parfois fantaisistes, des faits historiques sans portée et sans critique sérieuse. Dans ces conditions, l'Académie pense ne pouvoir mieux faire que de renvoyer purement et simplement le manuscrit à son auteur, avec certains éloges mérités, avec des encouragements, mais aussi avec des réserves trop justifiées.

Digitized by Google

Une seconde *Monographie de Bosséval* nous est également parvenue, portant, celle-ci, pour épigraphe des vers de Lamartine :

Mon œil trouve un ami dans tout cet horizon :
Chaque arbre a son histoire et chaque pierre un nom.

Ce manuscrit contient moins de renseignements encore que la monographie dont nous avons rendu compte. Des épitaphes sans intérêt, recueillies au cimetière paroissial, des nomenclatures arides de fonctionnaires, quelques statistiques et descriptions, une liste des lieuxdits ne constituent pas un mérite suffisant pour avoir droit aux récompenses et aux distinctions décernées par l'Académie.

Pour la seconde fois revient à notre examen un mémoire intitulé : *Écoles primaires avant la Révolution.* Ce manuscrit, en 1885, a été l'objet d'un compte rendu, et le Rapporteur de la Commission signalait des emprunts et des lacunes auxquels il n'a pas été suffisamment apporté remède. L'auteur cependant joint à son travail primitif quelques notes et éclaircissements. Ni ces additions, ni la reproduction de nos nouvelles lois scolaires, ni les jugements émis sur ceux qui les ont édictées ne constituent une transformation ou un complément qui doive modifier sensiblement l'appréciation de votre premier jury et motiver une récompense.

Digitized by Google

VI

J'ai fini mon Rapport sur les travaux soumis à la Commission d'histoire. Il me reste toutefois le devoir facile de faire une pointe dans le domaine de l'art et de l'industrie.

L'Académie reste fidèle à sa devise : *Servare et augere,* lorsqu'elle encourage de ses récompenses ceux de nos concitoyens qui apportent aux arts, aux sciences, à l'industrie un concours dévoué, perfectionnent les procédés et les méthodes, fixent par l'imprimerie, la gravure ou l'image, les pensées, les souvenirs et les monuments menacés de l'oubli ou de la ruine.

Il y a quelques semaines, un de nos concitoyens, M. Henri Matot, adressait à l'Académie nationale de Reims une série de volumes édités ou imprimés par sa maison dans ces dernières années. Citons, parmi ces volumes : les *Rapports annuels du Bureau d'hygiène et de statistique de la ville de Reims, de 1883 à 1886;* les *Notices historiques* publiées par notre savant compatriote dom Noël, moine bénédictin de Solesmes, sur les cantons de Signy-le-Petit, Renwez et Charleville ; une charmante publication, *Les Miniatures des Miracles de la Sainte Vierge*, d'après le manuscrit de Gautier de Coincy (fin du XIIIe siècle); l'important volume des *Conférences aux Mères chrétiennes*, données à Reims par votre éminent et regretté collègue Mgr Tourneur.

M. Matot rappelle à bon droit que quelques-uns de ces ouvrages ont été publiés à ses frais, dans un but de décentralisation et en même temps pour suivre les traditions paternelles, qui ont rendu si sympathiques à notre

Digitized by Google

ville le nom et les publications de l'imprimerie Matot-Braine. Moins que personne, l'Académie ne saurait oublier que depuis trente-quatre ans cette maison se dévoue à l'édition d'ouvrages qui font honneur à notre cité, non seulement au point de vue technique, mais au point de vue plus large de l'histoire de Reims et de la province champenoise. Qu'il suffise de rappeler l'intéressant *Almanach historique, administratif et commercial de la Marne, des Ardennes et de l'Aisne,* qui depuis 1858 enregistre, année par année, les principaux évènements de la région, publie des articles nécrologiques sur tous les personnages marquants de la province, vulgarise les découvertes utiles, et fixe ainsi les traits de chacune de ces années qui s'écoulent si rapidement.

C'est l'éditeur et le propagateur de nombreux travaux intéressant notre pays, ce sont ses œuvres vraiment rémoises que l'Académie honore et encourage en décernant à M. Henri Matot, imprimeur-éditeur à Reims, une médaille d'or de 100 francs.

Enfin, un photographe rémois, qui avait exécuté déjà les reproductions des toiles brodées et des chapiteaux de l'Hôtel-Dieu avec un art dont vous avez pu apprécier le mérite et le fini, s'est mis gratuitement, en plusieurs circonstances, à la disposition de l'Académie, dernièrement encore pour la reproduction des titres des ouvrages de Bacquenois, premier imprimeur de Reims. Aujourd'hui, il offre à la Compagnie, et il expose aux regards de l'assistance, un *Album des Établissements hospitaliers de Reims.* Cette belle œuvre, qui nous permet d'admirer de près les détails d'architecture et d'ornementation de l'Hôtel-Dieu, de l'Hôpital général et de Saint-Marcoul, nous a paru mériter un encouragement : l'Académie

Digitized by Google

décerne à son auteur, M. Rothier, une médaille d'argent.

Puissent nos récompenses, que nous voudrions rendre et plus nombreuses et moins modestes, stimuler tous les talents, encourager toutes les initiatives, provoquer tous les progrès! Puisse se révéler de plus en plus l'utilité de nos Académies de province, dont on a dit malicieusement tant de mal, et qui, en réalité, ont fait tant de bien!

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE POÉSIE

Par M. PIÉTON, Membre titulaire.

I

L'Académie, dans la prévision et l'espérance d'une inauguration prochaine de la statue de Jeanne d'Arc sur le parvis de la Cathédrale, a proposé au concours, pour 1890, une cantate avec chœur, appropriée à cette cérémonie commémorative.

L'impatience des poètes, en vue de ce grand jour, nous promettait beaucoup; il y a deux ans déjà, un de nos plus féconds correspondants, M. Mieusset, de Besançon, s'étonnait en nobles vers de le voir tant tarder :

J'aime ta Cathédrale, avec ses tours antiques,
Et son portail superbe, et ses arceaux gothiques,
Vieille ville de Reims, dont l'éclat fut si beau :
Mais au pied de ces tours je cherche une statue ;
La main lourde du temps l'aurait-elle abattue !
Où donc est Jeanne d'Arc, arborant son drapeau ?
Est-ce fureur impie, est-ce oubli sacrilège ?
Jeanne, n'as-tu pas conquis le privilège

Digitized by Google

D'avoir un piédestal en la grande cité
Où brilla ta bannière, où ton grand nom résonne,
Pourquoi n'y voit-on pas resplendir ta couronne
Aux yeux de la postérité ?
Debout ! ta place est là : c'est le vœu de la France !

Et, s'adressant à M. Paul Dubois, le poète ajoutait :

A l'œuvre donc, sculpteur : toi, dont la main puissante
Sut modeler le corps charmant d'Ève naissante ;
Toi qui fis palpiter le courage et la foi
Sur la tombe sacrée où dort Lamoricière,
C'est un nouveau chef-d'œuvre, un poème de pierre,
Que la patrie attend de toi !

On peut l'attendre avec confiance : l'illustre artiste sera prêt.

La cantate offre des difficultés de plus d'un genre. Elle doit être brève et éclatante, et ménager aux compositeurs les ressources propices de la coupe et du rythme : il faut presque que l'auteur s'oublie, ou tout au moins s'efface.

L'Académie avait cru sage de préciser le sujet : il devait être restreint au séjour de Jeanne d'Arc à Reims, caractérisé par les trois grandes scènes de l'arrivée, du sacre et du départ. Une acclamation de reconnaissance et d'enthousiasme, un hosanna religieux et triomphal, un adieu attendri : voilà ce qui pouvait amener quelques strophes bien enlevées, alternant avec un chœur à la fois puissant et doux.

Il y avait aussi à mettre en lumière, à ce moment incomparable de la vie de Jeanne d'Arc, l'anxiété qui l'étreint après sa mission remplie ; elle veut déposer l'armure et reprendre simplement le chemin du pays natal et l'humble vie de ses premières années : mais le roi ordonne ou prie ; elle se dévoue, avec un pressentiment de malheur, et repart, préparée à tout souffrir.

Digitized by Google

Huit cantates nous ont été adressées, célébrant à l'envi la bonne lorraine ; pourquoi pas la bonne champenoise? L'érudition contemporaine établit que l'héroïne est bien née en la marche de Champagne, que son père était champenois, que quatre villages portaient le nom de Domremy, et que celui qui a vu venir au monde notre compatriote était situé, non en terroir lorrain, mais à peu de distance de la route de Lorraine, et faisait autrefois partie des domaines et fiefs de Saint-Remy, et que c'est bien comme champenoise que Jeanne avait si grand souci de voir à Reims sacrer le roi.

Ah ! que ces jours derniers, à Nancy, en plein pays lorrain, au milieu des fêtes qui ont accompagné l'inauguration du monument dû au ciseau de M. Frémiet, Jeanne ait été proclamée lorraine par M. le Ministre de l'agriculture, lorrain lui-même : quoi de plus naturel? Mais qu'ici, nul parmi les poètes n'ait fait même allusion à l'origine champenoise de la Pucelle, c'est une déception qui nous a péniblement surpris.

Ce petit grief écarté, nous ne devons que rendre pleine justice au mérite relatif des œuvres que nous avons reçues, avec le sincère désir de les couronner. C'est la joie de l'Académie de récompenser tout effort, et pour qu'elle s'abstienne, il faut que le poème soit trop inégal ou ne réponde pas au programme.

C'est en ce dernier sens qu'elle a dû, non sans peine, écarter le n° 1, dédié à Son Éminence le Cardinal; l'auteur qualifie lui-même son hommage de poème lyrique, qu'il présente relié et soigneusement encadré de vignettes ; le mouvement et l'éclat n'y manquent pas, c'est l'œuvre d'une âme élevée, d'un fervent admirateur de Jeanne d'Arc, et tout notre regret est d'en voir les développements excéder la mesure d'une cantate. Nous

Digitized by Google

ne saurions avoir la cruauté de demander au poète de la restreindre, il nous dédommagera, nous lui disons au revoir.

Le n° 4, moins étendu, mais un peu pâle d'abord, s'élève au moment où Jeanne, suppliante, s'adresse au roi :

Laissez-moi retourner à ce calme si doux,
A ce jardin tranquille où rêva mon enfance,
Où j'ai de mon pays prédit la délivrance.
J'obéissais aux voix qui me disaient d'aller,
J'obéissais au Ciel en chassant l'étranger.
Maintenant, ma mission n'est-elle pas finie?
Regardez tous ces saints qui s'animent soudain,
Les rois semblent sourire en vous donnant la main.
.....

Mais tout à coup, par un élan imprévu, le poète veut que le vin de Champagne fasse partie de la fête :

Verse encore de ton vin, riche cité rémoise,
De ta montagne champenoise.
Il pétille, il nous rend joyeux,
Il allège le poids des armes,
Il met le rire au lieu des larmes,
Il fit le bonheur des aïeux.

Le chant bachique nous gâte la pièce, simple et sobre jusque-là ; de plus, il est assez hardi de faire, dès 1429, pétiller le vin de Champagne, qui n'est devenu grand mousseux qu'au XVIIIe siècle.

Le n° 5, avec l'épigraphe : *Sursum corda,* est un hymne, ou plutôt un récitatif avec chœur, empreint d'une certaine couleur locale :

Revenons vers le temps où le peuple rémois,
Palpitant, frémissant, courait vers Dieu-Lumière.
Jeanne entrait dans nos murs, portant haut sa bannière,
Et conduisait à Reims l'héritier de nos rois.

Digitized by Google

Honneur, louange et gloire à la femme vaillante
Qui fit trembler d'effroi le léopard anglais,
Et qui, voyant périr la France défaillante,
La prit et la refit plus grande que jamais !

Le sentiment est bon, et la forme, un peu lourde parfois, se maintient sage; mais l'auteur ne nous montre ni Jeanne, ni le roi, ou du moins ils se taisent; c'est le peuple seul qui parle, et cette unité de voix donne à l'œuvre une monotonie qui ne répond pas à la cantate vive et variée que l'Académie souhaitait.

La pièce n° 6 témoigne chez le poète d'une bonne volonté, double et méritoire; il a pris soin d'écrire les paroles et de composer la musique; elle a été jugée un peu banale par des appréciateurs compétents, et les strophes sont d'un style trop familier.

Méritoire est aussi la pièce n° 8 : c'est toute une œuvre lyrique, dont l'étendue considérable nous oblige à dire à l'auteur qu'il a oublié le programme et dépassé le cadre tracé; mais nous devons justice à l'effort et aux vers heureux qui abondent :

Que seraient les rois de la terre,
Si leur majesté solitaire
N'empruntait pas à Dieu sa force et son appui :
Ils reflètent l'éclat de sa grandeur suprême ;
Si le peuple les craint, les respecte et les aime,
C'est qu'il adore en eux quelque chose de lui.
.....

Plus loin, Jeanne entend une voix prophétique :

Une enfant comme toi pour la guerre est peu faite,
Laisse sur les corps morts les aigles tournoyer.
Toi, vers l'humble chapelle et le calme foyer,
Retourne glorieuse et modeste.
Sous ces habits guerriers, cheminer en maint lieu,
Courir d'autres hasards au milieu des gens d'armes,
Exposer plus longtemps ta pudeur aux alarmes,
Jeanne, ce serait tenter Dieu !

Digitized by Google

Nous témoignons au poète les mêmes regrets que nous exprimions tout à l'heure en parlant de la pièce n° 1.

L'Académie offre une médaille d'argent à M. Camille Schwingrouber pour la pièce portant le n° 7, avec l'épigraphe : « Dieu, France, Jeanne d'Arc. » C'est bien une véritable cantate, claire, brève, et animée d'un souffle belliqueux et d'une admiration en quelque sorte reconnaissante pour l'héroïne :

Honneur à toi, sainte guerrière,
La France entière
En toi met son espoir.
Prends ton épée et ta blanche bannière,
Et montre-nous le chemin du devoir.
Arrache de nos cœurs tout ce qui nous divise !
Viens nous parler de concorde et d'efforts,
Que sous ton étendard notre âme fraternise.
Restons unis, pour rester toujours forts.

Nous avons regretté seulement pour cette œuvre, comme pour le n° 5, qu'elle ait revêtu la forme d'une pure invocation, sans que Jeanne d'Arc paraisse et parle.

L'auteur de la cantate n° 2, M. Mieusset, que nous avons nommé déjà, l'a mise en scène; et quand la foule l'a acclamée, quand le sacre est accompli et que l'heure du départ va sonner, il fait dire à l'héroïne cet adieu émouvant, plein de tendresse pour Reims, et tout empreint des appréhensions de l'avenir :

Adieu, parvis sacrés, nefs saintes, temple antique !
Dont les anges du ciel gardent le fier portique !
Adieu, ville de Reims, dont l'éclat fut si beau.
Oh ! si je dois mourir, un jour dans les batailles,
Puissé-je revenir dans tes nobles murailles,
Ensevelie en mon drapeau !

Voilà des vers dignes de ceux que nous citions au

Digitized by Google

début de ce Rapport; l'Académie prie M. Mieusset d'accepter un rappel de médaille d'argent.

Une dernière cantate nous a été adressée sous le n° 3, avec le simple titre : *A Jeanne d'Arc,* et la devise : *Venerenda puella.*

C'est une œuvre bien comprise, bien coupée, grave et douce, avec de l'élévation et de l'élan. Jeanne paraît :

C'est l'étoile de l'espérance,
La protectrice de la France.
Victorieuse, elle s'avance
Pleine de force et de douceur,
L'antique cité, dans l'ivresse,
Devant elle accourt et s'empresse,
Et, dans ses transports d'allégresse,
Acclame en elle son sauveur !

Pendant la cérémonie du sacre :

Près du trône royal et de l'autel auguste,
Jeanne porte son étendard :
Il fut à la peine, il est juste
Qu'à l'honneur il ait une part.

Elle s'agenouille et le chœur s'écrie, voyant ses yeux en larmes :

Que vous disent les saints, que votre amour implore ?
Que vous dit saint Michel ?
Leurs voix, à votre cœur, parlent-elles encore
Au nom de l'Éternel ?
O vous, qui de l'Anglais avez sauvé la France,
Jeanne, répondez-nous,
Devons-nous entonner un chant de délivrance,
Ou pleurer avec vous ?

Jeanne les rassure et quand les 'guerriers, prêts à partir, chantent :

Avec elle pour guide,
Nous sommes sûrs d'être vainqueurs !

Digitized by Google

Elle montre le ciel et dit avec une modestie touchante :

Au Tout-Puissant appartient la victoire,
C'est lui qui vous a relevés.
A mon drapeau n'en revient pas la gloire,
C'est Dieu seul qui vous a sauvés !

L'Académie décerne une médaille d'argent de 1re classe à M. Bury, ancien professeur au Lycée de Reims, membre correspondant.

II

En dehors de l'appel aux poètes pour la cantate, le concours ordinaire annuel subsistait, laissant le choix du sujet à la pleine liberté des candidats. Six sont venus à nous; leurs œuvres, toutes recommandables, distinguées même, ont le malheur, sans qu'assurément ils se soient donné le mot, d'être inspirées par les plus cruelles épreuves de la vie; cet accord involontaire en rend la revue lugubre, mais bien entendu ne leur enlève rien de leur mérite :

La mort de l'amiral Courbet, Les douleurs de l'Alsace, Le deuil de la France devant le cercueil du général Chanzy, Le dernier Entretien d'un vieillard, Une Famille devant une tombe.

Voilà une nomenclature désolante et elle tient tout ce qu'elle promet.

De quel secours nous eût été, en pareilles tristesses, l'esprit toujours si vif de notre bien regretté collègue Leseur, qui, dans ses rapports sur les concours, savait sauver la situation la plus critique à force de verve et d'humour.

Digitized by Google

La pièce n° 9, avec cette devise empruntée à Victor Hugo :

Gloire à notre France éternelle,
Gloire à ceux qui sont morts pour elle !

est consacrée à l'amiral Courbet ; elle célèbre, en vers émus, la vie si pure et la mort résignée de ce héros du devoir :

Il est mort, ce Bayard sans peur et sans reproche.
Le bruit de son trépas vole de proche en proche,
Et la France entière est en deuil.
.....

Mais pourquoi le pleurer ? Son beau nom nous console.
N'a-t-il pas à son front la plus pure auréole !
Loin de nous les chants de douleur.

Il brille désormais dans le ciel de la France ;
Il est mort nous laissant la gloire, l'espérance,
A lui nos couronnes de fleurs.

Disons en chants joyeux sa marche triomphale
A travers les boulets, la foudre, la rafale.
Sculpteurs, fêtez son souvenir.

Son bras a relevé la Patrie abattue,
Ciselez des lauriers et dressez sa statue
Comme un phare pour l'avenir !

L'auteur est M. Mieusset, que nous félicitons et remercions une fois de plus.

Le poète de l'*Ode à l'Alsace,* pièce n° 10 qui porte l'épigraphe : « L'Avenir est à Dieu », nous dérobe son nom avec une modestie qui sied à l'âme élevée dont son œuvre témoigne ; c'est une élégie d'une douceur pénétrante :

Où sont-ils maintenant, les enfants de l'Alsace ?
Où les as-tu conduits, vent de l'adversité ?
Ils sont venus, errants, demander une place
Au foyer généreux de l'hospitalité.

Digitized by Google

Parmi tous les Français, ont-ils trouvé des frères ?
Un cordial accueil charma-t-il leurs misères ?
Ont-ils, de l'amitié, trouvé les doux attraits !
Sur leur triste chemin, l'odieuse injustice
A-t-elle méconnu leur touchant sacrifice ?
Quel doute et parfois quels regrets !

Conserve le trésor de ton patriotisme,
Noble Alsace ! arme-toi contre l'adversité,
Rallume au feu sacré d'un ardent héroïsme
Le flambeau de ta gloire et de ta liberté.
Ton secours est au ciel, mais déjà sur la terre
Le sentiment profond de ta douleur amère
Fait palpiter encor plus d'un cœur généreux :
Le Dieu des anciens jours protège la Patrie,
La France, malgré tout, est la terre où l'on prie.
Courage, ô frères malheureux !

Nous tenons à la disposition du poète inconnu une médaille de bronze.

A l'exemple de Coppée et de Sully-Prudhomme, qui ont pleuré sur les misères des humbles, M. Mercier, de Besançon, compatriote de M. Mieusset, décrit dans la pièce n° 11 : *Sur une Tombe*, les douleurs accablantes de Pierre le forgeron, dont la phthisie a enlevé la femme, et qui voit pâlir, menacée du même mal, sa fille unique :

Sur le tertre encore frais, où sa femme repose,
Pierre, le forgeron, est venu déposer
Un énorme bouquet de chèvrefeuille rose
Et d'intense douleur sent son cœur se briser.
Ainsi, sur cette tombe, il vient tous les dimanches,
Fuyant ses compagnons, à l'auberge attablés.
Là, de sa chère morte, il croit au fond des branches
Ouïr, en longs sanglots, les appels désolés.
. . . . . .

De ses beaux jours perdus, en renouant la trame,
Il se laisse gagner par un charme attristant,
Et murmure attendri : Marthe, ma chère femme,
Pourquoi m'avoir quitté, quand nous nous aimions tant ?

Digitized by Google

Il se rappelle son mariage, la naissance d'une enfant :

Doux présent du bon Dieu, bientôt une fillette
Vint réjouir leur nid, comme un oiseau jaseur,
Et Pierre, en la voyant, si rose en sa couchette,
Crut qu'il deviendrait fou d'amour et de bonheur.
.....

Ainsi, pour eux, la vie était calme et légère :
Mais vient l'hiver terrible où, comme un noir vautour,
La phthisie étreignit l'active ménagère
Et chassa du logis le bonheur sans retour.

Le poète retrace ce grand deuil et achève son triste tableau :

Suspendue à son bras, se tient Jeanne, sa fille,
Un ange de dix ans, navrante de pâleur ;
Et pendant qu'autour d'eux, tout sourit, chante et brille,
Pierre, en la contemplant, sent un nouveau malheur !

L'Académie récompense cette œuvre touchante par une médaille d'argent de 1re classe.

Sous le titre riant et doux de *Hautbois et Musettes*, M. l'abbé Cochin a fait part à l'Académie de pièces diverses, classées n° 12, et qui semblaient promettre des accords champêtres et de tendres échos de la vie pastorale.

C'est parmi elles cependant que l'on trouve, avec quelques stances sur la *Passion du Christ*, *les Adieux de la France au général Chanzy :*

En te frappant, la mort frappe la France entière.
Et dans ce jour, pendant qu'auprès de ton cercueil
Se désolaient tes fils, et ton épouse chère,
La Patrie à son tour, comprenant qu'elle est mère,
Pour son illustre enfant prit son voile de deuil !
Près des héros, ton âme au ciel s'en est allée
Dans les plis du drapeau, témoin de tes combats.
Dors en paix, général ! La France désolée,
Je l'ai vue, à genoux, devant ton mausolée,
Et tu lui redisais : France, tu ne meurs pas !

Digitized by Google

Les *Musettes* nous convient à de plus doux accents : le poète remercie, en vers aimables, un bienfaiteur qui les lui demande pour sa fête.

Puis il nous présente un célibataire isolé, dont une levrette chérie est la seule joie, et qui célèbre toutes ses qualités en s'excusant de l'aimer autant :

Pardonnez cette fantaisie
Au plus piteux des vieux garçons,
Qui n'a pour distraire sa vie
Que sa levrette et ses chansons.

Plus loin, il nous décrit toutes les grâces d'un enfant de chœur, qui s'oublie bien parfois jusqu'à « boire le vin restant de l'office divin », mais il faut le voir :

Pâle, délicat et frêle,
On l'entend, dans les chœurs, qui mêle
Aux voix des chantres sa voix grêle.
Les boucles de ses blonds cheveux,
Tombant gentiment sur ses yeux,
Lui donnent l'air si gracieux.
Il est peut-être bien moqueur,
Notre gentil enfant de chœur !
Mais, je l'affirme, il a bon cœur.

Voilà le seul sourire du concours : c'est le moins que l'Académie offre à l'auteur une médaille d'argent.

La pièce n° 13, dédiée à Mgr le Cardinal, est un *Credo*, développé en strophes d'une harmonieuse pureté. Nous citons la première, qui fera juger du tour général et de l'élégante facture de l'œuvre :

Je crois, mon Dieu, que toutes choses
Sont les œuvres de votre main ;
Les grands cèdres, comme les roses,
Les cieux, comme le cœur humain.
Je crois que votre Etre féconde
Les esprits, les âmes, le monde.

Digitized by Google

En toutes saisons, nuit et jour,
Mon âme, éperdue et ravie,
Vous bénit, ô source de vie,
Vous adore, ô source d'amour.

L'Académie offre une mention honorable à l'auteur, mais il a témoigné le désir de garder l'anonyme.

Enfin le n° 14, intitulé *le Vieillard et la Bûche*, avec la devise : « Aidez-vous les uns les autres », nous a paru mériter une médaille d'argent que nous décernons à un jeune poète, M. Léon Migne ; il met en présence, par un rapprochement ingénieux, un mourant placé devant son foyer près de s'éteindre, et la bûche qui jette sa dernière lueur. C'est là tout ce qui reste d'un orme, planté à la naissance de l'enfant devenu vieillard : ils se sont connus ; l'auteur voit l'harmonie du monde dans la fusion des âmes, animant la création tout entière : la bûche rappelle au maître accablé, dont la demeure a été ravagée lors de la guerre de 1870, les évènements qui ont tour à tour réjoui ou désolé son existence ; elle indique la part que l'orme y a prise, en donnant son feuillage pour des guirlandes de fête ou des couronnes de deuil, et c'est son dernier débris qui ranime le mourant un moment encore :

Au vieillard épuisé, la flamme est nécessaire.
Qui te la donne ! L'orme : ô caprice du sort !
Je te dispute à la mort.
.....
Ne doute pas qu'un regard tutélaire
Vient veiller sur les malheureux.
.....
Soumis à cette loi, d'une bonté profonde,
Tous les deux, nous quittons le monde
Où nous sommes venus, peut-être au même instant.
Que sera-t-il demain, de l'homme et de la plante ?
Des restes oubliés ! Dans ton corps languissant,
Je cesse de porter la chaleur bienfaisante.
Encore une étincelle, et je m'éteins ! Adieu !
....

Digitized by Google

Sous le toit, reconstruit par le Sou des chaumières,
On entendit un râle, un semblant de prières,
t l'âme du vieillard s'élança jusqu'à Dieu!

Ils finissent ainsi, et le Rapporteur finit avec eux, regrettant de ne pas vous laisser sous des impressions plus riantes; mais il vous prie de reconnaître que ce n'est pas tout à fait sa faute.

Digitized by Google

PRIX & MÉDAILLES

décernés dans la

Séance publique du 10 Juillet 1890

POÉSIE

Une médaille d'argent de 1re classe est décernée à M. J.-B. Buzy, membre correspondant à Saint-Jean d'Angély, pour sa cantate *Jeanne d'Arc à Reims*.

Rappel de médaille d'argent à M. Mieusset, membre correspondant à Besançon, pour ses pièces *Jeanne d'Arc à Reims* et *L'amiral Courbet*.

Une médaille d'argent à M. Camille Schwingrouber, à Reims, pour sa cantate *Jeanne d'Arc à Reims*.

Une médaille d'argent de 1re classe à M. Louis Mercier, à Besançon, pour sa pièce *Sur une Tombe*.

Une médaille d'argent à M. Léon Migne, à Dormans, pour sa pièce *Le Vieillard et la Bûche*.

Une médaille d'argent à M. l'abbé Cochin, vicaire de Saint-Remi de Reims, pour son recueil *Hautbois et Musettes*.

Digitized by Google

HISTOIRE & ARCHÉOLOGIE

Une médaille d'or de 200 fr. à dom Haudecœur, membre correspondant à Charleville, pour son *Histoire de Marie de Guise, reine d'Écosse,* d'après les documents originaux.

Une médaille d'or de 200 fr. à MM. N. et E. Goffart, lauréats des précédents concours, pour leurs travaux sur la ville de *Mouzon,* le *canton de Mouzon* et la commune de *Bosséval* (Ardennes).

Une médaille d'or à M. Étienne Héron de Villefosse, membre correspondant à Paris, pour son *Histoire de l'Abbaye d'Orbais* (Marne), avec préface de M. L. Courajod.

Une médaille de bronze à M. Renaux, instituteur à Jonval, pour son mémoire sur *L'Écaille* (Ardennes).

Une mention honorable à M. Éloi Bazelot, instituteur à Francheval, pour son mémoire sur *Francheval* (Ardennes).

Une mention honorable à M. Émile Lefèvre, membre correspondant à Tourcoing, pour sa description de l'*Abbaye de Villers* (Belgique).

ART & INDUSTRIE

Une médaille d'or à M. H. Matot, imprimeur à Reims, pour l'ensemble des publications de sa maison depuis trente-quatre ans, notamment pour l'*Almanach-Annuaire historique de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes* (1858-1890).

Une médaille d'argent à M. F. Rothier, photographe à Reims, pour son *Album des Établissements hospitaliers de Reims.*

Digitized by Google

ACADÉMIE NATIONALE DE REIMS

SÉANCE PUBLIQUE

du Jeudi 10 Juillet 1890

PROGRAMME

Discours d'ouverture, par M. H. PARIS, Président.

Compte rendu des Travaux de l'année, par M. H. JADART, Secrétaire général.

Notice sur M. F. LEFORT, Membre titulaire.

Compte rendu du Concours d'histoire, par M. l'abbé CAULY, Membre titulaire.

Compte rendu du Concours de poésie, par M. PIÉTON, Membre titulaire.

Audition musicale de M. H. DALLIER, Membre correspondant.

Proclamation des Prix et Médailles, par M. L. DEMAISON, Secrétaire archiviste.

Œuvres de M. H. DALLIER, devant être exécutées dans la Séance :

1° ***Cantilène,*** pour piano ;
2° ***Mazurka héroïque,*** exécutée par l'Auteur ;
3° ***Valse*** pour violon et piano, exécutée par M. H. MARTEAU ;
4° ***Sous les Cieux,*** rêverie nocturne, violoncelle et piano, exécutée par M. STENGER ;
5° ***Contemplation,*** pour piano, violon, violoncelle et orgue, exécutée par Mlle S. DALLIER, MM. MARTEAU, STENGER et l'Auteur.

NOTA. — L'*Album des Établissements hospitaliers de Reims*, par M. F. ROTHIER, photographe, lauréat du Concours, sera exposé dans la salle.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME DES CONCOURS

OUVERTS

POUR LES ANNÉES 1891 & 1892

PRIX A DÉCERNER EN 1891

HISTOIRE

Histoire des Établissements hospitaliers de Reims, du moyen âge jusqu'à nos jours ; étudier particulièrement l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital général et l'Hospice de Saint-Marcoul.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 francs.

ÉCONOMIE POLITIQUE

Rechercher les modifications survenues à Reims dans la condition matérielle, morale et intellectuelle des ouvriers depuis le commencement du siècle.

Le prix consiste en une médaille d'or de 200 francs.

SCIENCES ET INDUSTRIE

Étude de l'une des branches de l'industrie ou du commerce de Reims ; indiquer les progrès réalisés et à réaliser.

Le prix consiste en une médaille d'or de 200 francs.

Digitized by Google

LITTÉRATURE

Éloge de Tronsson-Ducoudray, né à Reims en 1750, mort à la Guyane en 1798.

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 francs.

—

POÉSIE

PRIX L.-F. CLICQUOT

1° *Une médaille d'or de 200 fr.* sera décernée à l'auteur de la meilleure pièce de cinquante à cent cinquante vers.

Le genre et le sujet sont laissés au choix des concurrents.

2° *Une médaille d'or de 100 fr.* sera décernée à l'auteur de la meilleure fable ou du meilleur conte d'environ trente à quatre-vingts vers.

PRIX DE L'ACADÉMIE

Une médaille d'or de 100 fr. sera décernée à une traduction en vers de l'ode d'Horace AD ROMANOS : *Delicta majorum...* (IIIe Livre des *Odes,* VI.)

PRIX A DÉCERNER EN 1892

—

HISTOIRE

PRIX V. DUQUÉNELLE

Dom Marlot, historien de Reims, sa vie et ses œuvres.

Le prix consiste en une médaille d'or de 300 francs.

Digitized by Google

PRIX A DÉCERNER CHAQUE ANNÉE

1° Monographie d'une commune importante du diocèse de Reims, soit ancien, soit nouveau.

A l'histoire des principaux évènements dont la commune fut le théâtre depuis son origine jusqu'à nos jours, les auteurs joindront l'étude des institutions qui y furent en vigueur, la seigneurie, la justice, l'impôt, le régime municipal, l'instruction, l'assistance publique, etc., sans négliger les principales industries du pays, les moyens de transport, les usages, les traditions, les changements survenus dans les mœurs, etc.

Ils éviteront, sur ces divers points, de s'engager dans des considérations générales.

Ils compléteront l'étude du pays par un aperçu géologique du sol, par l'indication des produits qu'on en tire et des diverses cultures qui y sont distribuées, par celle des chemins et des cours d'eau qui le traversent, des lieuxdits et des points dignes de remarque, par la description des monuments existants ou détruits.

Les archives de la ville de Reims, section ecclésiastique, celles du département à Châlons, et celles des Ardennes à Mézières offrent des documents sur la plupart des communes du diocèse.

2° Notice historique et descriptive des monuments civils et religieux de l'un des cantons de l'arrondissement de Reims ou du département des Ardennes.

Les auteurs feront connaître les églises, maisons religieuses, châteaux, camps ou enceintes fortifiés, tumulus, ruines, inscriptions, meubles précieux qui existent dans chaque commune du canton; les villages, églises, châteaux, aujourd'hui détruits, qui se trouvaient sur son territoire; les noms qu'ont portés ces localités aux différentes époques de leur histoire ; le tracé des anciennes voies qui les mettaient en communication; enfin, les découvertes d'antiquités qui y ont été faites.

Ils devront se borner, pour les détails historiques, légendaires ou autres, à un exposé substantiel et sommaire; et, en ce qui

Digitized by Google

concerne les monuments, aux détails rigoureusement nécessaires pour en faire connaître l'époque, le plan et les points véritablement curieux.

Ils indiqueront en note les sources consultées pour la partie historique du travail, de façon à ce que le lecteur puisse s'y reporter.

Le prix, pour chacune de ces questions, consiste en une médaille d'or de 200 francs.

L'Académie distribuera aussi chaque année des médailles d'encouragement aux auteurs de travaux qui lui seront soumis en dehors des questions indiquées, et aux auteurs d'œuvres d'art ou d'industrie.

Les prix et médailles seront décernés en séance publique.

Les mémoires devront être inédits et n'avoir été envoyés à aucun concours antérieur. Ils seront adressés (franco) *à M. le Secrétaire général avant le 31 mars 1891,* **terme de rigueur.**

Les auteurs ne doivent pas se faire connaître; ils inscriront leur nom et leur adresse dans un pli cacheté, sur lequel sera répétée l'épigraphe de leur manuscrit.

Les manuscrits envoyés ne sont pas rendus.

Les ouvrages couronnés appartiennent à l'Académie; les auteurs ne doivent pas en disposer sans son autorisation.

Reims, le 26 Juillet 1890.

Le Secrétaire général,

H. Jadart,

15, rue du Couchant.

Le Président annuel,

A. Decès,

72, rue Chanzy.

Digitized by Google

TABLEAU

des Membres composant l'Académie nationale de Reims

AU 1er DÉCEMBRE 1890

BUREAU POUR L'ANNÉE 1889-90

Président d'honneur, S. É. le Cardinal Archevêque de Reims.

Président	MM. H. Paris.
Vice-Président	P. Douce.
Secrétaire général	H. Jadart.
Secrétaire archiviste	L. Demaison.
Trésorier	A. Mennesson.
Membres du Conseil d'administration	V. Duchataux. A. Gosset. l'abbé Cerf.

BUREAU POUR L'ANNEE 1890-91

Président d'honneur, S. É. le Cardinal Archevêque de Reims.

Président	MM. A. Decès.
Vice-Président	F. Piéton.
Secrétaire général	H. Jadart.
Secrétaire archiviste	L. Demaison.
Trésorier	A. Mennesson.
Membres du Conseil d'administration	A. Gosset. l'abbé Cerf. H. Paris.

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES PAR RANG D'ANCIENNETÉ

MM.

1847. Paris (H.), avocat, ancien maire de Reims.
1853. Soullié (Pr.) (⊗ I.), docteur ès-lettres, ancien professeur de l'Université.
1853. Mennesson (A.), ancien notaire, membre du Conseil d'arrondissement.
1855. Piéton, avocat.
1857. Givelet (Ch.), associé de la Société des Antiquaires de France.
1860. Thomas, député, professeur honoraire à l'École préparatoire de médecine.
1862. Luton (⊗ I.), directeur de l'École préparatoire de médecine.
1862. Doyen (✻), ancien maire de Reims, professeur honoraire à l'École préparatoire de médecine.
1862. Coze (E.), directeur de l'Usine à gaz.
1863. Lantiome, avocat.
1864. Cerf (l'abbé), chanoine titulaire, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.
1865. Duchataux (V.), avocat.
1866. Gosset (Alph.) (⊗ A.), architecte.
1870. Diancourt (✻ ⊗ A.), ancien maire de Reims, sénateur de la Marne.
1873. Butot (l'abbé), curé de Saint-Jacques.
1873. Werlé (le comte A.), négociant en vins.
1876. Le cardinal Langénieux (✻), archevêque de Reims.
1876. Jullien (E.), ancien vice-président du Tribunal civil.
1877. Péchenard (P.-L.), docteur ès-lettres, protonotaire apostolique, vicaire général du diocèse.

Digitized by Google

1877. Demaison (L.) (⊗ A.), conservateur adjoint des Archives de la Ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

1878. Jadart (H.) (⊗ A.), conservateur adjoint de la Bibliothèque et du Musée de la Ville, correspondant du Ministère de l'Instruction publique.

1881. Douce (P.), notaire.

1881. Brissart (A.), avocat.

1881. Benoist (A.), manufacturier, ancien élève de l'École polytechnique.

1882. Gillet (l'abbé), docteur ès-lettres, supérieur du Petit Séminaire.

1882. Maldan (Th.), secrétaire du Comice agricole.

1882. Lamy, architecte.

1883. Michaut (H.), ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées.

1884. Givelet (H.), propriétaire.

1884. Decès (A.) (⊗ I.), professeur à l'École préparatoire de médecine.

1884. Jolicœur (H.) (⊗ A.), professeur à l'École préparatoire de médecine.

1885. Guelliot (O.), docteur en médecine.

1887. Henrot (H.) (✱ ⊗ I.), maire de Reims, professeur à l'École préparatoire de médecine.

1889. Cauly (l'abbé), vicaire général du diocèse.

1889. Colleville, docteur en médecine, professeur à l'École de médecine de Reims.

1889. Plançon (⊗ I.), proviseur du Lycée de Reims.

1889. Brunette (E.) (⊗ I.), architecte de la Ville.

1889. Didier (L.) (⊗ A.), professeur agrégé d'histoire au Lycée.

1889. Henriot (P.), ingénieur au corps des mines.

Digitized by Google

1890. Dauphinot (Ad.) (✻), ancien président de la Société des Amis des Arts.
1890. Compant (l'abbé), vicaire général du diocèse.
1890. Bagneris (E.) (⊗ A.), docteur en médecine, agrégé des Facultés.
1890. Tissier, professeur agrégé de physique au Lycée.

Membres décédés pendant l'année 1889-90.

MM. Dauphinot (Simon), membre titulaire.
Deglaire (l'abbé), membre titulaire.
Leseur (A.), membre titulaire.
Goubeaux, membre correspondant.
Gainet (l'abbé), membre correspondant.

Digitized by Google

LISTE DES OUVRAGES

Adressés à l'Académie nationale de Reims

PENDANT L'ANNÉE 1889-90

I. — Ouvrages publiés par les Membres de l'Académie.

Ch. Cerf ..... *La Musique dans l'Église de Reims*, in-8°.
— *Jean Godinot*, in-8°.
— *Vieux Reims, Maison Fremyn.*
L'abbé Gillet ..... *La Chartreuse du Mont-Dieu*, gr. in-8°.
Docteur Colleville.... *Une excursion à Davos.*
— École de Médecine. *Discours de rentrée*, 1885.
Ém. Lefèvre..... *Études*, 1883, pet. in-4°.
— *Études artistiques et littéraires*, 1881-82, pet. in-4°.
— *Lettres à mon fils*, in-18.
— *Pourquoi un Conservatoire flamand? à propos des fêtes de 1880*, in-12.
— *Du rôle de l'éducateur dans l'éducation*, in-18.
— *Roman d'un honnête ouvrier*, in-18.
Arm. Bourgeois..... *Le salon de Cazotte à Pierry en 1784*, in-8°.
— *Notes historiques sur la terre et seigneurie de Fromentières*, 1889.
Léon Germain..... *Excursions épigraphiques. Pont Saint-Vincent*, in-8°.
L'abbé Gainet..... *Examen du livre de M. Jules Simon, intitulé :* La Religion naturelle, in-8°.
H. Loriquet..... *Épigraphie de la ville de Béthune*, in-4°.
— *Émaillerie limousine. La pyxide d'Armezin.*
Cte Ed. de Barthélemy. *Analyse du Cartulaire de l'abbaye de Foigny.*
Comte de Marsy ..... *Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, l'un des juges de Jeanne d'Arc.*

Digitized by Google

Comte DE MARSY ..... *L'existence d'un riche Bourgeois de province, d'après les Mémoires de Maillefer.*
— *La fausse Jeanne d'Arc. Claude des Armoises.*
DE BAYE..... *Les flèches à tranchant transversal et leur fabrication.*
— *Archéologie scandinave. La nécropole d'Hubblingbo.*
L'abbé CHEVALLIER.... *La Vallée de l'Ardres,* in-8°.
Gaston PARIS..... *La Littérature française au moyen âge* (XIe-XIVe siècle), 2e édit.
H. PARIS..... *Dégâts causés par les lapins.* Rapport.
Baron Alf. DE LOÉ..... *L'Archéologie préhistorique à l'Exposition univ. de Paris.*
— *Compte rendu succinct des travaux du Congrès international d'Anthropologie,* 10e session, Paris, 1889.
L'abbé POQUET..... *Les miniatures des Miracles de la Sainte Vierge.*
— *Le cardinal Jean de Dormans.*
— *Étude sur le pape Urbain II.*
— *Histoire de l'Abbaye de Fervacques, à Saint-Quentin.*
Félix PLATEAU ..... *Les Myriopodes marins.*

II. — Dons du Ministère de l'Instruction publique. — Hommages divers et journaux.

Édouard COURTEVILLE. — *Poésies posthumes,* in-18.
Procès-verbaux du Conseil général de la Marne, session d'août 1889.
Revue des Travaux scientifiques, tome VIII, nos 10, 11 et 12; tome IX, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7.
Société d'anthropologie de Paris. Bulletin 1889, mars à mai, octobre à décembre.
— — — Mémoires, 2e série, t. III, 3e et 4e fasc.
Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1889, nos 1 et 2.
Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques. Départements. Tomes III, IV et IX.
Bulletin de la Commission départementale des monuments historiques du Pas-de-Calais, tome Ier, 1re livraison.
Mémoires de la même Commission, tome Ier, 1re livraison.

Digitized by Google

Bulletin de la Société industrielle de Reims, nos 75, 76, 77 et 78.
André CHADOURNE. — *Bronzes et Marbres* (poésies), in-16.
Saint Crépin et saint Crépinien, in-24.
Journal des Savants, 1889, sep., octob.
La Bibliophilie, 1889, janvier.
Répertoire des Travaux historiques, tome III, supplément. Index.
Bibliographie universelle, 1890, février.
N. GOFFART et E. GOFFART. — *Notice historique sur le canton de Raucourt*, in-12.
L'abbé H. CETTY. — *La famille d'autrefois en Alsace*, in-18.
Société d'ethnographie. Bulletin 1887, janvier, mai, juillet, août, septembre, octobre.
— — *Annuaire* 1889, in-18.
Anuario de Observatorio de Tacubaya, 1890.
Bulletin de l'Association philotechnique, 1889, décembre; 1890, janvier-juillet.
Le Courrier de Bruxelles, 1890, 11-15 janvier.
Annales du Musée Guimet, tomes XV et XVI, 1re et 2e partie; XVII, 4 vol. in-4°.
— — — *Revue de l'Histoire des religions*, tome XX, nos 1 et 2 (1889, juillet-octobre).
M. Camille GILARDONI. — *Essai sur le suffrage universel*, 1888, in-8°.
— — *Un Janséniste à Vitry au* XVIIe *siècle*, in-12.
— — *Documents nouveaux sur l'histoire de Sermaize*, in-12.
— — *L'Abbaye de Haute-Fontaine et le Jansénisme dans le Perthois*, 1890, in-8°.
Union médicale du Nord-Est, 1890, nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6.
Bibliographie universelle, 1889, décembre.
Histoire de l'Abbaye d'Orbais, par Dom DU BOUT, publiée par Ét. Héron de VILLEFOSSE, in-8°.
Mémoire de la Société académique Indo-Chinoise de France, tome Ier, 1877-78, in-4°.
Philippe Deglaire, curé-archiprêtre de Notre-Dame de Reims, par R. BROYÉ, in-12.
Revue des Travaux scientifiques, tome IX, nos 8-10.
Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1889.
Bulletin historique des Ardennes, publié par Jules POIRIER, 1890, février-mai.
Bulletin de la Société des agriculteurs de France, 1890, 1er février.
Répertoire à l'usage des agriculteurs, 1889.
Bulletin de la Société philomathique de Paris, 1888-1889.
Identification des nom et surnom du page de Jeanne d'Arc, par Amédée DE FOULQUES DE VILLARET, 1890.

Digitized by Google

Bulletin d'Histoire ecclésiastique et d'Archéologie des diocèses de Valence, Gap, Grenoble, 1888, septembre-décembre; 1889, janvier-décembre.

Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris, 1889, juin à octobre.

Enquêtes et documents relatifs à l'Enseignement supérieur, tomes XXX, XXXI et XXXII.

Journal du Palais, 1890, 1re livraison.

Bulletin des Bibliothèques et des Archives, 1889, n° 2.

Société de médecine légale. Bulletin, tome XI, 1re partie.

Catalogue trimestriel de livres, A. EUDES, 1890, n° 1.

Congrès archéologique de France, 54e session, séances générales à Soissons et Laon.

Distribution des Prix de fondation dans la grande salle de l'Hôtel de Ville de Reims, 1889.

A la mémoire de Broca, par le Dr TOPINARD.

Procès-verbaux du Conseil général de la Marne, session d'avril 1890.

Annuaire de la Société philotechnique, année 1889.

Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne, 1889, janvier-décembre.

Jeanne d'Arc à Nancy, par Émile BADEL, 1890.

Discours prononcés sur la tombe de M. Ed. Lebert.

Estados unidos de Venezuela, gaceta official, 12-17 febr. 1890.

Don de M. H. MATOT : *Rapports annuels du Bureau d'hygiène de la ville de Reims,* 1885-1888, 4 fasc.

— — *Annuaire démographique de la ville de Reims pour l'année 1888,* par le Dr HOEL.

— — Dom NOEL. — *Notices sur les cantons de Renwez, Signy-le-Petit, Charleville,* 3 vol.

— — *L'eau potable, le lait, le vin,* par H. LAJOUX, 1889.

— — Émile LONCHAMPT. — *Pourquoi l'Amérique du Nord n'est pas française,* 1888.

— — *Les derniers jours de l'Abbaye de Saint-Remy de Reims,* par H. JADART.

— — *Table des Almanachs historiques de Reims,* par H. JADART.

— — *Table des Almanachs-Annuaires de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes,* par le même.

— — *Les miniatures des Miracles de la Sainte Vierge,* par l'abbé POQUET.

— — *Conférences aux Mères chrétiennes,* par Mgr TOURNEUR.

Digitized by Google

Don de M. H. MATOT : *Manuel de l'engraissement des animaux de l'espèce bovine dans les pâturages*, par Théod. MALDAN.

— — Une feuille de *l'Inventaire des archives de l'Archevêché.*

III. — Publications adressées par les Académies et Sociétés correspondantes.

ABBEVILLE. — Société d'émulation. *Bulletin*, 1888, nos 1-4 ; 1889, 1-4.

— — — *Mémoires*, tome XVII (1889).

AIX. — Séance publique de l'Académie, 1888 et 1889.

— *Mémoires de l'Académie*, tome XIV, 1889.

AMIENS. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 3e série, tome X.

— *Bulletin* de la même Société, 1889, nos 3 et 4 ; 1890, n° 1.

ANGERS. — *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences*, 1889.

— *Bulletin* de la même Société, 1889, 1er et 2e semestre. — *Statuts*, 1881.

ARRAS. — *Mémoires de l'Académie*, 2e série, tome XX, 1889.

AUTUN. — *Mémoires de la Société éduenne*, nouvelle série, tome XVI.

AVIGNON. — *Mémoires de l'Académie de Vaucluse*, tome VIII (1889, 2e, 3e et 4e trimestre).

BAR-LE-DUC. — *Mémoires de la Société des lettres*, 2e série, t. VIII.

BEAUVAIS. — *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, tome XIV, 1re partie.

BÉZIERS. — *Bulletin de la Société archéologique*, 2e série, tome XIV, 2e livraison.

BOULOGNE. — *Bulletin de la Société d'agriculture*, 1889, juillet-septembre ; 1890, janvier-mars, avril-juin.

BRUXELLES. — Académie royale de Belgique. *Annuaire* 1888 et 1889.

— — — — *Bulletin*, 3e série, t. XIII, XIV, XV, XVI (1887 et 1888).

CAEN. — *Mémoires de l'Académie nationale*, 1889.

— *Bulletin de la Société d'agriculture*, année 1888.

— *Bulletin de la Société des Beaux-Arts*, 8e vol., 1er et 2e cahier.

CHALONS. — *Mémoires de la Société d'agriculture de la Marne*, 1888.

CHATEAU-THIERRY. — *Annales de la Société historique*, 1888.

CHAUNY. — *Bulletin mensuel de la Société académique*, tome III (pages 121-152).

CLERMONT-FERRAND. — *Mémoires de l'Académie*, 1887, 2e série, 1er et 2e fascicule.

Digitized by Google

CONSTANTINE. — *Recueil des mémoires et notices de la Société archéologique.*

DIJON. — *Mémoires de l'Académie,* années 1888-1889.

DRAGUIGNAN. — *Bulletin de l'Académie du Var,* nouv. série, tome XV, 1er fascicule.

ELBEUF. — *Société industrielle,* 1888, n° 4 ; année 1889.

ÉPERNAY. — *Bulletin de la Société d'horticulture,* 1889, novembre; 1890, février, mars, avril, mai et juin.

— Exposition générale des produits de l'horticulture et de la viticulture, 1890.

ÉPINAL. — *Annales de la Société d'émulation des Vosges,* 1889.

FONTAINEBLEAU. — *Annales de la Société historique du Gâtinais,* 1889, 3e trimestre.

GRENOBLE. — *Bulletin de l'Académie delphinale,* 1887-1888, 1889. — Table des matières (1787-1886), par M. A. PIOLLET.

GUÉRET. — *Mémoires de la Société des sciences de la Creuse,* 2e série, tome II.

HIPPONE. — *Bulletin de l'Académie,* n° 23, fasc. 1-4 ; n° 92, pp. 21-76, 1889. — Réunion du 28 décembre 1889.

IÉNA. — *Zeitschrift des vereins fur Thuringische...* sechster band, 1889.

LA ROCHELLE. — *Société des Sciences naturelles. Annales 1888,* n° 25.

LE HAVRE. — *Recueil des publications de la Société havraise,* 1886, 1887-1888 1889, 1er, 2e, 3e et 4e trimestre.

LE PUY. — *Société agricole et scientifique de la Haute-Loire.* Mémoires et procès-verbaux, 1886-1887.

LIMOGES. — *Bulletin de la Société archéologique du Limousin,* tomes XXXV (1888) ; XXXVI (1889).

LYON. — *Mémoires de l'Académie.* — Classe des lettres, tomes XXIV-XXVI (1887-1889). — Classe des sciences, vol. XXIX (1888).

METZ. — *Mémoires de l'Académie,* 1885-1886.

MONTAUBAN. — *Recueil de l'Académie de Tarn-et-Garonne,* année 1888.

NAMUR. — *Annales de la Société archéologique,* tome XVIII, 2e et 3e livraison.

Bibliographie namuroise, M. F. D. DOYEN, 1800-1830.

NANCY. — *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine,* 3e série, XVIIe vol.

NANTES. — *Annales de la Société académique,* 7e série, vol. 1er, 1er semestre ; 1889, 2e semestre.

NEVERS. — *Bulletin de la Société nivernaise,* XIIIe vol., 2e fascicule.

NIMES. — *Mémoires de l'Académie,* année 1887.

Digitized by Google

NIORT. — *Mémoires de la Société de statistique des Deux-Sèvres*, 3e série, tome VI, 1889.

Bulletin de la même Société, 1889, juillet, septembre-décembre ; 1890, janvier-mars.

NIVELLES. — *Annales de la Société archéologique de l'arrondissement*, tome III, 5e livraison.

ORLÉANS. — *Bulletin de la Société archéologique et historique*, 1889, 2e trimestre.

POITIERS. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1888.

Bulletin de la même Société, 1889, 1er, 2e, 3e et 4e trimestre ; 1890, 1er trimestre.

ROUEN. — *Précis analytique des travaux de l'Académie*, année 1887-1888.

Extrait des travaux de la Société centrale d'agriculture de Seine-Inférieure, 221e cahier, 1889, 4e trimestre.

SAINT-DIÉ. — *Bulletin de la Société philomathique vosgienne*, 1889-1890.

SAINT-OMER. — *Les Chartes de saint Bertin*, publiées par M. l'abbé D. HAIGNERÉ ; tome II, 2e fascicule.

— *Mémoires de la Société des Antiquaires de la Morinie*, tome XXI (1888-1889).

Bulletin de la même Société, 1889, octobre, novembre, décembre ; 1890, janvier-juin.

SAINT-QUENTIN. — *Mémoires de la Société académique*, années 1886 et 1887.

SOISSONS. — *Bulletin de la Société archéologique*, 2e série, tome XVII.

TOULOUSE. — *Recueil de l'Académie des Jeux floraux*, 1890.

— *Mémoires de l'Académie des sciences, inscriptions*, 1889.

— *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, tome XIV, 3e livraison, 1889.

Séances du 2 avril au 23 juillet 1889.

TOURS. — *Annales de la Société d'agriculture d'Indre-et-Loire*, 1889, janvier-décembre.

VERDUN. — *Mémoires de la Société philomathique*, tome XI.

VERVINS. — *Bulletin de la Société archéologique*. — *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Michel-en-Thiérache*, par M. AM. PIETTE.

— *La Thiérache*, tome XVI.

VESOUL. — *Bulletin de la Société d'agriculture de la Haute-Saône*, 3e série, n° 19.

VITRY-LE-FRANÇOIS. — *Société des sciences et arts*, 1885-1886, 1887-1888.

Digitized by Google

WASHINGTON. — *Annual Report of the board of regents of the Smithsonian Institution for the year ending June,* 30, 1886. Part. I, 1889.

— *U. S. Departement of agriculture... north American Fauna,* n°s 1 et 2.

— *The circular square, and Octogonal carthworks of ohio,* by Cyrus THOMAS.

— *Textile fabrics of ancient Peru,* by William H. HOLMES.

— *Bibliography of the Iroquoian languages,* by James Constantine PILLING.

— *The probleme of the Ohio mounds,* by Cyrus THOMAS.

— *Bibliography of the Muskhogean languages,* by James Constantine PILLING.

— *Fifth annual report of the bureau of ethnology to the secretary of the Smithsonian Institution,* 1883-84, 1884-85, by J. W. Powell, 1887 et 1888, 2 vol. in-4°.

Digitized by Google

M. ALFRED VALSER

PROFESSEUR SUPPLÉANT A L'ÉCOLE DE MÉDECINE DE REIMS

MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE

DISCOURS prononcé à ses obsèques, le 22 Janvier 1891, par M. le Dr LUTON, *Directeur de l'École de Médecine, Membre titulaire et ancien Président de l'Académie.*

MESSIEURS,

Je viens, au nom des professeurs de notre École de Médecine, rendre un suprême hommage à l'un de nos collègues les plus regrettables, M. Alfred Valser.

Je ne retracerai de la vie de Valser que les évènements se rapportant à sa carrière scientifique et professorale : le complément de cette biographie appartient de droit à son ami personnel, M. Grandval, secrétaire de l'École, qui, mieux que moi, saura s'acquitter de cette tâche[1].

A la suite d'un des plus grands chagrins qui puissent atteindre un homme, la perte de la compagne de sa

[1] Le discours de M. Grandval est reproduit en entier dans le journal *l'Indépendant Rémois*, du vendredi 23 janvier 1891.

Digitized by Google

vie, Valser, établi pharmacien à Châlons-sur-Marne, encore jeune, abandonna sa pharmacie en pleine prospérité, et vint prendre sa retraite à Reims, pour se consacrer tout entier à l'éducation de ses enfants. Déjà sa santé était fortement éprouvée; mais d'une telle façon, que les distractions, et surtout le travail intellectuel, firent espérer à ses amis un soulagement à ses maux. Pour nous, ce fut une bonne fortune; et, en 1879, Valser devint professeur suppléant des chaires de chimie, de pharmacie et de matière médicale.

Jamais professeur ne fut mieux doué que lui : indépendamment d'une science certaine, il n'était pas possible de rencontrer chez un homme une parole plus alerte, plus abondante, plus colorée, emportant la conviction de son auditoire par son entraînement même. Aussi, avec de pareilles qualités, nous aurions voulu amener Valser au titulariat; en dépit de nos efforts, nous dûmes nous incliner devant les exigences des règlements, trop heureux d'obtenir pour lui la prolongation de son mandat expiré, après neuf années de fonctions.

En 1887, Valser fut nommé officier d'Académie, récompense bien maigre pour tant de services rendus; car il ne craignait pas de se dépenser dans tout ce qui se rattachait à ses attributions principales.

Cela ne lui suffisait pas encore : il poursuivait, de concert avec ses amis, MM. les professeurs Grandval et Lajoux, des expériences sur divers sujets d'hygiène publique. Mais ses recherches de prédilection portaient principalement sur les alcaloïdes végétaux. Il faisait autorité en cette matière, qu'il avait étudiée dès longtemps, lors qu'il était préparateur à la Pharmacie centrale des hôpitaux de Paris.

Il avait même conçu, avec M. Grandval, le projet

Digitized by Google

d'importer en France cette branche si considérable de l'industrie savante, pour arracher à l'Allemagne une source très considérable de revenus. Malheureusement, les droits élevés sur les alcools ne leur ont pas permis de soutenir la lutte : Valser est resté ce qu'il fut toujours, un vrai savant, travaillant pour l'honneur, but qu'il a atteint sans contestation possible.

Avec ses aptitudes variées, Valser appartenait aux différentes associations scientifiques et artistiques de notre ville ; c'est ainsi que notre Académie nationale, sur sa réputation bien établie de savant et d'homme de bonne compagnie, l'avait appelé dans son sein. Mais à peine eut-il le temps d'y faire confirmer les qualités qu'elle avait voulu honorer en lui ; et ses collègues, parlant par ma voix, ne peuvent en ce moment qu'exprimer les regrets de sa perte prématurée.

Comme musicien, il faisait partie de la Société Philharmonique ; et partout il comptait autant d'amis que de collègues. Sa compagnie était agréable au possible, car sa parole facile, dont nous avons déjà fait l'éloge, animait ses récits, auxquels une science très réelle donnait une plus grande valeur encore.

Tel était Valser, savant, professeur, artiste, causeur, etc. Je ne parlerai pas des qualités de son cœur : je laisse à M. Grandval l'heureux privilège de vous entretenir de Valser ami, père de famille, homme privé. Nous l'avons nous-même assez connu pour pouvoir l'apprécier selon ses mérites, et pour déplorer, avec tous ses collègues de l'École, la perte irréparable que nous avons faite en lui.

Quand un homme a marqué dans sa vie, comme l'a fait Valser, on ne saurait trop honorer sa mémoire ; et je puis regretter aujourd'hui de n'avoir pas l'autorité

Digitized by Google

suffisante pour proclamer bien haut ce que valait ce collègue, si distingué et si sympathique; mais ses actes et le souvenir de ses grandes qualités lui survivront et parleront pour lui.

Au nom des professeurs de cette École, je vous adresse, cher et regretté Collaborateur, mes suprêmes adieux.

Digitized by Google

M. ANTOINE GODA

ANCIEN NOTAIRE A REIMS

MEMBRE TITULAIRE DE L'ACADÉMIE

DISCOURS prononcé à ses obsèques, le 26 Janvier 1891, par M. P. DOUCE, *Notaire, Membre titulaire de l'Académie* [1].

MESSIEURS,

M. Antoine Goda, que je vous remercie d'avoir accompagné au lieu de son dernier repos, est une figure du vieux Reims ; il n'y était pas né, mais, homme d'affaires, homme de relations, lettré, savant même, il y avait pris droit de cité et s'y était acquis une large place par l'intérêt qu'il portait à toute manifestation de la vie publique parmi ses concitoyens d'adoption.

Né à Charleville, le 11 octobre 1812, il avait gardé l'empreinte de la rudesse du pays ardennais, une certaine brusquerie d'allure, quelque chose d'un peu âpre au toucher et l'aspect d'abord rébarbatif : nous ne crai-

[1] Nous empruntons à ce discours, reproduit en entier dans le *Courrier de la Champagne* du 27 janvier 1891, les passages qui concernent spécialement l'Académie, et la place si honorable et si utile qu'y tint M. Goda pendant près de quarante ans.

Digitized by Google

gnons pas de le dire en nous rappelant toutes ses excellentes qualités. Mais, comme il y a dans les Ardennes, à côté des bois et des rochers, des parties riches, cultivées et fertiles, vous découvriez aussi chez M. Goda, pour peu que vous ayez pénétré dans son intimité, une organisation pleine de dons remarquables, une grande culture intellectuelle et une cordialité affectueuse qui vous attachaient à lui. Tout ce que la première impression avait pu produire d'hésitation au moment où on l'avait abordé disparaissait devant sa conversation variée, originale, qu'il remplissait toujours de souvenirs intéressants et souvent émaillait d'anecdotes bien contées.

Quand il vint à Reims en 1844, succéder comme notaire à M. Galis, avec son diplôme de licencié en droit et un stage très sérieusement accompli dans les études de Février, Cahouet, Thiac et Pluchard, notaires à Paris, il se distingua tout de suite par l'étendue de ses connaissances et son goût pour le travail.

Bien que la pratique de notre profession suffise à l'activité d'un homme, même laborieux, il ne s'y renfermait pas exclusivement.

. . . . . .

L'Académie nationale de Reims lui ouvrit ses portes en 1852. C'est là surtout que M. Goda montra à combien de sujets divers son esprit pouvait s'appliquer.

Il fréquenta longtemps d'une manière assidue nos séances, il s'y délassait de la vie des affaires, des préoccupations et des luttes quotidiennes qu'elle entraîne. Ceux d'entre nous qui sont assez dévoués pour y apporter quelques travaux élaborés dans les rares loisirs que peut laisser l'exercice d'une profession sont toujours les bienvenus : M. Goda était du nombre.

Digitized by Google

L'année même de son entrée à l'Académie, il fit le Rapport sur le Concours de poésie.

En 1854, il apportait une étude sur l'institution naissante du Crédit Foncier. Que serait-elle ? Quels services pourrait-elle rendre, enveloppée, à peu près comme les particuliers, dans le réseau compliqué des formes de la procédure pour réaliser le gage ? M. Goda se posait ces questions sans les résoudre, et de récents évènements nous ont prouvé qu'elles n'avaient pas encore trouvé de solution.

Il annonçait un complément à ce travail. Je ne sache pas qu'il l'ait produit, je n'en ai pas trouvé trace aux archives de l'Académie.

Divers rapports sur les concours annuels, faits par M. Goda en 1855, 1876 et 1877, particulièrement sur des travaux historiques concernant Charleville, Gespunsart et le département des Ardennes, dénotent chez lui une connaissance approfondie de l'histoire locale et régionale.

Deux études plus personnelles terminèrent la série des travaux fournis par M. Goda. La première est un mémoire sur les lois et associations protectrices des animaux. Ce mémoire ne vient-il pas à l'appui de ce que je vous disais en commençant ? Sous sa forte écorce, M. Goda cachait une nature tendre, un excellent cœur ; il s'intéressait aux petits, aimait les animaux, ces esclaves de l'homme si souvent malmenés par lui, et il les défendait éloquemment.

Je puis le dire, tout en rappelant son goût passionné pour la chasse qui le maintint si longtemps à la tête de la Société rémoise de répression du braconnage.

Il n'y avait point là contradiction de sa part. Il est aussi nécessaire de détruire les bêtes sauvages que de

Digitized by Google

protéger les animaux domestiques. Goda voulait à la chasse des règles comme en toutes choses, et, en se montrant sévère aux braconniers, il appliquait les lois de son pays qu'il a toujours respectées.

Sa dernière communication fut une étude fort intéressante sur les jeux de bourse, si déplorables, si funestes, et, pour les empêcher, il concluait simplement à la suppression de tous les marchés à terme : c'est le seul remède en effet.

.....

J'ai tâché de vous montrer ce que fut M. Goda comme homme, comme notaire, comme ami des lettres. Je laisse à notre honorable et sympathique Président du Comice agricole de Reims le soin de vous dire les services qu'il a rendus à cette institution.

Vous le voyez, la vie de notre cher et regretté collègue a été bien remplie. Au nom de ses anciens confrères les notaires de Reims et de l'arrondissement, au nom de ses confrères de l'Académie je lui dis adieu, et j'adresse à sa respectable veuve et à ses enfants l'hommage respectueux des sentiments de regret que sa perte nous inspire.

Digitized by Google

LA THÉORIE ÉLECTRO-MAGNÉTIQUE DE LA LUMIÈRE & LES EXPÉRIENCES D'HERTZ & LÉCHER

Par M. A. Tissier, Membre titulaire.

I

Introduction.

La théorie électro-magnétique de Maxwell. — En 1868, James Clerk Maxwell donna dans les *Philosophical Transactions* le principe d'une expérience qui devait servir à déterminer le rapport des unités de masse électrique, électrostatique et électro-magnétique; l'année suivante, les résultats des expériences furent communiqués à l'*Association britannique*, au meeting de Dublin; le rapport de l'unité électro-magnétique à l'unité électrostatique, qui est représenté par une vitesse, fut trouvé sensiblement égal à la vitesse de la lumière dans le vide (1). Il ne pouvait y avoir là une coïncidence fortuite. Maxwell, partant des idées de Faraday, admettait l'intervention d'un milieu dans les phénomènes électriques, il lui semblait inconcevable que des masses électriques ou magnétiques pussent agir à distance les unes sur les autres; dès lors, il lui parut naturel d'ad-

(1) 300,000 kilomètres par seconde.

Digitized by Google

mettre que ce milieu de nature inconnue, siège des phénomènes électro-magnétiques, n'est autre chose que l'éther, dont les vibrations constituent la lumière et la chaleur.

« Remplir l'espace d'un nouveau milieu toutes les « fois que l'on doit expliquer un nouveau phénomène, « ne serait point un procédé bien philosophique; au « contraire, si, étant arrivé indépendamment, par « l'étude de deux branches différentes de la science, à « l'hypothèse d'un milieu, les propriétés qu'il faut « attribuer à ce milieu pour rendre compte des phéno- « mènes électro-magnétiques se trouvent être de la « même nature que celles que nous devons attribuer « à l'éther luminifère pour expliquer les phénomènes « de la lumière, nos raisons de croire à l'existence « physique d'un pareil milieu se trouveront sérieuse- « ment confirmées (1). »

Partant des lois fondamentales de l'électricité et du magnétisme, Maxwell établit les équations générales du champ électro-magnétique qui relient entre elles les différentes quantités, force électromotrice, force magnétique, courant, etc., qui entrent en jeu dans l'étude de ces phénomènes; il en déduit une théorie électro-magnétique, d'après laquelle la lumière serait due à une perturbation périodique de l'éther; il en conclut la vitesse avec laquelle les vibrations électro-magnétiques doivent se propager et il arrive à cette conclusion que cette vitesse de propagation doit représenter précisément le rapport de l'unité électro-magnétique d'électricité à l'unité électrostatique. Or, l'expérience donnait pour ce rapport une vitesse égale à celle de la lumière; il en

(1) Maxwell, *Traité d'électricité et de magnétisme*, t. II, § 781.

Digitized by Google

résultait que les vibrations électro-magnétiques se propagent avec la même vitesse.

Les vibrations lumineuses seraient donc des vibrations électro-magnétiques dues à l'ébranlement du milieu éthéré, et produisant, lorsqu'elles deviennent suffisamment rapides, la sensation calorifique et lumineuse.

On sait d'ailleurs que le nombre de ces vibrations par seconde est extrêmement considérable, et oscille entre 400 et 770 trillions pour les radiations visibles du spectre depuis le rouge jusqu'au violet.

La polarisation rotatoire magnétique. — Un phénomène remarquable découvert par Faraday en 1845 avait déjà mis en évidence les relations qui unissent la lumière et l'électricité : je veux parler de la polarisation rotatoire magnétique.

Les vibrations lumineuses sont transversales, c'est à dire perpendiculaires à la direction du rayon ; lorsque la lumière est *naturelle*, la direction de ces vibrations change très rapidement en un point donné de ce rayon et elle varie d'un point à l'autre. Lorsqu'on fait subir à la lumière certaines opérations telles que la réflexion ou la réfraction, ces vibrations s'orientent toutes de la même manière ; la lumière est dite *polarisée*. Si un pareil rayon de lumière polarisée subit l'action d'un puissant électro-aimant, la direction de la vibration lumineuse change ; tout se passe comme si les particules d'éther au lieu de vibrer *rectilignement* s'étaient mises à *tourner* autour de la direction du rayon, il y a *polarisation rotatoire*.

Maxwell donna une théorie mathématique de ce phénomène ; en 1889, M. Potier et M. Vaschy reprirent, en la simplifiant considérablement, la théorie de l'illustre physicien anglais.

Digitized by Google

Toutefois, il manquait à la théorie électro-magnétique de la lumière des vérifications directes ; il fallait arriver à produire des vibrations électriques *rapides* et mesurer *directement* leur vitesse de propagation.

Depuis vingt ans, aucune expérience dans ce sens n'avait été tentée, lorsque M. Hertz, en 1888, publia ses premiers travaux, montra comment il avait pu obtenir des vibrations électriques dont le nombre dépassait 100 millions par seconde, comment il avait pu constater leur propagation dans l'air et mesurer la vitesse de cette propagation qui se trouvait concorder avec celle de la lumière.

Je vais indiquer en quelques mots le principe de ces expériences ; je reviendrai, dans la seconde partie de ce travail, sur leur théorie.

D'abord, deux questions se posent :

1° Comment obtenir des vibrations électriques d'une telle rapidité ?

2° Comment constater qu'elles se propagent dans le milieu ambiant ?

La décharge oscillante. — Helmholtz en 1847 avait, dans son célèbre mémoire sur la *Conservation de l'énergie,* considéré la décharge d'un condensateur comme formée par une série de décharges de sens contraires se succédant très rapidement ; sir W. Thomson donna une explication mathématique du phénomène, je l'ai indiquée plus loin, à propos de la mesure de la durée de la vibration de l'appareil de Hertz.

Ces oscillations électriques de la décharge d'une bouteille de Leyde ont été étudiées plus tard expérimentalement par M. Feddersen ; il mesura, par un procédé optique très ingénieux, leur durée qui dans quelques

Digitized by Google

expériences fut trouvée inférieure à un dix-millionième de seconde. — Ces décharges oscillantes se produisent également dans la décharge de deux conducteurs reliés aux deux pôles d'une bobine d'induction. C'est ainsi que M. Hertz les produit.

Excitateur de Hertz. — L'appareil destiné à cet effet est désigné sous le nom d'*excitateur. (Figure 1.)*

Il comprend deux grosses boules métalliques portant deux tiges de cuivre assez longues terminées par deux petites boules *a* et *a'* très rapprochées, reliées aux deux pôles d'une bobine d'induction B; cette bobine charge les boules A et A' qui se déchargent à travers la tige conductrice en donnant lieu à des oscillations électriques en *a a'*. Il en résulte des vibrations électriques qui se propagent tout autour de l'appareil dans le milieu ambiant.

Résonnateur. — Pour les rechercher, M. Hertz fait usage du *résonnateur électrique :* c'est un simple fil métallique courbé en cercle, supporté par un cercle de bois et portant une interruption avec deux petites boules *b* et *b'* très voisines. *(Figure 2.)*

Le principe de ce *résonnateur* est très général et s'applique à tout phénomène de nature vibratoire, on peut l'énoncer ainsi :

Tout corps capable d'émettre une vibration est capable de l'absorber.

Rien n'est plus simple que de vérifier le fait en acoustique : une personne chante la note *la* devant la table d'harmonie d'un piano dont les étouffoirs sont écartés des cordes, immédiatement la corde *la* entre en vibration ;

Digitized by Google

ceci va nous expliquer le fonctionnement du résonnateur de Hertz.

Lorsque les dimensions du cercle sont convenables, le résonnateur chargé avec la bobine d'induction donnerait une vibration électrique *de même période* que celle de l'excitateur ; ayant la propriété d'*émettre* cette vibration électrique lorsqu'il est chargé directement, il aura la propriété de l'*absorber* lorsque cette vibration, propagée par le milieu ambiant, tombera sur lui ; si nous déplaçons en effet le résonnateur dans la salle d'expériences où se trouve l'appareil excitateur, nous constatons dans l'obscurité qu'un flux de petites étincelles jaillit entre les deux petites boules *b* et *b'*. Si nous substituons alors à ce cercle métallique un autre cercle de dimensions différentes, nous n'observons plus rien.

Ainsi, pour un diamètre convenablement choisi, le résonnateur *renforce* la vibration incidente. Nous voici donc en possession d'un appareil sensible qui pourra déceler les vibrations électriques partout où elles se propageront.

Au congrès international d'électricité de 1889, les expériences de Hertz furent répétées par M. Joubert au laboratoire de la Société internationale des électriciens et par M. Ekéloff au siège de la Société de physique ; ce dernier employait un petit tube à gaz raréfié qu'il disposait entre les deux bornes du résonnateur ; ce tube s'illuminait très nettement lorsqu'il se trouvait en un endroit où se propageaient les vibrations ; l'expérience devient ainsi plus facile à réaliser devant un auditoire un peu nombreux. Le tube à gaz raréfié a d'ailleurs été employé depuis avec succès dans les expériences toutes récentes de M. E. Lécher.

Digitized by Google

Arrivons maintenant aux principaux résultats obtenus par M. Hertz dans ses premières expériences :

Les rayons de force électrique. — Nous venons de voir comment le résonnateur permet de constater la propagation des vibrations électriques. Interposons entre l'excitateur et le résonnateur un écran métallique. On sait, depuis Faraday, qu'un pareil écran arrête la force électrique; on le voit en interposant entre un corps électrisé et un électroscope un plateau de métal : les feuilles d'or qui divergeaient avant l'introduction du plateau retombent. La vibration électrique est complètement arrêtée; le résonnateur ne donne plus trace d'étincelles lorsque l'écran de métal est placé entre lui et l'excitateur. *La vibration électrique se propage donc en ligne droite comme la vibration lumineuse*, et nous désignerons en conséquence par rayon électrique toute direction suivant laquelle se propage la vibration électrique.

Il n'est pas inutile de faire remarquer à ce propos que la propagation d'une vibration dans un milieu élastique ne s'effectue *sensiblement* en ligne droite que si les vibrations sont suffisamment rapides; c'est le cas des vibrations lumineuses; la loi n'est que fort approximative pour la propagation des vibrations sonores dans l'air; dans les expériences de Hertz, les vibrations, tout en étant beaucoup moins rapides que les vibrations lumineuses, le sont suffisamment pour qu'on soit en droit de les regarder comme se propageant rectilignement.

Un écran formé d'une substance isolante, comme du verre, de l'ébonite, du bois, n'arrête pas la vibration électrique, il est *transparent*.

M. Hertz vérifia ensuite que ces rayons électro-ma-

Digitized by Google

gnétiques *suivent les mêmes lois de réflexion et de réfraction que les rayons lumineux;* ces remarquables expériences furent publiées en 1888 dans les *Annales de Wiedemann* (1), et communiquées la même année à l'Académie des sciences de Berlin.

Réflexion des rayons électriques. — La forme de l'excitateur avait été modifiée de la manière suivante. C'était un cylindre en laiton de vingt-six centimètres de long et de trois centimètres de diamètre, présentant en son milieu une interruption pour le passage de l'étincelle, qui éclatait entre deux boules de deux centimètres de rayon; les deux moitiés de cet excitateur étaient reliées aux deux pôles d'une bobine d'induction. Pour obtenir une concentration convenable des rayons, M. Hertz disposait la tige de l'excitateur verticalement suivant la ligne focale d'un miroir ayant la forme d'un cylindre parabolique et constitué par une feuille de zinc de deux mètres de hauteur. Si les rayons électriques se réfléchissent comme les rayons lumineux, ils doivent être renvoyés parallèlement à l'axe du miroir; on obtiendra donc un faisceau de rayons parallèles qu'on pourra faire réfléchir et réfracter comme un faisceau de lumière. *(Figure 3.)*

La bobine était placée derrière le miroir et les fils reliant cette bobine à l'excitateur traversaient le miroir. En se plaçant avec le résonnateur en face du miroir et dans la direction de l'axe, on recueillait un flux d'étincelles entre les boules *b* et *b'* du résonnateur; en se plaçant dans une direction différente de l'axe on n'observait rien, ce qui montre bien que les rayons de force

(1) Volume XXXVI, n° 4.

Digitized by Google

électrique se réfléchissent comme des rayons lumineux et calorifiques. M. Hertz vérifia d'ailleurs directement que le rayon se *réfléchit en formant un angle d'incidence égal à l'angle de réflexion* en opérant comme il suit :

Dans une première salle d'expériences *(figure 4)*, il avait disposé le miroir M et l'excitateur qui envoyaient un faisceau de rayons électriques parallèles sur un miroir plan O formé d'une feuille de zinc et placé verticalement; l'angle d'incidence était de 45 degrés. Les rayons étaient renvoyés parallèlement par ce miroir plan sur un second miroir parabolique M' semblable au miroir M et se concentraient sur la ligne focale F'; on peut placer en ce point le résonnateur circulaire et observer les étincelles ou, comme l'a fait M. Hertz, disposer en P' deux fils rectilignes analogues à *a* et *a'* et reliés aux deux petites boules d'un micromètre à étincelles disposé derrière le miroir M'; de la sorte, l'observation est plus commode. Ceci posé, on remarque des étincelles lorsque l'axe du miroir récepteur M' forme un angle de 45° avec le miroir plan; mais il suffit de faire tourner le miroir plan d'une dizaine de degrés pour les faire disparaître complétement.

Réfraction. — Ainsi les rayons réfléchis forment un angle de réflexion égal à l'angle d'incidence.

Pour étudier la réfraction du rayon électrique, M. Hertz fit usage d'un prisme en asphalte (1) d'un mètre et demi de hauteur, composé de trois parties superposées, de chacune cinquante centimètres de haut.

Le miroir M et l'excitateur *(figure 5)* envoient sur une des faces de ce prisme un faisceau de rayons électriques;

(1) Substance transparente pour les rayons de force électrique.

Digitized by Google

on reçoit de l'autre côté les rayons réfractés sur le miroir récepteur M'; si on le place dans le prolongement des rayons incidents on n'observe pas d'étincelles, mais si on déplace M' on trouve une certaine position pour laquelle les étincelles se manifestent: on trouve ainsi que les rayons électriques ont traversé le prisme en se rapprochant de sa base, absolument comme le feraient des rayons lumineux traversant un prisme en verre.

Mesure de la vitesse de propagation des vibrations électriques. — Les vibrations électriques se propagent-elles bien avec la même vitesse que la lumière? Cette question de la plus haute importance a fait l'objet d'une série de travaux publiés dans un premier mémoire, antérieurement aux expériences dont nous venons de parler; voici d'une façon sommaire le principe de ces expériences :

Lorsqu'on dispose un timbre devant un mur, les ondes sonores vont se réfléchir sur le mur et reviennent en avant; il en résulte que, pour certains points, la vibration venant directement de la source sonore est contrariée par la vibration réfléchie; il en résulte un affaiblissement notable du son; il y a *interférence*. Ces points silencieux, appelés *nœuds* de vibration, avaient été observés par Savart qui déplaçait l'oreille le long d'une corde tendue depuis le timbre jusqu'au mur et perpendiculairement à la surface du mur; ils sont également espacés ainsi que la théorie l'indique, et, quand on connaît la distance de deux nœuds consécutifs, il suffit de multiplier cette distance par le nombre de vibrations simples du son pour avoir la vitesse de propagation du son dans l'air. Par exemple, supposons que le son émis par la source sonore soit le *la* normal, qui correspond à 870

Digitized by Google

vibrations simples par seconde, on trouve pour la distance de deux nœuds consécutifs 4 décimètres, on en conclut que la vitesse du son est :

$$0,4 \times 870 = 348 \text{ mètres par seconde.}$$

Appliquons cette méthode aux vibrations électromagnétiques, disposons en face de l'excitateur, au fond de la salle d'expériences, une grande plaque de zinc, recouvrant le mur, soigneusement reliée au sol, et déplaçons-nous avec le résonnateur : nous constaterons avec Hertz une série de positions équidistantes pour lesquelles le résonnateur ne donne aucune étincelle entre les boules et aucune illumination dans le tube à gaz. Ce sont des nœuds de vibrations électriques. Dans les premières expériences, ces nœuds étaient distants de $4^m 50$; on verra plus loin comment on peut calculer le nombre de vibrations électriques produites par seconde au moyen de l'excitateur. En multipliant 4,50 par ce nombre, M. Hertz retrouvait précisément la vitesse de la lumière. M. Poincaré fit remarquer l'année dernière qu'une erreur avait été commise dans le calcul du nombre de vibrations, d'où il résulte que la concordance est en réalité moins satisfaisante qu'on ne l'avait cru ; il n'en résulte pas moins que la vitesse de propagation est *du même ordre* que celle de la lumière ; de nouvelles expériences entreprises par M. Hertz sur la propagation dans les fils métalliques avaient donné comme résultat 200,000 kilomètres par seconde au lieu de 300,000 ; mais cette année, M. E. Lécher a entrepris de nouvelles recherches dont l'étude fera l'objet d'une partie de cette note ; il en conclut une vitesse très voisine de celle de la lumière. Il faut remarquer que la grande difficulté de la question réside

Digitized by Google

dans le calcul du nombre de vibrations de l'excitateur, question assez complexe et dont j'ai indiqué plus loin la solution approximative.

Conclusion. — En résumé, les expériences entreprises depuis trois ans dans le but de vérifier la théorie électro-magnétique de la lumière donnent raison à Maxwell ; il n'y a pas jusqu'ici un seul fait contradictoire qui oblige à l'abandonner. Les défauts de concordance entre les prévisions du calcul et celles de l'expérience s'expliquent tout naturellement par la difficulté de faire à l'heure actuelle des mesures précises dans cet ordre de phénomènes et par la difficulté que l'on rencontre à appliquer l'analyse mathématique à des expériences dont les conditions sont si complexes.

La théorie électro-magnétique de la lumière constituera, au point de vue philosophique, un des progrès les plus importants que la science ait accomplis au dix-neuvième siècle ; elle complète cette vaste synthèse des phénomènes, cette unification de la connaissance qui tend à rattacher à une cause commune des faits qui paraissaient d'abord sans liens entre eux.

Le magnétisme, l'électricité, la chaleur, la lumière, considérés autrefois comme des fluides impondérables de nature distincte, sont maintenant considérés comme des manifestations mécaniques d'un même milieu, l'éther ; quelque hypothétiques que soient les attributs prêtés à cet éther pour l'interprétation des faits, il n'en ressort pas moins, toute hypothèse mise à part, que ces phénomènes ne sont que des manifestations diverses d'une même cause.

« Depuis le commencement, dit Herbert Spencer, la « science a groupé des faits isolés sous des lois, réuni

Digitized by Google

« des lois spéciales en des lois générales, et s'est élevée « de lois en lois à des généralités toujours plus hautes, « jusqu'à ce que la conception de lois universelles soit « aujourd'hui devenue vulgaire... La reconnaissance « d'une force persistante, qui varie toujours ses mani- « festations, mais qui conserve la même quantité dans « le passé comme dans l'avenir, nous permet seule d'in- « terpréter chaque fait concret, et, en définitive, nous « sert à unifier toutes les interprétations concrètes. »

II

Expériences de Hertz sur la vitesse de propagation des ondes électromagnétiques.

1° Propagation des ondes planes, leur réflexion. — L'étude des expériences de Hertz nous sera facilitée par l'examen d'un cas purement théorique : le cas de la réflexion d'un système d'ondes planes sur un plan conducteur indéfini parallèle à ces ondes ; ce phénomène est analogue à celui de la propagation des ondes sonores dans un tuyau cylindrique de longueur finie ; une réflexion se produit sur le fond du tuyau et les ondes réfléchies interfèrent avec les ondes incidentes pour donner dans le tuyau une série de nœuds et de ventres fixes.

La théorie électro-magnétique de Maxwell conduit aux mêmes résultats dans le cas de vibrations électro-magnétiques.

L'appareil producteur des vibrations est en O, (*figure 6*), le plan réflecteur est en A perpendiculaire à la direction de propagation des ondes Oz, ce plan est maintenu à un potentiel fixe qu'on peut supposer nul.

Digitized by Google

il est, dans les expériences que nous décrirons plus loin, relié au sol.

Dans ce cas très simple, l'état d'une onde située en M, à une distance z de l'origine, ne dépend que de z et du temps t; il est complètement déterminé au point de vue des vibrations électriques et magnétiques, quand on connaît le potentiel vecteur (dont les composantes suivant $0z$, et suivant deux axes perpendiculaires OY et OX sont respectivement H, G et F) en fonction de z et de t (1).

Supposons l'onde polarisée et prenons pour axe des y la direction de la vibration magnétique ; si, d'une manière générale, X, Y, Z représentent les composants de la force magnétique, u, v et w celles du courant, μ la perméabilité du milieu, on a d'après Maxwell :

$$(1)\left\{\begin{aligned} \mu X &= \frac{\partial G}{\partial z} - \frac{\partial H}{\partial y} \\ \mu Y &= \frac{\partial H}{\partial x} - \frac{\partial F}{\partial z} \\ \mu Z &= \frac{\partial F}{\partial y} - \frac{\partial G}{\partial x} \end{aligned}\right. \quad (2)\left\{\begin{aligned} 4\pi u &= \frac{\partial Y}{\partial z} - \frac{\partial Z}{\partial y} \\ 4\pi v &= \frac{\partial Z}{\partial x} - \frac{\partial X}{\partial z} \\ 4\pi w &= \frac{\partial X}{\partial y} - \frac{\partial Y}{\partial x} \end{aligned}\right.$$

ces équations se réduisent dans le cas actuel et deviennent :

$$(3)\left\{\begin{aligned} X &= 0 \\ \mu Y &= -\frac{\partial F}{\partial z} \\ Z &= 0 \end{aligned}\right. \quad (4)\left\{\begin{aligned} 4\pi u &= \frac{\partial Y}{\partial z} \\ v &= 0 \\ w &= 0 \end{aligned}\right.$$

(1) Maxwell, *Traité d'Électricité et de Magnétisme*, 4e partie, ch. 9. — Mascart et Joubert, *Leçons d'Électricité et de Magnétisme*.

Digitized by Google

on voit que le courant est dirigé suivant O X, *la vibration magnétique est donc perpendiculaire à la vibration électrique.*

D'autre part, si on appelle P, Q, R les comparantes de la force électromotrice en un point de l'espace, on a :

$$(5)\quad \begin{cases} P = -\dfrac{\partial F}{\partial t}, \\ Q = -\dfrac{\partial G}{\partial t} \\ R = -\dfrac{\partial H}{\partial t} \end{cases}$$

abstraction faite de l'influence des masses électrostatiques dont nous n'aurons pas à nous occuper dans les expériences en question. Comme G et H sont nuls, on voit que, connaissant le potentiel vecteur F en fonction de z et t, on aura le champ magnétique Y et la force électromotrice P en un point de l'espace par les deux équations :

$$(6)\quad \begin{cases} \mu\, Y = -\dfrac{\partial F}{\partial z} \\ P = -\dfrac{\partial F}{\partial t} \end{cases}$$

Le déplacement électrique a lieu ici suivant l'axe des x; soit f ce déplacement, posons avec Maxwell :

$$(7)\ K\,P = 4\,\pi\,f \qquad\qquad (8)\ u = \frac{\partial f}{\partial t}$$

K désignant le pouvoir inducteur spécifique du milieu

Digitized by Google

mesuré comme les autres quantités dans le système électro-magnétique. Dérivons l'équation (7) par rapport à t et remplaçons-y :

$$\frac{\partial P}{\partial t} \quad \text{par sa valeur} \quad - \frac{\partial^2 F}{\partial t^2}$$

et $\frac{\partial f}{\partial t}$ par u, elle devient :

$$- K \frac{\partial^2 F}{\partial t^2} = 4 \pi u$$

ou bien, en vertu de la première des équations (4) :

$$(9) \quad - K \frac{\partial^2 F}{\partial t^2} = \frac{\partial Y}{\partial z}$$

La seconde des équations (3) dérivée par rapport à t donne :

$$\mu \frac{\partial Y}{\partial z} = - \frac{\partial^2 F}{\partial z^2}$$

si on remplace $\frac{\partial Y}{\partial z}$ par sa valeur tirée de cette dernière équation, dans l'équation (9), celle-ci devient :

$$(10) \quad \frac{\partial^2 F}{\partial t^2} = a^2 \frac{\partial^2 F}{\partial z^2} \quad \text{en posant}$$

$$(11) \quad a = \frac{1}{\sqrt{K \mu}}$$

cette équation (10) n'est autre chose que l'équation bien connue de la propagation d'une onde plane dans un

Digitized by Google

milieu élastique isotrope soumis à une déformation infiniment petite ; la vitesse de propagation est a.

Dans l'air $\mu = 1$ et on trouve pour *a la même vitesse de propagation que pour la lumière.*

Appliquons cette équation au cas où il y a réflexion de l'onde.

Il faut trouver une solution de l'équation (10) qui se réduise à zéro quelle que soit la valeur de t quand on y fait $z = l$.

L'intégrale générale de cette équation est :

$$(11) \quad F = \varphi(z + at) + \psi(z - at)$$

On obtient aisément une forme de l'intégrale (11) satisfaisant à la condition imposée en imaginant une source O' de vibrations symétrique de O par rapport à A, envoyant en M une onde dont les vibrations se composent avec celles de l'onde directe et dont le potentiel vecteur est égal à : $-\varphi(O'M - at)$

$$\text{ou } -\varphi(2l - z - at)$$

l'onde directe ayant pour potentiel vecteur : $\varphi(z - at)$, on a alors :

$$(12) \quad F = \varphi(z - at) - \varphi(2l - z - at)$$

cette solution rentre dans la forme générale (11) et elle se réduit identiquement à zéro quand on y fait $z = l$.

On voit donc que tout se passe comme si l'onde $\varphi(z - at)$ arrivée en A, *se réfléchissait* en avant de A ; en même temps F, et par suite les deux vibrations électriques, *changeraient de signes.*

Digitized by Google

C'est le cas de la réflexion des ondes sonores contre le fond d'un tuyau fermé.

Supposons les vibrations sinusoïdales, et posons

$$\varphi(z - at) = A \sin 2\pi \left(\frac{t}{T} - \frac{z}{\lambda}\right)$$

λ étant la longueur d'onde

T la durée de la vibration, on a (13) $\lambda = aT$ et l'équation (11) devient :

$$F = A \sin 2\pi \left(\frac{t}{T} - \frac{z}{\lambda}\right) - A \sin 2\pi \left(\frac{t}{T} - \frac{2l - z}{\lambda}\right)$$

ou, en posant :

$$l - z = z',$$

$$(14)\ F = 2\,A \sin \frac{2\pi z'}{\lambda} \cos 2\pi \left(\frac{t}{T} - \frac{l}{\lambda}\right)$$

Si dans cette expression on fait $z' = l$ on a la valeur de F à l'origine :

$$F = 2A \sin \frac{2\pi l}{\lambda} \cos 2\pi \left(\frac{t}{T} - \frac{l}{\lambda}\right)$$

Pour que les ondes réfléchies viennent *renforcer* l'onde directe, il faut que $\sin \frac{2\pi l}{\lambda}$ soit le plus grand possible c'est à dire égal à 1 ce qui donne :

$$(15)\ l = (2K + 1)\ \frac{\lambda}{4}$$

De la relation (14) nous tirons l'expression de l'inten-

Digitized by Google

sité du champ magnétique et de la force électromotrice en vertu des relations (6)

$$\mu Y = -\frac{\partial F}{\partial z} = \frac{\partial F}{\partial z'} \text{ ou}$$

$$(16) \begin{cases} \mu Y = \frac{4\pi A}{\lambda} \cos \frac{2\pi z'}{\lambda} \cos 2\pi \left(\frac{t}{T} - \frac{l}{\lambda}\right) \\ P = \frac{4\pi A}{T} \sin \frac{2\pi z'}{\lambda} \sin 2\pi \left(\frac{t}{T} - \frac{l}{\lambda}\right) \end{cases}$$

si l satisfait à la condition de renforcement, ces équations deviennent :

$$(17) \begin{cases} \mu Y = \pm \frac{4\pi A}{T} \text{ ces } \frac{2\pi z'}{\lambda} \sin \frac{z\pi t}{T} \\ P = \mp \frac{4\pi A}{\lambda} \sin \frac{2\pi z'}{\lambda} \cos \frac{2\pi t}{T} \end{cases}$$

les signes supérieurs correspondant au cas où K est pair, les signes inférieurs au cas où il est impair.

On voit que les *nœuds magnétiques* correspondent aux valeurs suivantes de z' :

$$\frac{\lambda}{4} \qquad 3\frac{\lambda}{4} \qquad 5\frac{\lambda}{4} \qquad (2n+1)\frac{\lambda}{4}$$

ils coïncident avec les *ventres électriques;* les *ventres magnétiques* et les *nœuds électriques* sont donnés par les valeurs :

$$2\frac{\lambda}{4} \qquad 4\frac{\lambda}{4} \qquad 6\frac{\lambda}{4} \qquad 2n\frac{\lambda}{4}$$

Digitized by Google

la distance de deux nœuds ou deux ventres consécutifs

$$\text{est} : \frac{\lambda}{2}.$$

2° Marche des expériences. — L'un des murs de la salle d'expérience était recouvert d'une grande feuille de zinc reliée au sol ; l'excitateur était placé à plusieurs mètres en avant. Pour rechercher les vibrations électriques, M. Hertz déplaçait le cadre du résonnateur perpendiculairement à la direction de propagation *oz* des ondes, plaçait la ligne *bb'* *(figure 2)*, qui joint les extrémités du résonnateur parallèlement à la ligne *aa'* *(figure 1)*, axe de l'excitateur ; *bb'* était alors parallèle à la direction du champ électrique ; d'autre part, le champ magnétique étant parallèle au cadre, le flux de force envoyé dans le cadre était nul, la vibration magnétique n'avait donc aucune action sur le cadre (1) ; M. Hertz trouva en effet une série de nœuds et de ventres équidistants qu'on peut mettre encore plus facilement en évidence avec le tube à gaz raréfié ; la distance de deux nœuds consécutifs fut trouvée d'environ $4^{m}50$, ce qui donne une longueur d'onde de 9 mètres.

Pour mettre en évidence les nœuds et ventres magnétiques, il faudrait placer le cadre horizontalement ; le champ magnétique est alors perpendiculaire au plan du cadre ; de plus, il faut éliminer l'action du champ électrique en plaçant *b b'* perpendiculairement à *a a'*, c'est à dire à la direction de ce champ électrique.

Cette seconde expérience est fort délicate ; les équa-

(1) En réalité, l'action magnétique est si faible qu'il est inutile de disposer le cadre parallèlement au plan de l'onde.

Digitized by Google

tions (16) nous montrent en effet que la force magnétique est de l'ordre de $\frac{1}{\lambda}$ ou $\frac{1}{a\,T}$ et la force électromotrice de l'ordre de $\frac{1}{T}$ a est la vitesse de la lumière

μ Y est donc fort petit relativement à P et la force électromotrice créée dans le résonnateur par la variation du flux de force envoyé dans le circuit de ce résonnateur est excessivement faible relativement à la force électrique P. Aussi M. Hertz, dans un récent mémoire, s'exprime-t-il en ces termes :

« Dans toutes les expériences faites jusqu'ici, la force « électrique seule s'est manifestée ; quand j'ai parlé « autrefois, par occasion, des points nodaux des ondes « magnétiques, cette expression n'était justifiée que par « la théorie sans être exigée par les expériences. »

Il nous reste maintenant à montrer comment on peut calculer la période T des vibrations de l'excitateur. Connaissant λ la formule $x = a\ T$ nous donnera la vitesse de propagation des ondes électriques.

3° Calcul de la période des vibrations. — Dans l'intervalle de temps qui sépare deux *ruptures* du courant dans la bobine, un nombre considérable d'oscillations électriques se manifestent entre les deux boules de l'excitateur ; nous pouvons supposer pendant ce temps l'excitateur séparé de la bobine et nous assimilerons la décharge de l'excitateur à celle qui se produit entre deux conducteurs de capacités C et C' assez éloignés pour ne pas s'influencer sensiblement et réunis par un conducteur de capacité négligeable.

Digitized by Google

Soient V et V' les potentiels de ces conducteurs à un instant t et V_0 leur potentiel commun lorsqu'ils seront en équilibre électrique ; puisque chacun de ces conducteurs ne subit aucune influence sensible de la part de l'autre, leurs charges sont :

$$(18)\ M = CV \text{ et } M' = CV'$$

le principe de la conservation de l'électricité nous donne :

$$(19\ C\,V + C'\,V' = (C + C')\,V_0$$

d'autre part, l'énergie électrostatique du système est :

$$W = \frac{1}{2}(M\,V + M'\,V')$$

$$\text{ou } W = \frac{1}{2}\,C\,V^2 + \frac{1}{2}\,C'\,V'^2$$

Soient dV et dV' les variations des potentiels pendant le temps dt, on a d'après la relation (19) :

$$(19^{bis})\ C\,dV + C'\,dV' = o$$

La diminution d'énergie $-dW$ est employée : d'une part à dégager dans le conducteur une quantité d'énergie calorifique $R\,i^2\,dt$, d'autre part à accroître de $Lidi$ le potentiel électrodynamique du courant, le principe de la conservation de l'énergie donne donc :

$$(20)\ -dW = R\,i^2\,dt + Lidi$$

i représentant l'intensité du courant à l'instant t. La différentiation de W donne : $dW = CV\,dV + C'V'\,dV'$ ou $dW = C\,dV\,(V - V')$ en vertu de l'équation (19bis).

Digitized by Google

D'autre part, on a : $i = -\frac{C\,dV}{dt}$

d'où $C\,dV = -\ i\,dt$ et l'équation (20) devient :

$$i\,dt\,(V - V') = R\,i^2 dt + L i di$$

$$\text{ou : (21)}\quad V - V' = R\,i + L\,\frac{di}{dt}$$

tout se passe donc comme dans un circuit de résistance R, de self-induction L, renfermant une force électromotrice variable V — V'.

De l'équation (19) on tire :

$$V' = \frac{C + C'}{C'}\,V_0 - \frac{C}{C'}\,V$$

portons cette valeur dans l'équation (21)

et remplaçons-y i par $-\frac{C\,dV}{dt}$

nous aurons l'équation différentielle :

$$\frac{C + C'}{c'}\,(V - V_0) = -R\,C\,\frac{dV}{dt} - L\,C\,\frac{d^2 V}{dt^2}$$

Posons $V - V_0 = E$ l'équation deviendra :

$$(22)\quad \frac{d^2 E}{dt^2} + \frac{R\,dE}{L\,dt} + \frac{C + C'}{L\,CC'}\,E = 0$$

Lorsque l'on a : $\frac{R^2}{L^2} < \frac{4\,(C + C')}{L\,C\,C'}$

Digitized by Google

l'intégrale est de la forme :

$$E = e^{-\alpha t} (A \cos \beta t + B \sin \beta t)$$

on a des oscillations sinusoïdales avec amortissement; dans le cas simple où R est négligeable on a simplement :

$$E = A \cos \sqrt{\frac{C + C'}{C C' L}}\, t + B \sin \sqrt{\frac{C + C'}{C C' L}}\, t$$

la période est :

$$(23) \quad T = 2 \pi \sqrt{\frac{C C' L}{C + C'}}$$

Dans le cas qui nous occupe, on a C = C' et la formule devient :

$$(23)^{bis} \quad T = 2 \pi \sqrt{\frac{C}{2} L}$$

Tout se passe comme dans la décharge oscillante d'un condensateur qui aurait même coefficient de self-induction pour son circuit de décharge que le conducteur rectiligne et qui aurait une *capacité égale à la moitié de la capacité* d'une des boules de l'excitateur. La capacité électrostatique d'une sphère étant la valeur de son rayon en centimètres, on a : $C = \frac{\rho}{V^2}$; V représentant la vitesse de la lumière (rapport des unités électromagnétique et électrostatique de quantité) la période est donc :

$$T = \frac{2 \pi}{V} \sqrt{\frac{\rho L}{2}}$$

Digitized by Google

or la formule (13) donne $\lambda = at$ *si on a* $V = a$ on devra trouver :

$$\lambda = 2\pi\sqrt{\frac{\rho L}{2}} \quad (24)$$

on aura vérifié alors que l'onde électrique se propage avec la même vitesse que la lumière.

Il reste à montrer comment L se calcule.

4° Calcul de L. — La méthode que je vais indiquer est celle que M. Poincaré a suivie dans ses leçons de physique mathématique à la Faculté des sciences de Paris.

Considérons un cylindre de longueur l traversé parallèlement à son axe par un courant d'intensité i; si W désigne l'énergie potentielle absorbée par le milieu, par la création du courant (potentiel électrodynamique du courant) le coefficient de self-induction est défini par la relation :

$$(25) \quad W = \frac{1}{2} L i^2$$

et on a :

$$(26) \quad W = \frac{1}{2} \int (Fu + Gv + H\,dw)\,dt$$

cette intégrale de volume étant étendue à tout le volume du conducteur traversé par le courant (dt est un élément de volume).

Prenons l'axe du cylindre comme axe des x alors v et w sont nuls et la relation (26) se réduit à :

$$(26^{\text{bis}}) \quad W = \frac{1}{2} \int F\,u\,d\tau$$

Digitized by Google

et L est donné par l'équation :

$$(27) \quad Li^2 = \int F\, u\, d\tau$$

La valeur du potentiel vecteur F en un point M de coordonnées $x\ y\ z$ est donnée d'après Maxwell par l'expression :

$$(28) \quad F = \int \frac{u' d'\tau'}{r}$$

cette intégrale s'étend au volume total du conducteur ; r est la distance du point considéré M à un point quelconque M' de ce conducteur, $d\tau'$ est l'élément de volume qui entoure M', u' est la valeur du courant u en ce point.

Calculons d'abord F. Menons par le point M' une parallèle M' X à l'axe du cylindre *(fig. 7)*, abaissons de M une perpendiculaire M A sur M' X posons $MA = \partial$ on a :

$$r = \sqrt{\partial^2 + (x - x')^2}$$

Soit $d\ \omega'$ l'élément de surface de la section droite passant par M' qui se trouve autour de ce point, prenons comme élément de volume :

$$d\tau' = d\omega'\, dx'$$

l'expression de F deviendra :

$$F = \int\int \frac{u'\, d\omega'\, dx'}{r}$$

ou

$$F = \int u'\, d\omega' \int \frac{dx'}{r}$$

Digitized by Google

l désignant la longueur du cylindre; u' ne dépend en effet que de y' et z' et pas de x'. Or, on a :

$$\int_0^l \frac{dx'}{r} = \int_0^l \frac{dx'}{\sqrt{\partial^2 + (x' - x)^2}}$$

$$\int_0^l \frac{dx'}{r} = \log. \text{nep.} \frac{l - x + \sqrt{\partial^2 + (l - x)^2}}{-x + \sqrt{\partial^2 + x^2}}$$

On peut, si le cylindre est long relativement à sa section, simplifier cette expression; ∂ est alors négligeable devant l et x et on peut écrire :

$$\int_0^l \frac{dx'}{r} = log\ nep\ \frac{4x\,(l - x)}{\partial^2}$$

On en conclut :

$$(29) \quad F = \int u'\ log\ nep\ \frac{4x\,(l - x)}{\partial^2}\ d\,\omega'$$

il reste à étendre cette intégrale à la section droite du cylindre.

Posons pour un instant $4x\,(l - x) = A$ et imaginons une matière fictive répandue sur la section droite avec une densité superficielle u'; l'action d'une masse unité sur une masse unité située à la distance ∂ admettant comme potentiel :

$$V = log\ nep\ \frac{A}{\partial^2}$$

F serait alors le potentiel au point M dû à la totalité de la matière qui recouvre la section droite.

Digitized by Google

Or, dans ce cas l'action serait :

$$-\frac{dV}{d\partial} = \frac{2}{\partial}$$

et serait dirigée suivant la droite qui joint le point M à la masse agissante. — On sait que, dans le cas d'action proportionnelle aux masses, et en raison inverse de la simple distance, un ensemble de zones circulaires concentriques et homogènes agissent sur un point extérieur comme si toute la masse était concentrée au centre et que l'action d'une de ces zones sur un point intérieur est nulle. Or, ici u' ne dépend que de la distance de l'élément $d\omega'$ à l'axe du fil, nous sommes donc en droit d'appliquer les propriétés précédentes.

Si ρ est la distance du point (x, y, z) à l'axe, F est le potentiel de la masse répartie sur un cercle de rayon ρ supposée concentrée au centre. Nous ne savons pas en général comment u' varie avec ρ mais dans les expériences de Hertz, les courants qui traversent le fil sont à alternances extrêmement rapides, il en résulte que le courant ne pénètre que très peu dans le fil et reste confiné dans une mince couche superficielle ; si nous calculons par conséquent la valeur de F pour un point extérieur infiniment voisin de la surface du fil, nous pourrons admettre que cette valeur restera sensiblement la même dans l'épaisseur traversée par le courant ; de la sorte, F dépendra seulement de x.

Soit d le diamètre du fil, pour $\partial = \frac{d}{2}$ on a :

$$F = \log nep \frac{16\, x\,(l - x)}{d^2} \int u'\, d\omega'$$

Digitized by Google

or, on a : $$i = \int u' \, d\omega'$$

il en résulte :

$$(30) \quad F = i \log nep \frac{16\, x\,(l - x)}{d^2}$$

d'autre part, la relation (27) donne :

$$Li^2 = \int Fu \, dx \, d\omega = \int u \, d\omega \int_0^l F \, dx$$

et comme u ne dépend pas de x ni F de ω on a :

$$Li^2 = \int u \, d\omega \times \int_0^l F \, dx$$

$$Li^2 = i \int_0^l F \, dx$$

en remplaçant F en fonction d' x il vient :

$$L = \int_0^l \log nep \frac{16\, x\,(l - x)}{d^2} \, dx$$

on intègre aisément cette expression par parties, on a en effet :

$$\int_\alpha^\beta \log nep\, ax\,(l - x)\, dx = \Big[x \log nep\, ax\,(l - x) \Big]_\alpha^\beta$$

$$- \int_\alpha^\beta x \frac{l - 2x}{x\,(l - x)} \, dx$$

Digitized by Google

et on trouve toutes réductions faites :

$$(31) \quad L = 2l \left[\log nep \frac{4\,l}{d} - 1 \right]$$

Dans l'expérience de Hertz, les centres des deux boules étaient distants de 1^m50, les rayons étaient de 0^m15 centimètres, on avait donc :

$$l = 150 - 30 = 120 \text{ centim.}$$

de plus $d = 0^c\,5$ ce qui donne :

$$L = 240\,[\log nep\ 960 - 1]$$
$$L = 240 \times 5{,}8669$$

Soit $L = 1408$ centim. environ, d'autre part la capacité électrostatique d'une des boules est 15^{cm} la formule (24) donne donc :

$$\lambda = 2\pi \sqrt{7{,}5 \times 1408}$$
$$\lambda = 6^m45$$

M. Hertz avait trouvé environ 9 mètres, nombre qui concordait avec le résultat de l'expérience ; malheureusement, il avait commis une faute dans le calcul de la période. En effet, ainsi que l'a fait remarquer M. Poincaré et ainsi que nous l'avons vu plus haut, la décharge de l'excitateur est assimilable à celle d'un condensateur dont la capacité électrostatique serait $7^c\,5$, c'est à dire *moitié* de celle d'une boule, et non 15^c comme l'avait prise M. Hertz. Quoi qu'il en soit, ces expériences montrent que les vibrations électriques se transmettent dans l'air, se réfléchissent, produisent des interférences

Digitized by Google

Digitized by Google

(fig. 1)

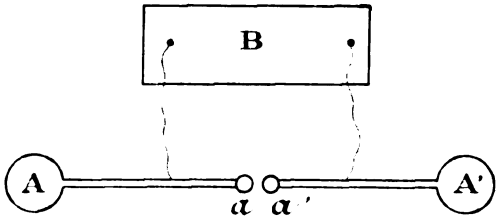

(fig. 2)

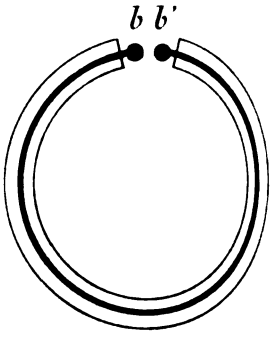

(fig. 3)

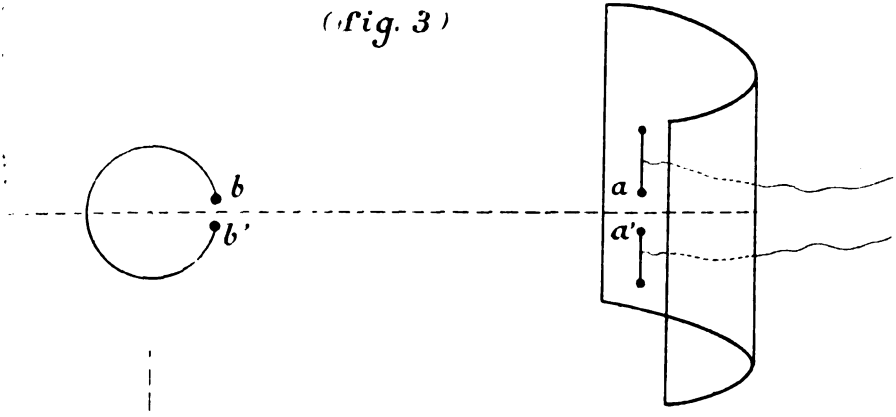

(fig. 4)

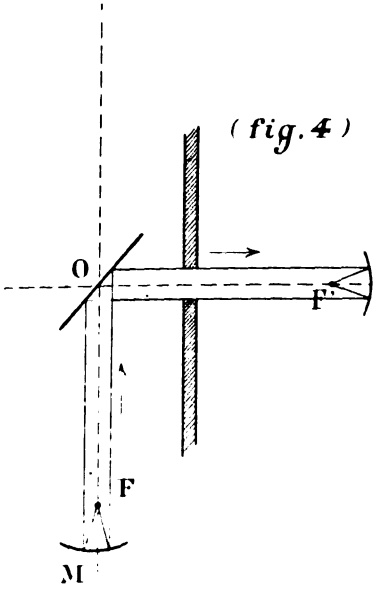

(fig. 5)

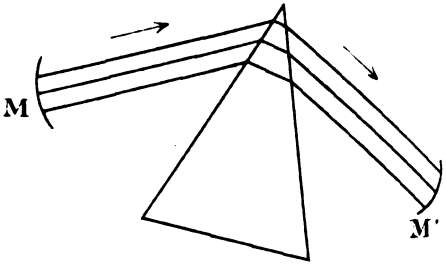

Digitized by Google

(fig. 6)

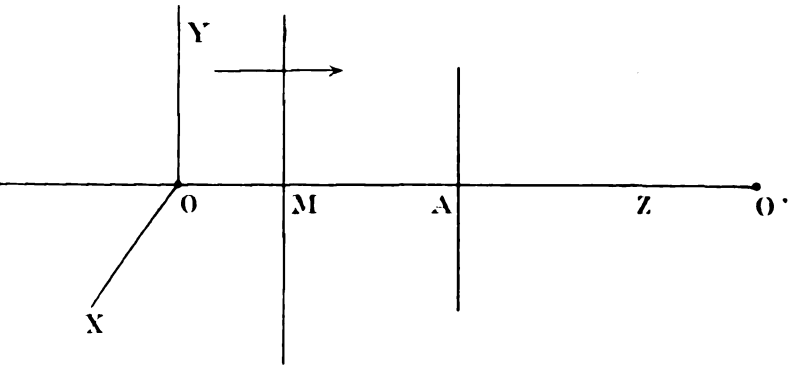

(fig. 7)

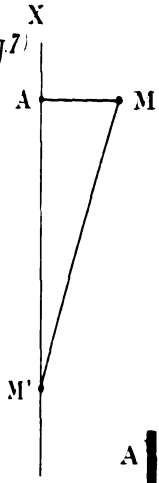

(fig. 8)

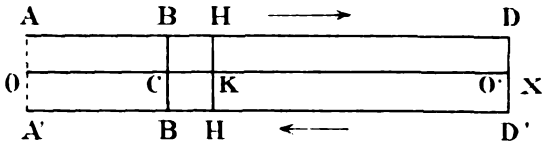

(fig. 9)

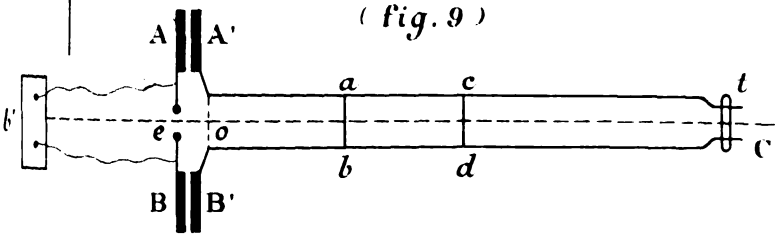

(fig. 10)

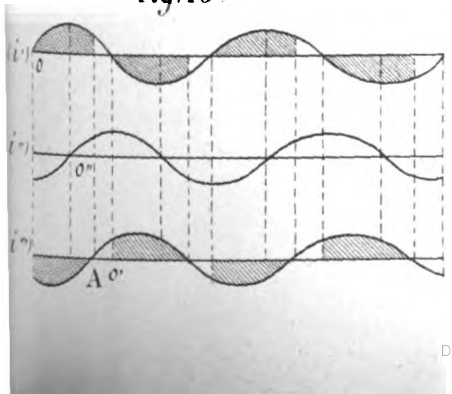

(fig. 11)

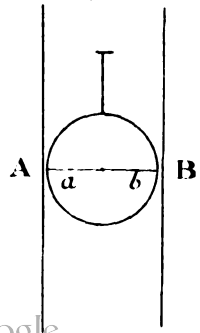

Digitized by Google

Digitized by Google

caractérisées par des nœuds et des ventres fixes et se propagent avec une vitesse *finie du même ordre que celle de la lumière*. Il faut tenir compte des difficultés inhérentes à des expériences de cette nature et il faut surtout remarquer l'incertitude qui règne sur la valeur de la période, dont le calcul a été fait d'une manière plus ou moins approximative, vu la complexité des phénomènes présentés par la décharge de l'excitateur.

III

Expériences récentes de M. E. Lécher sur la propagation de l'électricité dans les fils métalliques.

Expériences de Hertz. — D'après Maxwell, le siège de la perturbation électro-magnétique qui accompagne le passage d'un courant dans un fil se trouve dans le milieu diélectrique qui entoure le fil. S'il en est ainsi, la vitesse de propagation d'une onde électrique le long d'un fil ne doit dépendre que de la nature du diélectrique environnant et nullement de la nature du fil métallique.

M. Hertz avait vérifié cette conséquence de la théorie de Maxwell. Les deux sphères de l'excitateur avaient été remplacées par deux plaques de laiton ; devant l'une d'elles était disposée parallèlement une plaque semblable portant un long fil tendu horizontalement, un courant électrique se produisait dans ce fil à cause de l'influence de la plaque de l'excitateur sur celle qui portait le fil, la période de ce courant alternatif était celle des vibrations de l'excitateur ; les ondes électriques propagées dans le fil se réfléchissaient à l'extrémité libre et produi-

Digitized by Google

saient une série de nœuds et de ventres fixes dont on déterminait la position avec le résonnateur ; de la valeur de l'inter-nœud, on déduisait la vitesse de propagation de l'onde, elle fut trouvée *indépendante de la nature du fil;* mais, résultat singulier, elle n'était que de 200,000 kilomètres par seconde, tandis que celle de la lumière dans l'air est de 300,000 kilomètres.

Or, cette dernière représente, d'après les idées de Maxwell, la vitesse de propagation d'une perturbation électro-magnétique dans l'air, et, puisque le conducteur ne joue aucun rôle dans la propagation de cette perturbation, on devrait trouver la même vitesse pour la propagation de l'onde, soit le long du fil, soit à travers l'air.

Cette discordance entre les prévisions de la théorie et les résultats des expériences de M. Hertz a engagé M. E. Lécher à entreprendre de nouvelles recherches sur cette importante question. Le compte rendu de ces expériences se trouve dans les *Annales de Wiedemann* de décembre 1890 ; le numéro de la *Lumière électrique* du 10 janvier 1891 en donne un résumé. Je vais indiquer avec quelques détails le principe des expériences.

2° Propagation d'une onde électrique dans un système de deux fils parallèles. — Soient deux fils rectilignes parallèles bouclés au point O' et assez longs relativement à leur distance *(figure 8)*, à l'une des extrémités, on établit entre A et A' une différence de potentiel variable E qui, dans les expériences en question, est sinusoïdale et de période très courte. A l'autre extrémité la différence de potentiel entre les points D et D' est nulle si on néglige la faible résistance du conducteur D D' qui relie ces points ; à une distance O C = X du point O la différence u de potentiel entre deux points symétriques

Digitized by Google

B et B' est fonction de x et du temps t; nous allons chercher l'équation différentielle à laquelle u doit satisfaire connaissant la résistance R, la capacité C et le coefficient de self-induction L de *la ligne* par unité de longueur. Remarquons d'abord que l'intensité i du courant est la même à un moment donné aux deux points correspondants B et B'. En effet soit, pour un instant, i l'intensité en B et i' l'intensité en B', imaginons qu'on établisse en O' une force électromotrice égale et de signe contraire à E, elle devra annuler l'effet de la première : d'autre part, si — E existait seule en O' elle donnerait par raison de symétrie une intensité $-i$ en B' et $-i'$ en B ; on doit donc avoir en vertu du principe de la superposition des états électriques : $i - i' = o$

$$\text{ou} \quad i' = i.$$

Ceci posé, considérons la portion élémentaire de la ligne de longueur dx comprise entre B B' et H H'.

Soient : V et V' les potentiels en B et B', r la résistance d'*un des fils* par unité de longueur, e et e' les forces électromotrices dues à la self induction et rapportées à l'unité de longueur en B et en B' ; l'application de la loi d'Ohm aux deux segments B H et B' H' nous donne :

$$i\,r\,dx = -\,d\,\mathrm{V} - e\,dx$$
$$i\,r\,dx = +\,d\,\mathrm{V}' - e'\,dx$$

d V et d V' étant les variations de V et de V' quand x augmente de dx.

En ajoutant membre à membre, on tire de ces deux relations :

$$2\,i\,r\,dx = -\,d\,(\mathrm{V} - \mathrm{V}') - (e + e')\,dx$$

Digitized by Google

d'ailleurs on a :

$$2\,r = \mathrm{R},\quad \mathrm{V} - \mathrm{V}' = u,\quad e + e' = \mathrm{L}\frac{di}{dt}$$

en remarquant que $du = \frac{du}{dx}\,dx$

l'équation précédente devient :

$$(32)\quad -\frac{du}{dx} = \mathrm{R}\,i + \mathrm{L}\frac{di}{dt}$$

Remarquons maintenant que les deux éléments B H et B' H' de la ligne forment condensateur ; leur différence de potentiel étant u, la quantité d'électricité maintenue statiquement sur B H est C $dx\,u$.

Pendant le temps dt u varie de $\frac{du}{dt}\,dt$ et cette quantité s'accroît de :

$$\mathrm{C}\,dx\,\frac{du}{dt}\,dt$$

Supposons le fil bien isolé et négligeons les pertes latérales ; cet accroissement de charge de B H représente la quantité d'électricité abandonnée par le courant sur cet élément pendant le temps dt.

Or, en B il entre $i\,dt$ et en H il sort $\left(i + \frac{di}{dx}\,dx\right)\,dt$

on a donc :

$$\mathrm{C}\,dx\,dt\,\frac{du}{dt} = -\frac{di}{dx}\,dx\,dt$$

ou bien :

$$(33)\quad -\frac{di}{dx} = \mathrm{C}\,\frac{du}{dt}$$

Digitized by Google

Les équations (32) et (33) donneront i et u en fonction de x et de t.

Éliminons i entre ces équations ; différentions (32) par rapport à x on aura :

$$-\frac{d^2u}{dx^2} = \mathrm{R}\,\frac{di}{dx} + \mathrm{L}\,\frac{d}{dt}\,\frac{di}{dx}$$

ou, en y remplaçant $-\frac{di}{dx}$ par $\mathrm{C}\,\frac{du}{dt}$

$$(34) \qquad \frac{d^2u}{dx^2} = \mathrm{C\,R}\,\frac{du}{dt} + \mathrm{C\,L}\,\frac{d^2u}{dt^2}$$

Telle est l'équation aux dérivées partielles du second ordre qui règle la propagation de u dans le fil, équation dont M. Vaschy a fait une heureuse application au cas des lignes téléphoniques. (*Lumière électrique*, juillet 1887.)

Le coefficient L est donné par la formule connue :

$$\mathrm{L} = 2\,\mu\,\mathit{log\ nep}\,\frac{d^2}{a^2}$$

d est la distance des fils, a leur rayon commun, les fils étant égaux, μ est la perméabilité du milieu ambiant.

L'équation (34) se simplifie lorsque la résistance R est négligeable et se réduit à :

$$(35) \qquad \frac{d^2u}{dt^2} = \frac{1}{\mathrm{C\,L}}\,\frac{d^2u}{dx^2}$$

elle prend encore la même forme lorsque, R n'étant pas négligeable, les oscillations de la force électromotrice E sont excessivement rapides ; dans ce cas, en effet, la

Digitized by Google

dérivée $\frac{du}{dt}$ est négligeable devant la dérivée seconde $\frac{d^2u}{dt^2}$ la première étant de l'ordre de $\frac{1}{T}$ et la seconde de l'ordre de $\frac{1}{T^2}$ (T désignant la période).

L'équation (35) a la même forme que l'équation fondamentale (10), elle montre que la différence de potentiel u se propage dans les deux fils avec une vitesse :

$$a = \frac{1}{\sqrt{CL}}$$

il nous faut trouver une solution de l'équation (35) qui se réduise à zéro quel que soit le temps pour $x = O$; nous avons vu que la solution

$$u = \varphi\,(x' - at) - \varphi\,(-x' - at)$$

remplit cette condition, il y a réflexion avec changement de signe en O' à la boucle, x' est compté à partir du point O'.

Si les oscillations sont sinusoïdales, on a d'après la formule (14) :

$$u = A \sin \frac{2\pi x'}{\lambda} \cos 2\pi \left(\frac{t}{T} - \frac{l}{\lambda}\right)$$

l étant la longueur de la ligne.

On en conclut comme condition de résonnance :

$$(15) \quad l = (2K + 1)\frac{\lambda}{4}$$

il y a alors renforcement de l'onde directe émise en O

Digitized by Google

par l'onde réfléchie en O'. Les nœuds sont donnés par la formule $x = 2n \frac{\lambda}{4}$ et les ventres par la formule

$$x = (2n + 1) \frac{\lambda}{4}$$

3° Disposition de l'appareil de M. E. Lécher. — *(Figure 9.)* — A et B sont deux plateaux métalliques reliés par des tiges aux boules de l'excitateur E distantes de $0^m 75$ et mises en communication avec les deux pôles d'une bobine d'induction *b'*; en face des plateaux A et B sont disposés parallèlement deux plateaux pareils A' B' reliés aux deux fils de la ligne; ces derniers ont une longueur de plusieurs mètres et leurs extrémités sont fixées aux armatures d'un condensateur E à plateaux sur lequel on a placé un tube à gaz raréfié sans électrodes *t*.

On déplace le long des fils un étrier *a b* formé d'un fil métallique avec manche isolant et on constate que pour certaines positions de l'étrier le tube *t* reste obscur tandis que pour d'autres il s'illumine.

On peut s'expliquer le phénomène de la manière suivante:

Lorsque l'étrier détermine à partir du point O une longueur de fil:

$$l = (2K + 1) \frac{\lambda}{4}$$

(λ représentant la longueur d'onde de la vibration électrique produite en O), il y a *renforcement* de cette vibration. Il en résulte par *induction* une vibration dans le circuit de droite qui renferme le tube, et si la longueur de ce dernier circuit est convenable il renforce la vibra-

Digitized by Google

tion induite et on obtient une illumination très nette du tube.

Lorsque l'étrier détermine à partir du point O une longueur de fil :

$$l = 2\ K \frac{\lambda}{4}$$

il y a interférence entre la vibration émise par la source et la vibration réfléchie, dans ce cas le tube reste obscur.

On pourra alors, avec des fils de longueur convenable, déplacer l'étrier à partir de la première position de renforcement *a b* jusqu'à ce que l'on rencontre une nouvelle position *c d* pour laquelle le tube s'illumine, la distance de C D au point O sera :

$$l' = (2\ K + 3)\ \frac{\lambda}{4}$$

on en conclut pour la distance de *a b* à *c d* :

$$l' - l = \frac{\lambda}{2}$$

Ainsi, *deux positions consécutives de l'étrier déterminant l'illumination du tube sont distantes d'une demi-longueur d'onde.*

On mesure donc cette distance et on en conclut la vitesse de propagation d'après la formule :

$$V = \frac{\lambda}{T}$$

On peut aussi, comme l'a fait M. Lécher, se servir de deux étriers ; le premier étant placé en *a b* de façon que l'illumination du tube soit maxima, on déplace le second à partir de *a b* jusqu'à obtenir la même illumination

Digitized by Google

que tout à l'heure ; le second étrier est alors en *c d*. En effet, le circuit *ab cd* est induit par le circuit *o a b*, il en résulte une vibration de période T qui se propage le long de ce circuit; lorsque la distance *a c* sera égale à $2\frac{\lambda}{4}$ ou $\frac{\lambda}{2}$ la vibration sera renforcée et ce circuit *a b c d* agissant à son tour sur le circuit où se trouve le tube produira l'illumination.

M. Lécher a trouvé :

$$ac = 940 \text{ centimètres}$$

$$\text{d'où } \lambda = 1880 \text{ centimètres.}$$

En désignant par C la capacité électro-magnétique de l'excitateur (moitié de la capacité d'un des plateaux) et par C' la capacité électrostatique, on a d'après la formule (23) :

$$V\,T = 2\,\pi\,\sqrt{C'\,L}$$

L étant le coefficient de self-induction de l'excitateur calculé comme il a été dit et V la vitesse de la lumière. Si l'onde électrique se propage dans le fil avec cette vitesse, on devra vérifier que l'on a :

$$\lambda = 2\,\pi\,\sqrt{C'\,L}$$

M. Lécher donne $L = 5248^{cm}$

$$C' = 20^{cm}$$

$$\lambda = 2\pi\,\sqrt{20 \times 5248}$$

soit en nombre rond 1,940 cent., nombre voisin de 1,880.

Digitized by Google

La concordance paraît assez satisfaisante, étant donnée la difficulté de pareilles mesures, pour qu'on puisse en conclure que, conformément aux idées de Maxwell, la vitesse de propagation des vibrations électriques de très courte période dans les fils métalliques plongés dans l'air est la même que la vitesse de la lumière dans l'air.

Récentes expériences de Hertz.

Nous avons vu, en parlant des premières expériences de M. Hertz, que l'onde électrique seule se manifestait nettement au résonnateur et que ce savant ne considérait pas comme concluants les résultats des expériences relatifs aux points nodaux et aux ventres magnétiques. M. Hertz vient d'entreprendre une série de recherches (1) tendant à déceler l'onde magnétique par un procédé autre que celui du résonnateur. Les expériences ont été faites avec le dispositif de M. Lécher; elles se rapportent donc à la propagation le long d'un fil métallique. Les essais tentés sur la propagation dans l'air n'ont pas donné de résultats.

La recherche de l'onde magnétique est fondée sur les actions mécaniques qui s'exercent sur un circuit placé dans un champ magnétique alternatif. Je vais indiquer tout d'abord le principe de ce phénomène.

Des expériences fort curieuses de répulsions électromagnétiques ont été exécutées par Elihu Thomson à l'Exposition universelle de 1889. Voici, entre autres, l'une de ces expériences :

(1) *Lumière électrique*, 28 mars 1891.

Digitized by Google

Un anneau de cuivre est placé sur une bobine, on lance dans cette bobine un fort courant alternatif, l'anneau est immédiatement repoussé par la bobine et projeté au loin.

Ces actions sont fort complexes, mais s'il est à peu près impossible d'en donner actuellement une analyse complète il est facile d'expliquer le sens du phénomène. Ainsi que nous allons le voir, la répulsion produite est due à la self-induction du circuit induit.

Désignons par i l'intensité du courant alternatif à un moment donné, par i' l'intensité du courant induit dans le circuit soumis à l'action du champ alternatif.

Soient : R la résistance du circuit induit, L son coefficient de self-induction et M le coefficient d'induction mutuelle ; l'équation générale de l'induction nous donne :

$$(1) \quad -\mathrm{R}i'\,dt = d\,(\mathrm{M}i + \mathrm{L}i')$$

supposons le courant inducteur sinusoïdal et posons :

$$(2) \quad i = i_0 \sin mt$$

avec $m = \frac{2\pi}{\mathrm{T}}$, T désignant la période ; l'équation (1) devient :

$$(3) \quad \mathrm{L}\frac{di'}{dt} + \mathrm{R}i' + \mathrm{M}mi_0 \cos mt = 0$$

on satisfait à cette équation en posant :

$$i' = i'_0 \sin (mt + \varphi)$$

et choisissant i'_0 et φ convenablement. En remplaçant i'

Digitized by Google

par cette expression dans (3) et égalant à zéro les coefficients de *cos mt* et *sin mt* on trouve :

$$(4) \quad R \cos\varphi = Lm \sin\varphi$$

$$(5) \quad (Lm \cos\varphi + R \sin\varphi)\, \ddot{i}_0 + Mmi_0 = 0$$

On en tire :

$$tg\, \varphi = \frac{R}{Lm}$$

si nous prenons pour φ l'arc moindre que $\frac{\pi}{2}$ qui a pour tangente $\frac{R}{Lm}$ nous avons :

$$\cos\varphi = \frac{Lm}{\sqrt{R^2 + L^2m^2}} \quad \sin\varphi = \frac{R}{\sqrt{R^2 + L^2 m^2}}$$

ces valeurs portées dans l'équation (5) donnent :

$$\ddot{i}_0 = \frac{-Mmi_0}{\sqrt{R^2 + L^2 m^2}}$$

donc, l'intensité du courant induit est donnée par la formule :

$$(6) \quad i'' = -\frac{Mmi_0}{\sqrt{R^2 + L^2 m^2}} \sin(mt + \varphi)$$

Si le coefficient de self-induction étant nul $tg\varphi$ serait infinie et on aurait pour le courant induit :

$$(7) \quad i'' = -\frac{Mmi_0}{\sqrt{R^2 + L^2 m^2}} \sin\left(mt + \frac{\pi}{2}\right)$$

Digitized by Google

Représentons graphiquement le courant inducteur, i, le courant i'' et le courant induit réel i' portons en abscisses mt et enordonnées les valeurs des sinus seulement; nous obtiendrons trois sinusoïdes placées comme l'indique la *figure 10*.

Les courbes i et i'' sont placées de sorte que les maxima de l'une correspondent aux zéros de l'autre; la courbe i' n'est autre chose que la courbe i'' déplacée vers la droite de la quantité :

$$AO' = \frac{\pi}{2} - \varphi$$

Ceci posé, on peut s'expliquer l'action du champ alternatif comme il suit :

Si la self-induction du circuit induit était nulle, les périodes pendant lesquelles les courants induit et inducteur sont de même sens seraient rigoureusement égales aux périodes pendant lesquelles ils sont de sens contraires. Dans ce cas, la répulsion contrebalancerait exactement l'attraction électro-dynamique et on n'observerait aucune action : c'est ce qui se produira pratiquement lorsque la self-induction de l'induit étant faible le courant inducteur sera faible également.

Mais si on compare les courbes i et i' on voit que les durées pendant lesquelles i et i' sont de sens contraires l'emportent sur les durées pendant lesquelles ils sont de même sens ; les portions de courbe correspondant aux répulsions sont marquées par des hachures sur la figure.

Les répulsions l'emporteront donc sur les attractions; et d'autant plus que la quantité $\frac{\pi}{2} - \varphi$ sera plus considérable, *c'est à dire le coefficient de self-induction L plus élevé.*

Digitized by Google

M. Hertz a utilisé ces répulsions électro-dynamiques en plaçant entre les deux fils de l'appareil de M. Lécher, disposés verticalement, un cadre circulaire en aluminium formé d'un fil de 0^m 002 d'épaisseur dont le diamètre était de 0^m065 et suspendu par un fil.

Les deux extrémités *a* et *b* du diamètre horizontal de cet anneau subiront des attractions électrostatiques de la part des portions voisines des fils A et B *(figure 11)*; ces attractions doivent disparaître dans le voisinage des nœuds de vibration électriques.

Or, si on place l'anneau en cet endroit, on constate qu'il est *repoussé* par les fils et tend à se mettre en croix avec le plan de ces fils ; cette répulsion électro-magnétique s'explique par les alternances extrêmement rapides du champ créé par le courant des fils ; elle met en évidence la force magnétique et montre que, conformément à la théorie, les ventres de vibration magnétiques coïncident avec les nœuds de vibration électriques.

Digitized by Google

L'INSTITUT SMITHSONIEN

DES ÉTATS-UNIS

Rapport fait à l'Académie dans la Séance du 19 Juin 1891

Par M. Eug. Bagneris, Membre titulaire.

Messieurs,

Les cinq volumes de l'*Institut Smithsonien*, dont vous m'avez confié l'examen, répondent aux années 1886-87-88. Ils sont, comme vous le savez peut-être par de précédents Rapports, divisés en deux parties principales : l'une qui expose l'état de la science dans ses diverses branches pour chacune des années susmentionnées ; — l'autre qui contient des mémoires originaux plus ou moins étendus, ayant trait aux acquisitions du Musée national des États-Unis.

Votre bienveillante attention fût-elle à toute épreuve, qu'il serait encore, je l'avoue humblement, au-dessus de mes forces d'analyser en détail les quatre mille pages qui ont passé sous mes yeux. Je me bornerai donc à vous donner un aperçu sommaire des principaux travaux, souvent très intéressants, que contiennent ces volumes, tout en regrettant mon incompétence sur un trop grand nombre de points.

Digitized by Google

Je commence par la partie des mémoires qui suit, dans chaque volume, l'exposé de l'état actuel et des acquisitions nouvelles du Musée national.

Le volume de 1886 est rempli tout entier par un mémoire sur les pierres de construction et d'ornement, avec de nombreuses figures. Là, on peut suivre l'histoire de l'exploitation des matériaux dans les carrières, les machines qui servent à cet usage, ainsi qu'à la taille des pierres et des marbres ; les localités américaines où on les rencontre ; les contrées de l'Europe qui les fournissent aussi. L'étude des propriétés physiques et chimiques de ces roches, ainsi que leur étude pétrographique, terminent le mémoire.

Le volume de 1887 nous présente des sujets tous différents.

I. — Nous y trouvons d'abord la description illustrée des berceaux d'enfants chez les différentes tribus américaines, suivie d'une note sur la déformation artificielle et intentionnelle de la tête des enfants chez les différents peuples.

II. — La bête de somme humaine, ou toutes les manières possibles pour un homme de porter un fardeau, — avec figures.

III. — Une étude sur la monnaie primitive en coquillages.

IV. — Un mémoire très étendu, avec nombreuses figures, sur l'extermination du bison américain et les chasses organisées par l'Institut Smithsonien pour se procurer les types de collections.

Dans le volume de 1888, nous trouvons d'abord :

I. — Un très important mémoire, avec illustrations et carte, sur les Indiens de la côte sud d'Alaska et nord de la Colombie anglaise. Ce mémoire mériterait une

Digitized by Google

traduction littérale. Les caractères physiques et moraux de ces tribus indiennes, leur organisation sociale sont exposés dans les premiers chapitres. Puis viennent les mutilations qu'ils s'imposent, leurs ornements, leurs armes, instruments de musique, ustensiles de ménage ; la construction de leurs villages, leurs défenses de guerre ; enfin, et l'un des plus curieux, le chapitre sur les cérémonies du mariage et les rites mortuaires. Les figures très nombreuses qui accompagnent le texte vous donneront une idée de la richesse d'ornementation qui décore leurs habitations, les vases funéraires et colonnes commémoratives destinées à la sépulture des chefs.

II. — Le deuxième mémoire a trait à l'histoire de l'art céramique en Chine.

III. — Collection des appareils à produire le feu, au Musée national, avec figures.

IV. — Collection des vases funéraires de la Corée, également au Musée.

V. — Un manuel d'anthropologie préhistorique, avec de très nombreuses figures, destiné aux débutants.

VI. — Enfin, les résultats d'une enquête sur l'existence de l'homme dans l'Amérique du Nord, pendant la période paléolithique de l'âge de pierre.

L'Institut fit parvenir à tous les collectionneurs un questionnaire relatif à cette question. Vous savez combien les Américains usent volontiers de ce mode d'information : — deux cent neuf réponses parvinrent au Musée, avec un millier d'échantillons de collections, et permirent de conclure affirmativement à la question posée.

Arrivons maintenant à la partie des ouvrages qui traite de l'état de la science, pendant les années 1887 et 1888. Nous trouvons une division qui répond aux diverses branches des sciences :

Digitized by Google

En astronomie, une place importante est réservée aux travaux de photographie céleste des frères Henry. Cette question a fait depuis, comme vous le savez, l'objet d'un congrès international des astronomes à Paris. Il vous sera peut-être agréable de savoir que, d'après les mesures prises au dernier passage de Vénus, la distance du soleil à la terre est fixée à 37,208,125 lieues, avec une erreur possible de 400,000 kilomètres.

Viennent ensuite la géologie, la paléontologie, dont je ne puis aborder l'analyse.

La météorologie comporte aux États-Unis un service particulièrement bien organisé. La prévision du temps tient une large place, bien due à son importance.

La section de botanique comporte comme appendice une biographie d'Asa Gray, l'éminent botaniste américain mort en 1888, qui, pendant plus de cinquante ans, produisit avec une incomparable fécondité des travaux touchant à tous les points de sa science favorite. L'ami de Darwin, qui disait de lui : « Il connaît mieux mes œuvres que moi-même », fut en relation avec tous les savants du monde, qu'il connaissait personnellement; son hospitalité était proverbiale.

J'ai laissé pour la fin l'anthropologie, la science par excellence ; les travaux qu'elle inspire forment chaque année un total imposant, je pourrais dire effrayant, tant elle embrasse de questions.

Nous devons une attention particulière à ce chapitre de l'anthropologie qui a pour titre « la psychologie », et que nous dénommons plus exactement en France la *psychologie physiologique,* ou l'étude des manifestations psychiques dans ses relations avec l'activité cérébrale. Les rapports du physique et du moral, comme on disait autrefois, ne sont plus un ensemble de faits curieux et

Digitized by Google

de considérations plus ou moins vagues ; ils sont entrés dans la période scientifique, depuis qu'ils sont étudiés à l'aide des procédés délicats et précis dont nous disposons aujourd'hui. « On entrevoit le moment où sera constituée sur les bases solides d'une expérimentation et d'une observation rigoureuses cette science à peine naissante, la psychologie physiologique, qui a fait plus en quelques années pour les progrès de la psychologie que la philosophie de l'école pendant des siècles, et qui cependant n'a jusqu'ici en France ni une chaire ni un laboratoire. » Ces dernières paroles, qui terminent l'introduction de l'ouvrage sur l'activité cérébrale du Dr Beaunis, professeur de physiologie à la Faculté de médecine de Nancy, ont été entendues en haut lieu, et, depuis deux ans, on a confié à mon ancien maître la direction d'un laboratoire de psychologie physiologique, annexé à la Faculté de Paris. — Le professeur Wundt, de Leipzig, est également à la tête d'un laboratoire spécialement aménagé pour la psychologie expérimentale et dont les travaux sont consignés dans un journal trimestriel : *les Études philosophiques*. Enfin, en Angleterre et aux États-Unis, des savants creusent le même sillon et alimentent largement des publications spéciales.

Le volume de 1887, que j'analyse pour vous ce soir, contient des expériences curieuses dont je vais extraire celles qui ont trait à la *vitesse des processus psychiques*. Le Dr Cattell, un Américain, divise cette classe de phénomènes en trois groupes : 1° le temps de réaction, c'est à dire le temps qui s'écoule entre le moment d'une excitation sensitive (lumière) et le moment où la personne en expérience indique par un signal qu'elle a perçu la sensation ; 2° le temps de discernement, ou le temps nécessaire pour apprécier la nature de la sensation,

Digitized by Google

par exemple qu'une lumière est rouge ou bleue : c'est la durée de l'acte intellectuel ; 3° le temps de la volition, ou le temps nécessaire pour que l'individu en expérience réagisse d'une façon ou d'une autre, par exemple presse un levier de la main droite ou de la gauche, suivant la couleur de la lumière.

Il convient de noter que les chiffres trouvés ne sauraient être absolus ; la durée d'un même acte cérébral varie suivant les individus, notamment suivant leur âge. Ces différences auraient déjà été constatées par les astronomes ; il y a toujours, en effet, entre le passage réel d'un astre devant le fil de la lunette et l'appréciation de ce passage par l'astronome, un écart qui constitue *l'équation personnelle*. Cette erreur est constante pour un même observateur ; mais elle peut être — comme tous les actes psychiques — augmentée par la fatigue ou diminuée par l'attention.

Cela étant, l'auteur a reconnu que le temps de réaction pour la lumière blanche est constant sensiblement et demande 150 millièmes de seconde. Les lumières colorées demandent un temps qui augmente graduellement du jaune au bleu, au rouge, au vert et au violet.

S'agit-il maintenant de différencier des couleurs entre elles, nous mesurons alors le temps de discernement, c'est à dire le temps que demande cette opération intellectuelle, qui est : distinguer entre deux excitations. Pour reconnaître le blanc du noir, il faut 61 millièmes ; pour distinguer deux couleurs entre elles, 100 millièmes ; pour distinguer une couleur entre dix, 105 millièmes.

Voici maintenant pour la distinction des lettres : reconnaître entre deux lettres demande 120 millièmes ; la lettre E est la plus difficile à reconnaître ; un mot court demande 142 millièmes ; pour prononcer une lettre,

Digitized by Google

155 millièmes; nommer une couleur, 343 millièmes de seconde. Dénommer un objet dans une langue étrangère à la sienne demande 172 millièmes de plus. Il est plus facile de passer de sa langue à la langue étrangère que l'inverse; plus facile également de nommer le mois qui en suit un autre que le précédent, dans la proportion de 367 à 798.

On a essayé ce procédé d'analyse dans diverses maladies mentales. Les résultats ne sont pas d'une exposition assez simple pour vous intéresser.

Je fais remarquer en terminant que cette étude de la vitesse des *processus* psychiques s'applique à tous nos sens aussi bien qu'à celui de la vue. On l'a faite pour les excitations acoustiques, tactiles, gustatives. Celles qui se rapportent à l'odorat, plus difficiles de beaucoup à réaliser, ont fait l'objet d'un remarquable travail du professeur Beaunis. Je ne puis, vous le comprenez, entrer dans les détails, mais de tous nos sens c'est pour la vue que la durée de la perception sensitive est la plus longue.

Sous la même rubrique, *psychologie,* nous trouvons dans le volume pour 1888 quelques passages qui retiennent volontiers l'attention. Voici comment Sir John Lubbock s'exprime dans son ouvrage sur les sens, l'instinct et l'intelligence des animaux, particulièrement des insectes :

« Nous trouvons chez les animaux des organes des sens complexes, richement fournis en nerfs, et dont nous sommes incapables d'expliquer les fonctions. Là peuvent exister cinq sens, comme chez nous, mais aussi différents des nôtres que le son l'est de la lumière ; et même, dans les limites de nos propres sens, que de sons que nous ne pouvons entendre, combien de couleurs dont nous

Digitized by Google

n'avons aucune idée. Mille questions semblables restent sans solution. Le monde familier qui nous entoure est peut-être tout différent pour les animaux ; pour eux, il est une musique que nous n'entendons pas, des sensations dont nous ne connaissons pas l'équivalent. Placer des oiseaux empaillés dans des vitrines, arranger des insectes dans des boîtes ou des plantes sèches dans un herbier, c'est là simplement un travail mécanique ou une étude préliminaire ; mais épier les habitudes des animaux, comprendre leurs relations les uns avec les autres, étudier leurs instincts, leur intelligence, reconnaître leur adaptation aux forces de la nature, essayer de réaliser le monde tel qu'il leur apparaît, voilà ce qui constitue, à mon sens du moins, la véritable histoire naturelle, et nous mettra peut-être sur la voie de leurs sensations, dont nous sommes encore si ignorants. »

Nous arrivons maintenant aux expériences récentes de M. Urbanschitsch, de Vienne, sur l'influence réciproque que les organes des sens exercent les uns sur les autres. La conclusion générale de ces expériences est que toute excitation sensitive a pour résultat une augmentation dans l'acuité des autres sens. C'est ainsi que les sensations auditives affinent la perception visuelle. Si des figures coloriées sont placées à une distance telle que l'on ne puisse qu'avec peine en reconnaître les couleurs, et que l'on produise en même temps des sons variés, les couleurs deviennent généralement plus distinctes et d'autant plus que le son est plus aigu. De même on peut, quand un son affecte l'oreille, lire des mots qu'on ne lisait pas auparavant. Réciproquement, le tic-tac d'une montre est entendu plus clairement avec les yeux ouverts que s'ils sont fermés. Le rouge et le vert augmentent la perception auditive, le bleu et le jaune l'affaiblissent.

Digitized by Google

Il y a cependant des différences individuelles ; quelques musiciens admettent que le rouge, le vert, le jaune et le bleu augmentent de 1/8 l'intensité du son, tandis que le violet l'abaisse.

Le goût, l'odorat et le tact suivent les mêmes lois : la lumière blanche, rouge ou verte augmente leur délicatesse; l'obscurité, le bleu et le jaune la diminuent. Les actions réciproques se rencontrent également. Si l'on chatouille la peau avec un crin et que l'on plonge la main dans l'eau chaude, la sensation de chatouillement disparaît.

Je n'aurais pas insisté si longtemps sur ces expériences si je ne voulais, pour terminer, vous dire ce que le temps écoulé depuis l'impression de ce volume a apporté de nouveau dans cet ordre de connaissances. L'action réciproque de la vue et de l'ouïe a surtout bénéficié de l'attention que les observateurs ont accordée à des faits déjà connus sous le nom d'*audition colorée :*

« L'audition colorée est une faculté d'association des sons et des couleurs, par laquelle toute perception acoustique objective d'une intensité suffisante, ou même sa simple évocation mentale, peut éveiller une image lumineuse, colorée ou non, constante pour la même lettre, le même timbre de voix ou d'instrument, la même hauteur de son. C'est une faculté d'ordre physiologique qui se développe dans l'enfance et persiste avec les années sans variations notables. » (S. DE MENDOZA.)

Les premiers faits de ce genre ont déjà été signalés par Gœthe, en 1810, dans sa théorie des couleurs ; malgré leur étrangeté, ils tombèrent dans l'oubli. De nouvelles recherches sont dues au Dr Cornaz, oculiste de Neuchâtel, en Suisse, en 1848. Le célèbre compositeur Raff déclare que les sons des instruments lui donnaient des images colorées :

Digitized by Google

Le son de la flûte lui paraissait bleu d'azur.
Le son du hautbois lui paraissait jaune.
Le son de la trompette lui paraissait écarlate.
Le son du flageolet lui paraissait gris noir.

Il faut arriver à 1871 pour trouver de nombreux documents dont je ne puis entreprendre l'énumération. Les travaux d'Urbanschitsch, de Vienne, ont été publiés à partir de 1889, et l'étude la plus complète, qui résume toutes les autres, a été présentée par le Dr Suarez de Mendoza, oculiste d'Angers, à la Société française d'ophthalmologie, en 1890.

Dans les mots, ce sont les voyelles qui donnent la teinte dominante : voici, par exemple, les couleurs relatives aux voyelles indiquées par un sujet dont l'observation a été très étudiée :

A, bleu foncé.
E, gris terne.
É, gris vert.
I, rouge vif.
O, noir.

Ces fausses sensations de couleurs varient suivant les personnes, sans règle précise. Elles demandent une certaine force dans l'émission des sons, ce qui fait qu'elles n'apparaissent pas toujours dans la conversation ordinaire.

Les bruits et les sons musicaux éveillent aussi une sensation colorée ; en général, les notes graves sont sombres, les aiguës claires. L'audition d'un chœur ou d'un orchestre donne, suivant le timbre des voix ou des instruments, des images colorées qui semblent planer au-dessus des exécutants. Voici les exemples les plus curieux que j'ai trouvés dans l'ouvrage de Mendoza :

« Le pianiste Louis Ehlert écrit à propos d'une sym-

Digitized by Google

phonie de Schubert : L'air en *la majeur* me paraît d'un vert si tendre qu'il me semble, en l'entendant, respirer la senteur des jeunes pousses de sapin. En vérité, si *la majeur* ne dit pas vert, je n'entends rien à la coloration des sons. — Il y a un passage semblable dans le *Songe d'une Nuit d'été,* de Mendelssohn.

« Une dame, très bonne musicienne, donne à chaque morceau de musique sa couleur propre :

« La musique d'Haydn est verte.

« La musique de Mozart est bleue (mais *Don Juan* lui agace fortement les dents).

« La musique de Chopin est jaune.

« La musique de Wagner donne la sensation d'une atmosphère lumineuse avec couleurs changeantes.

« Le frère de cette dame possède la même faculté d'association, pour lui :

« *Aïda* est bleu.

« *Le Vaisseau fantôme* est vert.

« L'ouverture de *Tannhauser* est d'un beau bleu sombre.

« L'ouverture de *Struensée* (Meyerbeer), lie de vin foncée.

« La musique de Saint-Saens est d'un gris violacé très fin de ton, comme la brume du matin. Ce gris a des teintes exquises de délicatesse. »

Ces citations me paraissent suffisantes pour vous édifier sur les phénomènes de l'audition colorée. Il est inutile d'ajouter que les sujets examinés sont au-dessus du soupçon, et d'une santé de corps et d'esprit rigoureusement normale. Quelques-uns sont des médecins habitués à analyser leurs sensations.

Je m'abstiendrai de conclure, pour ne pas tomber dans une discussion pendante encore à l'heure actuelle. Le

Digitized by Google

désir de vous faire part de ces faits curieux m'a été inspiré par la lecture de quelques pages des livres que vous m'avez confiés ; mon excuse sera que je me suis fait simplement l'écho de savants honorablement connus et d'une valeur éprouvée.

Digitized by Google

ANDRÉ THEURIET

Par M. Plançon, Membre titulaire.

Messieurs,

Ce n'est pas la critique de l'œuvre d'A. Theuriet que j'essayerai d'entreprendre. Malgré l'éclatante renommée que s'est justement acquise le romancier-poète, l'heure du repos n'a pas sonné encore pour lui : la puissante maturité de son esprit brillant, sûr de lui-même, et qu'un sensualisme délicat, toujours contenu, pare d'un nouvel attrait, est encore en plein travail de production.

Semblable à ces arbres que n'épuise jamais leur fécondité, il est de ces auteurs dont la verte vieillesse promet plus d'un livre, comme l'idylle charmante qu'il publiait hier, sous le titre de *Reine des bois*.

Je veux seulement m'arrêter à l'exposition de trois points, de trois parties intéressantes qui ont sollicité ma curiosité et fixé mon attention à la lecture des ouvrages déjà si nombreux publiés par lui : *les Paysans, — le Souvenir, — les Oiseaux*.

Je serai souvent obligé, au cours de ma lecture, de faire des citations. Je m'en excuse à l'avance : le plaisir que vous y goûterez sera la rançon du pardon que vous m'accorderez.

Digitized by Google

Dès l'âge de quatre ans, Theuriet vient habiter Bar-le-Duc, et sa jeunesse se passe dans la riante vallée de l'Ornain, enclose de collines aux pentes douces, aux vertes frondaisons de chênes, aux mousses mordorées et fleuronnantes, où l'odeur des grappes vermeilles vous vient par bouffées, où il croit voir

La Vendange, serpe en main,
Pieds nus, et robe dégrafée;

Les côteaux sont pleins de bruits sourds,
Qu'un limpide écho me renvoie;
Sous la charge des raisins lourds
Le vigneron chancelle et ploie.
La cuve, dans le vendangeoir,
Boût, et le vin sort du pressoir,
Comme un vermeil ruisseau de joie.

Le pur sang des raisins pourprés
Exhale partout son haleine,
Les bruns vendangeurs enivrés
S'en vont bondissant par la plaine,
Et l'on entend dans les ravins
Comme un chant de jeunes Sylvains
Danser autour du vieux Silène (1).

« Je suis reconnaissant au sort, écrit-il (2), de m'avoir maintenu jusqu'à dix-huit ans dans ce coin de province..... Les hommes dont l'enfance, éparpillée en des milieux sans cesse changeants, a été ballottée en de continuels voyages et n'a pris racine nulle part peuvent avoir éprouvé de bonne heure des émotions plus aiguës, emmagasiné des images plus nombreuses et plus vivement colorées; leur esprit peut s'être plus précocement ouvert et affiné, mais ils n'ont pas goûté ce qui fait la douceur et l'intime poésie des années

(1) *Le Livre de la payse.*
(2) *Souvenirs des années de début.*

Digitized by Google

enfantines: la continuité de la vie au milieu d'êtres et de choses qu'on pénètre chaque jour un peu plus, qui nous ont donné nos premiers étonnements, qui ont été témoins de nos premières joies et de nos premiers chagrins. L'âme s'équilibre mieux, se développe plus harmonieusement dans un commerce pacifiquement familier avec des paysages que l'accoutumance rend progressivement sympathiques et suggestifs. Elle s'imprègne insensiblement de leur essence virginale; elle se répand à son tour amicalement en eux, et elle retrouve plus tard les impressions et les émerveillements d'autrefois semés dans chaque coin de rue, fleurissant à chaque buisson du chemin. »

Les grandes forêts dont les épais feuillages sont troués çà et là par les rayons du soleil, le religieux recueillement, la rafraîchissante solitude des hauts sommets où ne pénètrent jamais les voix de la civilisation, les futaies dont le silence n'est traversé que par le cri d'un oiseau qui s'enfuit et où vient expirer le timbre affaibli de la cloche lointaine tintant l'*Angelus* du soir, les vergers où les fleurs des pommiers neigent sur sa tête, où les loriots se grisent du jus des cerises, les sources chuchotant sous la ramée, les ruisseaux au rire argentin, aux profondeurs limpides et bleuâtres qui semblent, dans la forêt muette, conter quelque propos galant, firent une profonde impression sur sa vive imagination qui y voyait les Dryades, les Napées, les Nymphes menant des rondes aux blondes lueurs du matin, les Faunes égayant les clairières vaporeuses du son de leurs pipeaux, et Dryope et Lycoris aux cheveux dénoués et enlacés de fleurs, et il ne faut pas s'étonner que son humeur rêveuse l'ait porté vers la poésie.

Je passe sous silence ses essais de versification de

Digitized by Google

collège, car la lecture de Chénier, de Hugo, de Lamartine, de de Vigny, de Musset, de Th. Gautier, de de Laprade, de G. Sand, de Mérimée, de Leconte de Lisle *(Poèmes antiques)*, « l'enlevait de terre, et il était pris d'une fièvre intellectuelle qui se traduisit bientôt par un désir d'aligner sur le papier les vers qui bourdonnaient dans sa tête ».

« J'ai retrouvé, écrit-il (1), le cahier d'écolier où je transcrivais ces premières rimes. C'était un gros volume relié, recouvert de toile, réglé à la mécanique, rempli aux trois quarts de rédactions géométriques, et que j'avais choisi précisément pour dérouter les curieux. Derrière ce rempart de théorèmes, mes vers fleurissaient à l'aise et en sûreté, comme des violettes à l'abri d'une haie d'épines. — Je viens de les relire : ils m'ont paru enfantins et plats, mais, à cette époque, je les pourléchais avec la même admirative sollicitude qu'une chatte qui mignote ses petits. »

Il y avait des odes, des élégies, des sonnets, des stances sur un bouquet de myosotis donné à une cousine pendant un bal, sur les fleurs fanées délaissées par elle dans un tiroir, etc., etc.

Il lisait aussi Montaigne, Amyot, Ronsard, Mathurin Régnier, le XVIe siècle, mais rien ne pouvait lui faire oublier les beautés des classiques anciens dont il était sincèrement épris.

« M'aidant de traductions, j'arrivai peu à peu à lire l'*Odyssée*, Eschyle, Sophocle, Aristophane. Ce fut un éblouissement. Insensiblement, l'antiquité grecque se révélait à moi dans son impeccable et sereine beauté. Je n'oublierai jamais les hautes joies littéraires que je

(1) *Souvenirs des années de début.*

Digitized by Google

goûtai..... J'étais grisé par le vin parfumé de la poésie grecque, et, pris d'enthousiasme, je déclamais les plus beaux passages des chœurs d'Aristophane..... J'avais comme une vision de l'Attique, je me croyais transporté à l'ombre des platanes et des myrtes, « dans les jardins consacrés aux Grâces ». Je passai tout un hiver à traduire les poètes grecs et à lire les élégiaques latins (1). »

Je vous ai lu un fragment d'une poésie intitulée : *Vignes en fleur;* j'en lirai d'autres qui rangent Theuriet parmi les Parnassiens, je ne dis pas ceux qui, uniquement épris de formes plastiques, ne sont que des ciseleurs de rimes neuves et sonores, mais ceux chez qui la chaleur du sentiment, l'émotion sincère d'un cœur épris de la nature communiquent à leurs vers leur grâce souple et leur charme vivifiant (2).

Dès l'enfance, il est séduit par les enchantements de la forêt et par ses glorieux épanouissements. Il a, du reste, de qui tenir :

« Mon père n'était pas fermé à une certaine poésie, et je me souviens de lui avoir entendu citer avec une véritable émotion ce vers de Virgile :

Et jam summa procul vittarum culmina fumant.

« — Comme c'est juste, s'écriait-il..... quand je lis cela, il me semble que je vois encore les toits de mon village fumer à la tombée du crépuscule.

« Mon grand-père était un ancien forestier..... Il me gâtait et je l'adorais. Dès que le printemps pointait, je guettais anxieusement les jours de beau temps qui

(1) *Souvenirs des années de début.*

(2) Ses recueils de poésie sont : *le Chemin des bois*, *le Bleu et le Noir* et *le Livre de la paysé.*

Digitized by Google

coïncidaient avec mes jours de congé ! Je ne me tenais pas de joie quand mon grand-père me criait, au saut du lit :

« — Allons, drôle, chausse tes gros souliers, le temps est beau, et nous irons au bois cette après-midi..... Le bois de mon grand-père, contenant à peine trois arpents, me semblait immense. Au milieu se trouvaient deux carrés de jardin, une maisonnette de pierre couverte en planches, et un *chambret* de charmille où l'on dînait... J'avais la bride sur le cou, j'en profitais pour m'enfoncer dans le fourré et pousser des pointes jusqu'aux friches du voisinage, guettant les oiseaux, observant le va-et-vient des fourmis dans les sentiers, pourchassant les papillons, me familiarisant avec les bêtes et les plantes des bois. J'allumais des feux de branches sèches au revers d'un fossé, je grimpais aux arbres, je bourrais indistinctement mes poches et mon estomac de tous les fruits sauvages : noisettes, faînes, alises et glands. Mes sens s'épanouissaient dans cette existence en plein bois. Je me vautrais dans l'herbe, je me grisais de verdure. Je communiais avec la terre, et lentement la nature forestière se révélait à moi..... Un soir même, à la suite d'un dîner en plein air, je résolus d'achever ma nuit sous la feuillée et je m'installai dans un hamac suspendu aux traverses du chaume qui nous servait de salle à manger. Je m'y endormis vers onze heures. La nuit était tiède, embaumée de l'odeur des pins qui entouraient le chaume; à travers les branches frissonnantes et mélodieuses, mes yeux clignotants distinguaient les points d'or des étoiles qui fourmillaient dans le ciel; ma chambre à coucher était on ne peut plus confortable, et je fis un bon somme tout d'une traite jusqu'aux premières lueurs grises de l'aube. La fraîcheur qui se

Digitized by Google

dégage des bois au lever du soleil me réveilla; je me jetai hors du hamac et je me mis à marcher pour rendre un peu d'élasticité à mes membres engourdis (1). »

Plus tard, quand a été vendu ce petit domaine que ses amis et lui avaient surnommé *Boisfleury,* il s'écrie : « Boisfleury a disparu ! Un ancien boucher enrichi a acheté le bois, un beau jour, et a jeté à bas le chaume et la maisonnette, puis il a arraché les arbres, labouré le sol, planté des betteraves. Maintenant, quand j'y vais en pèlerinage, j'ai peine moi-même à reconnaître la place où j'ai dépensé gaîment trois années de jeunesse (2). »

On croit entendre l'écho de la plainte de Virgile dépossédé de son patrimoine :

Impius hæc tam culta novalia miles habebit !
Barbarus has segetes !

ou de Ronsard pleurant sur la destruction de la forêt de Gâtine :

Forest, haute maison des oiseaux bocagers !
Plus le cerf solitaire et les chevreuls légers
Ne paistront sous ton ombre, et ta verte crinière
Plus du soleil d'été ne rompra la lumière.
.....
Tout deviendra muet, Écho sera sans voix;
Tout deviendra campagne, et, en lieu de tes bois
Dont l'ombrage incertain lentement se remue,
Tu sentiras le soc, le coultre et la charrue;
Tu perdras ton silence, et haletans d'effroy
Ny Satyres ny Pans ne viendront plus chez toy.

ou encore de Lamartine disant un suprême adieu à Milly, sa terre natale :

(1) *Souvenirs des années de début.*
(2) Ibid.

Digitized by Google

La vie a dispersé, comme l'épi sur l'aire,
Loin du champ paternel, les enfants et la mère,
Et ce foyer chéri ressemble aux nids déserts
D'où l'hirondelle a fui pendant de longs hivers.
Déjà l'herbe qui croît sur les dalles antiques
Efface autour des murs les sentiers domestiques,
Et le lierre flottant, comme un manteau de deuil,
Couvre à demi la porte et rampe sur le seuil.
Bientôt peut-être..... Écarte, ô mon Dieu, ce présage !
Bientôt un étranger, inconnu du village,
Viendra, l'or à la main, s'emparer de ces lieux
Qu'habite encor pour nous l'ombre de nos aïeux,
Et d'où nos souvenirs des berceaux et des tombes
S'enfuiront à sa voix comme un nid de colombes
Dont la hache a fauché l'arbre dans les forêts,
Et qui ne savent plus où se poser après (1).

Theuriet vient de définir lui-même son caractère, qui a tant d'affinité avec celui de La Fontaine; comme lui, il aurait oublié ses amis et le dîner auquel ils l'avaient prié, pour suivre à loisir, deux heures entières, le convoi d'une fourmi.

« La Fontaine était mon poète favori; j'ai toujours eu pour lui une prédilection ; j'en fis mon livre de chevet, apprenant ses fables par cœur, me plongeant, soir et matin, dans cette eau de Jouvence où je trouvais toujours une grâce et une verdeur nouvelles (2). »

« Je communiais avec la nature. » Mot profond qui rappelle cette page émue de Legouvé :

« J'aimais les fleurs déjà, mais des yeux et de l'odorat, non du cœur. Depuis le jour où j'habite Seine-Port, mes rosiers, mes lilas, mes arbustes, toutes les plantes enfin sont devenues pour moi autant d'êtres vivants avec qui je vis, avec qui je cause, qui me conseillent, qui me consolent, qui me donnent des leçons

(1) *Nouvelles harmonies poétiques.*
(2) *Souvenirs des années de début.*

Digitized by Google

d'harmonie, de coloris..... Je disais un jour à Gounod : « *Venez donc entendre chanter mes glaïeuls.* » Je suis enraciné dans mon petit jardin aussi profondément que les arbres qui y poussent, j'y tiens par les fibres de la douleur comme par celles de la joie. Mes plus grands chagrins, c'est là que je les ai éprouvés ! Mes larmes les plus amères, c'est là que je les ai versées ! Ce petit bois est tout peuplé pour moi des chers disparus que je pleure encore; mes travaux mêmes, livres ou pièces de théâtre, sont presque tous nés là, sous ces arbres, dans cette petite maison..... Si j'en étais séparé, il me semblerait que je suis exilé (1). »

« Je communiais avec la nature. » Voilà expliquée la genèse de ses idées, la tendance de son esprit que l'âge développera, affermira, qu'il soit au milieu des bois de l'Argonne ou de la forêt d'Auberive, sur les cîmes des Alpes ou dans les grasses prairies de la Touraine et du Poitou. Et ne soyez pas étonnés de la part considérable qu'occupe dans ses romans la flore de tous les pays qu'il a habités ou parcourus.

Entre mille, en voici un exemple. C'est un site forestier du plateau de Langres (2) :

« Aux approches de juin, quand le soleil a réchauffé le sol, une soudaine métamorphose s'opère. Une nuit parfois suffit pour que la plantureuse floraison printanière s'épanouisse. Les muguets et les aspérules embaument les taillis; parmi les chemins verts qui s'enfoncent sous bois, les ancolies bleues balancent leurs corolles pareilles à des bonnets de folie; les épis laiteux de la Vierge montent sveltes et minces à côté des orchidées aux fleurs

(1) Legouvé, *Soixante ans de souvenirs.*
(2) Theuriet, *Reine des bois.*

Digitized by Google

bizarres. Pendant des lieues, la forêt déroule sa féerie aux aspects changeants. Tantôt on plonge en pleine fraîcheur; il fait presque nuit sous les retombées des hêtres qui entre-croisent leurs branches, et, dans cette obscurité, des gouttes de lumière pleuvent sur la terre noire où les fougères étendent leurs feuilles en éventail; tantôt on débouche parmi les coupes ensoleillées où mûrissent la fraise, les alises brunes, les cornouilles aux baies rouges et transparentes, les mûres bleuâtres, les sorbiers aux grains orangés; la hutte des bûcherons y élève son toit conique, au milieu des hautes herbes bruissantes d'insectes; tantôt on longe les tranchées gazonneuses qui courent à perte de vue sur le plateau forestier; là, les reines des bois déclosent leurs odorantes ombelles de petites étoiles blanches; là, les viornes, les menthes, les centaurées poussent dans les ornières humides; les chênes et les tilleuls voûtent en berceau leurs larges ramures, les chèvrefeuilles s'enroulent aux bras noueux des charmes où la haute grive chante à voix sonore. »

« Un paysage, disait Bernardin de Saint-Pierre, est le fond du tableau de la nature humaine »; et Alex. Dumas à Leconte de Lisle : « Certes, le firmament, le soleil, la lune, les étoiles, les océans, les forêts, les divinités, les monstres, les animaux sont intéressants, mais, moi aussi, je suis très intéressant, moi l'homme. »

Sans doute, Theuriet aime la nature avec ses aspects majestueux, ses imposantes perspectives, ses horizons dorés aux reflets naissants de la prime aube, ou incendiés dans la pourpre des soleils couchants, avec ses richesses en fleurs, en fruits, en plantes, en arbres, mais ce qu'il y veut voir surtout, c'est l'homme : l'homme avec ses

Digitized by Google

rudes labeurs, ses tristesses et ses joies, le pâtre surveillant son troupeau capricieusement épars aux flancs de la colline, le laboureur penché sur le sillon, le semeur répandant d'un *geste auguste,* selon la belle expression de Victor Hugo, le blé qui demain travaillera au sein de la terre, le bûcheron, le sabotier, le charbonnier redisant de vieux et pittoresques refrains; l'homme enfin combattant le combat pour la vie.

Il est une remarque importante à faire, c'est que, dans l'étude de l'antiquité grecque, c'est à la lecture de Théocrite qu'il a dû sa meilleure surprise :

« Ce poëte si artiste, si vrai dans ses paysages, si imprégné d'un sentiment tout moderne, fut pour moi une révélation. Je ne quittais plus le volume des *Idylles*, je l'emportais dans mes promenades, j'en traduisais des fragments entiers que je retrouve dans mes cahiers..... Les *Magiciennes,* les *Grâces,* les *Pêcheurs,* les *Syracusaines* me transportaient en plein dans la civilisation grecque du temps de Hiéron et des Ptolémées. Je vivais parmi les paysages de la Sicile, je me mêlais intimement à l'existence familière, aux passions, aux superstitions des paysans..... »

Chez les contemporains, ceux dont l'œuvre et les chansons rustiques l'attirent plus doucement sont Brizeux et Pierre Dupont..... « Les *Bretons* et *Marie*, avec leur mélancolie sobre et familière, m'allaient plus droit au cœur; la poésie de l'auteur des *Bœufs* et de la *Vigne,* malgré certaines faiblesses d'exécution, me charmait, parce qu'elle était imprégnée de nature, et que j'y retrouvais des émotions ressenties dans mes vagabondages à travers les champs et les bois..... La poésie de P. Dupont a un savoureux parfum de terroir ; son amour pour la vie peineuse des humbles et des

Digitized by Google

paysans se traduit par des accents d'une éloquence naïve (1). »

Theuriet aussi dit aux humbles, aux travailleurs, aux paysans :

Paysans ! race antique à la glèbe asservie,
Le soleil cuit vos reins, le froid tord vos genoux;
Pourtant, si l'on pouvait recommencer sa vie,
Frères, je voudrais naître et grandir parmi vous.

Pétri de votre sang, nourri dans un village,
Respirant des odeurs d'étable et de fenil,
Et courant en plein air comme un poulain sauvage
Qui se vautre et bondit dans les pousses d'avril,

J'aurais en moi peut-être alors assez de sève,
Assez de flamme au cœur et d'énergie au corps
Pour chanter dignement le monde qui s'élève
Et dont vous serez, vous, les maîtres durs et forts.

Car votre règne arrive, ô paysans de France,
Le penseur voit monter vos flots lointains encor
Comme on voit s'éveiller, dans une plaine immense,
L'ondulation calme et lente des blés d'or.
. . . . . .
Car la terre, qui fait mûrir les moissons blondes
Et dans les pampres verts monter l'âme du vin,
La terre est la nourrice aux mamelles fécondes :
Celui-là seul est fort qui boit son lait divin (2).

Quel chemin parcouru depuis le jour où La Bruyère traçait le sombre tableau de la misère des paysans :

« L'on voit des animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus par la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et qu'ils remuent avec une opiniâtreté invincible ; ils ont comme une voix articulée, et quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine, et, en effet,

(1) Legouvé, *Soixante ans de souvenirs.*
(2) Theuriet, *Le Livre de la payse.*

Digitized by Google

ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans les tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines ; ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour vivre, et méritent ainsi de ne pas manquer de ce pain qu'ils ont semé (1). »

Theuriet veut que le paysan (le paysan lorrain surtout) ait sa part du festin, et, dans la *Chanson de la Bouteille*, il s'écrie :

Reste avec nous,
Bouteille du pays d'Argonne !
Qu'on te remplisse d'un vin doux
Chauffé par nos soleils d'automne,
Et qu'en octobre, assis au frais,
Un robuste coupeur de chênes
Te vide en l'honneur des forêts
Lorraines (2).

Dans la ferme, il a tout vu, tout noté : les bruits familiers de la maison, le tic-tac monotone et berceur de l'horloge, le soupir de la bûche qui se consume et dont l'âme s'évapore dans l'âtre, le ronronnement du chat qui se pelotonne dans sa fourrure, les allées et venues de la fermière, de la ménagère préparant la galette lorraine :

D'avance tout est préparé
Dans la huche entr'ouverte :
Fleur de froment, beurre paré
D'un lit de vigne verte,
Œufs frais pondus de ce matin,
Et crème virginale
Sentant le fenouil et le thym
De la friche natale.

(1) *De l'Homme.*
(2) *Le Livre de la paysc.*

Digitized by Google

La payse, d'un doigt léger,
Pétrit la pâte fine ;
Tout autour d'elle on voit neiger
De la fleur de farine.
Les marmots au regard charmant,
Couleur de violette,
Parmi ce neigeux poudroiement
Contemplent la galette (1).

La galette lorraine appelle le vin du pays, le vin clairet des coteaux de Bar :

Qu'on nous apporte un vin du crû,
A sève pétillante,
Et trinquons ferme, arrosons dru
La galette bouillante.
Buvons au vaillant souvenir
De sa vieille marraine,
A l'espérance, à l'avenir,
A la libre Lorraine (2) !

Il conte même la piquante légende d'un prélat qui, au concile de Trente, pour faire accepter plus sûrement des évêques, ses collègues, une importante proposition, leur fit servir abondamment de ce vin rosé et les gagna à sa cause par cet ingénieux artifice.

La ménagère a plus d'une recette : jugez plutôt de son habileté à faire les confitures dites de Bar-le-Duc :

Doigts d'enfants, séparez, sans meurtrir la groseille,
Les pépins de la pulpe entr'ouverte à demi !
La douce ménagère, attentive, surveille
Ce travail délicat d'abeille ou de fourmi.

Vous êtes son chef-d'œuvre, exquises confitures !
Dès que l'été fleurit les liserons du seuil,
Après les longs travaux, lessives et coutures,
Vous êtes son plaisir, son luxe et son orgueil.

(1) Theuriet, *Le Livre de la payse*.
(2) Ibid.

Digitized by Google

..... Le sirop frémit et bout ! L'air se parfume
D'une odeur framboisée..... Enfants, spatule en main,
Enlevez doucement la savoureuse écume
Qui perle et mousse autour des bassines d'airain.

Voici l'œuvre achevée ! La douce ménagère
Contemple fièrement les pots de fin cristal
Où la groseille brille aussi fraîche et légère
Que lorsqu'elle pendait au groseiller natal.

Ses grappes maintenant bravent l'hiver..... Comme elles,
La ménagère échappe aux menaces du temps ;
La paix du cœur se lit dans ses calmes prunelles,
Et son front se conserve aussi pur qu'à vingt ans (1).

J'ignore si Boileau connaissait les recettes de la ménagère lorraine, mais il eût certainement pu affirmer d'elle ce qu'il dit de celle d'Haute-Isle, lorsqu'il rentrait au logis, après une excursion de chasse ou de pêche :

Une table au retour, propre et non magnifique,
Nous présente un repas agréable et rustique ;
Là, sans s'assujettir aux dogmes de Broussain,
Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain,
La maison le fournit, la fermière l'ordonne,
Et mieux que Bergerat l'appétit l'assaisonne (2).

Le peintre Bastien-Lepage a mis pour ainsi dire en action, dans un ravissant tableau, les vers suivants de son ami, d'où s'exhalent de capiteux arômes de fenaison :

Au clair appel du coq chantant sur son perchoir,
Les faucheurs se sont mis à l'œuvre, et la prairie
Dans la blanche rosée a déjà laissé choir,
Derrière eux, un long pan de sa robe fleurie.

Les bruissantes faux vibrant à l'unisson
Ouvrent dans l'herbe mûre une large tranchée.
Deux robustes faneurs, là-bas, fille et garçon,
Retournent au soleil l'odorante jonchée.

(1) *Le Livre de la paysc.*
(2) Boileau, *Épître VI.*

Digitized by Google

.....
Comme eux, j'éprouve aussi ton fol enivrement,
Fenaison ! Je revois la saison bienheureuse
Où j'allais par les prés, cherchant naïvement
La fleur qui donne au foin son haleine amoureuse.

Et les herbes tombant au rythme sourd des faux
M'apportent le parfum des lointaines années
Dont le temps, ce faucheur marchant à pas égaux,
Éparpille après lui les floraisons fanées (1).

Le patois de son pays a laissé en son cœur un agreste parfum :

C'est le mâle parler d'un cœur vaillant et libre :
Tantôt souple et traînant, tantôt presque brutal,
Gris comme notre ciel et fort comme nos terres,
Tu représentes bien ces âpres caractères
Que l'air de nos forêts trempe comme un métal (2).

Et cette description du grenier de campagne : « Oh ! ces vastes greniers de campagne, si pleins de vieilles choses et de vénérables débris aux craquements mystérieux ; ces greniers haut perchés, aux fenêtres sans croisées, où nichent les hirondelles, où l'air joue librement à travers l'antique charpente..... Le nôtre était très profond, percé de lucarnes cintrées par lesquelles on voyait le ciel où couraient les nuages, les prés où serpentait la rivière, et au loin les verdures moutonnantes de la forêt d'Argonne..... Il y avait un fouillis de vieilleries, tout un musée de meubles invalides et centenaires. Une tapisserie de Flandre mangée des vers, où l'on distinguait encore une colonnade grise dans un massif d'arbres bleuâtres, pendait le long d'une massive armoire d'où s'exhalait une bonne odeur de pommes

(1) *Le Livre de la payse.*
(2) Ibid.

Digitized by Google

mûrissantes. Il y avait encore une huche remplie d'avoine; une caisse bourrée de musique du XVIIIe siècle; plus l'encombrement des vieux meubles augmentait sous les franges des toiles dans l'angle étroit formé par la muraille et la toiture, plus l'obscurité s'épaississait; et je n'avançais à travers le poudreux fouillis qu'avec une religieuse terreur, me demandant si tout à l'heure je n'allais pas voir sortir de quelque armoire entrebâillée le fantôme de l'un des possesseurs défunts de ces meubles hors d'âge (1). »

Sa sympathie émue lui fait envisager les phénomènes et les objets extérieurs, les choses abstraites même sous des aspects spéciaux : Au matin, la forêt lui apparaît comme une nymphe qui sort du bain et qui roule dans une gaze transparente son corps nu et ruisselant; la prairie, au mois de floréal, est un immense encensoir : toutes les senteurs, bouffées forestières, odeurs de pampres épanouis et de serpolets se mêlent, se quittent, s'éloignent, puis reviennent, pareilles à des chants d'église sous la nef d'une immense cathédrale; en juin, l'âme du vin tressaille et pétille dans les barriques qui l'emprisonnent; en octobre, les bois sont un grand fruitier

Où l'automne a versé sa corne d'abondance.

En novembre, les brumes suspendent leur manteau de givre aux frondaisons agonisantes; le givre est une ouate légère, vaporeuse, une peluche qui revêt, enveloppe, étreint les bois, comme une féerique et virginale robe de mariée; en hiver, les pousses sveltes des arbres s'empourprent comme le visage d'une jeune fille à qui le

(1) *Les Enchantements de la forêt.*

Digitized by Google

froid fait monter le sang aux joues; la pluie lui semble un sanglotement sourd et continu; les ruisseaux sont les miroirs où, la nuit, se regardent les étoiles; l'espérance est une matinale rosée qui donne aux objets une nuance délicate et fraîche.

Je m'arrête, mais l'on pourrait prolonger cette nomenclature.

Entre Theuriet et la nature, il y a comme un duo ininterrompu; il a la sensation lumineuse et précise de la réalité; chez lui, le sentiment des couleurs, des formes, des rapports des choses et des êtres est si intense, que les expressions qu'il emploie à décrire les unes lui servent aussi à peindre les autres.

Ce trait particulier de son caractère sera plus saillant encore lorsque j'en viendrai à la description du *Souvenir* et des *Oiseaux*.

Montaigne qui visita la chute du Rhin n'y remarqua rien, sinon « qu'elle interrompt la navigation ». Delille est enivré de la nature, mais d'une nature ornée, civilisée, en colifichet, entrevue à travers les fenêtres d'un salon.

De son temps, M. J. Chénier disait de lui :

> Il a mis du rouge à Virgile,
> Il met des mouches à Milton.

Rousseau, très sensible aux beautés naturelles, au spectacle des cieux, des verdures et des eaux, se renferme dans des rêveries, dans des contemplations de dilettante où il songe surtout à lui.

Chateaubriand, emporté par les puissantes envolées de son génie créateur, suit la trace de Bernardin de Saint-Pierre et de Rousseau, mais dans son style prestigieux il y a « excès de couleur et d'exotisme », il y a trop de « micouliers », et aussi trop de « bleu, de vert »; peut-

Digitized by Google

être, comme tous les virtuoses, il s'est complu à faire parade de son talent, tout en enrichissant l'art et la poésie et en élargissant la voie aux descriptifs modernes. Sa chaude et tout orientale imagination embrasse la nature avec ses sites grandioses, dans sa sereine et superbe impassibilité. Quels tableaux de la majesté croulante des ruines du Colysée, des catacombes de Sparte, d'Athènes, des plaines où fut Troie, de Jérusalem désolée, de Carthage éparse sur le sol! Mais il voit de loin et de haut.

Il est dans la littérature contemporaine un écrivain que Theuriet a égalé et surpassé dans la peinture des paysages, des « profonds labours », des « pastours », des « paysans », G. Sand, dont l'enfance et l'adolescence se sont écoulées dans le pays du Berri, dans ces landes mélancoliques, dans ces « traînes » qu'elle a tant aimées et chantées. C'est de la réalité qu'elle tire les caractères variés qu'elle met en scène, mais elle s'abandonne facilement, elle « s'amuse un peu trop de ce qu'elle écrit », la forme l'emporte parfois sur le fond, l'artifice s'y glisse parfois, au détriment de la sincérité et de la vérité.

L'on me dira et j'en conviens) que le beau n'a pas une forme unique, invariable dans tous les temps, qu'en littérature, comme en toute chose, il y a un continuel changement, une constante évolution, mais ce qui, à mon sens, place hors de pair le talent de Theuriet, c'est la sobriété et le naturel : rien de factice, de convenu, ni entassement des détails superflus, ni outrance de la couleur, ni exagérations d'artiste qui agrandit et grossit et à qui l'âme des choses échappe. Et qu'il siérait bien à son œuvre le mot par lequel Quintilien caractérisait le style de Tite-Live : *Lactea*

Digitized by Google

ubertas. « C'est une abondance douce et égale, un style plein, savoureux et frais qui semble sentir le lait. »

« Souvenir ! Souvenir ! Image de la vie écoulée ! Ombre de ce qui n'est plus ! Retentissement affaibli de nos joies et de nos chagrins, de nos passions et de nos efforts, qui pourra dire ce que tu apportes de douceur à l'heure présente, ce que tu prêtes de charme aux heures à jamais évanouies ?..... Nous aimons toujours mieux notre vie passée que notre vie présente. Nous fêtons dans notre imagination les années d'autrefois, comme on fête les vieux amis retrouvés, aux dépens des nouveaux. Qu'ils étaient bons les plaisirs d'alors ! Nous oublions les épines que notre humeur y mêlait. — Qu'elles étaient belles ces passions ! Nous oublions les soucis brûlants dont elles nous tourmentaient. — Qu'ils étaient faibles ces chagrins, en comparaison de ceux d'aujourd'hui ! Nous oublions que nous parlions de même, quand ces chagrins étaient présents et que nous les comparions au passé !..... Quelquefois, le passé lui-même semble renaître dans le présent, les fils brisés se renouent, nous recommençons ce que nous croyions fini pour toujours ; c'est là une des grandes joies de la vie. — Ce frêle tissu de l'existence humaine a donc quelque solidité et quelque force. »

J'emprunte cette page au livre de M. P. Janet, *La Philosophie du bonheur.*

Le philosophe qui étudie les phénomènes psychologiques de la mémoire en analyse les qualités, expose les hypothèses proposées pour expliquer la conservation des idées et ses lois, les deux degrés dans le souvenir :

Digitized by Google

la reconnaissance pure et simple, sa nature et ses conditions, et la localisation des souvenirs dans le passé : c'est une thèse qu'il soutient.

Mais qu'un poète, qu'un romancier reprenne, pour les développer, les idées contenues dans cette page d'un philosophe qui, le jour où il l'a écrite, a pénétré d'un regard d'ensemble tout ce qu'une vie renferme de souvenirs; que ce poète, que ce romancier, aux heures silencieuses où il oublie tout ce qui l'entoure pour descendre dans sa pensée et regarder au loin en arrière, soit un évocateur de l'autrefois, de tout ce qui s'est défloré, évanoui, enfui, qui voit passer la théorie attendrissante des joies et des amertumes, des parfums et des tristesses, des espoirs et des désenchantements, des jours sombres et des « fortunés moments où l'on voit comme un grand et libéral sourire passer sur la face des choses (1) », des aurores et des déclins ; que, pour traduire ses visions, il appelle à lui, il multiplie les images, les figures, les comparaisons, il projette alors sur ce monde intérieur une vive lumière qui en éclaire les contours, et s'il est vrai que le souvenir est un « maître décorateur », il les pare d'un charme insinuant qui atténue, assoupit même les regrets, car, selon la belle pensée d'un poète contemporain, toujours

..... L'homme implore une trêve
A la réalité poignante; il vient à nous (2),
Et la Muse, en chantant, le prend sur ses genoux,
Et l'endort consolé dans la paix d'un beau rêve (3).

(1) *Péché mortel.*
(2) *Les Poètes.*
(3) L. Tiercelin.

Digitized by Google

Après ces vers du poète, je ne résiste pas au plaisir de vous lire cette poétique allégorie du souvenir, de G. Sand :

« En portant mes mains à mon visage, je respirai l'odeur d'une sauge dont j'avais touché les feuilles quelques heures auparavant. Cette petite plante fleurissait maintenant sur la montagne, à plusieurs lieues de moi. Je l'avais respectée : je n'avais emporté d'elle que son exquise senteur. D'où vient qu'elle l'avait laissée? Quelle chose précieuse est donc le parfum qui, sans rien faire perdre à la plante dont il émane, s'attache aux mains d'un ami et le suit en voyage, pour le charmer et lui rappeler longtemps la beauté de la fleur qu'il aime? Le parfum de l'âme, c'est le souvenir. »

« Nous ne nous souvenons que de nous-mêmes », disait Royer-Collard, et, de fait, le romancier est à la fois le peintre et l'acteur qui reparaît sur la scène, en habit de fête ou en vêtement de deuil, selon l'heure, selon le drame, selon la nature du rôle.

Pour Theuriet, tout est matière à l'excitation des souvenirs : bruissement des feuilles, frémissement d'ailes dans la forêt assoupie, voix sonore et mélancolique du coucou, chant du loriot soupirant au loin comme une flûte invisible, paix mélancolique des grands couverts, arômes discrets et subtils des buissons fleuris, odeur des foins fauchés flottant dans la brise du soir, etc., etc.....

Si l'espérance est le bonheur suprême,
Quand le printemps rit sur les verts calices,
Les souvenirs, l'automne ont leurs délices :
Ils sont plus doux que la volupté même (1).

Et je comprends, dit-il, ce qu'il y a de profondément, d'intimement humain dans ce vers de Virgile :

..... *Forsan et hæc olim meminisse juvabit !*

(1) E. Blémont, *Les Pommiers en fleurs.*

Digitized by Google

Mais le souvenir n'est pas en lui le remords, le réveil douloureux des déceptions, « le triste relent des choses moisies », ce n'est pas la mélancolie oisive, fille énervée de l'ennui, ce n'est pas l'âpre désespérance, l'amertume d'une vie dissipée en loisirs stériles. Non, le souvenir lui est doux.....

.... Comme les beaux jours dans l'automne du cœur,

c'est un apaisement, une consolation dans la retraite, un cordial qui le soutient et le rajeunit, le rend plus courageux, plus aguerri aux luttes. Il a l'ivresse de vivre, que lui importe l'égoïsme des autres et les tristesses et les désillusions. Jamais il ne s'écriera : « Mon Dieu, laissez-moi mes deux mains pour travailler, mais ôtez-moi mon cœur, mes souvenirs et mes vingt ans. »

C'est principalement en ces moments où, comme il le dit, « nous sommes baignés de silence et de fraîcheur » (1) que surgissent les chers fantômes du passé.

Où se reporte d'abord sa pensée? Au pays de ses premières années, aux rives de l'Ornain, aux maisons de Vilotte, au toit paternel qui a inspiré ces vers touchants à J. Normand :

O paisible maison toute pleine de rides
Que dissimule mal le fond d'un lierre épais !
O séjour fortuné de travail et de paix !
On aime à te revoir, quand reverdit l'année,
Comme une chère aïeule, à figure fanée,
Qu'on connut tout petit et dont les yeux très doux
Semblent, tant que l'on vit, sourire auprès de vous.

(1) Theuriet, *Saint-Énogat*.

Digitized by Google

Puis, c'est le vieux collège auquel il garde un attachement filial :

« Je possède une eau forte exécutée par un habile amateur et représentant la cour intérieure. Je la regarde souvent, et il me semble alors qu'il s'opère en moi un soudain rajeunissement.

« Je revois les cloîtres à piliers carrés régnant le long des façades et supportant les balustrades des galeries à jour ; je crois apercevoir l'antique cadran solaire gravé entre deux fenêtres du dortoir ; sur les murs lavés par la pluie ; au-dessus des cintres surbaissés, je déchiffre les mots : *Cinquième, Troisième, Rhétorique, Mathématiques spéciales* inscrits en lettres noires, et je puis suivre de porte en porte les étapes de mes jeunes années..... A chacun de mes voyages à Bar, je vais faire un pèlerinage pieux au cloître délabré, et dans la paix qui enveloppe la grande cour devenue silencieuse, je songe aux années d'autrefois, aux anciens maîtres morts de vieillesse, aux amis fauchés prématurément..... Derrière chacune de ces portes closes dort un peu de mon passé ; j'y ai conçu de grandes espérances ; j'y ai rêvé de beaux rêves à une époque où on n'a pas encore de désillusions (1). »

Puis, c'est l'année de philosophie et de préparation au baccalauréat :

« Cette année qui s'annonçait d'une façon si austère n'évoque cependant en moi qu'une succession d'images joyeuses et de frais souvenirs. Elle me rappelle l'éclosion de ma première jeunesse et tous les éblouissements, tous les enivrements qui accompagnent l'avril de la vie. J'entends encore résonner à mes oreilles cette ouverture

(1) *Souvenirs des années de début.*

Digitized by Google

de la dix-huitième année dont la musique était semblable à ces chœurs harmonieux d'oiseaux qui entonnent dans la forêt l'ouverture du printemps (1). »

Et quel délicieux pastel des temps qui ne sont plus :

« A dix ans, la vie nous apparaît comme un bouton aux pétales hermétiquement clos. On ne sait rien encore, on espère confusément. Le bouton se gonfle et s'ouvre ; la vingtième année arrive, la corolle s'épanouit, pleine de reflets, de parfums, de désirs renouvelés. Puis une molle langueur succède à cette saison fortunée ; rien ne fleurit plus, mais quelque douce senteur s'exhale encore du fruit mûrissant.

« Avril a fait place à Juillet : à Juillet, Octobre succède

« Parfois, à de rares intervalles, un lointain et vague parfum se détache de la plante desséchée, un parfum qu'on ne sait plus localiser, qui s'évapore comme un rêve dès qu'on veut le saisir (2). »

De l'automne de la vie, il pense ce que J. Sandeau a dit de cette saison :

« L'automne a le charme des choses qui ont accompli leur tâche. La nature semble se recueillir un moment devant son œuvre terminée. Tout a poussé, tout a fleuri, tout est mûr : c'est le repos dans toute sa plénitude et l'achèvement dans toute sa gloire (3). »

Et cette autre esquisse :

« O les heures envolées, les heures matinales et charmantes qu'on ne retrouvera plus, quoi qu'on fasse, avec quelle douceur obsédante elles vous reviennent et quelle magie leur prête l'éloignement ? Comme elles

(1) *Souvenirs des années de début.*
(2) *Eusèbe Lombard.*
(3) *La Buissonnière.*

Digitized by Google

nous touchent droit au cœur et en font jaillir la source des larmes (1). »

Et encore :

« N'est-ce pas une loi de nature. La jeunesse ne retourne plus vers ceux à qui elle a une fois chanté son cantique des cantiques. Les printemps refleurissent, les rossignols reviennent recommencer leur sérénade dans les vergers, mais d'autres générations jouissent de la fête, et s'enivrent de la liqueur du vin de mai. C'est la même musique et la même fermentation de la sève dans la forêt, mais ce ne sont plus les mêmes convives (2). »

Et enfin celle-ci, qui pourrait servir en quelque sorte d'épigraphe à toute la partie de son œuvre où il traite du souvenir. Il décrit, au soir de leur vie, l'état d'âme de deux êtres qu'une vive affection avait fiancés et que les caprices du sort ont séparés :

« Ils vivent avec le regard obstinément tourné vers le temps jadis, et la sourde flamme intérieure des souvenirs évoqués donne à leurs figures pâlies cette poésie et ce charme mélancolique que prête le clair de lune aux ruines et aux jardins abandonnés (3). »

Ce qui frappe dans l'œuvre de Theuriet, c'est assurément un rare bonheur d'expression, une description mesurée, élégante sans mièvrerie, l'éclat dans la simplicité, l'émotion profonde et vraie, la trame nettement ourdie d'un style robuste comme la sève des grands chênes et sain comme les effluves forestiers, mais c'est surtout « ce don de jeter une âme à travers les choses

(1) *Hélène.*
(2) *Amour d'automne.*
(3) *Au Paradis des enfants.*

Digitized by Google

et de faire d'une loi physique une pensée, un sentiment, une passion », c'est l'art de trouver la métaphore qui peint, l'image qui colore et illumine l'idée, qui s'y adapte avec justesse et fait, pour ainsi dire, corps avec elle. Aussi l'on est étonné et charmé à la fois de cette alliance qui a la saveur et la beauté du naturel :

Dixeris egregie, notum si callida verbum
Reddiderit junctura novum (1).

Il a dérobé plus d'un secret à l'art antique, à l'art grec surtout, dont la triomphante perfection le ravissait. Ce qu'il eût chanté, c'est, comme A. Chénier, « la Grèce pittoresque, la Grèce des beaux rivages, des belles collines, des groupes gracieux autour d'une source, des chœurs dansant sur la montagne blanche, le ciel bleu, l'air léger des Cyclades, les senteurs fines et délicates, l'odeur de bruyère et de thym qui vient, dans un murmure de flûtes, des pentes de l'Hymette et des ravins de Sicile (2) ».

Buffon a dit que la nature « semble avoir épuisé ses pinceaux » sur le plumage des oiseaux.

Deux de nos plus célèbres aquarellistes semblent lui avoir dérobé ses plus chatoyantes couleurs pour peindre, l'un, Giacomelli, les oiseaux; l'autre, Madeleine Lemaire, les fleurs. Comme eux, Theuriet est aquarelliste, mais c'est leur voix qu'il a empruntée aux oiseaux. Avec une rare sagacité et une finesse exquise de touche, il

(1) Horace, *Art poétique*, 47, 48.
(2) E. Faguet.

Digitized by Google

note leurs mélodieux accents avec les termes usités dans l'art musical. Vous en jugerez vous-mêmes, à mesure que je déroulerai le programme du concert que vous allez entendre et dont l'ouverture est une symphonie, la symphonie du printemps :

« Le premier éveillé des chanteurs, c'est le merle qui siffle sa chanson d'écolier aux arbres à peine bourgeonnants..... A ce joyeux boute-en-train, deux voix répondent : l'une qui jaillit de dessous les grands couverts, veloutée et vibrante à la fois, c'est le pinson; l'autre partant des lisières, claire, naïve et sautillante, c'est la fauvette à tête noire..... Là-bas, des centaines de voix aériennes et mélodieuses confirment la bonne nouvelle, c'est le chœur matinal des alouettes. C'est à peine si on les voit, là-haut, dans la pourpre rosée du soleil levant, mais on entend leur musique lointaine dont les notes semblent s'égrener en perles lumineuses.....

« Le signal est donné : partout un tutti merveilleux emplit la sonorité de l'air, trilles des chardonnerets, gazouillements des linots et des mésanges, vocalises de la grive, trémolo de la huppe, rentrée du bouvreuil, petite flûte du troglodyte et de la sittelle.

« Puis, par intervalles, sur ce fond incessamment varié, deux notes redoublées, graves, profondes, rêveuses, traversent l'épaisseur des bois : c'est la voix du coucou..... Voici venir de loin les hirondelles, buveuses d'air ; elles virent, montent, descendent sans jamais se poser, sans à peine faire entendre un petit cri. La danse silencieuse de ces noires bohémiennes est comme un intermède dans la symphonie du printemps. C'est le ballet au milieu du concert.

« Là-bas, dans la forêt, on chante toujours. A la fois

Digitized by Google

sourd et troublant, résonnant et voilé, du fond des halliers monte le roucoulement des ramiers sauvages.....

« Mais, voici que les ombres s'allongent sur les champs, les voix s'affaiblissent peu à peu, les oiseaux s'endorment près de leurs nids. On dirait que le concert va finir; mais ce n'est qu'un faux silence, une pause adroitement ménagée pour préparer l'entrée en scène du grand virtuose du printemps.

« Le rossignol chante, et l'on dirait que la nature entière est aux écoutes. Les admirables airs de ce maître soliste emplissent tout l'intervalle du crépuscule à l'aurore. A côté de lui, les autres exécutants reculent dans la pénombre. Il fait oublier leurs faibles romances, comme le muguet embaumé aux blancheurs de lait efface le souvenir des fleurettes d'avril. Avec lui, l'enchantement commence.....

« Mais rien ne dure. A la mi-juin, l'haleine du maître chanteur s'accourcit et quand les grands feux de la Saint-Jean flambent dans la plaine, sa puissante voix ne résonne plus dans la nuit. Déjà avant lui les fauvettes se sont tues.....; là-bas, dans les vergers rouges de cerises, les loriots se grisent du jus parfumé et jettent encore leurs trois notes grasseyantes et flûtées. — Ce sont les derniers chanteurs de la saison et leur chanson ensoleillée clôt la symphonie printanière (1). »

Oiseleur, Theuriet le fut dès l'âge de onze ans. En Lorraine, il tend aux oiseaux dans un taillis appartenant à son grand-père. Le piège est ce que La Fontaine nomme *reginglettes*, ce que l'on appelle en Lorraine *sauterelles*.

(1) THEURIET, *Les Oiseaux*.

Digitized by Google

Il savait, ainsi que La Fontaine, que les petits oiseaux, comme ceux de la fable, sont indociles aux avis de leur mère :

De là naîtront engins à vous envelopper,
Et lacets pour vous attraper,
Enfin mainte et mainte machine
Qui causera dans la saison
Votre mort ou votre prison.
Gare la cage ou le chaudron.

Quand reginglettes et réseaux
Attraperont petits oiseaux,
Ne volez plus de place en place,
Demeurez au logis ou changez de climat (1).

Navré il raconte l'aventure d'un pinson d'Ardenne qu'il a mis en cage. Il lui offre l'appât des graines les plus fines : l'oiseau les dédaigne, reste muet, triste au souvenir de la liberté perdue et se laisse mourir d'inanition, après trois jours de servitude :

« Mon cœur se serra ; j'avais cette cruelle agonie sur la conscience. Pendant longtemps, je ne pus voir un oiseau sans éprouver une lourde sensation de malaise. — Et aujourd'hui encore, après bien des années, en entendant sous bois les précoces roulades du pinson, ce souvenir d'enfance m'est remonté au cerveau avec la senteur amère d'un remords (2). »

« Aussi, lorsque en septembre mes flâneries me ramènent sous bois dans une *tendue* meurtrière, je détends sournoisement avec une chiquenaude ces maudites *sauterelles* sur lesquelles on invite traîtreusement les oiseaux à se poser. Autant de raquettes devenues inoffensives,

(1) La Fontaine, liv. Ier, fable viii.
(2) Theuriet, *Les Oiseaux*.

Digitized by Google

autant d'oisillons sauvés de la brochette, de la *coquelle* de fonte où les ménagères les font rôtir avec des lardons et des feuilles de vigne (1). »

Durant un séjour d'hiver à Auberive, son compagnon de solitude est un bouvreuil doué de remarquables aptitudes pour le chant. Le soir, quand il rentre assez tard, l'oiseau salue son retour par un petit gazouillement fort doux, et, dès le petit matin, il est réveillé par les chants de son joyeux compagnon qui semble l'inviter à se lever pour allumer le feu et regarnir sa mangeoire.

De sa fenêtre, il assiste au départ des hirondelles, et « quand leur troupe frémissante a disparu à l'horizon, la ville entière lui semble morne et dépeuplée, et il reste longtemps immobile à la fenêtre, pris de ce sentiment d'isolement et de tristesse qui suit les grands départs (2) ».

Vous avez entendu une symphonie, un ensemble de voix célébrant le renouveau. Voici maintenant la mélodie du chanteur incomparable, du soliste fascinateur, épuisant, pour charmer la nature entière, toutes les séductions de sa voix divine :

« Fin d'avril, il entre en scène, quand toute la nature est occupée à l'œuvre d'amour et de reproduction.

« Comme la plupart des chanteurs, il est grand mangeur, et grand mangeur d'aliments riches en substances azotées.

« A ce régime tonique, ses muscles acquièrent une vigueur étonnante, et sa voix prend une ampleur et un timbre sans pareils.....

« Il choisit pour théâtre un arbre solitaire ou une

(1) *Les Enchantements de la Forêt.*
(2) Ibid.

Digitized by Google

clairière sonore; pour ses heures de représentation, le crépuscule ou une nuit silencieuse. Tout en lui trahit un tempérament d'artiste, tout jusqu'à la disposition raffinée de son nid, composé, à l'intérieur, de feuilles superposées comme les pétales d'une rose, et, à l'extérieur, de longs et minces brins d'herbe tournés en rond.....

« Ce n'est pas la musique d'un habile et froid virtuose; c'est l'hymne passionné d'un cœur ardent et voluptueux. Les Allemands, qui ne peuvent s'empêcher de mettre du pédantisme jusque dans la poésie, ont essayé de transcrire le chant du rossignol, et un de leurs savants, l'ornithologiste Bechtein, en a donné une notation syllabique. C'est à peu près comme si l'on voulait, à l'aide d'une formule chimique, donner une idée du parfum de la rose.

« A quoi bon chercher à rendre par de pauvres sons humains une divine musique que tout le monde a entendue..... C'est un enchantement que cette mélodie magistrale et sans cesse variée. Elle exprime tout: la mélancolie et la joie, la tendresse et la passion. Le chant, débutant par de rapides et frémissantes roulades, se transforme peu à peu en un bercement plein de câlinerie, entrecoupé de longs soupirs, notes profondes et vibrantes qui s'exhalent lentement comme autant d'appels à l'amour, puis brusquement l'artiste change de ton: ce ne sont plus que fusées, trilles, staccati, un pétillement de vocalises sonores, et tout cela de nouveau vient se fondre en une confuse et rêveuse mélopée. Dans cette musique originale, il semble qu'on sente l'odeur des muguets et des reines des bois, la verdeur des feuilles naissantes, le bouillonnement et la joie de la vie en plein épanouissement.

.....

Digitized by Google

« La divine chanson elle-même dure peu de temps chaque année : deux mois à peine, de la Saint-Georges à la Saint-Jean. Passé le solstice de juin, le rossignol ne chante plus, la représentation est finie, les feux de la rampe sont éteints, le merveilleux artiste quitte le théâtre de ses triomphes. — Quand on le rencontre par hasard, en automne, traversant d'un vol farouche un sentier écarté, c'est à peine si l'on reconnaît, dans ce silencieux oiseau à la livrée feuille-morte, l'éblouissant chanteur des nuits de mai. Il ressemble à ces comédiens si jeunes et pimpants aux lumières, dans leur costume de théâtre, si étourdissants de verve entre les décors lumineux, les perspectives fuyantes de la toile de fond, les feux étincelants de la rampe, et qu'on est tout surpris de retrouver si fanés et si vieillots quand on les voit, à la sortie, passer bourgeoisement vêtus d'un paletot et piétiner dans la boue (1). »

Je ne connais de comparable à cette description si riche de comparaisons que la page où Michelet montre le rossignol, fier de la compagne qu'il s'est choisie, secondant de son art l'œuvre périlleuse et sacrée de la maternité :

« Je ne l'ai jamais entendu dans ce moment solennel, sans croire que non seulement il devait la toucher au cœur, mais qu'il pouvait la transformer, l'ennoblir et l'élever, lui transmettre un haut idéal, mettre en elle le rêve enchanté d'un sublime rossignol qui naîtrait de leurs amours.

« C'est son incubation à lui, il couve le génie de l'amante, la féconde de poésie, l'aide à se créer en pensée celui qu'elle va concevoir..... Il ne se tient pas dans le

(1) *Les Enchantements de la Forêt.*

Digitized by Google

nid, mais sur une branche voisine, un peu plus élevée. Il sait à merveille que la voix agit bien plus à distance. De ce poste supérieur, le tout-puissant magicien continue de fasciner et de féconder le nid ; il coopère au grand mystère, et du chant, du cœur, du souffle, de tendresse et de volonté il engendre.

. . . . . .

« Rapprochez-vous, c'est un amant, mais éloignez-vous, c'est un dieu. La mélodie, ici vibrante et d'un brûlant appel aux sens, là-bas grandit et s'amplifie par les effets de la brise ; c'est un chant religieux qui emplit toute la forêt.

« De près, il s'agissait du nid, de l'amante, du fils qui doit naître ; mais de loin, autre est cette amante, autre est le fils : c'est la Nature mère et fille, amante éternelle qui se chante et se célèbre ; c'est l'infini de l'amour qui aime en tous et chante en tous ; ce sont les attendrissements, les cantiques, les remerciements qui s'échangent de la terre au ciel (1). »

Michelet, comme Theuriet, est doué d'une vive sensibilité, du besoin d'aimer, d'une profonde sympathie pour les petits, les faibles, les exilés, les prisonniers, pour les hôtes familiers de nos toits, de nos jardins, qui habitent près de nous, sont nos humbles et simples auxiliaires, semblent nous demander asile et secours et qu'il est impie de poursuivre et de faire souffrir, car « la classe ailée est la plus haute, la plus tendre, la plus sympathique à l'homme (2) ».

(1) Michelet, *L'Oiseau*.
(2) Ibid.

Digitized by Google

L'oiseau a une âme, il est une personne, il faut le protéger.

Quel accent de pitié dans la plainte qui lui échappe, un jour qu'il a vu dans une cage un pinson aveugle :

« Nul spectacle plus pénible. Il faut avoir une nature étrangère à toute harmonie, une âme barbare pour acheter par une telle vue le chant de cette victime (1). »

Après le rossignol, mais bien loin après lui, voici le chardonneret :

« Son chant se compose de deux strophes, ou plutôt d'un prélude et d'une cavatine exécutés séparément, à des intervalles plus ou moins rapprochés. La cavatine est brodée de brillantes vocalises, et de cette broderie mélodieuse se détachent vivement trois notes caractéristiques qui reviennent de temps à autre comme un rappel (2). »

Et la fauvette :

« La fauvette à tête noire a, de tous les oiseaux de la famille, le chant le plus agréable et le plus soutenu. Il se compose d'une suite de modulations assez courtes, mais vives et fraîches ; quelques notes éclatantes se détachent nettement de cette mélodie un peu voilée, puis le tout se fond de nouveau dans un gazouillement discret. — C'est bien là le langage à la fois vif et voilé des premières émotions printanières, le chant de l'adolescence de l'année ! — Quelque chose de tendre et d'ardent, brusquement entrecoupé de soupirs à demi étouffés. La romance n'est pas de longue haleine : elle est brève et charmante comme les premiers beaux jours d'avril, et

(1) Michelet, *L'Oiseau.*

(2) Theuriet, *Les Oiseaux.*

Digitized by Google

comme ces délicates couleurs roses de l'aube qui ont un éclat si doux et qui s'effacent si vite (1). »

Les oiseaux d'espèce inférieure ne sont pas oubliés. Ce ne sont plus les maîtres chanteurs ; leur courte existence se passe dans une agitation, une préoccupation continuelle ; ils n'ont d'autre souci que de vivre et de nourrir leurs petits, et semblent un point presque imperceptible qui se meut dans l'immense nature.

Tel le traquet :

« C'était dans la lande de la Vicomté, en Bretagne..... J'écoutais ce petit oiseau solitaire qui fredonnait sa courte chanson au milieu de cette immensité, et j'éprouvais une sensation de joyeuse sérénité, en présence de ces grandes étendues silencieuses du ciel, de terre et d'eau animées seulement par la compagnie et le sourd gazouillement de ce petit être à la fois sauvage et familier..... Posé sur une tige mobile, il agitait ses ailes comme s'il eût été déjà impatient de prendre l'essor, puis il s'envolait par petits élans, et tombait en pirouettant sur une autre branche qu'il quittait l'instant d'après..... C'était le mouvement perpétuel que cet oiseau (2). »

Et le roitelet :

« J'en ai rencontré un dans la forêt de Compiègne qui voletait parmi les branches enchevêtrées d'un prunellier, sans s'inquiéter en aucune façon de ma présence indiscrète. Il continuait de fredonner à tue-tête, d'une voix claire, relevant sa petite queue, agitant ses ailes, et passant à travers les broussailles avec la vivacité d'un lézard..... Dans les grands massifs endormis, le roitelet représente le mouvement et la vie.

(1) *Les Enchantements de la Forêt.*
(2) Ibid.

Digitized by Google

« Quand les ruisseaux gelés font silence, quand pas un brin d'herbe ne remue, le bûcheron qui souffle dans ses doigts, avant de reprendre sa cognée, entend soudain un léger cri joyeux et voit filer entre les branches dépouillées une mignonne apparition auréolée d'or fauve. C'est l'esprit familier de la grande forêt, le roitelet qui se rit de la bise et continue à écheniller les genévriers sur la neige (1). »

Theuriet connaît le caractère, les habitudes, les goûts, les mœurs des oiseaux et les compare plus d'une fois aux nôtres. Il a trouvé dans un grenier deux ou trois vieux livres d'ornithologie dont l'un, publié au XVIe siècle par le naturaliste Belon, qui donne sur les oiseaux d'intéressants détails, fruit de minutieuses observations.

Il a lu aussi Lottinger, Buffon, Guéneau de Montbéliard, de La Blanchère, etc., il récuse parfois leurs appréciations sur les oiseaux, et quand il les observera par lui-même, il en aura déjà une ample connaissance.

Voici le portrait de la fauvette appelée *effarvatte :*

« Son bavardage est continu, strident comme la parole d'une ménagère affairée qui va et vient à travers la maison, criant les ordres, grondant les servantes et ne cessant jamais de jacasser. — Aussi, en Brie, on dit d'une femme babillarde qu'elle jase comme une effarvatte..... Cette allègre fauvette a toutes les vertus domestiques de la ménagère, mais elle en a aussi les défauts : positive, exclusive, dominatrice, elle veut avant tout être maîtresse chez elle, et ne souffre pas que d'autres oiseaux viennent s'établir dans le cantonnement qu'elle a choisi..... Bonne personne au demeurant (2). »

(1) *Les Enchantements de la Forêt.*
(2) Ibid.

Digitized by Google

Et quel plaisant portrait du naturel fanfaron du merle :

« Il aime à se donner en spectacle, à tenir le dé de la conversation, mais cela sans gène, sans cérémonie, et, pour ainsi dire, les coudes sur la table..... Je me souviens d'avoir été, grâce à lui, un matin d'automne, témoin d'une scène fort amusante..... Au bord d'une vigne, un merle, ivre de raisin, paradait à quelques pas de moi, en compagnie d'une demi-douzaine de grives. Le drôle, mis en gaîté par le raisin noir, s'était perché au sommet d'un échalas et donnait la comédie à ces joyeuses commères. Il clignait des yeux, battait des ailes, agitait la queue, se mettait la tête entre les pattes avec des mines grotesques qui divertissaient grandement les spectatrices, placées à peu de distance et fort attentives.

« Mais aux premiers froids, les grives émigrent, et le merle reste seul à grelotter dans les taillis déserts. C'est fini de rire, et le comédien a perdu son public. Il y a bien encore les mésanges, mais ce sont de revêches personnes, tout affairées à quêter leur nourriture, et qui se soucient peu des amuseurs. Quant aux roitelets, ils se tiennent sur la réserve et dédaignent ces vulgaires plaisanteries de table d'hôte. Isolé dans la grande forêt, le merle se renferme en son par-dedans, et se répète à lui-même ses grivoiseries, comme un vieil acteur oublié qui joue encore pour lui tout seul les scènes où il était le plus applaudi dans son beau temps (1). »

Du voyage que je viens de faire comme un anthologiste à travers l'œuvre de Theuriet, je ne vous ai exposé que trois étapes. Mais que de fois j'ai entendu le

(1) *Les Enchantements de la Forêt.*

Digitized by Google

chant des oiseaux architectes de nids fuyant à tire d'ailes sur mon passage, le murmure des sources traçant leur sillon limpide sous les mousses, les voix du pâtre ou du bûcheron; que de fois je me suis assis avec mon guide, au revers des côteaux ou à l'ombre des petits chênes de l'Argonne; que de fois j'ai subi, comme lui, les enchantements de la forêt que non seulement il me montrait, mais qu'il me faisait respirer dans le calme apaisant du matin ou dans la paix mélancolique du soir, et dont il enivrait mes sens l'un après l'autre! De tous ces bruits, de tous ces concerts, de ces vives lumières ou de ces ombres vertes, de tous ces petits paysages ou de ces vastes perspectives, j'emporte comme un souvenir parfumé au-dedans de mon âme, pareil à ce voyageur dont parle Bernardin de Saint-Pierre, qui longtemps encore conserve en ses vêtements les odeurs aromatiques des bois qu'il a parcourus.

Si vous me demandez la raison de toutes mes émotions, de tous mes ravissements, Theuriet va vous répondre pour moi et c'est lui qui aura le mot de la fin. — Je le trouve dans son petit livre intitulé *Saint-Énogat;* on pourrait l'appliquer à ses ouvrages :

« La sincérité, le naturel, voilà ce qui fait vivre. L'artiste qui voit juste, qui sent vivement et exprime son émotion sans artifice; l'écrivain dont le livre vous donne la sensation d'une eau de source, d'une fleur qui s'ouvre, voilà les charmes auxquels on revient sans cesse! La sincérité imprègne leur style et le rend éter-

Digitized by Google

nellement jeune; les années ont beau s'entasser les unes sur les autres, leur œuvre a toujours la même vitalité et la même beauté; le sang chaud qui circule en elle est aussi riche et aussi vermeil qu'au premier jour. »

Digitized by Google

ANCIENS USAGES

de l'Église de Reims

DANS LA CÉLÉBRATION DU MARIAGE

Communication de M. l'abbé Ch. Cerf, Membre titulaire.

En dehors des prescriptions du Rituel romain, relatives à la célébration du sacrement de mariage, il y a dans certains diocèses, à Reims en particulier, des usages suivis depuis les premiers siècles.

Ces coutumes louables, du moment qu'elles sont autorisées par l'évêque, doivent être conservées, selon le désir exprimé par le Concile de Trente et inscrit dans le Rituel romain.

Les usages suivis à Reims sont : la présentation de treize pièces de monnaie, ou deniers ; l'offrande du pain, du vin et de deux cierges ; et naguère encore, le poêle ou voile étendu au-dessus des mariés.

A raison de l'ancienneté de ces rites, du peu de documents qui en parlent, de la difficulté de les consulter, beaucoup de personnes en ignorent le sens élevé. On s'étonnera peut-être que je vienne étudier, devant l'Académie, des questions liturgiques. J'ai une excuse : car cette étude est surtout historique et locale.

Digitized by Google

I. — Les treize Pièces de mariage.

Le premier usage suivi à Reims, dans la célébration du mariage, c'est la présentation faite à l'église, avec l'anneau nuptial, de treize pièces de monnaie.

A. — Ces treize pièces de mariage sont de la plus haute antiquité. Dom Martène[1] reproduit dans son ouvrage *de Ritibus* plusieurs messes de mariage, avec les rites que l'on y observait. Ces monuments sont tirés de rituels manuscrits des IVe, Ve et VIe siècles.

Celui de Limoges (400) dit : « Le prêtre bénit l'an-
« neau *cum arrhis*. Puis il prend les treize ou douze de-
« niers tournois, ou une pièce de monnaie, selon la
« coutume, et la donne à l'épouse[2]. »

Dans celui d'Amiens, on lit : « Vient la bénédiction de
« l'anneau ; on le pose sur le livre avec treize deniers[3]. »
Ce livre serait-il celui de l'Évangile ?

Dans un instant, nous verrons l'époux s'engageant à doter son épouse ; l'Évangile recevrait-il le serment ?

Nous dirons également, d'après le même rituel, ce que l'on faisait des treize deniers. Ces citations suffisent pour prouver l'ancienneté de l'usage de présenter treize pièces.

B. — Les anciens rituels de Reims ayant été brûlés ou perdus, il est difficile de dire à quelle date remonte

[1] Dom Martène, *De antiquis Ecclesiæ ritibus*, tome II, p. 608-640.

[2] *Ex codice Lemovicensi, an. (400), annulum cum arrhis. Posteà Sacerdos habeat tredecim vel duodecim denarios turonenses vel unam petiam monetæ ; ut consuetum est, et tradat sponso.* — Dom Martène.

[3] *Ex codice mss. Ambiensi. — Benedictio annuli, et debet poni suprà librum cum tredecim denariis.* » — Dom Martène.

Digitized by Google

l'usage de cette Église. Le plus reculé que nous ayons vu est de 900 ; il parle de la bénédiction *Jocalium*. Il est probable qu'à Reims, comme à Amiens, déjà depuis plusieurs siècles, existait la coutume des pièces de mariage. Elle a été conservée jusqu'à nos jours, comme l'attestent les rituels de la Bibliothèque archiépiscopale. A celui de 1585, cité par D. Martène, il faut ajouter ceux de 1605, 1621, 1677 et 1783, où il est dit : « L'exhor-« tation faite, le prêtre se découvrira pour bénir l'an-« neau et les treize pièces d'argent qui lui seront pré-« sentées sur un bassin, suivant l'usage du diocèse. »

C. — L'usage que nous étudions n'est pas uniquement suivi à Reims, comme le prouvent les rituels cités plus haut. Nous avons tenu à peu près tous ceux de France, imprimés au XVIe et au XVIIe siècle et conservés à la Bibliothèque de l'Archevêché. Trois seulement parlent des treize pièces : Amiens, 1783; Bordeaux, 1728, qui les désignent sous le nom de *Treizain ;* Cambrai. Quatorze parlent d'une pièce, ou de plusieurs pièces, sans autre désignation : *nummum vel nummos*[1].

D. — Quelle signification faut-il attacher aux pièces de mariage? Les formules diverses, reproduites dans les rituels, et que prononçaient les prêtres en les remettant, ne laissent aucun doute à ce sujet. C'était le signe du *douaire* convenu entre les époux; les erres, arres (arrhes) de la dote, *signum dotis;* de la dote apportée, *signum constitutæ dotis*[2] : le gage de la communauté

[1] Arras, 1757 ; Bayeux, 1744 ; Beauvais ; Besançon ; Bourges ; Boulogne, 1750; Coutance, 1681 ; Évreux, 1741 ; Lavannes, 1764 ; Lyon, 1787; Paris, 1782; Rodez ; Rouen ; Séez.

[2] Rituel de Paris, 1782.

Digitized by Google

des biens. De là ces formules des anciens rituels : « Je « vous douë ; je vous douë de mon douaire : cette pièce « d'or ou d'argent est le signe de la communauté de « nos biens [1] .»

Le rituel de Cambrai, à la pensée du douaire, ajoute une nuance, en mettant dans la bouche du prêtre, au moment où l'époux offre à son épouse les deniers, cette bénédiction qui est une promesse d'abondance, suite du travail : *Labores manuum tuarum manducabitis et eritis benedicti et benè vobis erit* [2].

Puisque dom Martène s'appuie sur les anciens rituels de Reims pour motiver son assertion que les pièces de monnaie sont le symbole du douaire, il est bon, ce nous semble, de donner ici le texte de ces livres liturgiques:

« L'époux prend l'anneau et trois deniers (les autres « restent au prêtre), et avec l'aide du prêtre, il place « l'anneau au quatrième doigt de la main droite de son « épouse et dit avec le prêtre : *De cet anel je vous « épouse, et de mon corps je vous honore* [3]. »

Un rituel rémois plus ancien (XIVe siècle), manuscrit, donne une formule plus longue : l'époux, en même temps qu'il place l'anneau, dit : Sur le pouce, *par cet anel l'Église enjoint ;* — sur l'index, *que nos deux cœurs en ung soient joints ;* — sur le doigt du milieu, *par vray amour et loyale loi ;* — sur l'annulaire, *pour tout je te mets en ce doigt* [4].

[1] Rituel de Besançon; 1619.

[2] Rituel cité plus haut, de la Bibliothèque de l'Archevêché.

[3] Rituel de Reims, 1605, p. 71. *Tunc accipiat sponsus annulum et tres denarios (. . . . .) et per manum sacerdotis, collocet annulum in quarto digito manus dextræ sponsæ, dicens post sacerdotem (. . . . .)*

[4] *Sponsus collocet annulum super pollicem, et indicem, super medium et modicum et ibi relinquetur annulus dicens (. . . . .)*

L'usage de toucher plusieurs doigts se retrouve dans quelques rituels anciens, comme celui de Lyon.

Digitized by Google

Lorsque l'époux a placé l'anneau au doigt de son épouse, il reçoit trois des treize deniers..., les dépose dans la main droite ou dans la bourse de son épouse et dit : « De mes biens je vous douë. »

A Reims, on bénissait et l'on bénit encore les pièces de mariage. La formule est une nouvelle preuve du sens que l'Église y attache : « Sanctifiez aussi, Seigneur, les « pièces offertes, en signe de la dote, afin que l'épouse « soit bien dotée[1]. »

E. — Certains auteurs, à la pensée du douaire que symbolisent les pièces de mariage, rattachent à ces dernières un souvenir qui prouverait alors l'ancienneté de l'usage, le sens profond qu'il porte avec lui, et l'estime que l'on doit lui garder :

Jérôme Bignon, Lindebrog, Fridegaire [2], et après eux dom Martène et l'abbé Pascal, pensent que les deniers présentés à l'église et remis à l'épouse en partie le furent dès l'origine en vertu de la loi salique.

Les anciens Gaulois, disent ces auteurs, se fiançaient *per solidum et denarium,* par le sol et le denier. La veuve recevait de celui qui l'épousait trois sols et un denier [3]. Ce dont il nous reste le vestige de nos jours, ajoute dom Martène. « Voilà pourquoi, continue le « même auteur, un ancien rituel de Reims veut que le « prêtre demande, avant la bénédiction nuptiale, treize « deniers ; dix sont pour lui distribuer ; trois pour « l'épouse. Ces derniers sont remis à celle-ci par le

[1] Rituel de Reims, 1677.

[2] *In formulâ 5, ex vulgatis ab Hieronymo Bignonio. — In formula 75, Lindembrogü ; — et apud Fridegarium : Cap. 18, ubi de missis..... ad Clotildam.*

[3] *Ex titul. 46,* De la loi salique.

Digitized by Google

« prêtre, par l'intermédiaire de l'époux qui lui dit : « *De mes biens je vous douë.* »

Quand l'ambassadeur Aurélien, observent *les Gestes des Rois de France*, fiança Clotilde, il lui remit, selon l'usage des Francs, un sol d'or et un denier, en la ville de Châlon-sur-Saône où se firent les fiançailles.

Cette manière de se fiancer par le denier, en vertu de la loi salique, explique pourquoi la présentation des pièces de mariage est exclusivement un usage français et restreint même à la partie qui composait le domaine spécial de nos rois.

Cela nous explique aussi pourquoi nous retrouvons dans le *Cérémonial* des sacres des rois de France à Reims les offrandes faites au moment de la célébration du mariage. Ces dernières ont évidemment précédé la cérémonie des sacres, puisque les rituels du IVe siècle parlent des treize pièces de mariage, alors que l'on ne sacrait pas encore. Cette ressemblance entre les uns et les autres est des plus honorable pour les époux, et nous ne serions pas éloigné de croire que l'usage des pièces, dans la célébration du mariage, a été religieusement conservé à Reims par le souvenir des sacres, et à cause de la similitude des deux cérémonies.

S'il pouvait s'élever un doute sur cette interprétation, la formule suivante, donnée par Baluze [1], le ferait disparaître : « Ma très douce et très aimable épouse, puisque « mes parents respectifs ont agréé que je vous fiançasse « par le sou et par le denier au nom du Seigneur, selon « la loi salique, comme j'ai fait, de même il nous a paru « bon que je vous donnasse en titre de dot quelque

[1] Baluze, tome II, p. 532. — Chardon : *Histoire du sacrement du mariage*, chapitre II, article II.

Digitized by Google

« chose des biens qui m'appartiennent, ce que j'ai fait. « C'est pourquoi je vous donne par le présent acte en « toute propriété et pour toujours..... » Cet acte est sans doute le *Cartam* dont parle le rituel de Lyon et que l'époux remettait avec l'anneau et les deniers [1].

F. — Le sacre est vraiment l'union officielle du roi avec la nation. C'est la pensée de dom Marlot : « La « façon, dit-il, de donner treize pièces d'or à l'offrande, « par nos roys, au jour de leur sacre, marque une forme « d'épousaille et que par là, ils sont mariez à leur peuple « suivant la coutume des anciens François, remarquée « par Fridegaire au mariage de Clovis avec Clotilde [2]. »

L'offrande des pièces d'or, dans la cérémonie du sacre, est très ancienne. En 1223, au sacre de Louis VIII, le cérémonial rédigé pour la circonstance porte : « Le « Roy offrira du pain, du vin, un morceau d'argent et « onze deniers d'or [3]. » Le nombre des pièces fut de treize dans la suite. Jehan Foulquart, syndic des échevins de Reims, 1491, parlant du sacre, dit : « Les Pairs de « France mènent et accompagnent le roy ..... à aller « offrir, après la reine, chacun un pain, un flacon de « vin et treize bâtons d'or [4]. » Un autre cérémonial met treize bezans d'or. Le nombre treize est plus affirmé encore dans la cérémonie du sacre de Louis XIII, où le

[1] Rituel de Lyon, 1692 : *Annulum, denarios et cartam.*

[2] Dom MARLOT, *du Sacre des Roys,* liv. IV, ch. XIII, p. 687. « Legati offerentes solido et denario, ut mos est Francorum, eam partibus Clodovœi sponsant. » FRIDEG.

[3] *Ordre du sacre et couronnement du Roy mis par escrit, du règne du roy Louis VIII...* Cérém. franç. p. 13-25, cité par VARIN, par dom MARLOT.

[4] *Chronique de Champagne,* tome IV, p. 164.

Digitized by Google

roi offrit treize pièces d'or, de la valeur de treize écus chacune [1].

G. — Que devenaient ces pièces? Elles restaient à l'église comme une offrande. Le cérémonial de 1775 observe que l'archevêque reçut du roi Louis XVI treize pièces d'or et les mit dans un bassin d'argent que tenait à son côté le fabricien de la cathédrale, à laquelle elles appartiennent [2].

C'est encore une ressemblance avec les treize deniers offerts aux mariages. Trois étaient pour l'épouse, les autres pour le prêtre, disent les rituels rémois [3] : il les distribuait comme il le jugeait convenable; aux pauvres, observe un rituel manuscrit d'Amiens [4], un de Rennes [5], et un pontifical manuscrit du monastère de Lire [6]. Il est dit dans celui-ci, et dans les deux autres : « L'époux et l'épouse se rendront à l'entrée de l'église... « qu'ils mettent ensuite quelques deniers, pour être dis- « tribués aux pauvres. »

Ces pièces faisaient partie de l'offrande dont nous allons parler.

H. — Il resterait une question à étudier. Pourquoi le nombre treize? On peut y voir un sens mystique, comme le pense Mgr Barbier de Montault, qui écrit : « Ce nombre fait sans doute allusion au Christ et aux douze

1 MARLOT, *Sacre du Roy*, livre III, ch. XX, p. 685.
2 *Cérémonies des Sacres*. Paris, 1775.
3 Rituels cités plus haut.
4 Rit. Amb. Le prêtre les distribue, *Sed ad minus tres denarios debent reservari.*
5 Conservé au monastère de Saint-Gatien, de Tours.
6 *Ex Pontificali Monast. Liri.*

Digitized by Google

Apôtres. L'union des époux, en effet, dit saint Paul, rappelle celle du Sauveur et de l'Église. Celle-ci est personnifiée dans les Apôtres qui l'ont fondée et cimentée de leur sang. Ce symbolisme est rationnel : il a un caractère général, universel. »

Toutefois, il est à remarquer que l'on retrouve souvent le nombre treize dans bien des circonstances. Treize est un nombre premier : le treizième était un droit féodal ; dans certains pays, chacun des parents d'une rosière recevait un treizain ou treize pièces. « Dans le « Berry, dit G. Sand, à l'offrande de la messe, Germain « mit, selon l'usage, le treizain, c'est à dire treize « pièces d'argent, dans la main de sa fiancée. »

II. — Oblation du Pain, du Vin et des Cierges.

Depuis l'établissement du Christianisme, le sacrement de mariage a été conféré avec le cérémonial qui est pratiqué aujourd'hui, du moins en ce qu'il y a d'important. Tertullien, au sujet de ce sacrement, s'exprime ainsi : « L'Église reçoit le consentement mutuel des « époux, *l'oblation* le confirme, les anges le présentent, « le prêtre le ratifie. » Ainsi, au IIe siècle nous voyons les époux se présentant à l'église assister au saint sacrifice célébré pour eux, durant lequel ils faisaient leur oblation au Seigneur pour attirer les bénédictions du Ciel.

C'est ce que le pape Nicolas Ier, au IXe siècle, constate dans sa remarquable réponse aux Bulgares, où il fait connaître les rites usités en Occident, dans la célébra-

Digitized by Google

tion du mariage : « Après les conditions convenues entre « les deux fiancés, ils se présentent à l'église avec des « oblations offertes à Dieu par les mains du prêtre. »

Ces paroles sont presque la traduction de ce que nous lisons dans un rituel de 1621, imprimé par les ordres de Henri de Lorraine, archevêque de Reims. Le Pontife approuve la coutume observée en certains endroits, où les époux, pendant la messe de leur mariage, s'approchent de l'autel pour offrir à Dieu leurs dons, au moment de l'offertoire : *Porro et si valdè probamus morem illum quam passim observari videmus, quo sponsus et sponsa, tempore offertorii, ad altare accedunt Deo sua bona oblaturi, pro locorum consuetudine.* Ces oblations avec les deniers consistaient en pain, vin et cierges.

A Reims, plus qu'ailleurs, on dut tenir à cet usage qui se retrouve dans le cérémonial du sacre que dom Marlot appelle de véritables fiançailles. Au sacre de Louis VIII, 1223, le roi offrit du pain, du vin, un morceau d'argent et onze deniers d'or[1]. Et ainsi à tous les autres sacres, avec cette différence que le nombre des deniers depuis était de treize.

Cet usage peut s'expliquer de plusieurs manières. Il rappelle la coutume ancienne des fidèles d'apporter eux-mêmes la matière du sacrifice : le pain et le vin. C'était également une coutume d'offrir le pain et le vin quand on communiait à la messe. Or, les rituels anciens recommandaient aux époux de communier à la messe de leur mariage. On offrait encore le pain et le vin pour montrer que le saint sacrifice était offert spécialement pour ceux qui donnaient ce pain et ce vin. De là l'usage suivi au sacre du roi et à la consécration des évêques, et

[1] *Ordre du sacre,* cité plus haut.

Digitized by Google

aux services pour les morts. L'offrande du pain et du vin n'est pas un usage exclusivement français : on le retrouve à Milan, dans le rit ambrosien.

Le pain et le vin présentés pendant la célébration du mariage n'étaient pas toujours une offrande. Le prêtre, en certains endroits, les bénissait, mais c'était pour les époux.

La bénédiction se faisait après la messe [1] : devant la maison des époux [2], et même à l'intérieur de la demeure après la bénédiction *thalami* [3]. Cet usage était suivi dans l'Église grecque et remplaçait la communion. Dans certains rituels de l'Église latine, on lit : « Le prêtre a « coutume d'offrir à l'époux et à l'épouse un vase « rempli de vin, quand il les unit par mariage [4]. » Le rituel de Rouen donne à cet usage un sens élevé : « Le « prêtre rappelle à ceux qui prennent de ce vin, qu'ils « doivent être sobres [5]. Les époux quelquefois ne pre- « naient un peu du pain et du vin que devant la porte « de leur demeure [6]. » Le rituel de Châlons met dans la bouche du prêtre qui vient de bénir les époux ces paroles adressées à l'époux : « Prenez et donnez à votre épouse

[1] *Ex codice Victorino,* mss. anno 500; — après la messe; *benedictionem super potum,* en souvenir des noces de Cana. — *Ex codice,* mss. Rotomagensis eccl., anno 400; — *Post missam, benedictio panis et vini.* — *Ex codice vetusto Catalaunensis.* — *Lemovicensis, Viennensis.* — Dom MARTENE, tome II, p. 621-637.

[2] *Ex codice Parisiensi,* mss. — Les époux mordent dans le pain et boivent, *ante ostium domus illorum.* — Dom MARTENE.

[3] *Ex codice Victorino, ut suprà.*

[4] *Plenum vino poculum presbyter solet exhibere sponso et sponsæ, dum eos matrimonio conjungit, qui ritus (Eccl. Græc) quibusdam latinis ritualibus reperitur.* — Dom MARTENE, p. 610.

[5] *Ex codice Rotomagensis eccl.* an. 400. *Benedictio panis et vini..... ut sint sobrii ex eo gustantes,* p. 627.

[6] *Ex codice Parisiensi ut supra.*

Digitized by Google

« et luy faisant bonne part et loyauté que voulez qu'elle « vous fasse[1]. »

Cet usage existait à Reims. Le prêtre après avoir béni le lit nuptial, ce qui devait se faire aussitôt la messe, avant le soir et avant le repas, bénissait du pain et du vin. En 1677, Mgr Le Tellier supprima cette dernière bénédiction.

Les *cierges* qui sont à côté des époux pendant la messe doivent être considérés comme une oblation. Le cierge figure souvent à ce titre dans les cérémonies de l'Église : à la première communion, à l'ordination du prêtre, à la consécration de l'évêque.

Nous n'avons pas trouvé de cérémoniaux parlant de cierges offerts par le roi. Au sacre et au couronnement de l'empereur Napoléon Ier, il y eut au contraire, avec le pain et le vin, deux cierges, un pour l'empereur, un pour l'impératrice. Dans chacun d'eux étaient incrustées treize pièces d'or.

En Orient, après la messe du mariage, le prêtre remet à chacun des époux un cierge allumé. Cette coutume montre une fois de plus que les usages reçus dans l'Église latine ont toutes un sens mystique. Le cierge, en effet, est le symbole de la foi qui doit guider les époux dans tout le cours de leur vie.

III. — Poêle ou Voile.

Dans la célébration des mariages, il y avait, à Reims, un troisième usage. Au moment du *Pater,* le prêtre bénissait les époux, à genoux, au pied de l'autel, couverts

[1] *Ex Catalaunensi vetusto rituali,* p. 627, *et Lemovicensi.*

Digitized by Google

d'un *voile blanc* ou *poêle,* pallium (que deux clercs, ou autres, tenaient au-dessus d'eux)[1]. Quand la liturgie romaine fut réintroduite dans le diocèse, cet usage fut supprimé, à raison de certains abus causés par ceux qui tenaient peu sérieusement le poêle au-dessus des mariés.

L'usage était cependant bien ancien. Autrefois, disent les rituels manuscrits, on plaçait un voile de pourpre au-dessus des époux, en signe de pureté : *Velum purpureum, in signum pudoris, super sponsum et sponsam, expandebatur.* Saint Ambroise parle de ce voile, dans son ouvrage *de Virginitate*[2], ainsi que plusieurs rituels des IVe, Ve et VIe siècles[3]. Le pape Nicolas Ier, dans sa réponse aux Bulgares, dit qu'en Orient et en Italie..... « Les époux viennent à l'église et reçoivent les béné- « dictions et le voile céleste : *velamen cœleste ;* mais « qu'il n'est pas donné à ceux qui se remarient une « seconde fois : *qui ad secundas nuptias migrat.* »

Le voile dont parle le saint docteur est bien celui que l'on plaçait au-dessus des époux. Voilà ce que l'on trouve dans un missel très ancien de l'église de Rennes, conservé au monastère de Saint-Gatien de Tours, et dans un pontifical du monastère de Lire, déjà cité..... « Après le *Sanctus,* les époux se prosternent à nouveau « pour prier et on étend sur eux un poêle, *pallium,* qui

[1] *Rituel de Reims,* 1677, p. 226. — 1783. p. 155.

[2] *S. Ambros., de Virginitate, cap.* 15.

[3] *Ex mss. Parisiensi,* an. 300, conservé à la Bibliothèque royale, n° 4226. — *Ex mss. Lugdunensis.* — *Ex mss. Rotomagensis,* an. 400. — *Ex mss. Eccl. Autissiodorensis,* an. 400. — *Ex mss. Eccl. Arelatensis ante* an. 400. — *Ex mss. Pontificali monasterii Lyrensis,* an. 600 : « *Post Sanctus, prosternant se in orationem, extento pallio super eos, quod teneant quatuor homines ad quatuor cornua et antequam dicatur pax Domini, faciat hanc orationem.* » — Dom Martène, tome II, p. 620 à 635.

Digitized by Google

« doit être tenu par les quatre coins, par quatre hommes,
« et avant que l'on dise *Pax Domini*, que le prêtre fasse
« sur eux cette prière..... Aussitôt l'*Agnus Dei,* les
« deux époux se lèvent et le mari reçoit la paix du
« prêtre, qu'il donne à l'épouse et non à d'autres, mais
« un clerc la recevant du prêtre la porte aux assistants. »
C'était le saint baiser.

Tel est l'ordre qui s'observait dans certains diocèses et qui s'observe encore, sauf la cérémonie du voile, dans l'Église de Reims de temps immémorial. Le peu que nous avons dit prouve la beauté, le sens élevé de ces différentes coutumes consacrées par les siècles.

Digitized by Google

GROWESTEINS

Communication de M. l'abbé Ch. Cerf, Membre titulaire.

Il y a quelque temps, en remuant de vieux papiers, mes yeux tombèrent sur un feuillet double, jauni par le temps, en tête duquel se voyait le mot *Growesteins*.

Growesteins! le général d'armée, l'ogre hollandais, le ravageur de la Champagne, la terreur des populations, le croquemitaine des enfants.

Je fis d'abord peu d'attention à ce papier jauni. Je savais que dans le premier volume de la *Chronique de Champagne, 1837,* puis dans une brochure très rare, *Growesteins à Possesse,* imprimée chez Jacquet en 1851 et vendue chez Téchener, M. Louis Paris avait parlé de ce personnage, d'autant plus terrible qu'il restait entouré de mystères et par conséquent peu connu. Après le savant bibliothécaire, que peut-on dire de nouveau sur une question étudiée par lui?

Piqué cependant par la curiosité, je pris connaissance des documents publiés par M. Louis Paris. Je fus étonné que la pièce manuscrite que je possédais n'y figurât pas. Elle est cependant locale, importante ; elle donne des renseignements précieux, des noms propres, et elle fait honneur à celui qui l'a rédigée.

Cette pièce a dû appartenir à quelque collection. Elle

Digitized by Google

porte en tête la date *1712,* et en marge un numéro d'ordre, *cat. p. 194.* L'écriture est ancienne. Je n'ose pas croire que ce soit une pièce originale ; c'est du moins une copie à laquelle on tenait, puisqu'elle est cataloguée.

Avant de donner le document, il est bon de rappeler, en quelques mots, à quels évènements il se rapporte.

Dans la *Chronique de Champagne,* à propos de Growesteins, M. L. Paris, d'une manière charmante, raconte les souvenirs de son oncle avec cette épitaphe : « Finiras-tu, je vais appeler Growesteins; ma bisaïeule. » J'abrège, à mon grand regret.

« Je le vois encore, ce bon vieillard, avec sa longue et blanche perruque à marteaux, son gilet à carreaux rouges sur velours noir, sa culotte, ses bas bleus, et ses larges boucles d'argent sur ses souliers... Nous sommes autour de lui, attendant une des histoires qu'il se plaisait à nous conter.

« — A propos, nous dit-il un jour, mes enfants, je ne vous ai pas encore dit l'histoire de Growesteins.

« — Ah! interrompait ma tante, ce scélérat de Growesteins? Qu'est-ce que tu vas chercher des horreurs comme çà pour effrayer ces enfants-là? Moi, je n'aime pas qu'on effraye les enfants.

« — Mon Dieu, ma sœur, reprenait mon oncle, de quoi vous mêlez-vous?

« — Eh bien, de quoi je me mêle, en voilà d'une bonne! Je me mêle que vous empêcherez ces enfants de dormir...

« — Allons, allons, tout est dit, je ne le raconterai pas.

« — Oh! mon oncle, mon bon oncle, si, si, Growesteins, racontez-nous Growesteins.

« Après le démêlé des deux bons vieillards, qui vécu-

Digitized by Google

rent ensemble plus de quatre-vingts ans, sans se quitter un seul jour, tout en se disant chaque jour qu'ils ne pourraient jamais vivre ensemble, mon oncle commença son récit. »

Du récit, dit M. L. Paris, il m'était resté dans la mémoire un souvenir vague, confus, duquel il résultait que Reims avait été pris d'assaut, pillé, mis à feu et à sang par le farouche Growesteins.

Il n'y avait qu'un embarras, c'était de trouver la preuve de cette sanglante tragédie.

Growesteins est-il venu à Reims? Non.

Pendant les beaux jours de l'été de 1712, un détachement de l'armée des Pays-Bas, commandé par le major général Growesteins, entra en Champagne, dit Bidet. (*Almanach de Reims*, 1778. — *Armorial des Lieutenants*, par M. Ch. Givelet, p. 324.) Il jeta la perturbation dans les communes qui bordent la Suippe. La nouvelle ne tarda pas à se répandre dans Reims; elle y arriva un dimanche, vers six heures du matin, et l'alarme fut bientôt générale dans toute la ville. On courut chercher Nicolas Hachette, afin qu'il donnât les ordres nécessaires à la sûreté de la ville; mais il avait été pris de terreur, déjà il s'était réfugié chez les Jésuites, d'où il ne sortit qu'après l'éloignement subit des soldats commandés par Growesteins, ce qui ramena le calme en ville. Ni le major général, ni les troupes n'étaient entrés dans Reims; mais Growesteins ayant été fait prisonnier peu de temps après cette tentative, ce fut dans notre ville, d'après Bidet, qu'il subit sa détention.

Ainsi, Growesteins n'est pas venu jusqu'à Reims; s'il a été fait prisonnier et ramené dans la ville, ce n'est que plus tard.

Villars, dans ses *Mémoires*, t. II, p. 370, dit :

Digitized by Google

« J'eus encore un autre chagrin, c'est que, malgré les mesures que j'avais prises pour couvrir la frontière... un corps ennemi de douze cents chevaux perça leurs lignes, traversa la Champagne et les évêchés, et se retira en passant la Moselle et la Sarre sans nul obstacle. Tout le monde courut après et ne put le joindre... »

Il n'est nullement question de Reims dans ce récit, ni de la détention de Growesteins qu'on ne put joindre.

A l'occasion de cette irruption, Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, p. 295, donne une anecdote qu'il place à tort en 1705 ; mais il ne parle pas non plus de la présence à Reims de Growesteins.

Ce major général ne fit que traverser la Champagne, comme en témoignent les chroniqueurs rémois :

« En 1712, dit Géruzez, trois mille chevaux, commandés par Growesteins, major général des Hollandais, pillèrent Marles, Crécy, *Neufchâtel*, Sainte-Menehould... Le comte de Coigny les poursuivit... Quelques partis s'avancèrent assez près de Reims... Étant jeune, j'ai entendu parler de l'évènement. »

Dom Châtelain (mss. de la *Bibl. de la Ville*) est bien plus explicite :

« A peine eus-je atteint l'âge de trois ans, au mois de juin 1712, que Growesteins... vint presque jusqu'aux portes de Reims. C'était un dimanche. Tout le monde était aux messes de paroisses, j'y étais moi-même... Un particulier, Jean Gérard, entre dans l'église en criant : L'ennemi est aux portes... Je vis descendre dans le puits l'argenterie et l'étain qui étaient dans la maison... Mon père se munit d'une pertuisane... pour aller faire la garde.

« Aussitôt que mon père fut sorti, nous vîmes arriver de la campagne nos vignerons et autres gens... les uns

Digitized by Google

traînant des bourriques chargées de leurs meilleurs effets... C'était une agitation générale jusqu'au lendemain, qu'on reçut des nouvelles certaines que Growesteins était venu jusqu'à Neufchâtel et n'avait pas passé la rivière, au Bac-à-Berry, à Pontavert, mais qu'il s'était éloigné de Reims par un autre chemin. »

Dans un autre manuscrit de la Ville, que M. L. Paris croit être du chanoine Lacourt, on trouve à peu près les mêmes renseignements, fournis par dom Châtelain. Le chroniqueur, toutefois, affirme que, malgré le dessein qu'ils en avaient, les ennemis ne vinrent que jusqu'à Bazancourt, où ils profanèrent les vases sacrés. Pendant trois jours, Reims fut dans la consternation, craignant l'arrivée des soldats de Growesteins; car on n'avait aucun moyen de se défendre, ni armes, ni poudre.

Ce qui confirme cette imprévoyance, ce sont les délibérations prises depuis par Messieurs du Conseil, concernant les munitions de guerre et les approvisionnements; seulement, il était un peu tard. (Varin.)

Les récits de Bidet, de dom Châtelain, de Lacourt et du maréchal sont confirmés par celui que nous vous apportons.

II

Relation du passage des ennemis à Neufchâtel le 12 juin 1712, commandés par le comte Growesteins, gouverneur de Bouchain, par M. de la Marlière, *commandant au pont de Neufchâtel.*

« Il faut que chacun sache que les armes sont interdites à tous les paysans de la Champagne; ce qui fait que les habitants se trouvent sans armes. La garde du

Digitized by Google

pont de Neufchâtel est composée de six paysans et de huit fusils en mauvais ordre, sans poudre ni balles. Les bourgeois sont au nombre de vingt-cinq hommes environ, la plupart sans armes, pour la raison susdite, deux ponts-levis en mauvais état, dont l'un ne peut se lever, à côté duquel est un gué à passer trente chevaux de front, qui ne passerait pas le jarret; un autre gué au-dessus du pont; la porte toute délabrée est à découvert, la hauteur dominant partout le Bourg à partir d'un coup de fusil.

« Sur les quatre heures du matin, on fut averti par M. Brusset, receveur de la commanderie de Boncourt, que les ennemis venaient droit à Neufchâtel, qu'ils couvraient la plaine au nombre de 15,000 hommes, suivant le bruit; j'avais déjà été averti par trois hommes qui avaient fait la découverte par trois diverses fois; je fis avertir le syndic et les habitants de se rendre au poste; le nombre d'hommes armés allait environ à quinze, sans avoir la plupart à recharger, postes tout de bonne volonté où je me trouvai avec MM. de Brienne, de Vigneux et le comte de Soye, qui m'avaient promis de ne point m'abandonner jusqu'à la fin de cette affaire, afin qu'ils pussent rendre compte de ma conduite. Je dis en premier lieu à ces Messieurs d'avertir les villages circonvoisins d'envoyer du monde armé pour soutenir le poste et empêcher le passage, le tout sans effet, que sans cela ils couraient risque d'être brûlés et pillés, si les ennemis forçaient le passage, ainsi qu'ils avaient fait ailleurs.

« Sur les cinq heures du matin, je vis les ennemis qui parurent sur les hauteurs et s'étendirent en front d'un quart de lieue; je me mis en demeure de les attendre et fis bonne contenance; à leur abord ils trouvèrent le charon du lieu, nommé Miret, qu'ils menèrent à leur com-

Digitized by Google

mandant; après l'avoir questionné il leur dit que le poste était garni de 500 hommes; ils se mirent en marche par un défilé pour descendre, et là même ils reculèrent et se mirent à couvert de la montagne, à cause qu'on fit avancer nos gens avec grand bruit, et m'envoyèrent un officier avec le sus-nommé charon, qui me demanda permission d'approcher sur parole et me dit qu'il venait de la part de son général pour me dire de baisser le pont-levis; un officier houssard voulant approcher de même, je lui criai de se retirer en le mettant en joue, il s'enfuit à toute bride; je lui dis pour réponse que j'étais envoyé pour déffendre le poste, que je n'en ferais rien; ensuite sur parole il vint un officier major de bonne mine me sommer de nouveau de la part du général de baisser le pont, et qu'il nous traiterait ainsi que les endroits qui s'étaient soumis à sa clémence, en ajoutant des menaces; je lui dis que je n'avais qu'une vie et que je voulais la sacrifier pour le service du Roi, qui m'avait confié ce poste, que j'avais 500 hommes, que nous nous batterions jusqu'au dernier; de plus que j'attendais du secours et que quand je verrais de l'infanterie je leur parlerais, qu'à l'égard de la cavalerie et houssards je ne les craignais pas; il me dit en colère : « Vous risquez beaucoup, ou je ferai bientôt voir de l'infanterie. »

« Il s'en retourna à son général. Quelque temps après nous vîmes des dragons et de la cavalerie; environ 400 hommes pied à terre se postèrent à moitié de la montagne il revint de nouveau me dire de baisser le pont, je lui dis que je n'en ferais rien, qu'il pouvait attaquer, que la communauté se soumettait à payer la contribution, mais pour le passage je ne pouvais pas lui donner. Il me dit qu'il n'exigerait pas de contribution pourvu qu'on lui livrât le passage que je voulais lui disputer, que

Digitized by Google

notre armée n'avait pu lui empêcher, qu'il avait 5,000 hommes, que s'il devait perdre 500 hommes il me forcerait, mettrait le feu et tuerait jusqu'aux enfants. Je lui dis que je n'avais qu'une vie, qu'il pouvait passer ailleurs, que par ici il ne passerait pas. Après plusieurs contestations, il me dit : « Crois-moi, baisse le pont, et envoye deux hommes parler au général. »

« Je lui dis que j'enverrais deux hommes parler au général et que je ne baisserais pas le pont. Unanimement, on me dit d'aller lui parler : je fis réponse qu'il était de mon devoir de rester et de garder mon poste. Le curé du lieu de Neufchâtel, nommé M. Audry, s'offrit charitablement avec un autre prêtre que je fis passer sur une échelle à côté du pont. En même temps, ils firent descendre les dragons et cavalerie qui étaient pied à terre au bas de la rivière et de rechef l'officier me vint dire qu'il m'allait charger et faire passer les houssards au gué et à la nage, qu'il ne ferait quartier à personne, qu'il brûlerait le bourg. Le curé, après avoir traité avec le général, qui promettait toute sûreté, revint dire qu'il fallait baisser le pont. Je m'abouchai encore avec cet officier major et lui demandai si nous pouvions nous assurer sur sa parole; il me cria foi d'officier d'honneur, frappant sur son estomach, que l'on ne nous ferait pas tort, et qu'il fallait dire aux habitants de tenir leurs portes fermées. Je lui dis : « J'ai encore une chose à vous demander, qui est de mettre une garde aux portes et des sentinelles dans le bourg pour la sûreté des habitants, et qu'il nous serait permis de nous retirer avec nos armes. » Ce qu'il me promit. Je lui ai demandé de rechef si nous pouvions nous assurer et si nous serions en sûreté sur sa parole, il me jura de nouveau foi d'officier d'honneur, et que les troupes défileraient sans

Digitized by Google

s'arrêter, en bon ordre : ce qu'ils ont exécuté. On baissa le pont, où il mit garde, et moi je me retirai dans une chambre d'où je les vis défiler, jusqu'à ce que le général m'envoya demander de reprendre le poste, pour faire défiler 500 houssards qui suivaient à pied, et à mesure qu'une troupe aurait passé de lever le pont. Je lui envoyai dire par le même messager qu'il pouvait commander ses gents, que je les connaissais pas en rien, que je n'avais rien à lui obéir; crainte d'être arrêté, connaissant un gué par où je sortis, il resta jusqu'à leur sortie qui fut à onze heures, ayant commencé à neuf. On peut juger si je pouvais faire davantage avec 15 à 16 hommes armés sans munitions. Plusieurs habitants m'avaient dit plusieurs fois de le laisser passer, que je les irriterais et qu'ils seraient maltraités; je leur dis que sans capitulation ils seraient pillés pour le moins, encore n'étais-je pas assuré qu'ils tiendraient parole.

« Le 14 juin, M. le comte de Coigni vint ici pour apprendre des nouvelles des ennemis; je lui mandai par lettre la manière dons je m'étais comporté pour les forcer à capituler en leur donnant passage, que je les avais vus déffiler, et que le nombre était de 2,000 et 500 chevaux; je lui mandai le dessein des ennemis qui était d'aller en Lorraine, qu'une troupe d'Allemans les attendait à la sortie pour favoriser leur retraite; je lui marquai où les ennemis avaient campé et lui indiquai son chemin le plus court sur Château-Porcien et ensuite à Rethel.

« Le 16 juin, M. le baron de Montal, maréchal de camp, vint ici, par ordre de M. le comte de Coigni, avec 300 chevaux, pour rompre les gués de la rivière d'Aisne, ce qu'il exécuta, et avait envoyé pareil nombre à d'autres

Digitized by Google

gués. Je lui fis récit de la manière dont je m'étais comporté avec 15 ou 16 hommes, sans poudre ni balles, comme je les avais arrêtés depuis cinq heures du matin jusqu'à neuf, après une capitulation ci-dessus. Il a approuvé mon procédé. M. Desarobert, commandant sur les rivières, y vint avec un détachement de dragons pour en connaître la vérité, suivant que je lui avais mandé.

« Signé : La Marlière, commandant au pont de Neufchâtel. »

III

De tous les documents qui précèdent, il ressort que Growesteins ne vint pas à Reims avec ses troupes; qu'il ne fit que traverser la Champagne, pillant, répandant partout la consternation; qu'il se présenta au pont de Neufchâtel, où il demeura de cinq heures du matin à neuf heures, et qu'ayant capitulé, il obtint le passage sur ce pont d'où il prit le chemin de la Lorraine.

Les quelques heures que Growesteins demeura aux environs de Neufchâtel; la conduite du curé de l'endroit, relatée dans le rapport du commandant de la Marlière, montre le ridicule de l'accusation portée contre ce prêtre qui, dit-on, aurait hébergé le général ennemi : on ne voit pas trop à quel moment. Cette accusation se trouve à la suite d'une note relative à l'abbaye de Saint-Thierry : « 1712. Les impériaux envahissent une partie du Nord de la France; ils viennent jusqu'à Merlet, magnifique moulin sur la Suippe, appartenant à l'abbaye. Ils prirent les chevaux du meunier et l'emmenèrent prisonnier. Ils

Digitized by Google

demandèrent aux religieux 25,000 livres. Ceux-ci, quoiqu'en petit nombre, eurent à cœur de donner à leur maison un certain relief. » (*Notice sur le canton de Bourgogne,* envoyée à l'Académie de Reims.)

Que doit-on penser de l'assertion de Bidet, qui veut que Growesteins ait été fait prisonnier quelque temps après cette incursion en Champagne ; qu'il ait été amené à Reims, et renfermé, dit M. L. Paris, dans la prison de la Belle-Tour, réservée aux prisonniers de guerre ?

Cette légende doit avoir quelque fondement, si nous en jugeons par la note suivante que nous devons à l'obligeance de M. Jadart :

Note sur l'incursion de Growestein, consignée sur le registre de la paroisse Saint-André de Reims, à la fin du cahier de l'année 1712.

« 1712. Le dimanche 12 juin de la présente année, un détachement de cavaliers dragons de l'armée ennemie, au nombre de 2,800, choisis de toute l'armée et commandé par le major général Growestein, entra en Picardie, puis en Champagne et Lorraine, le pays messein, d'où il entra en Allemagne. Le détachement passa à Vervin, de Vervin il vint à Neufchâtel, de Neufchâtel il passa la rivière de Suippe, de Suippe il alla à Sainte-Ménhoud, de là à Metz. Par où ce détachement a passé, il a pillé et enlevé ce qu'il a pu, sans tuer ni mettre le feu qu'aux environs de Metz.

« Toute cette paroisse (de Saint-André) a démeublé et a été déserte pendant quelques jours. On a pris des ennemis aux portes de la ville et on en a tué plusieurs sur la rivière de Suippe. On ne les a pourtant pas atteint, quoique M. de Villard ait envoyé un détachement

Digitized by Google

de notre armée après eux. On porta le Saint-Sacrement de cette paroisse et tous les vaisseaux sacrés à Saint-Symphorien; la nuit les bourgeois et les arquebusiers firent la garde dans les faubourgs dont tous avenues étaient fermées par des charettes, des tonneaux pleins de terre et autres machines. Tous les paysans de dix à quinze lieux aux environs de Reims s'étaient sauvé avec leurs bestiaux, leurs grains et leurs meubles. Growestein fut pris trois mois après à Bouchain, et amené à Reims prisonnier.

« Signé : J. Horquette,

« Curé de Saint-André et doyen de Lavannes. »

Le curé de Saint-André n'a pas écrit sans raison ces dernières lignes. Seulement, ce n'est pas trois mois après l'incursion de Growesteins que ce major aurait été amené à Reims, mais dans le courant du mois d'octobre.

Voilà, en effet, ce que nous apprend l'histoire. Le 24 juillet, le maréchal de Villars sauve la France découragée par la prise de Denain. Un grand nombre de prisonniers de distinction tombe entre ses mains. La prise de cette place forte fut suivie de celle de Marchiennes, de Douai, de Béthune, de Bouchain que défendait Growesteins. Cette dernière place se rendit le 19 octobre.

Certains historiens disent que les officiers de ces diverses places furent laissés en liberté avec le droit de garder leur épée. D'autres signalent des personnes de distinction qui demeurèrent prisonnières. Growesteins était peut-être de ce nombre. C'est ce qui expliquerait son incarcération à Reims.

Au moment où cette communication allait paraître dans les *Travaux de l'Académie,* M. l'abbé Cerf reçut les

Digitized by Google

renseignements suivants sur Growesteins. Ils sont précieux, parce qu'ils confirment les traditions locales:

« Les notices sur le général Growesteins, que j'ai pu trouver, se réduisent à ceci. Frédéric Sirlema van Growesteins est né en 1668. Il fut d'abord capitaine; en 1692, gouverneur d'une partie de province, ensuite successivement colonel, général-major, lieutenant-général de cavalerie; 1727, général quartier-maître et colonel d'un régiment d'infanterie. Aussi fut-il gouverneur à *Bouchain* en 1712 et à Bergen-op-Loom, 1718.

« Il remporta grande gloire pendant la guerre de succession, chassa avec le général Dompré, à la tête d'une division d'armée hollandaise, un poste ennemi du village de Waterloo, 1705, et se distingua surtout dans la bataille de Malplaquet, septembre 1709.

« Le 10 juillet 1712, il partit avec un corps d'armée de 1,800 hussards et dragons, de Fournai, par la Champagne et les évêchés de Metz, Toul, Verdun, pour forcer l'intendant français à payer la solde arriérée. Il répandit une telle terreur, qu'à Versailles on délibéra si le roi ne dut s'enfuir vers Chambord. Après son retour, il défendit avec quatre bataillons la forteresse de *Bouchain*, fut fait prisonnier et amené en Champagne, où peu de temps avant il avait commandé en maître. Il mourut à Nykerk, auprès de Leeuwarden (Frise), le 3 novembre 1750. » (X..., professeur d'histoire au couvent des Rédemptoristes, à Wittem.)

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

des Ouvrages

CONCERNANT LA VIE & LE CULTE

DE SAINT REMI

Évêque de Reims, Apôtre des Francs

PAR HENRI JADART

Secrétaire général de l'Académie de Reims

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

des Ouvrages

CONCERNANT LA VIE & LE CULTE

DE SAINT REMI

AVANT-PROPOS

L'année 1896 verra fêter le 1400e anniversaire d'une date célèbre entre toutes dans l'histoire de Reims comme dans l'histoire de France, celle du Baptême de Clovis par saint Remi [1]. A notre époque où les solennités commémoratives des grands évènements de ce genre appellent sur eux des recherches nouvelles et de plus en plus approfondies, il a semblé opportun à l'Académie de Reims de publier la liste des ouvrages manuscrits ou déjà publiés concernant la vie, les œuvres et le culte de

[1] Sur le jour, le lieu et l'année du baptême de Clovis, voir D. Marlot, *Metropolis Remensis Historia*, tomus I, *Insulis*, 1666, lib. II, cap. VII et VIII, pages 157 à 160. — Toutes ces questions donnent lieu à des controverses dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer ici, et en acceptant, à propos d'un anniversaire commémoratif, la date de 496 comme celle du baptême de Clovis, nous ne prétendons nullement trancher la discussion qu'elle soulève dans le domaine de l'érudition.

Digitized by Google

l'Apôtre des Francs. Cet illustre pontife, de qui le siège de Reims tire son principal honneur, de qui l'on disait dans les âges reculés qu'il en était le soleil :

Nomina pontificis cujusque hic cerne remensis,
Quos intra est medius sol quasi Remigius [1]

résume également en lui les origines chrétiennes et nationales de notre patrie. L'histoire puisée aux sources, les traditions, les légendes même, tous ces éléments d'information doivent être recueillis et vulgarisés, lorsqu'il s'agit de remettre en pleine lumière un fait et une figure de cette importance.

Il y a pour saint Remi, comme pour tant d'autres personnages dont quinze siècles nous séparent, deux vies pour ainsi dire : l'une dans son temps, l'autre dans la suite des siècles ; l'une écrite et historique, relatée seulement dans ses grands traits par des contemporains, et que pour cela nous ne connaissons et nous ne connaîtrons jamais qu'imparfaitement ; l'autre traditionnelle et à certains égards légendaire, qui s'est formée dans le cours des âges selon l'influence légitime et progressive de sa renommée et de ses vertus[2]. Aux données certaines, indiscutables, émanant de témoins ou de successeurs immédiats, données telles que Grégoire de Tours les a consignées dans

[1] *Diptycha Ecclesiæ Remensis*, in duobus codd. mss., relaté par Dom Ruinart, dans son édition de Grégoire de Tours, *Paris*, 1699, in f°, col. 1360.

[2] « Saint Remi fut vénéré comme un de nos plus grands saints dès le lendemain de sa mort. Mais, comme il est arrivé pour la plupart des saints d'un grand renom, sa légende s'est enrichie progressivement d'un certain nombre de faits miraculeux, qui ne sont pas mentionnés dans les documents les plus voisins du temps où il vivait. » *Histoire du Musée d'Amiens*, par R. de Lasteyrie, dans son *Répertoire des Musées de province*, 1891, p. 113.

Digitized by Google

son impérissable *Histoire des Francs,* se sont jointes des traditions respectables en elles-mêmes, moins sûres cependant, puis des récits apocryphes dont l'apparition est insaisissable. Qui démêlera, dans la vie de saint Remi, la part de vérité du mélange d'erreurs plus ou moins confuses, comme on vient de le faire d'une façon si lumineuse pour saint Germier, évêque de Toulouse au VIe siècle, contemporain et ami de saint Remi[1] ? Ce serait une tâche fort utile, mais ce n'est pas celle que nous poursuivrons ici. Nous voudrions simplement en esquisser le préambule.

Notre tâche, en effet, est de grouper les titres seuls des documents, parce qu'il y a intérêt à tout connaître d'abord pour pénétrer plus avant ensuite. Aucun détail biographique n'est sans portée, aucune marque de vénération ou de confiance n'est à négliger, rien ne se contrarie dans le témoignage des siècles, et tout y rentre au contraire dans une vie de saint Remi comme nous la comprenons. A aucune époque, nous le constaterons, l'oubli ni l'indifférence n'ont atteint sa mémoire : la liste qui va suivre indiquera dans sa brièveté les honneurs que les hommes lui ont rendus en bien des lieux de la France et de l'étranger, mais surtout à Reims et à Laon. Dans le pays Laonnois, son pays natal, il était naturel qu'un concours plus entraînant, spontané, se manifestât en toutes rencontres, et l'on en eut un exemple assez frappant au milieu du dernier siècle, lors d'une exposition de ses reliques, de la part du village de Cerny-en-Laonnois, qu'une tradition non authentique et aujourd'hui aban-

[1] *Saint Germier, évêque de Toulouse, Examen critique de la Vie,* par l'abbé Douais, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France,* 1889, p. 1.

Digitized by Google

donnée lui assignait pour berceau [1]. A Reims, son pays d'adoption, le centre et le siège de son apostolat, ce fut un perpétuel concert de louanges, d'éloges et de supplications. La voix des magistrats de la cité vint s'unir dans tous les âges à celles des prédicateurs et des panégyristes; le peuple, ailleurs en luttes ou divisé, s'accorde constamment sur ce point avec le clergé. Et les poètes, les compositeurs liturgiques, quel élan ils ont eu pour célébrer cette grande mémoire! Il y aurait un recueil des plus attrayants à composer sous le titre de *Laudes Remigianæ, seu prosæ et hymni, tam veteres quam recentiores, in honorem Apostoli Francorum;* il suffirait pour cela de grouper les chants épars dans les livres de chœur de toutes les époques et de toutes les provenances.

Rien de plus pénétrant que le spectacle donné par ces multitudes accourues pour fêter l'un des anniversaires des grandes dates de la vie de saint Remi, ses translations solennelles ou l'exposition de ses reliques. Ces

[1] *Hist. ms. de l'Egl. Saint-Remi* par D. Pierre Chastelain, Bibl. de Reims, page 96-97. Pèlerinage de la paroisse de Cerny-en-Laonnois au tombeau de saint Remi, le jeudi xxx juin 1757, lors de l'exposition solennelle de la châsse : « La procession de ce village, qu'on prétend, dit Dom Chastelain, avoir eu l'honneur de donner naissance à saint Remi, n'avoit point cet éclat extérieur qui avoit paru dans la plus grande partie des précédentes, mais la piété, le recueillement s'y sont fait beaucoup plus remarquer. Elle arriva sur les six heures du matin, après avoir marché toute la nuit..... La plupart des habitants de Cerny avoient apporté des pierres du château où ils disent que saint Remi est né, de l'eau du puits du dit château et des branches d'arbres, pour les faire toucher à la châsse de ce puissant protecteur. » — Cerny, d'après M. Longnon, n'est pas le lieu nommé *Cesurnicum*, dont il est question dans la vie du saint. Cet érudit, dont l'autorité est si grande pour l'interprétation des noms de lieux, a émis cette opinion à propos de la nouvelle édition de Flodoard donnée dans les *Monumenta Germaniæ historica.*

Digitized by Google

émotions si profondément ressenties et si fidèlement perpétuées ne peuvent avoir eu pour cause que la gratitude envers un insigne bienfaiteur unanimement acclamé dans la cité dont il avait été le défenseur. Le titre de protecteur et de patron, décerné par les Rémois à saint Remi, se justifie par ce que nous savons de son action personnelle en faveur de la cité. Voici une page qui résume admirablement son rôle à cet égard :

« L'invasion des Francs, qui se produisit à la fin du ve siècle, eut pour Reims des résultats plus heureux que les deux invasions précédentes. Après les désastres infligés par Attila, il était à craindre que la ville ne se relevât pas de ses ruines et ne disparût complètement, partageant le sort commun de tant d'autres villes de la Gaule, comme Bibracte, Alise-Sainte-Reine, etc... Cette situation précaire dura jusqu'à l'époque où saint Remi devint évêque à vingt-deux ans, et fut en même temps chargé de l'administration municipale. Ce jeune homme était déjà un des plus habiles politiques de son temps : de bonne heure il comprit les hautes destinées réservées aux Francs, encore païens, et cantonnés dans le sud de la Gaule; il tourna vers eux ses regards et ses espérances; il facilita les premières conquêtes de Clovis, gagna sa confiance par les services qu'il lui rendit, et finit par le convertir au christianisme : grâce à lui, c'est à Reims que Clovis fut baptisé et sacré [1].

« Ces évènements furent pour la ville le point de départ d'une ère nouvelle; plus d'une fois encore elle

[1] Sur le baptême de Clovis, voir le récit de Grégoire de Tours dans l'*Histoire des Francs*, *Grégoire de Tours et Frédégaire*, traduction de M. Guizot, nouvelle édition par A. Jacobs. Paris, Didier, 1862, t. I, p. 100-101. Il n'y est pas question d'un sacre proprement dit.

Digitized by Google

eut à ressentir le contre-coup des guerres civiles perpétuelles qui remplirent les premiers siècles de la domination franque; du moins, son existence était dorénavant assurée, les Rémois commencèrent à respirer, et, tranquilles sur leur lendemain, purent travailler de nouveau au développement pacifique de leur cité.

« Aussi le grand archevêque méritait bien la statue que nous avions proposé de lui faire élever [1]. »

Cet aperçu bien net du service immense rendu par saint Remi à nos pères suffit pour expliquer le prestige séculaire conservé à son nom, et nous n'insisterons pas sur un point qui s'affirme de lui-même jusqu'à nos jours dans la mémoire des érudits comme dans celle du peuple, et sur les monuments de l'art [2].

Nous arrivons au but précis de cette notice, qui est de colliger les ouvrages de tous genres ayant un trait direct avec la vie, les miracles, les lettres, le testament, le tombeau, les reliques et le culte de l'Apôtre des Francs. Nous avons d'abord consulté le guide des chercheurs en cette matière, le *Répertoire des sources historiques du*

[1] *Souvenirs archéologiques et notes relatives à l'état de la Ville de Reims*, par N. Brunette, ancien architecte de la Ville. Meaux, 1885, p. 18-19.

[2] Outre le beau groupe de saint Remi catéchisant Clovis au tombeau du saint, les statues de saint Remi, du XIIIe siècle jusqu'à nos jours, sont très nombreuses dans les églises de Reims et des environs. La scène du Baptême de Clovis est peinte sur deux toiles du Musée, l'une d'Alaux (1828), l'autre de Rigo (1862), et sur un tableau de la cathédrale, œuvre remarquée d'Abel de Pujol (1825); elle a été sculptée au moyen âge sur le tympan du portail nord et au sommet du portail occidental de la cathédrale; elle a été représentée au XVIIe siècle dans le curieux bas-relief des *Trois baptêmes*, naguère placé dans le chœur de l'église Saint-Remi, et aujourd'hui dans la chapelle des Fonts; enfin elle figure dans un vitrail moderne au-dessus des Fonts de l'église Saint-Jacques.

Digitized by Google

moyen âge par l'abbé Ulysse Chevalier, où se trouve indiquée toute une bibliographie générale. Nous avons trouvé d'autres sources plus locales, plus spéciales, et nous en avons transcrit les titres *in extenso*, en ajoutant quelques lignes d'explication raisonnée aux détails moins connus ou plus caractéristiques. Nous nous sommes arrêté de préférence aux notes émanant de personnages rémois, Flodoard, Hincmar, Larisville, Marlot, Ruinart, le P. Dorigny, etc... De la sorte, plus de cent articles se sont groupés entre nos mains, et nous les avons répartis sous quatre séries distinctes ressortant aux catégories suivantes :

I. — Vie et miracles.

Sous ce titre se rangent, par ordre chronologique d'auteurs, les vies manuscrites et imprimées du saint, les relations de ses miracles, les descriptions des œuvres d'art inspirées par son souvenir, les discussions auxquelles donna lieu l'origine de la Sainte Ampoule[1], et surtout les renvois aux grandes compilations, c'est à dire à D. Marlot, à D. Mabillon, à D. Bouquet, à D. Rivet, au *Gallia christiana*, et surtout aux Bollandistes, qui ont écrit le chef-d'œuvre, le *totum* de la biographie remigiane.

Nous n'avons pas cru devoir renvoyer spécialement aux Histoires générales de l'Église, ni aux Histoires de France contemporaines.

[1] « Mabillon (*Annales ordinis S. Benedicti*, t. I, p. 62 et 63) explique la légende de la Ste Ampoule au baptême de Clovis, dont Hincmar paraît être jusqu'à présent le premier qui l'ait consignée par écrit. » (*Musée d'Amiens*, par R. de Lasteyrie, p. 116.)

Digitized by Google

II. — Lettres et testament.

Il s'agit ici des œuvres si restreintes de saint Remi, qui se réduisent à quelques lettres et à un testament[1]; encore discute-t-on beaucoup les questions relatives à l'interprétation du petit testament, et considère-t-on généralement le grand testament comme une amplification du petit, qui reste le vrai, le seul accepté par la critique.

III. — Tombeau, reliques et culte.

Un très vaste champ est ouvert sous ce titre, parce que le sort des reliques de saint Remi, leurs translations, leurs châsses et les tombeaux où elles furent conservées ont toujours fait l'objet de multiples préoccupations et par conséquent de pièces poétiques et d'inscriptions qui sont la base de traités approfondis[2]. Le culte du saint est un sujet non moins étendu dans la suite si curieuse des livres liturgiques comme des livres de piété populaire.

Il y a une variété très intéressante dans les offices monastiques, diocésains et paroissiaux qui ont tour à tour célébré le pontife, le thaumaturge, le consécrateur des rois. Les églises placées sous son vocable dans les diocèses de Reims et de Laon, à Toulouse, à Florence, à Dieppe, dans les Vosges, en Alsace, formeraient une longue chaîne dont nous donnons seulement les premiers

[1] Lettres et poésies attribuées à saint Remi, dans la *Bibliothèque des Pères*, la *Collection des Conciles*, t. IV, le *Metropolis remensis Historia, auct. D. Marlot*, 1666.

[2] Mabillon, *Veterum Analectorum tomus* I, Paris, 1675, p. 416-17, *Haldoini abbatis versus ad tumulum sancti Remigii.*

Digitized by Google

anneaux en publiant la liste des paroisses de l'ancien et du nouveau diocèse de Reims, une centaine environ, dont il est le patron de temps immémorial. Et par dessus tout, on y retrouvera la série ininterrompue des manifestations populaires qui éclatèrent dans le culte de saint Remi, à tous les temps, sous tous les régimes, à toutes les occasions prospères ou calamiteuses, pour toutes les causes religieuses, nationales et patriotiques.

IV. — Panégyriques.

Enfin, sous ce dernier paragraphe, nous réunirons des essais oratoires d'un genre particulier, les divers panégyriques prononcés à Reims et ailleurs aux fêtes célébrées en l'honneur de l'Apôtre des Francs, les concours de poésie et les séances littéraires où son éloge fut prononcé.

Tel est notre plan, notre cadre restreint mais précis, dans lequel nous voudrions concentrer les éléments et les matériaux d'une future histoire de saint Remi. La célébration des solennités annoncées pour 1896[1] est un motif suffisant pour expliquer et justifier la publication de ces recherches, encore qu'elles soient bien imparfaites et exposées à offrir de nombreuses lacunes. Elles formeront du moins un sommaire qui s'élargira à mesure que d'autres travaux verront le jour. Les obscurités, les incertitudes et les contradictions ne cesseront pas pour cela de se présenter à l'historien, mais quelques jalons

[1] Lettre pastorale de S. Ém. le cardinal Langénieux, pour le Carême de l'année 1891. — Cf. *Bulletin du diocèse de Reims* des 14 février et 28 mars 1891.

Digitized by Google

de plus guideront sa marche et étendront son horizon. Tel est le côté vraiment utile de la critique contemporaine, c'est qu'en récapitulant les efforts et les œuvres d'autrui, elle éclaire l'érudition de chacun, et l'élève au-dessus des querelles mesquines des partis d'école ou de clocher, au-dessus même de cet attachement si naturel à une opinion personnelle réfléchie. En comparant avec discernement, en jugeant avec plus de méthode, en abdiquant avec sincérité une tradition faussée, la conviction s'épure et se fortifie, elle se rapproche du but suprême qui est la vérité sans voile.

Un motif personnel nous attirait d'ailleurs depuis longtemps vers une étude qui aurait saint Remi pour objet, ayant rencontré ce nom vénéré à toutes les étapes de la vie, depuis le berceau jusqu'à l'âge mûr. A la campagne, à la ville, dans tous les lieux dont nous interrogions le passé, au début du livre de notre histoire nationale comme aux dernières années du siècle présent, cette grande figure nous apparaissait sans cesse sous son aspect imposant et naïf tout ensemble. La simple parure d'une époque primitive, l'ampleur de l'art architectural au moyen âge, les beautés fines et pures des jours lumineux de la Renaissance et du XVIIe siècle, sculptures, tapisseries, vitraux, orfèvreries, toutes ces merveilles faisaient à notre vue charmée un cortège glorieux au pontife de Clovis et de Clotilde. Puisse sa mémoire éclairer et réchauffer ainsi tous les cœurs français qui tiennent encore à l'idéal et au culte désintéressé des souvenirs !

H. Jadart.

28 mars 1891.

Digitized by Google

OUVRAGES RELATIFS

A LA

VIE & AU CULTE DE SAINT REMI

Évêque de Reims, Apôtre des Francs

I

Vie et Miracles.

1. — *Vita Remigii.* — Vie de saint Remi très ancienne, consultée par Grégoire de Tours et disparue probablement au IXe siècle.

Consulter à son sujet une étude sur les *Sources de l'Histoire de Clovis dans Grégoire de Tours*, par Godefroid KURTH, dans la *Revue des Questions historiques*, 1er octobre 1888, p. 493 à 515.

2. — Sancti Georgii Florentii Gregorii, episcopi Turonensis, opera omnia, necnon Fredegarii scholastici epitome et chronicum..... opera et studio D. Theodorici Ruinart, è Congregatione sancti Mauri. *Lutetiæ Paris.* Fr. MUGUET, 1699, in-f°.

Les notes de D. RUINART spéciales sur la vie de saint Remi se trouvent aux colonnes 78, 83, 84, 959, 960 et 961.

3. — Sancti Georgii Florentii, Episcopi Turonensis, Historiæ ecclesiasticæ Francorum Libri decem.

Voir sur saint Remi les livres II, chapitres 27 à 31, VIII, IX et X, du texte et de la traduction par MM. J. GUADET et TARANNE, dans

Digitized by Google

la collection de la *Société de l'Histoire de France*, 4 vol. in-4°, Paris, 1836.

4. — *Vita brevis S. Remigii*, auctore Fortunato presbytero, postea episcopo Pictaviensi, dans les BOLLANDISTES, *Acta sanctorum octobris*, t. Ier, 1765, p. 128-31.

Il est actuellement constant que Fortunat n'est pas l'auteur de ce résumé sans valeur historique, qui ne mentionne même pas le baptême de Clovis.

5. — *Vita, actus atque obitus beatissimi Remigii, Remorum archiepiscopi et confessoris (auctore Hincmaro).*

Se trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque de Reims, *K 790/771*, provenant de l'abbaye de Saint-Nicaise, portant la signature de D. Guil. MARLOT sur le feuillet de garde. Petit in-f° de 81 feuillets.

La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Remi possédait un fort précieux exemplaire manuscrit de la *Vie de saint Remi* par HINCMAR; il y était porté au numéro 305, R. 14, in-f°. L'écriture en était jugée du IXe siècle et le texte plus entier que celui dont s'est servi Surius. Ce document inestimable n'a pas échappé au fatal incendie de cette bibliothèque en 1774. La Bibliothèque de Reims possède un manuscrit du XIe siècle, gr. in-f°, *Passionnaire ad pellem*, venant du Chapitre, *Ms. K.* 793, donnant fos 75 verso et 86, *Vita Remigii ab Hincmaro*, et à la suite, f° 141, le petit testament suivi des vers inscrits sur son tombeau, de la vie du saint par Fortunat, et d'une copie du grand testament ajoutée au XIVe siècle. Un texte de la même vie, beau manuscrit du Xe siècle, a été acquis par M. le comte Werlé en 1887, et il est déposé dans sa riche bibliothèque rémoise. Il n'offre pas de variantes notables.

La *Vie de saint Remi* par Hincmar a été bien des fois publiée et traduite, nous renvoyons aux *Bollandistes* qui la donnent dans les *Acta Sanctorum octobris*, t. I, 1765, p. 59 à 187 : *De S. Remigio*, avec cette qualification qui a du poids sous leur plume: *Vita prolixior, fabulis respersa, auctore Hincmaro, archiepiscopo Remensi (Ex insigni codice ms. membranaceo Musei nostri)*, p. 131 à 167 du volume. Il ne faut donc user qu'avec réserve et prudence de la rédaction du grand archevêque de Reims, écrivain postérieur de

Digitized by Google

trois siècles aux évènements, et très porté à admettre les amplifications favorables aux prérogatives de son siège métropolitain.

Le P. Sirmond n'a pas voulu admettre cette Vie dans son édition des œuvres d'Hincmar. Toutefois, la critique contemporaine est appelée à reviser les motifs de ce jugement et à apprécier de nouveau le débat.

6. — *Vita sanctæ Clotildis.* Cette *Vie de sainte Clotilde* a été écrite à peine avant le xe siècle, certainement après Hincmar, d'après l'éditeur le plus récent, Bruno Krusch, dans son ouvrage *Scriptores rerum merovingicarum*, Hanovre, 1888, in-4°, t. II, p. 341. (Fait partie de la collection de *Monumenta Germaniæ historica.*)

Il est question dans cette *Vie* des relations de saint Remi avec sainte Clotilde et avec sainte Geneviève, du baptême de Clovis, etc., etc., mais tous ces points sont traités par un auteur de beaucoup postérieur aux évènements.

7. — Histoire de l'Église de Reims par Flodoard, publiée par l'Académie de Reims et traduite par M. Lejeune. *Reims, P. Regnier, 1854*, 2 vol. in-8°.

On trouve au t. Ier de cet ouvrage, p. 57 à 107, la *Vie de saint Remi* par Flodoard, dont le texte latin avait déja été publié par le P. Sirmond en 1611, et par Colvener en 1617. Il faut faire à son égard les mêmes réserves que pour Hincmar, dont ce chroniqueur a reproduit le texte.

8. — *Vita S. Remigii* (auctore Larisvilla, monacho abbatiæ S. Remigii Remensis sæculo XV).

Publiée dans le recueil des *Analecta Bollandiana*, livraisons des années 1885-86, d'après un texte de la Bibliothèque royale de Bruxelles. La Bibliothèque de Reims possède le même texte dans un manuscrit probablement contemporain de l'auteur qui était resté inédit, mais avait été utilisé dans les travaux récents. Il provient du chapitre de Reims. Il est coté *K 791/798*. On lit sur le verso d'un feuillet de garde: *Vita sancti Remigii, Anno Domini*

Digitized by Google

1410, conscripta à Nicolao de Larisvilla, hujus monasterii monacho. Le titre manque, ainsi que le premier feuillet. A la suite de la vie proprement dite, qui occupe quarante-quatre feuillets, se trouvent divers recueils sur les fêtes de saint Remi, ses translations et la dédicace de son église, jusqu'au f° 194. On lit au f° 123 verso: *Explicit vita sanctissimi Remigii, francorum pastoris et apostoli, quam horotica trium sermonum contemplatione Nicolaus de Larisvilla, alias Picardi, stilo achimico editus est* (sic).

La publication belge porte ce titre: *Miracula S. Remigii, episcopi Remensis, sæculo* XIV, *ex codice Bruxellensi*, n° 5538, f°s 46 v°-50 r° (compilé par Nicolaus Picardus de Larisvilla). Publié dans les *Analecta Bollandiana*, t. IV, 1885-86, p. 337-344 et 606.

9. — *Legenda aurea de Sanctis* per Jacobum de Voragine, *Lyon, 1483*, in-f°.

Mense januarii : De sancto Remigio, XVI.— Mense octobris : De sancto Remigio, CXLII. *(Biblioth. de Reims,* Incunables, n°s 144, 145 et 146.)

10. — *Le Mystère de saint Remy*, composé en vers français dans la première moitié du XVIe siècle, probablement par un prêtre ou un moine de Reims (vers 1528).

Le manuscrit original est conservé à la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris; il en existe une copie moderne à la Bibliothèque de Reims, comprenant 240 feuillets in-8°. La pièce se compose de plus de quinze mille vers et met en scène, dans une suite de dialogues, tous les personnages historiques et légendaires qui figurent dans la vie de l'Apôtre des Francs. — Sur le Mystère de saint Remi, consulter l'ouvrage de M. Petit de Julleville, *Mystères*, 1880, t. II, p. 555-7, et le *Dictionnaire des Mystères*, par Douhet, 1854, p. 846-7; voir aussi, du même, le *Dictionnaire des légendes*, 1855, col. 1108-10. *(Encyclop.* Migne.)

11. — De probatis sanctorum historiis, partim ex tomis Aloysii Lipomani, doctissimi episcopi, partim etiam ex egregiis manuscriptis codicibus... per F. Laurentium Surium, Cartusianum. — *Coloniæ Agrippinæ*, 1570-1581, 1 vol. in-f°.,

Digitized by Google

t. Ier, p. 278 à 310, Vita S. Remigii Rhemorum archiepiscopi, scripta ab Hincmaro. — Tome V, p. 538-540, Vita S. Remigii episcopi, authore Fortunato.

12. — Vita di S. Remigio, archivescovo della citta di Reims, tradotta di latino in volgare dal R. M. Fr. Falconcini Volterrano, priore della Chiesa di S. Remigio di Firenze. *In Firenze, Sermartelli, 1594*, in-4°.

Un exemplaire in-4°, relié en parchemin, se trouve à la Bibl. de Reims, provenant des Carmes; le titre manque. — *C C. 978.*

13. — *Annales ecclesiastici, auctore Cæsare Baronio Sorano*, 1re édition, 12 vol. in-f°. Romæ, 1588-1607. (1595), 471, 34-7; 484, 133-4; 499, 26-33; 507, 2-5; 514, 5-6, 9; 541, 10-1.

14. — La vie de S. Remy, archevêque de Reyms, traduite et recueillie de plusieurs excellents auteurs, par Pierre Rivarel. — *Barcelone, 1609*, pet. in-8°.

Nous donnons ce titre d'après Brunet, *Manuel du Libraire*, t. VI, 1865, col. 1198.

15. — Les heureux commencements de la France chrestienne sous l'Apôtre de nos Roys S. Remy, par René de Ceriziers, religieux de la Compagnie de Jésus. *A Reims, chez François Bernard, 1633*, 4 pl. gravées, in-4° de 400 p. — Réédité en 1647.

Voir la bibliographie critique des ouvrages du P. René de Ceriziers, jésuite nantais, par O. de Gourcuff, dans la *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou*, 33e année, 1889, mai. — Voir aussi la *Bibl. de la Comp. de Jésus* par le P. de Backer, t. III, 1408.

La Bibliothèque de Reims possède l'édition in-4° de l'ouvrage du P. de Ceriziers sur parchemin, provenant du Chapitre, legs de Michel de Blanzy. Sur la 2e édit., voir le *Dict. des Anonymes*, t. I, p. 177.

Il existe une copie intégrale de l'ouvrage du P. de Ceriziers,

Digitized by Google

écrite au XVIIIe siècle, provenant de la bibliothèque de M. Povillon-Piérard et appartenant à M. Eug. Courmeaux (1891).

16. — Hadriani Valesii rerum francicarum Libri XXV, 1646, 1658, 3 vol. in-f°.

T. Ier, p. 260-70, récit de la conversion des Francs et du baptême de Clovis. (*Bibl. de Reims*, F F. 1631.)

17. — De Ampulla remensi nova et accurata disquisitio, ad dirimendam litem de Prærogativa Ordinis inter Reges. Accessit Parergon de Unctione Regum contra Iacobum Alexandrum Tennerium, fucatæ veritatis alterum Vindicem. Auctore Ioanne Iacobo Chifletio, Equite, ac Regio Archiatrorum Comite. *Antverpiæ, ex officina Plantiniana Balthasaris Moreti.* MDCLI, in-f° de XII-117 p.

Le rôle de saint Remi au baptême de Clovis et particulièrement l'origine de la sainte ampoule y sont discutés d'après les auteurs contemporains aux chapitres II à XII. On y trouve deux figures du baptême de Clovis, p. 56.

18. — De gloria sancti Remigii, proprii Francorum apostoli et prophetæ, per quem cœlestis unctionis munus, Regibus christianissimis divinitus impetratum est, libri quatuor, quibus subnectitur assertio veritatis sacræ Ampullæ Remensis, Ad Ludovicum decimum quartum, Adeodatum, Galliarum et Navarræ regem. Auctore Andrea du Saussay, Parisino, Episcopo et Comite Tullensi. *Tulli Leucorum, S. Belgrand,* 1661, in-f° de 197 p., plus l'*Index*.

Cet ouvrage est la réplique adressée à l'ouvrage précédent, au nom du sentiment national français, qui redoutait de voir amoindrir le prestige des successeurs de Clovis.

19. — *Annales ecclesiastici Francorum, auctore Carolo Le Cointe, Trecensi, etc.* (ab anno Christi 417 ad ann. 845). Parisiis, è typogr. regia, 1665-1683, 8 vol. in-f°.

Digitized by Google

T. Ier, Index prior rerum et verborum, Remigius, Ep. Remens., ann. 486-546. Voir notamment les pages 117 et 156 à 164.

20. — Metropolis remensis historia... studio et labore Dom-Guilelmi Marlot. *Insulis, 1666*, in-f°.

Au t. Ier, p. 137 à 205, on trouve la notice assez étendue, intitulée : S. *Remigius*, XVI, *arch. ab* ann. 450 *ad* ann. 530.

21. — Histoire de la ville, cité et université de Reims, métropolitaine de la Gaule Belgique, par le R. P. D. Guill. Marlot. *Reims, Jacquet, 1845.*

Au t. II, p. 1 à 165, la précédente notice est traduite sous le titre : *Saint Remy, quinziesme archevesque, sa naissance, sa vie, sa mort, son culte.*

22. — Histoire de la vie de S. Remi, archevêque de Reims, apôtre des François, et des différentes translations de son corps, avec des notes et des dissertations qui ont rapport à cette histoire, par le P. Jean Dorigny, de la Compagnie de Jésus. *A Reims, chez François Godard, 1714*, in-12 de 490 pages, avec 2 pl. gravées par Thomassin, représentant le baptême de Clovis et l'ancien tombeau de saint Remi.

En tête, longue épître dédicatoire à M. de Mailly, archevêque de Reims, et à la fin, table alphabétique des matières. L'ouvrage fut publié simultanément à Châlons (chez Cl. Bouchard), à Paris, à Troyes et à Reims, en 1714; puis réédité à Châlons et à Reims en 1721. Voir les *Mémoires de Trévoux*, 1714, p. 1966-73.

23. — Histoire de la vie et des écrits de saint Remi par Dom Rivet, dans l'*Histoire littéraire de la France*, 1735, t. III, p. 156-63.

24. — Les vies des saints [par Baillet], *Paris*, 1739, in-4°.

Au t. VII, S. *Remy, Evesque de Reims, Apôtre des François*, p. 1 à 11.

Digitized by Google

25. — *Recueil des historiens des Gaules et de la France* par D. Bouquet, 1749, t. VII, p. xvii, 520, 233, 273, 317-18, 250.

26. — Gallia christiana, in provincias ecclesiasticas distributa.... opera et studio Monachorum Congr^onis S. Mauri.... tomus nonus. *Paris*, 1751, col. 10-13.

27. — Bollandistes (Les) — Acta Sanctorum octobris.... collecta, digesta..... illustrata à Joanne Stiltingo p. m., Constantino Suyskeno..... *Antverpiæ*, 1765, in-f°.

Au tome Ier, *De Sancto Remigio, Episcopo remensi, Francorum Apostolo, Remis in Campania Gallica*, p. 59 à 187.

Ce travail considérable est encore aujourd'hui le plus complet et le meilleur de tous ceux que l'érudition a entrepris sur saint Remi. Toutes les précautions y sont prises pour démêler la véritable histoire des récits légendaires ajoutés après coup, notamment les questions qui ont trait à l'origine du saint, à son testament, à son culte, sont traitées avec une parfaite intelligence des documents authentiques. La *Vie* écrite par Hincmar est indiquée comme mélangée d'erreurs, *fabulis respersa*, et la même critique s'exerce sur les points obscurs ou simplement douteux, qui sont donnés sous toutes réserves ou éclaircis d'une façon satisfaisante.

28. — (Bollandistes) (Les). Acta Sanctorum quotquot toto orbe coluntur..... (Réimpression de l'édition originale d'Anvers). *Paris, Victor Palmé*, 1868.

29. — Bibliothèque historique de la France..... par feu Jacques Lelong, nouvelle édition....., par M. Fevret de Fontette. *Paris, Hérissant*, in-f°.

Au tome Ier, 1768, pages 625 et 626, indication de quinze *Vies de S. Remi*, dont plusieurs manuscrites en vers français n'existent plus, n°s 9515 à 9530.

30. — Gaudreau (L.) — Vie de saint Remi, dans ses *Mélanges* (1827.)

Digitized by Google

31. — Essais historiques sur l'église de Saint-Remi de Reims, ce qu'elle a été et ce qu'elle est actuellement, par LACATTE-JOLTROIS. *A Reims, Brissart-Binet, 1843*, in-12.

Détails sur la vie de saint Remi, ses miracles d'après les tapisseries, etc..... (Voir n° 43.)

32. — Histoire de saint Remi précédée d'une introduction et suivie d'un aperçu historique sur la ville et l'église de Reims, par M. Tsc PRIOR Armand. *Paris et Lyon, Périsse frères*, 1846, in-8° de 440 p. Réédition *Lyon*, 1852, in-8°.

A cet ouvrage est ajouté un album in-f° obl. de 11 planches, des tapisseries du XVIe siècle représentant les miracles de la vie de saint Remi, et appartenant à l'église Saint-Remi de Reims. Le manuscrit de l'*Histoire de saint Remi* par PRIOR Armand a été acquis par la bibliothèque de Reims en 1883, portant ce titre : *Histoire de saint Remi, précédée d'une introduction et suivie d'un apperçu* (sic) *historique sur la ville et l'église de Reims*, par Ts PRIOR Armand. Cet ouvrage est suivi d'un texte explicatif destiné à accompagner un album grd f° oblong, composé de onze planches, dont dix représentent la vie de saint Remi, et la 11e la ville de Reims. Manuscrit de 231 ff. gr. in-4°, tout entier de la main de l'auteur, précédé d'une dédicace à son oncle C. R. Armand, ancien oratorien, sans date, et suivi d'une description des tapisseries des miracles de saint Remi, conservées à Reims.

33. — Les anciennes tapisseries de Reims (Tapisseries de la vie de saint Remi, 1530), avec préface, par Louis PARIS, dessins de Laberthais, *In-f°, s. d.* [1846].

Album comprenant quatre feuilles de texte, 10 planches donnant autant de tapisseries, et 1 planche du tombeau moderne de saint Remi, d'après le plan de N. Brunette. Les scènes des tapisseries sont accompagnées de légendes en vers expliquant chaque miracle. Voici le huitain qui donne la date de l'œuvre et mentionne le donateur :

Digitized by Google

Lan mil cinq centz trente et ung adioustez.
Le reverend, Robert de Lenoncourt.
Pour decorer ce lieu de tous coustez.
Me fict parfaire, encore le bruyt en court.
Honnorant Dieu et la celeste court.
En la quelle est le benoist sainct Remy.
Il me donna pour le cas faire court.
Cest demonstré de son salut amy.

34. — Histoire de saint Remi, pour servir à l'étude des origines de la monarchie française, 436-532, par M. Alexandre Aubert. *Plancy, Société de Saint-Victor, 1849*, in-24 de 144 p., avec une vue de l'ancien tombeau.

Opuscule réédité en 1872. (Voir plus loin, n° 44.)

35. — Vie abrégée de saint Remi, apôtre des Français, archevêque et patron du pays de Reims, par l'abbé V. Tourneur. *Reims, P. Regnier, 1850*, in-8°.

36. — Vies des Saints pour tous les jours de l'année, à l'usage du clergé et du peuple fidèle, par M. l'abbé Rohrbacher. *Paris, Gaume, 1854*, in-8°.

Au tome V, 1er oct., *saint Remi*, évêque de Reims, apôtre des Francs, p. 277 à 295.

37. — Monographie de l'abbaye et de l'église de Saint-Remi de Reims, précédée d'une notice sur le saint Apôtre des Francs, d'après Flodoard, par M. l'abbé Poussin, membre de l'Académie de Reims, dessins de Leblan, architecte. *Reims, Lemoine-Canart, 1857*, in-8° de 279 p.

38. — Heber, Vor Karoling. Christl. Glaubensbot. *Rhein (1858)*, in-8° de 101 p.

39. — Du lieu où fut baptisé Clovis. — Du sacre de Clo-

Digitized by Google

vis et des Rois mérovingiens, par l'abbé CERF. *Reims, 1861*, 2 brochures in-8°.

Ces notices sont extraites de l'*Histoire et Description de Notre-Dame de Reims, 1861*, t. I, p. 220 et 516. — Voir une réédition de la première, au n° 53.

40. — FISQUET (H.). Notice de saint Remi dans la *Nouvelle Biographie générale* par le Dr HOËFFER. *Paris, Didot, 1862*, t. XLI, col. 956-58.

41. — La France pontificale *(Gallia Christiana)*. Histoire chronologique et biographie des archevêques et évêques de tous les diocèses de France par H. FISQUET ; Métropole de Reims, Reims, 2e édition. *Paris, E. Repos, s. d.* (vers 1865.)

L'article sur saint Remi et sur son apostolat se trouve aux p. 10 à 17. C'est le même auteur qui a donné la notice sur saint Remi dans la *Nouvelle Biographie générale* citée plus haut.

42. — Le Sacre, études historiques, philosophiques et religieuses par M. l'abbé QUÉANT, curé de Launois-sur-Vence (Ardennes). Ouvrage couronné par l'Académie de Reims. *Paris, J.-B. Dumoulin, 1868*, in-8° de 346 p.

On trouve dans cet ouvrage des notes sur le sacre de Clovis, p. 262, et une liste chronologique des ouvrages sur le sacre des rois de France en général, p. 327.

43. — Histoire et description de l'église de Saint-Remi de Reims par LACATTE-JOLTROIS, revue et augmentée par M. l'abbé CERF. *Reims, P. Dubois, s. d.* [*1868*], in-18 de 230 p.

Une *Vie de saint Remi* (celle de M. l'abbé Tourneur), se trouve en tête de l'ouvrage, et une notice sur les auteurs qui ont écrit sa biographie est donnée p. 117. On trouve aussi la description des tapisseries, p. 96.

Digitized by Google

44. — Histoire de saint Remi, 436-532, par M. l'abbé Alexandre AUBERT, 2e édition corrigée et considérablement augmentée. *Châlons-sur-Marne, J.-L. Le Roy*, 1872, in-12 de 152 p.

L'auteur, curé de Juvigny (Marne), est décédé en 1871, laissant en préparation cette 2e édition qui fut publiée par sa famille.

45. — Saint Remi, recueil manuscrit autographe de M. l'abbé TOURNEUR, vicaire général de Reims, 1873-1874, in-4° de 732 p.

Ce recueil très précieux est aujourd'hui légué à M. Louis Tourneur, neveu de l'auteur, qui l'a obligeamment mis à notre disposition. Il contient la traduction française du travail des *Bollandistes* (p. 3 à 347), plus le texte des vies du saint par FORTUNAT, HINCMAR et LARISVILLE, le récit des translations successives de ses reliques, des lettres diverses, répliques, rapports, pièces contemporaines, etc..., le tout fort utile et intéressant appoint pour un futur historien de l'Apôtre des Francs.

46. — Un évêque Gallo-Romain au ve siècle (saint Remi), par l'abbé CHARDON, dans la *Revue de Champagne et de Brie, 1882*, t. XII, p. 280-94.

47. — D'un groupe de la porte nord de la cathédrale de Reims : *Saint Remi ressuscite un mort...*, lecture de M. l'abbé CERF, avec figures, *Travaux de l'Académie de Reims*, 1882, tome LXXII, page 1-5. — Réplique. Interprétation du même groupe par M. l'abbé TOURNEUR, *Ibid.*, p. 6-36.

Il a été fait un tirage à part de ce dernier travail, qui voit dans le groupe l'histoire de Job et non le miracle d'Hydrissen ou d'autres faits de la vie de saint Remi, broch. in-8°. *Reims, Michaud*, 1884.

48. — Feuille de diptyque en ivoire conservée au Musée d'Amiens, où sont représentés trois miracles opérés par saint

Digitized by Google

Remi, par l'abbé CERF, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, 1883, tome LXXIII, p. 229-38.

Cfr. *Les Arts au moyen âge*, par P. LACROIX. *Paris*, *Didot*, 1869, planche représentant ce diptyque du XIe siècle, p. 357. — *Le moyen âge et la Renaissance*, sous la direction de P. LACROIX et F. SERÉ, t. V, 1851, planche in-4° reproduisant aussi cet ivoire à la suite de l'étude sur la sculpture par J. DU SEIGNEUR.— Consulter un travail tout récent et qui fera autorité à tous égards, *Musée d'Amiens*, — *Ivoire carolingien représentant la légende de saint Remi*, planche XXIV (héliogr. Dujardin), p. 109 à 116, article signé R. de LASTEYRIE, dans sa publication intitulée *Album archéologique des Musées de province*, Paris, Leroux, 1891, 2e et 3e livraison, grand in-4°.

L'auteur fixe la date de cet ivoire vers le milieu de la période carolingienne, c'est à dire à la fin du règne de Charles le Chauve ou à la première moitié du Xe siècle. Il pense que l'artiste s'est inspiré de la *Vie de saint Remi*, par HINCMAR. L'ivoire a servi non pas de feuille de diptyque, mais de couverture à un livre d'église.

49. — Saint Vaast, catéchiste de Clovis, évêque d'Arras, originaire du Périgord, par l'abbé PERGOT. *Périgueux*, 1884, 5 br.

Article critique dans la *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1887, p. 639.

50. — *Répertoire des sources historiques du moyen âge*, par l'abbé Ul. CHEVALIER, *Paris*, 1883, donne une bibliographie bien complète des travaux relatifs à saint Remi, colonnes 1927-28, encore augmentée et rectifiée dans le *Supplément*, 1888, col. 2794.

51. — Saint Germier, évêque de Toulouse au VIe siècle, examen critique de la *Vie*, par l'abbé DOUAIS, dans les *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1889, t. X de la 5e série, p. 1 à 134.

Renseignements sur les relations de saint Remi avec saint Germier, p. 52, 59 à 62, notamment sur l'ancienne église Saint-

Digitized by Google

Remi de Toulouse, et sur les gants de saint Remi, qui se trouvent encore au trésor des reliques de Saint-Sernin, p. 61.

Excellente étude critique qui peut être donnée comme un modèle du genre. En voir le compte rendu dans la *Revue des Questions historiques*, 1er avril 1891, p. 656. — On y lit ce juste éloge : « On sait gré à l'auteur de ne s'être pas laissé égarer dans le labyrinthe des légendes. Avec une notion large et sûre des hommes et des choses de ces temps si peu connus, avec une pratique familière des documents qui s'y rattachent, il semble qu'il n'ait pas eu de peine à démêler la vérité d'avec les apparences: c'était son but, il l'a atteint. »

52. — Clovis et les origines politiques de la France par Lecoy de la Marche, membre de l'Institut, article paru dans la revue *L'Université catholique*, janvier 1890.

Étude intéressante et soigneusement étudiée. On y apprend que Clovis, d'après une lettre de saint Nizier à la reine Clodosinde, se rendit avant son baptême au tombeau de saint Martin. L'analyse du travail de M. Lecoy de la Marche est donnée dans la *Revue des Questions historiques*, 1er juillet, 1890, p. 302-3.

53. — Baptême de Clovis. En quel endroit de Reims, au ve siècle, était placé le baptistère? par M. l'abbé Ch. Cerf, chanoine, *Reims, Impr. de l'Académie*, 1891, in-8° de 25 p. avec plan du parcours qui aurait été suivi par Clovis se rendant au baptistère.

En l'absence d'une indication formelle de Grégoire de Tours, le lieu du baptême de Clovis ne peut être facilement déterminé, mais c'est à tort, nous semble-t-il, qu'on le fixerait près de l'ancienne cathédrale (église Saint-Symphorien). Aucun texte ne mentionne l'existence du baptistère à cet endroit après la translation de la cathédrale opérée par saint Nicaise. Le parcours qui aurait eu lieu, d'après Hincmar et Flodoard, de la demeure du roi au baptistère, n'est nullement indiqué par Grégoire de Tours. Il est donc plus sage de conclure avec D. Marlot que le baptistère de Clovis était situé aux environs de la cathédrale actuelle.

Digitized by Google

54. — En quel endroit de Reims Clovis a-t-il reçu le baptême? Dissertation signée Ch. Cerf, dans le *Courrier de la Champagne* du 30 juillet 1891.

En réponse à un passage du *Compte rendu des Travaux de l'Académie de Reims en 1890-91*, lu par M. H. Jadart, secrétaire général, à la séance publique du 9 juillet 1891, inséré dans le t. LXXXIX des *Travaux de l'Académie*.

55. — Vie de saint Remi, extraite de la *Vie des Saints du diocèse de Reims*, par M. l'abbé Ch. Cerf, in-8°, *Imp. coop.*, 1891.

Sous presse. — L'auteur n'a pas consacré moins de huit notices à la vie et au culte de saint Remi, et l'on retrouve en toutes son zèle si méritoire pour les traditions rémoises et sa dévotion envers le protecteur de la cité.

56. — Histoire de saint Remi et de la conversion des Francs, par M. l'abbé Gillet, docteur ès-lettres, supérieur du Petit Séminaire de Reims, membre titulaire de l'Académie.

Cet ouvrage est actuellement en préparation, et doit paraître en un volume illustré avec les vues des monuments de l'art et de l'histoire ayant trait aux grands évènements qui y sont mentionnés.

II

Lettres, Testament.

57. — Sancti Remigii, episcopi Rhemensis, explanationes epistolarum beati Pauli Apostoli, ex veteri m. s. monasterii S. Ceciliæ Romæ trans Tyberim, nunc primum in lucem datæ, opera et studio R. P. J.-B. Villalpandi, Cordubensis, S. J. *Moguntiæ, typis Joannis Albini*, 1514 [pour 1614], in-f°.

Digitized by Google

Cet ouvrage attribue à tort à saint Remi, évêque de Reims, des commentaires qui sont l'œuvre de Remi, moine d'Auxerre.

58. — Sacrosancta concilia ad regiam editionem exacta... studio Ph. Labbei..... *Lutetiæ Paris,* 1671, t. IV, col. 1268 et 1401, Epistolæ Remigii, Rhemorum episcopi, ad Clodoveum; — col. 1608, Epistola Remigii episcopi ad tres episcopos; — col. 1609, Epistola ejusdem ad Falconem, episcopum Tungrensem.

59. — Dissertation sur une lettre de saint Remi à Clovis, dans le *Mercure de France,* 1739, juin, p. 137, et juillet, p. 149.

60. — Histoire de la jurisprudence romaine... par Me Antoine Terrasson. *Paris, Ganeau,* 1750, in-f°.

On y trouve, p. 90 à 97, *Testamentum sancti Remigii factum jure prætorio,* avec mention à la fin de l'insertion de ce document par Barnabé Brisson, dans son ouvrage *de Formulis,* « ex vetustis Schedis quas illi Cruceus in usum dederat ».

61. — Roches (J. des). — Mémoire contenant l'examen du Testament de saint Remi, dans les *Mémoires de l'Académie de Bruxelles* (1780), t. II, p. 629-60. — Lettre au sujet de la réponse [de Corn. de Bye], *Bruxelles,* 1780, in-8° de 47 p.

Il en parut un tirage sans pagination spéciale, sous ce titre: *Réflexions critiques sur les Diplômes de Miræus,* par M. des Roches. Premier mémoire contenant l'Examen du Testament de saint Remi, lu à la séance du 10 mars 1778.

62. — Bye (Corn. de). Réponse au Mémoire de M. des Roches, touchant le testament de S. Remi...; *Bruxelles,* 1780, in-8° de 50 p. — Réplique à la lettre de M. des Roches...; *Bruxelles,* 1781, in-8°.

Digitized by Google

63. — Testament de saint Remy, avec des commentaires pour en faciliter l'intelligence *(extrait des manuscrits de Lacourt*, t. II, *Bibliothèque de Reims)*; dans *La Chronique de Champagne* (par H. Fleury et L. Paris), *Reims*, 1837, t. II, p. 331-344, et 1838, t. III, p. 27-40.

64. — Testamentum sancti Remigii, Remorum episcopi, texte annoté dans les *Archives administratives de Reims* par P. Varin, 1839, t. Ier, p. 2 à 23.

On trouve au bas des pages un bon résumé des observations critiques auxquelles donnent lieu les deux versions du testament.

65. — Polyptique de l'abbaye de Saint-Remi de Reims, ou dénombrement des manses, des serfs et des revenus de cette abbaye vers le milieu du IXe siècle, par B. Guérard. *Paris, Imp. impér.*, 1853, in-4° de LII-148 p.

Ce document, probablement moins ancien que ne le pensait M. Guérard, traite des plus anciennes possessions de l'abbaye, dont quelques-unes peuvent avoir du rapport avec les domaines cités au testament de saint Remi.

66. — Indication des localités actuelles répondant à celles dont il est fait mention dans le testament de saint Remi. Mémoire lu par M. l'abbé Bouché, professeur de philosophie au Petit Séminaire de Reims, en réponse à la XVIIIe question du programme du *Congrès Archéologique de France*, tenu à Reims en juillet 1861, sous la direction de M. de Caumont.

Publié dans le compte rendu de ce Congrès, t. XXV de la collection, *Caen*, 1862, p. 102-125.

67. — Thilloy (Jules). — Sur un passage du testament de saint Remy, dans les *Mémoires de la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Moselle, à Metz*, 1864, in-8° de 12 p.

Dissertation relative aux deux possessions de saint Remi dans les Vosges, *Coslo* et *Gleni*.

Digitized by Google

68. — De l'interprétation d'une lettre de saint Remi à Clovis, par A. Lecoy de la Marche, br. in-8°, s. l. n. d., 16 p., se trouve à la Bibliothèque de Reims, *FF.*, 8013.

Cette brochure est extraite de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1865, *F.* II, 59-74, et a été tirée à part, *Paris*, 1866, in-8°.

69. — Essai de restitution de l'une des lettres adressées par saint Remi à Clovis par M. Huillard-Bréholles; analyse dans les *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, année 1870, nouvelle série, t. VI, p. 283 à 287.

70. — Étude sur les *Pagi* du Diocèse de Reims (Remensis, Porcensis, Castricensis, Mosomensis, Vongensis, Dulcomensis), avec quatre cartes, par Auguste Longnon. *Paris, A. Franck*, 1872, in-8° de 143 p.

Troisième fascicule de la *Collection historique*, recueil des travaux originaux ou traduits relatifs aux sciences historiques. On y trouve les dernières et les plus sûres solutions sur l'identification de la plupart des noms de lieux cités dans le testament de saint Remi.

71. — Authenticité du grand testament de saint Remi par l'abbé Dessailly, membre de l'Académie de Reims. *Paris, J.-B. Dumoulin* [1878], *Impr. Aug. Pouillard, Charleville*, in-8° de IV-424 p.

Voir un compte rendu de cet ouvrage par Dom P. Piolin, dans le *Bulletin du Diocèse de Reims*, 15 mars 1879. Voir aussi le *Polybiblion*, 1880, B, XI, 60, et la *Revue des Sociétés savantes*, 1877, 1er semestre, 489-90.

72. — Note sur l'identification des lieux dits *Plerinacum* et *Vacculiacum*, mentionnés dans le testament de saint Remy, par M. P. Laurent, archiviste des Ardennes, dans le *Bulletin*

Digitized by Google

de géographie historique et descriptive du Comité des Travaux historiques, année 1890, n° 4, p. 435.

L'auteur rattache en toute vraisemblance ces deux lieux dits au terroir actuel de Blanzy, canton d'Asfeld (Ardennes), et les retrouve dans les lieux dits actuels de *Prénéluy* et de *Vély* ou *Vaily*.

III

Tombeau, Reliques et Culte.

73. — Missale ad usum Remensis ecclesie, *Paris*, impression de Jean Dupré, 1491.

Voici les mentions du calendrier concernant saint Remi : *Januarius, 13.* Transitus beati Remigii, tercium duplex. Eodem die, Hilarii episcopi memoria in missa. October, 1. Translatio sancti Remigii. Voir les messes de ces deux fêtes aux f°s 25 verso et 71 verso du Propre des Saints. On remarque que la fête du 13 janvier a seulement des oraisons propres; les autres parties de l'office et la prose elle-même n'ont pas trait directement à saint Remi. On lit aussi : *Credo dicitur, quia fuit francorum apostolus. Dicitur tamen prefatio communis et non de Apostolis.* — La fête du 1er octobre est ainsi annoncée : *In translatione sancti Remigii, agitur sicut in alio festo, cum sequentia sequenti.* Cette fois, la prose raconte la vie du saint. Nous avons transcrit cette poésie assez naïve et maintenant bien oubliée, afin de la comprendre un jour dans les *Laudes Remigianæ*.

Pour avoir la suite des messes composées à Reims en l'honneur de saint Remi, il faut consulter les autres missels à l'usage de Reims que possède aussi la Bibliothèque de Reims, celui de 1505, celui de 1542, celui de 1583, celui de 1688, celui de 1770, et enfin l'édition du Propre actuel annexé au missel romain, qui concorde avec les dernières éditions du missel rémois. Il y aurait une intéressante étude liturgique à faire en comparant entre elles les oraisons et les proses de ces différentes époques.

Digitized by Google

74. — Breviarium secundum usum percelebris archicœnobii divi Remigii Remensis. Pars hiemalis, *Parisiis, Yolenda Bonhomme, 1549, 7 januarii*, in-8, côté B C 302, à la Bibliothèque nationale, imprimés.

La suite des hymmes, versets, antiennes et répons composés en l'honneur de saint Remi peut être étudiée à la Bibliothèque de Reims, dans les bréviaires de Reims de 1614, 1684, 1759 et 1830, et en outre dans les offices particuliers du Saint détaillés ici.

75. — Missale ad usum percelebris archimonasterii sancti Remigii Rhemensis, nunc primó ex manu scriptis exemplaribus decerptum. Excusum expensis Domini Petri Ribaille, Sancti Marculphi Thesaurarii, qui in eodem Archimonasterio religionem professus, hoc nobis pro sua liberalitate elargitus est. (Vignette représentant saint Remi debout, recevant la sainte ampoule, avec les armes de l'abbaye à ses pieds, près de lui saint Pierre, aussi debout, et Pierre Ribaille agenouillé devant son patron.) *Rhemis, excudit Nicolaus Bacquenois, 1556*, in-f°.

Sur le culte, les offices et les différentes fêtes célébrées en l'honneur de saint Remi, voir les *Bollandistes, Acta Sanctorum octobris*, t. I, p. 126-128. Le missel de l'abbaye de Saint-Remi indique six fêtes en l'honneur du patron : *13ª januarii*, Depositio S. Remigii, duplex maius; *19ª januarii*, Octava S. Remigii, in cappis. *29ª maii*, Translatio S. Remigii, in cappis; *1ª octobris*, Translatio S. Remigii, duplex maius; *2ª octobris*, Dedicatio huius ecclesiæ, duplex maius; *30ª decembris*, Relatio S. Remigii, duplex minus. Toutes ces fêtes ont une messe propre, avec prose commune, pas de préface propre; l'office de la dédicace du 2 octobre est celui du missel romain, avec une prose en plus.

76. — Martyrologium romanum... Gregorii XII, Pont. Max., jussu editum, Cæsaris Baronii Sorani notationibus illustratum... *Antverpiæ, 1613*.

1er octobre, notice, p. 417. « Decessit e vita Idibus Ianuarii, ejus tamen festivitas hac die recolitur (1er oct.), qua sacrum ipsius corpus postea fuit translatum. »

Digitized by Google

77. — Martyrologium gallicanum..... studio ac labore Andreæ du Saussay....., *Lutet. Paris.*, 1637, in-f°.

On y lit les notices spéciales: S. Remigius, Remis, t. I, 13 janv., p. 32; 29 mai, p. 314; t. II, 1er oct., p. 674; 30 déc., p. 1055.

78. — Livre des choses mémorables pour servir à l'histoire de l'abbaye de Saint-Remi, de 1624 à 1764; ms. in-f° de 179 p., à la Bibliothèque de Reims.

On y trouve de nombreux détails sur les reliques de saint Remi et son culte en général.

79. — Officium sancti Remigii, Remorum archiepiscopi et confessoris. *Parisiis, Robert Feugé*, 1639, in-f° de 16-24 p., chants notés en rouge et noir, le titre imprimé de même. A la fin est joint l'office de sainte Scholastique.

Les proses et quelques hymnes diffèrent de celles de l'office actuel.

80. — Le tombeau du grand saint Remy, apôtre tutélaire des François, ses translations miraculeuses et les respects que nos roys luy ont rendus en divers temps, avec la cinquième translation désignée pour la présente année 1647, par Dom Guillaume Marlot, docteur en théologie et grand prieur de Saint-Nicaise de Reims. *Reims, Fr. Bernard*, 1647, in-8° de 232 p.

La Bibliothèque de Reims en possède un exemplaire sur parchemin, provenant du Chapitre, legs de Guillaume Parent. L'ouvrage est précédé d'une dédicace à Anne d'Autriche, de sonnets et d'une préface, et suivi du procès-verbal de la visite des reliques par Léonor d'Estampes, archevêque de Reims, en 1647.

L'imprimeur Fr. Bernard a placé, en tête du *Tombeau de saint Remy* par D. Marlot, une mention de sa reconnaissance envers ce saint dont il publia aussi la vie. (Voir n° 15.)

Digitized by Google

81. — D. Jean MABILLON. — I. — *Vetera Analecta*, Paris, 1675, t. I, p. 416 : Haldoini abbatis versus ad tumulum sancti Remigii.

II. — *Annales ordinis S. Benedicti*, t. III, p. 19-20 : Hincmari versus ad tumulum S. Remigii, ejus translatio et vita.

III. — *Annales ordinis S. Benedicti*, t. I, *Paris*, *Robustel*, 1703, p. 61 à 64. — L'illustre bénédictin y donne une notice sur saint Remi sous ce titre : *S. Remigii obitus et sepulcrum*, et à ce propos, disserte sur l'origine de la sainte ampoule et le sacre de Clovis. — Les Bollandistes ont vérifié les sources citées par lui, dans leur prologue de la vie de saint Remi, *Acta SS. Octobris*, t. I, p. 83 à 89.

82. — Poüillier ou catalogue des Bénéfices que contient le Diocèse de Reims, leurs présentateurs ou collateurs et leurs patrons..., le tout tel qu'il a été compilé en l'année 1711. — Voir aussi le *Pouillé* dressé par l'abbé BAUNY, en 1776-77, et les autres renseignements donnés par P. VARIN dans les *Archives admin. de Reims*, t. II, p. 1024 à 1124.

ÉGLISES SOUS LE VOCABLE DE SAINT REMI.

Doyenné de la Chrétienneté. — Abbaye de Saint-Remy de Reims.

Doyenné de la Montagne. — Boüilly. — Courmas. — Coulommes. — Les Mesneux. — Olizy. — Ormes. — Pourcy. — Poüilly (auj. Poilly). — Sacy.

Doyenné d'Hermonville. — Bouvancourt. — Branscourt. — Janvry. — Loivre. — Ogny (auj. Aougny). — Vantelay. — Unchair.

Doyenné de Lavannes. — Basancourt. — Brimont. — Isle. — Saux-Saint-Remy.

Doyenné de Saint-Germainmont. — Aire. — Avaux (ancienne église supprimée). — Villers-devant-le-Thour.

Digitized by Google

Doyenné de Rethel. — Domely. — Vuasigny.

Doyenné de Rumigny. — Anteny. — Aouste. — Vaux-lez-Aubigny. — Fouzy (auj. Foulzy).

Doyenné de Charleville. — Blombay. — Bogny (auj. Murtin-Bogny). — Charleville. — Launy (auj. Lonny). — Les Mazures. — Tillay.

Doyenné de Mézières. — Flize. — Les Ayvelles. — Boutancourt.

Doyenné de Mouzon. — Cheveuge. — Floing. — Rubécourt. — Givonne. — Sachy. — Haraucourt. — Mairy-sur-Meuse. — Yoncq. — Pourru-Saint-Remy. — Remilly. — Villers-sur-Bar. — Les Petites-Armoises.

Prévôté de Braux. — Damouzy. — Gesponsart.

Doyenné d'Épernay. — Athis. — Condé-sur-Marne. — Plivot (conjointement avec Saint-Quentin). — Mutry. — Ville-en-Selve.

Doyenné de Vesle. — Le Grand-Mourmelon. — Livry. — Prosne. — Sillery. — Thuisy. — Villers-Marmery.

Doyenné de Bétheniville. — Sugny. — Moronvillers. — Vaudezincourt. — Dricourt. — Auvinez (auj. Hauviné).

Doyenné du Châtelet. — Avançon. — Baalon. — Saux-lez-Rethel. — Coucy. — Faux. — Saint-Remy-le-Petit. — Vieil-Saint-Remy.

Doyenné d'Attigny. — Charbogne. — Escordalle. — Mont-Saint-Remy. — Sauville. — Vandy. — Vaux-en-Champagne. — Condé-lez-Vouziers.

Doyenné de Cernay-en-Dormois. — Séchaux. — Brécy. — Aure (conj. avec Saint-Georges). — Fontaines-lez-Grateüil. — Malmy. — Hurlus.

Doyenné de Grandprez. — Termes.

Doyenné de Dun. — Tailly. — Bantheville. — Vuiseppe.

Au total, quatre-vingt-quatorze églises, dont l'une abbatiale et les autres tant paroissiales que succursales, étaient placées sous le vocable de saint Remi, soit au moins une dans chacun des doyennés de l'ancien diocèse de Reims.

Digitized by Google

83. — Martyrologium Usuardi monachi..., opera et studio J.-B. Sollerii, *Antverpiæ*, 1714, in-f°.

Article spécial à chaque fête du saint : Die 13 januarii, p. 28, Remis metropoli depositio sancti Remigii episcopi, viri eximiæ virtutis. Cujus sanctitatis præconium, merito credulitatis suæ, gens Francorum debitæ venerationis cultu celebriter recolit. — Die 1ª octobris, ejus translatio, p. 569.

84. — Prières latines et françoises que l'on récite devant le tombeau de saint Remy, avec son petit office et abrégé de ses principales reliques... *Reims, G. Godard*, 1731, in-24.

85. — Officium sancti Remigii Remorum archiepiscopi et patroni, Francorum apostoli... Arm. Julii de Rohan, archiep. Rem. licentia editum. *Remis, B. Multeau*, 1742, in-8°.

86. — Office propre de saint Remy, archevesque et patron de la ville de Reims. *Chaalons, Seneuze*, 1743, in-f° de 62 p., chants notés en noir, le titre en rouge et noir.

Pour la fête du 13 janvier, la prose et les hymnes sont celles d'aujourd'hui, sauf quelques variantes.

87. — Proprium sanctorum ad usum Archimonasterii sancti Remigii Remensis. *Remis, scriptum in Monasterio S. Remigii*, MDCCLIV. Pet. vol. rel. de 270 p., à la Biblioth. de Reims, provenant de D. Goulliart et de Povillon-Piérard.

On y trouve les offices des quatre fêtes de saint Remi célébrées dans l'abbaye, avec les leçons, hymnes, etc...

88. — Cérémonial ou usuaire de l'abbaye de Saint-Remi, avec notes sur les offices, le mobilier, etc... Recueil ms. attribué à D. Sutaine, religieux bénédictin (1756-1792), conservé à la Bibliothèque de Reims, pet. in-4° de 255 p.

Digitized by Google

89. — Livre des évènements mémorables arrivés dans l'église Saint-Remi, de 1766 à 1798, par D. SUTAINE, relig. bénédictin; ms. in-f° de la Bibliothèque de Reims.

Une portion de ce manuscrit a été publiée par M. H. JADART, sous ce titre : *Les derniers jours de l'Abbaye de Saint-Remi*, H. Matot, 1890, in-8° de 38 p.

90. — Breviarium sanctæ ecclesiæ metropolitanæ Remensis, illustrissimi Principis Ar.-Julii DE ROHAN, Archiepiscopi, auctoritate editum. *Carolopoli, P. Thesin, 1759.* Pars hyemalis, p. 584; Pars autumnalis, p. 550, offices des fêtes de S. Remi.

A cette époque la fête du 13 janvier, du rit solennel mineur, était chômée dans la ville et le diocèse de Reims le jour même où elle tombait.

91. — Histoire abrégée de l'église de Saint-Remi et des raretés que l'on y voit..., par Dom CHASTELAIN, religieux bénédictin; ms. inédit de la Bibliothèque de Reims, 1770, in-4°.

Ce recueil, auquel s'ajoutent de nombreuses notes du même auteur, contient beaucoup de renseignements relatifs à saint Remi. On y trouve notamment les « Remarques sur la neuvaine de l'exposition de la châsse de saint Remy, faite le XVI juin 1757 », p. 96-97, et la « Relation de la procession du suaire de Saint-Remy, faite le 18 aoust 1740, pour obtenir la cessation des pluyes et un temps favorable pour la moisson », p. 266 à 282.

92. — Litanies, prières et oraisons latines et françaises que l'on récite devant le tombeau de saint Remi, précédées de l'histoire abrégée de sa vie. *Reims, Jeunehomme, 1773*, in-8° de 18 p.

En tête, avertissement non signé, au revers duquel est une image du saint. A la fin, permis d'imprimer signé *Jacquemart, vic. gén.*, le 6 septembre 1771.

Digitized by Google

93. — Guibert (M. C.). — L'office de saint Remi, archevêque de Rheims, apôtre de la France et patron de cette paroisse (Saint-Remi de Dieppe), *Dieppe*, 1780, in-8° de 136 p.; (latin), 1780, in-18; *Rouen*, 1780, in-12 de 120 p.; *Dieppe*, 1834 et 1844, in-18 de 105 p.

94. — Détail de la cérémonie pour la pose de la première pierre du nouveau tombeau de saint Remi [27 mars 1803]. *Reims, Brigot*, in-4° de 4 p.

Cette brochure se trouve à la bibliothèque de Reims, *CC*. 525-4 bis.

95. — Prières latines et françoises que l'on récite devant le tombeau de saint Remi... Précédées d'un abrégé de sa vie, avec les différentes translations... Description du nouveau mausolée érigé en 1803. *Reims, Le Bâtard*, 1803, in-12.

Autres éditions des mêmes, *Le Bâtard*, 1804; *Regnier*, s. d.; *Regnier*, 1821, in-24.

96. — Prières latines et françoises que l'on récite devant le tombeau de saint Remi... *Reims, Piérard*, 1818, in-24.

A la fin, on trouve le cantique composé par M. Parant, ancien professeur de l'Université de Reims.

97. — Office de la translation de saint Remi. *Reims, Delaunois*, 1820, in-8°.

Réédition, *Ibid.*, 1820, avec titre différent.

98. — Précis historique des fêtes et cérémonies qui ont eu lieu à Rheims du 23 septembre au 10 octobre 1820 [par J.-L. Grassière]. *Rheims, Le Bâtard*, 1820, in-8° de 22 p.

Récit d'une neuvaine célébrée dans l'église Saint-Remi, à l'occasion de la naissance du duc de Bordeaux.

Digitized by Google

99. — Paroissien à l'usage du diocèse de Soissons et Laon [vers 1826].

On y trouve au 13 janvier et au 1er octobre, sous le rit *petit-solennel*, des offices propres pour les deux fêtes de saint Remi, évêque de Reims et fondateur de l'église de Laon, avec des hymnes et une prose différentes de celles du bréviaire et du missel rémois.

Le propre actuel n'a conservé que la fête du 1er octobre.

100. — Les sépultures de l'église Saint-Remi de Reims, par Prosper Tarbé. *Reims, Brissart*, 1842, in-16.

Sur le tombeau de saint Remi, voir les p. 50-56.

101. — Maquart (J.-J.). — Le tombeau de saint Remi à Reims, notice sur le tombeau de saint Remi et sur ceux qui l'ont précédé. *Reims*, 1847, in-f°, 5 p. et 4 pl. lith.

102. — Inscriptions du nouveau tombeau de saint Remi (1847), rapport par M. l'abbé Aubert, curé de Saint-Remi, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, t. VII, p. 228.

103. — Lettre relative à l'inauguration du nouveau tombeau de saint Remi, signée par l'abbé Aubert, curé de Saint-Remi, 1847.

Se trouve à la bibliothèque de Reims, série CC. 525-4bis.

104. — Paroissien romain... augmenté des offices propres au diocèse de Reims, publié avec l'autorisation de S. É. le Cardinal Gousset, archevêque de Reims. *Tours, Mame*, 1853.

Par suite de l'introduction du rit romain, de 1852 à 1872, la seule fête de saint Remi conservée dans le diocèse de Reims fut celle du 1er octobre, et, par une étrange anomalie, on assigna à cette fête de la Translation l'ancien office de la fête du 13 janvier, qui était de temps immémorial la fête de l'anniversaire de la

Digitized by Google

mort de saint Remi, *In natale S. Remigii.* L'adoption d'un nouveau propre diocésain, dû à la sage initiative de S. Exc. Mgr Landriot, rétablit en 1872, après vingt ans d'interruption, les deux fêtes dans leur ordre normal et séculaire avec leurs anciens offices respectifs.

105. — Calice dit de saint Remi, notice par M. l'abbé Cerf dans le *Congrès archéologique de France tenu à Reims en 1861*, t. XXVIII de la collect. p. 157-60, av. fig.

Cfr. une notice et une planche gravée de ce calice dans les *Annales archéologiques* par Didron, 1845, t. II, p. 363.

106. — Violation, inhumation et exhumation des reliques de saint Remi en 1793, et leur vérification contemporaine, par M. l'abbé Ch. Cerf, dans les *Travaux de l'Académie de Reims*, 1865, t. XLII, p. 96.

107. — Authenticité des reliques de saint Remi, *Reims 1866*, in-8° de 32 p.

Cette brochure est le tirage à part sous un titre différent de la notice indiquée à l'article précédent.

108. — Officia propria ad usum archidiocesecos Remensis... de mandato. Ill. ac Rev. DD. J.-Fr. Landriot, archiep. rem., edita. *Turonibus, A. Mame*, 1871.

Pars hiemalis, p. 73; Pars autumnalis, p. 53. In festis S. Remigii, Remorum archiepiscopi et patroni, Francorumque apostoli.

109. — Offices complets des fêtes de saint Remi; *Reims, Impr. Coop.*, 1875, in-18.

110. — Prières que l'on récite devant le tombeau de saint Remi, apôtre des Français, archevêque et patron de la ville de Reims. Nouvelle édition précédée d'un abrégé de sa vie

Digitized by Google

avec les différentes translations, processions et expositions de son corps. *Reims, Imp. de l'Archevêché, 1875*, in-16 de 36 p.

111. — Étude sur les reliques de saint Remi, avec documents nouveaux, par M. l'abbé V. Tourneur, 1875. *Extrait des Travaux de l'Académie de Reims*, t. LX, p. 1 à 40.

Fait suite à une étude sur le même sujet, publiée par M. l'abbé Cerf dans le même recueil, t. XLII, p. 96.

112. — État religieux, ancien et moderne, des pays qui forment aujourd'hui le diocèse de Soissons, par l'abbé Ledouble, *Soissons*, 1880.

Cet ouvrage donne (p. 257-58) la liste des 65 paroisses du diocèse de Soissons et Laon placées sous le vocable de saint Remi, avec l'indication du jour où sa fête s'y célèbre.

113. — L'almanach du diocèse de Reims pour l'année 1886, par un Bibliophile. *Imp. de Saint-Augustin, Lille*, 1886, in-8°.

Ce recueil fournit les renseignements généraux du grand Pouillé du diocèse de Reims, dressé par l'abbé Bauny, en 1776-77, et entre autres les vocables des paroisses. Celles qui sont placées sous celui de saint Remi portent le n° 97 dans la 6e case qui accompagne les noms rangés par ordre alphabétique. (Voir à ce sujet l'article 82.)

114. — État des églises du nouveau diocèse de Reims, placées sous le vocable de saint Remi, dressé au mois de mai 1891.

Doyenné de Saint-Remi de Reims. — Église de Saint-Remi.
Doyenné de Saint-Jacques de Reims. — Ormes.
Doyenné de Pontfaverger. — Moronvillers. — Prosnes. — Vaudesincourt.

Digitized by Google

Doyenné de Bourgogne. — Bazancourt. — Brimont. — Isles-sur-Suippe. — Loivre.

Doyenné de Châtillon. — Mareuil-le-Port. — Olizy. — Pourcy.

Doyenné de Fismes. — Bouvancourt. — Unchair. — Ventelay.

Doyenné de Verzy. — Montbré. — Sillery. — Thuizy. — Ville-en-Selve.

Doyenné de Ville-en-Tardenois. — Aougny. — Bouilly. — Branscourt. — Coulommes. — Courmas. — Janvry. — Les Mesneux. — Poilly. — Sacy.

Doyenné de Rocroi. — Blombay.

Doyenné de Givet. — Chooz. — Le Ham.

Doyenné de Rumigny. — Antheny. — Aouste. — Foulzy. — Vaux-Vilaine.

Doyenné de Charleville. — Charleville. — Belair. — Damouzy. — Gespunsart.

Doyenné de Monthermé. — Laval-Dieu. — Thilay.

Doyenné de Renwez. — Bogny. — Lonny. — Les Mazures.

Doyenné de Mézières. — Issancourt.

Doyenné de Boulzicourt. — Les Ayvelles. — Boutancourt. — Flize.

Doyenné de Vendresse. — Baalons.

Doyenné de Carignan. — Auflance. — Blagny. — Margut.

Doyenné de Mouzon. — Mairy. — Yoncq.

Doyenné de Raucourt. — Haraucourt. — Remilly.

Doyenné de Sedan-Nord. — Givonne. — Floing.

Doyenné de Sedan-Sud. — Cheveuges. — Pourru-Saint-Remi. — Villers-sur-Bar. — Rubécourt. — Sachy.

Doyenné d'Asfeld. — Aire. — Saulx-Saint-Remi. — Villers-devant-le-Thour.

Doyenné de Château-Porcien. — Avançon.

Doyenné de Chaumont-Porcien. — Dommely.

Doyenné de Novion-Porcien. — Faux. — Wasigny. — Viel-Saint-Remi.

Digitized by Google

Doyenné de Rethel. — Saint-Remy-des-Minimes (pour Rethel et Sault-les-Rethel). — Coucy.
Doyenné d'Attigny. — Charbogne. — Vaux-Champagne.
Doyenné de Buzancy. — Tailly.
Doyenné de Grandpré. — Termes.
Doyenné de Machault. — Hauviné.
Doyenné de Monthois. — Aure. — Brécy. — Séchault. — Sugny.
Doyenné de Tourteron. — Écordal.
Doyenné de Vouziers. — Condé-les-Vouziers. — Vandy.

Cet état, dressé avec autant d'obligeance que de compétence par M. le chanoine Bussenot, secrétaire général de l'Archevêché de Reims, comprend 85 églises sous le vocable de saint Remi dans les 41 doyennés du diocèse actuel de Reims (Marne et Ardennes).

115. — Instruction pastorale de S. É. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, pour le carême de l'année 1891. *Reims*, 1891, in-16 de 38 p.

Les dernières pages de cette Instruction pastorale ont trait au 14e centenaire du baptême de Clovis par saint Remi, et annoncent la célébration solennelle de cet évènement à Reims pour l'année 1896.

IV

Panégyriques.

116. — Panégyrique de saint Remi, archevêque de Reims et apôtre des Français, prononcé par le R. P. C.-R. Billuart, prieur des Dominicains de Revin, et publié dans le recueil de ses *Sermons*, édité par l'abbé Lelièvre. *Paris, Lecoffre*, 1846, t. II, p. 167-91.

Digitized by Google

Rien n'indique où ni à quelle date ce discours fut prononcé, mais on y trouve à la fin des vœux pour la prospérité de l'Église de Reims et de son chef d'alors, le prince Arm.-Jules de Rohan. Le P. Billuart est mort en 1757, à Revin, où l'on conserve sa tombe, son épitaphe et son portrait.

117. — Panégyrique de saint Remy, archevesque de Reims, in-8°, *s. l. n. d.*

Ce discours ne porte aucun nom d'auteur; on l'attribue à un prédicateur du XVIIIe siècle, assez connu dans ce genre d'éloquence, François Ballet, théologien français, qui fut curé de Gif (Seine-et-Oise), et prédicateur de la reine. Il a publié divers panégyriques et autres ouvrages. Voir la *Biogr. Didot*, t. IV, col. 299, et la *France littéraire* par Guérard, 1827, t. I, p. 162.

118. — Éloge de saint Remy, archevêque de Reims. [Prononcé à] St-Remy de Troies, 1779. — Maisons près Paris, 1781. — Vanvres-lès-Paris, 1783. — Volume manuscrit in-12 de 133 p., reliure pleine avec filets.

Rien n'indique l'auteur de ce panégyrique, dont le style sent bien la fin du XVIIIe siècle. Il porte pour épigraphe : *Sacerdos magnus;* ce pontife fut grand. *Eccles.*, ch. v, ℣ 1er. L'écriture est ronde, très lisible. Le discours est divisé en douze parties. A la suite se trouvent des *Additions* sur quelques points historiques cités dans le texte. *(Acquis du libraire E. Renart, par la Biblioth. de Reims, 1891.)*

119. — Académie de Reims. Concours de 1854, sujet proposé pour le prix de poésie : *Baptême de Clovis après la bataille de Tolbiac.*

Voir le rapport sur ce concours au tome XX des *Travaux de l'Académie*, p. 223, et la pièce couronnée ayant pour auteur M. J.-B. Buzy, au même tome, p. 215.

120. — Panégyrique de saint Remi prononcé par M. l'abbé Dunaime, curé de Sedan, dans la basilique de Saint-Remi, re-

Digitized by Google

produit dans le *Bulletin du diocèse de Reims,* 25 janvier 1873, p. 37-46.

121. — Fête patronale de Saint-Remi (18 janvier 1874). La France et les saints, discours prononcé en la basilique de Saint-Remi par M. l'abbé Th. TRIHIDEZ. *Imp. coop. de Reims,* 1874, in-8° de 32 p.

122. — Panégyrique de saint Remi prononcé par M. l'abbé DESSAILLY, curé de Witry-lès-Reims, dans la basilique de Saint-Remi, le 15 janvier 1876, publié dans le *Bulletin du diocèse de Reims,* 1876, p. 38.

On trouvera dans le même recueil l'analyse des discours prononcés dans la même solennité, en 1877, par M. l'abbé A. ROBERT, en 1878, par M. l'abbé P.-L. PÉCHENARD, et en 1879, par M. l'abbé PELTIER.

123. — Fêtes de Saint-Remi (1er octobre 1876). Homélie prononcée par Mgr PIE, évêque de Poitiers. *Extrait du Bulletin du diocèse de Reims,* t. IX, 1876, p. 537 à 547.

Le même jour, dans la même basilique, un sermon fut prêché aux vêpres, par Mgr MERMILLOD, sur l'apostolat de saint Remi; mais il n'a pas été reproduit, et l'on en trouve seulement l'analyse dans le même recueil.

124. — Panégyrique de saint Remi, archevêque de Reims, prononcé le 15 janvier 1882, en la basilique de Saint-Remi de Reims, par M. l'abbé V. TOURNEUR, vicaire général de Reims. *Reims, Imp. coop.,* 1882, in-8°.

Ce discours était le troisième prononcé par l'auteur sur la vie de saint Remi, dans la même solennité. L'un des précédents était un commentaire descriptif des célèbres tapisseries du XVIe siècle, retraçant les miracles du grand évêque et conservées dans la basilique. Le seul imprimé à notre connaissance est celui de 1882.

Digitized by Google

125. — Panégyrique de saint Remi par M. l'abbé J. Gillet, supérieur du Petit Séminaire de Reims, prononcé le dimanche 17 janvier 1886, en la basilique de Saint-Remi de Reims. *Imp. coop. de Reims*, 1886, in-8° de 20 p.

Une particularité de ce discours, c'est qu'il fut prononcé en présence de tous les évêques de la province ecclésiastique de Reims, et qu'il contient un mot d'éloge sur chacun d'eux. La vie de saint Remi est retracée à larges traits et son influence étudiée jusqu'à nos jours.

126. — Petit Séminaire de Reims. Académie de Saint-François de Sales. Séance littéraire du 12 mars 1891, programme : *Saint Remi, apôtre des Francs*, huit compositions latines et françaises ayant trait au baptême de Clovis.

Digitized by Google

TABLE

Pages

Avant-propos..... 225

I. — Ouvrages relatifs à la vie et aux miracles du saint... 235

II. — Ouvrages relatifs à ses lettres et à son testament... 249

III. — Ouvrages relatifs à son tombeau, à ses reliques et à son culte..... 253

IV. — Panégyriques..... 265

Digitized by Google

Digitized by Google

CHARLES-LOUIS-JOSEPH DESTABLE

Né à Reims

Curé de Saint-Brice, Chanoine d'Auxerre

par M. l'abbé Ch. CERF, Membre titulaire.

Dans la salle capitulaire des chanoines de l'insigne Église de Reims se trouve, richement encadré, peint par un grand maître sicilien, le portrait d'un prêtre, provenant de M. Tourneur-Lemontier, son neveu. L'abbé est en manchettes de dentelles, les cheveux roulés et poudrés, portant, suspendue par un large ruban rouge, une croix à quatre branches unies par des rayons, le tout en or.

Quel est cet abbé? L'inscription placée derrière le tableau ne laisse aucun doute :

CAROLUS LUDOVICUS JOSEPHUS
DESTABLE, ÆTATIS SUÆ 30
DAVID LAURETI PINXIT ROMÆ
1758

A quel titre ce portrait se trouve-t-il dans la salle capitulaire? C'est encore le tableau qui nous l'apprend. L'abbé Destable eut certainement des rapports avec le

Digitized by Google

Chapitre de Reims, puisque le portrait tient à la main et présente une Bulle de Benoît XIV, avec cachet en cire rouge, et ces mots :

DILECTIS FILIIS MODERNIS CAPITU-
LO CANONICIS ET BENEFICIARIIS
METROPOLITANÆ ECCLESIÆ REMEN.
BENEDICTUS P. P. XIV

C'est l'abbé Destable qui, étant à Rome en 1750, obtint cette Bulle. Il devait être bien vu de la Cour romaine, car il avait été nommé Préfet apostolique des Isles de Cayenne; ce qui lui valut les décorations du Christ et de l'Éperon-d'Or. Il est représenté avec un magnifique camée à l'annulaire droit, figurant le Pape Benoît XIV.

Le Chapitre de Reims reconnut les services de l'abbé Destable en lui offrant deux magnifiques flambeaux en argent massif, style Louis XV, sur lesquels sont gravées les armes de l'Église métropolitaine. Ils sont maintenant au Trésor de la cathédrale.

Ces quelques renseignements en appelaient nécessairement d'autres. Mais les historiens de Reims ne parlent pas de ce personnage. N'était-il pas triste de passer tous les jours devant lui, de le contempler présentant gracieusement la Bulle de Benoît XIV, et de ne pouvoir pas dire à ceux qui le demandent les raisons qui le rattachent au Chapitre et au clergé de Reims. J'ai cherché, et c'est encore le tableau qui a répandu la lumière; car par derrière, collée sur la toile, se trouve une note à la main, désignant l'abbé Destable comme chanoine d'Auxerre.

C'était donc à Auxerre qu'il fallait chercher les renseignements que ne donne pas l'histoire de Reims. Ils ont

Digitized by Google

été gracieusement envoyés par M. Quantin, ancien archiviste, à la prière de M. l'abbé Bonneau, vicaire de la cathédrale, qui en avait été chargé par M. l'Archiprêtre, auquel je m'étais adressé. J'offre ici mes remerciements bien sincères à ces Messieurs, qui ont compris ce que sont les désirs d'un chercheur. Ces notes, conservées dans les archives de l'Yonne, m'ont aidé à faire de nouvelles découvertes.

Charles-Louis-Joseph Destable est né à Reims le 3 janvier 1728, il a été baptisé le 28 du même mois. Il était fils de Louis Destable, procureur au présidial de Reims, et de Marie-Madeleine Dannery.

Il fut nommé curé de Saint-Brice; mais à l'âge de 42 ans, il permuta cette paroisse contre un canonicat dans l'église d'Auxerre, dont Nicolas Diot était titulaire. Cette permutation eut lieu le 20 juillet 1770; elle fut réalisée le 20 novembre. (Liv. XXII des *Insinuations,* 20 nov. 1770. Bibl. de la Ville de Reims.)

Nicolas Diot naquit également à Reims le 4 janvier 1744, sur la paroisse de Saint-Pierre; son père était tonnelier. Il devint précepteur des enfants du fermier général Pignon, puis secrétaire de l'évêque d'Auxerre, qui lui donna, le 5 mars 1770, un canonicat qu'il échangea avec M. Destable contre la paroisse de Saint-Brice, où il demeura de 1770 à 1786, époque où il fut pourvu d'un canonicat dans la Collégiale de Saint-Symphorien de Reims; il le garda un an et le permuta contre la paroisse de Vendresse, où on vint le chercher pour en faire l'évêque constitutionnel de la Marne.

Quelques mois après son arrivée à Auxerre, M. le chanoine Destable, qui alors était déjà Préfet apostolique des Isles de Cayenne, acheta au prix de 3,000 livres une maison canoniale sise place Saint-Étienne, en face la

Digitized by Google

chapelle de Notre-Dame des Vertus, où étaient les écoles de Saint-Charles. Cette maison, refaite en 1765, est actuellement le presbytère.

M. l'abbé Destable restait peu à Auxerre. Il ne figure qu'une fois sur le registre des pointages du Chapitre, le 22 août 1774.

A cette date, on lit dans le registre des délibérations du Chapitre, de la main du chanoine Frappier : « M. Destable part pour Rome. Mais le Chapitre a refusé de le tenir *présent*, pour les raisons expliquées dans la conclusion du 19 de ce mois. » (*Archives de l'Yonne*, G. 814.) Le 8 mai 1775, M. Destable demande de nouveau que le Chapitre le tienne comme *présent*, pendant six mois, pour son dernier voyage à Rome. Les Messieurs du Chapitre lui font réponse : « Qu'ils s'en tiennent à la « délibération du 15 août 1774, par laquelle ils chargè- « rent M. Moreau, doyen du Chapitre, de lui représenter « qu'il avait déjà été deux fois à Rome, qu'on ne tenait « présent pour ce voyage que ceux qui y allaient en « pèlerinage, par dévotion; que ces motifs ne pouvant « et ne devant le déterminer à un second et même à un « troisième voyage, il n'y avait aucune raison légitime « de lui accorder six mois de vacances pour ce sujet. » (*Archives de l'Yonne*, registre G. 1805.)

Nous trouvons dans les mêmes archives l'acte du décès de M. l'abbé Destable, avec tous ses titres :

« 29 novembre 1788, décès en sa maison canoniale, « place de la Cathédrale, de Messire Charles-Louis- « Joseph Destable, prêtre du diocèse de Reims, docteur « en théologie en l'Université de la même ville, ancien « préfet apostolique, chevalier de l'ordre du Christ et « de l'Éperon-d'Or, chanoine de l'église d'Auxerre, âgé

Digitized by Google

« de soixante ans et onze mois, muni des sacrements « de l'extrême-onction.

« Il a été inhumé dans le caveau de la chapelle Saint- « Georges, en la cathédrale. » (*Archives de l'Yonne*, G. 1844.)

Pour compléter cette notice et rectifier une erreur de nom, nous donnons l'extrait de baptême tiré des archives de la ville de Reims :

« *7 janvier 1728*, en la paroisse de Saint-Hilaire, Baptême de Charles-Louis-Joseph, fils de Mr Louis Destables, procureur au présidial et élection de Reims, et de Marie-Magdelaine Dannery (né le 3 janvier), — baptisé par Michel-André Heribel de la Joniere, prêtre chapelain de l'église Nostre-Dame.

« Parrain, Mr Joseph Bouillard, au lieu de Mr Charles de Courteville, écuyer gentilhomme de la grande Fauconnerie du roy, seigneur de Chevier, de la paroisse de Champigneulle, et dame Catherine de Courteville, ve de Mr Gilles Dannery, vivant seigneur de Marc. »

Digitized by Google

Digitized by Google

CACHET INÉDIT

DE

L'OCULISTE GENTIANUS

Communication de M. le Dr O. Guelliot, Membre titulaire.

Les maladies des yeux paraissent avoir été très fréquentes chez les Romains. Les auteurs latins les décrivent avec détail et signalent une variété considérable de médicaments propres à guérir les blépharites, les conjonctivites, les taies de la cornée et les granulations.

Déjà la cure de ces affections était réservée à des spécialistes. Les oculistes romains, tantôt sédentaires, tantôt ambulants, suivaient les légions et s'arrêtaient dans les grands centres d'occupation. Fabriquant eux-mêmes leurs drogues, auxquelles ils donnaient ordinairement la forme solide, ils les débitaient à leurs clients après les avoir munies d'une marque authentique.

Rien n'est nouveau ici-bas. Les pharmaciens, qui impriment sur leurs pastilles leur nom et celui du médicament, ont eu pour précurseurs les oculistes de l'époque Antonine. Ceux-ci faisaient mieux encore : ils indiquaient aussi la maladie que devait guérir leur bâton de collyre, et quelquefois même, en abrégé, la manière de s'en ser-

Digitized by Google

vir : *ex ovo, ex aquâ; — a délayer dans du blanc d'œuf, dans de l'eau.* Enfin, et ceci prouve que la réclame n'est point un produit des temps modernes, quelques-uns n'hésitaient pas à donner à leur préparation une épithète séduisante, destinée à attirer le vulgaire qui déjà se laissait prendre aux annonces pompeuses. Ainsi, un de nos oculistes rémois, D. Gallius Sextus, avait inventé un *collyre divin* auquel ne résistaient pas les conjonctivites granuleuses contemporaines de la Porte Mars.

N'ayant à leur service ni la quatrième page des journaux, ni les prospectus que la poste sème chaque jour aux quatre coins du monde, ils se contentaient d'imprimer en relief sur la pâte de leurs topiques les indications gravées en creux et à rebours sur les tranches d'une pierre dure, carrée ou rectangulaire, qui leur servait ainsi de *cachet*. Les collyres romains étaient donc très analogues, sauf les dimensions, aux bâtons de cire à cacheter ou de réglisse noire.

Des cachets ont été retrouvés un peu partout : en France, en Angleterre, en Allemagne. Bavai et Reims sont peut-être les deux villes qui ont fourni le plus grand nombre de ces monuments épigraphiques, si intéressants pour l'histoire médicale.

A Reims, il a été, à ma connaissance, découvert et décrit onze cachets d'oculistes romains ; et comme plusieurs portent deux noms, comme d'autre part on exhuma en 1854 des bâtons de collyre avec des empreintes, on connaît jusqu'ici quinze spécialistes rémois des premiers siècles de notre ère [1].

J'apporte aujourd'hui un nouveau nom, qui s'ajoute à cette liste déjà importante.

[1] Voyez la note page 291.

Digitized by Google

Au commencement de l'année dernière, des fouilles furent entreprises à l'extrémité du faubourg Cérès, lieu-dit la *Maladrerie*, à gauche de la route de Rethel. Les terrassiers ouvrirent plusieurs tombeaux et mirent au jour des stèles, des statuettes, des vases de terre et de verre. Le 16 janvier 1890, on trouva, à côté d'une urne funéraire et à trois mètres de profondeur, un cachet d'oculiste que m'apporta M. Delangre, le directeur des fouilles.

C'est un morceau de stéatite verte veinée, en très bon état, presque carré ($37^{m}/_{m}$ sur 39), d'une épaisseur de $12^{m}/_{m}$ à sa partie moyenne. Les deux faces sont taillées régulièrement en biseau, de sorte que l'épaisseur au niveau des tranches n'est plus que de $8^{m}/_{m}$.

Les quatre tranches sont gravées sur deux lignes; les lettres sont droites, bien formées, régulières et indiquent une bonne époque; les mots ne sont séparés ni par des intervalles, ni par des points; la réglure des lignes est apparente.

Sur les faces sont tracés quelques caractères que nous signalerons après la description des inscriptions latérales.

Celles-ci se lisent:

1. GENTIANIDIALE
   PIDOSADASPRITV

2. GENTIANILENE
   ADIMPETLIPPIT

3. GENTIANIHERB
   ACIVMADCLARIT

4. GENTIANIDIA
   MISVSADVETEC

Digitized by Google

Les inscriptions 1 et 2 sont dans le même sens par rapport aux plats; les deux autres sont en sens inverse.

1. GENTIANI DIALEPIDOS AD ASPRITV

Gentiani dialepidos ad aspritu (dines)

Collyre au cuivre de Gentianus contre les granulations.

Ce GENTIANUS n'a pas encore été signalé; il faut donc l'ajouter aux cent et quelques oculistes déjà tirés de l'oubli par leurs cachets. Mais le *cognomen* Gentianus n'est pas inconnu dans l'épigraphie romaine; on le trouve plusieurs fois dans le *Corpus inscriptionum* de Grüter.

Le DIALEPIDOS était un collyre fait avec le λεπις ou squame de cuivre, dont le nom est souvent cité dans les auteurs anciens.

Gentianus l'employait AD ASPRITUDINES. Tous les auteurs, depuis Sichel, traduisent *aspritudines* par *granulations de la conjonctive*.

2. GENTIANI LENE AD IMPET LIPPIT

Gentiani lene (medicamentum) ad impetum lippitudinis

Collyre doux de Gentianus à employer dès le début de la conjonctivite.

Un autre cachet trouvé à Reims porte presque exactement la même légende: JANVAR · LENEM · AD · IMP · LEX · OVO; mais l'indication est plus complète. L'M qui suit LENE est la première lettre de *medicamentum,* qui est sous-entendu dans notre cachet; par contre, la maladie, *lippitudo*, n'est désignée que par l'L accolée à EX. Mais Januarius indique la façon de se servir du collyre : *ex ovo*, c'est à dire en le délayant dans du blanc d'œuf.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Les collyres, on le sait, étaient solides et, avant de les employer, il fallait leur donner une consistance molle ou liquide.

Nous ignorons la composition du médicament indiqué dans cette légende. Celse donne la formule d'un assez grand nombre de collyres *adoucissants* : « Plus l'inflammation est considérable, dit-il, plus le collyre doit être adoucissant; on fait entrer à cet effet dans sa composition le blanc d'œuf ou le lait de femme; l'un et l'autre, appliqués à diverses reprises sur l'œil, par le moyen d'un pinceau fait exprès pour cela, diminuent la violence de l'inflammation. »

Par LIPPITUDO, il faut entendre l'inflammation de l'œil, l'ophtalmie, ou plus exactement la conjonctivite. C'était et c'est encore l'affection oculaire la plus fréquente; on lui opposait des topiques variés, dont les uns n'avaient d'action que s'ils étaient employés dès la première violence de l'inflammation, AD IMPETUM *lippitudinis,* tandis que d'autres étaient réservés à une période plus avancée, *post impetum.* Ces deux indications correspondent aux phases aiguës et subaiguës de la conjonctivite. Nous verrons tout à l'heure d'autres remèdes propres à guérir les reliquats de ces inflammations.

3. GENTIANI HERBACIVM AD CLARIT

Gentiani herbacium ad clarit(atem)

Collyre aux herbes de Gentianus pour éclaircir la vue.

L'expression AD CLARITATEM se retrouve souvent sur les cachets d'oculistes. Il n'en est pas de même du mot HERBACIUM qui est nouveau, ou à peu près.

Digitized by Google

MM. Héron de Villefosse et Thédenat citent un cachet avec l'inscription *lene herbidum* (*Bulletin monumental*, 1882, XLVIII, p. 143), que l'on peut traduire : collyre adoucissant, de couleur d'herbes. Grotefend, dans son recueil [1], décrit, sous le n° 75, un cachet avec la légende suivante :

NATALINIVICT
ORINIHERBACI

Se basant sur l'existence du collyre *herbidum*, déjà signalé, tout le monde a lu : *Natalini Victorini herb(idum) a(d) ci(catrices)*. M. l'abbé Thédenat, à qui nous devons ce renseignement, ajoute : « Vous aurez la bonne fortune de faire connaître un nouveau collyre et de rectifier une mauvaise lecture. » Il est évident, en effet, par la légende de notre cachet, qu'il faut lire *herbacium*.

Qu'était ce collyre fabriqué et vendu par Gentianus?

M. H. Thédenat, dont la compétence en pareille matière est universellement reconnue, pense qu'*herbacium* est l'adjectif *herbaceum* affublé de la terminaison *ium* pour en faire un substantif : nous connaissons les collyres *basilium*, *chelidonium*, etc., qui ont une désinence analogue. *Herbacium* équivaudrait à *collyrium herbaceum*, c'est à dire *collyre de couleur verte;* il faudrait ranger le médicament de notre oculiste rémois près du *chloron* (χλωρον, vert) qui est connu.

J'ai pensé qu'il fallait traduire plutôt *collyre aux herbes*. Je m'appuie sur ce fait que les anciens employaient les sucs de plantes dans la composition de plusieurs de leurs formules pour les maladies d'yeux. Le mot *herba-*

[1] GROTEFEND, *Die Stempel der römischen Augenärzte*. Hannover, 1867.

Digitized by Google

cium n'existe pas en latin ; mais Du Cange donne *herbagium (herba in pratis succisa)* et *herbacia (pratium, locus ubi herbæ abundant)*. Le mot qui nous arrête devrait donc se traduire littéralement : *fait avec des herbes*, c'est à dire avec des plantes non cultivées. C'est également l'interprétation de M. V. Duchâteaux, qui a bien voulu nous signaler un passage de Pline où le mot *herbaceum* est employé comme substantif : « ... *Selgiticum nervis utile esse diximus, sicut* HERBACEUM *quoque, quod Iguvini circà Flaminiam viam vendunt.* — L'huile de Selgé est utile aux nerfs, comme nous l'avons dit, ainsi que l'*herbacée* que les habitants d'Iguvium vendent sur la voie Flaminienne . » (PLINE, *Histoire naturelle* , LXXIII, 49.) L'huile selgitique était fabriquée avec des plantes de Cappadoce et de Galatie. Les commentateurs de Pline (Ed. PANCKOUKE, t. XIV, Notes) pensent que l'herbacée était aussi une huile dans la composition de laquelle les plantes entraient à l'exclusion de tous autres médicaments, et ils la comparent au baume tranquille, *oleum de narcoticis*. Nous croyons donc autorisée l'interprétation que nous proposons. *Herbacium* serait pour *herbaceum,* soit que le graveur ait commis une faute, soit que Gentianus ait intentionnellement modifié le mot connu, comme il avait changé quelque peu la composition de la drogue pour lui donner une consistance solide.

4. GENTIANI DIAMISVS AD VETE C

Gentiani diamisus ad vete(res) c(icatrices)

Collyre au misy de Gentianus contre les cicatrices anciennes de la cornée.

Le MISY était une substance métallique que l'on tirait

Digitized by Google

surtout de l'île de Chypre et sur la nature de laquelle on n'est pas bien fixé. On sait qu'elle était astringente et même caustique; ce serait, d'après certains auteurs, un sulfate de fer. Galien, Pline, Dioscoride en parlent. On l'employait surtout contre les granulations de la conjonctive et contre les taches laissées sur la cornée par les ulcérations. C'est dans ce sens qu'il faut traduire AD VETE (RES) C (ICATRICES), formule que l'on retrouve souvent sur les pierres sigillaires. Ainsi, l'oculiste rémois MAGILLIUS avait un collyre au cuivre *ad cicatri (ces)*, et un autre au vinaigre *ad cicatri (ces) ve (teres)*; un de ses compatriotes, qui répondait au nom de FEROX, se servait d'un collyre au safran *ad veteres cicatr (ices)*; enfin, sur un des bâtons trouvés par M. Duquénelle, on trouve encore la désignation *ad cic (atrices)*.

Gentianus était, nous le croyons, un homme pratique: pour ne pas perdre son temps à déchiffrer, chaque fois qu'il se servait de son cachet, les inscriptions des tranches difficiles à lire puisqu'elles sont gravées à rebours, il avait tracé sur les plats des signes qui lui permettaient de reconnaître à première vue le côté à employer. Sur l'une des faces, on lit en effet le mot ERBAS, qui correspond sur la tranche à *herbacium*. Gentianus a oublié l'H, mais les oculistes de cette époque n'étaient pas pourvus d'une instruction bien profonde : c'étaient le plus souvent des affranchis et plutôt des empiriques que des savants. Les caractères sont assez irréguliers, ce qui prouve bien qu'ils ne sont pas du graveur et qu'ils ont été ajoutés après coup. Sur un autre bord, le mot LENE correspond précisément au collyre *lene* de l'inscription. Toujours sur la même face, on voit encore un demi-

Digitized by Google

cercle qui a un aspect tant soit peu cabalistique, puis la lettre S et quelques grafittes sans importance.

L'autre face ne porte qu'un mot, DELE, dont la signification nous échappe, puis des signes qui paraissent être des points de repère.

J'ai dit, au début de ce mémoire, que le cachet avait été trouvé près d'une urne funéraire. C'est un de ces grands vases en terre blanche, à couvercle, dont la panse est percée de trois trous en triangle, comme on en rencontre souvent en fouillant le sol de Reims. Elle contient des os calcinés qui sont sans doute ceux du propriétaire du cachet. J'ai gardé précieusement ce souvenir funèbre de notre confrère romain, en remerciant ses amis qui avaient pris soin de déposer avec les cendres de Gentianus un témoin nous révélant, après cinq ou six siècles, son nom et sa profession.

Je possède aussi son couteau, un couteau pliant à lame courte et large, à manche d'ivoire élégamment sculpté, dont il se servait sans doute pour gratter ses collyres; puis quelques débris, parmi lesquels les restes d'un étui en cuivre.

Il est un autre objet dont j'ai eu quelque peine à trouver la signification. C'est un bel *os de sèche* provenant du même tombeau. Je crus d'abord à une erreur ou à un rapprochement fortuit. Pourquoi placer dans la tombe d'un oculiste cet objet que l'on ne rencontre plus guère que dans la cage des canaris? Cependant, la chose est très explicable.

Dioscoride nous apprend que l'os de sèche servait à faire des collyres, employés en frictions contre les granulations de la conjonctive; sa poudre, mélangée au sel, détruit le pterygion. (L. II, cap. 23.)

Digitized by Google

D'après Galien *(De simplic. medic. facultatibus,* lib. XI) et Aétius *(Tetrabiblos,* I, serm. II, cap. 190), on s'en sert contre les ulcères des yeux. « Nous en taillons, dit Galien, avec un couteau, un morceau de la forme d'un collyre, nous en frottons les granulations jusqu'à ce qu'elles commencent à saigner, puis nous appliquons des collyres cathérétiques ou détersifs, dont l'action devient plus efficace. »

Les livres hippocratiques parlent d'une médication analogue. Elle consiste à frictionner énergiquement les paupières granuleuses avec de la laine, puis à appliquer un médicament contenant de la *fleur de cuivre.* Rappelons que notre Gentianus possédait précisément un médicament à base de cuivre, le *dialepidos,* dont il usait contre les granulations. Il est probable qu'il se servait de l'os sépia selon la méthode indiquée par Galien. Du reste, cette substance — les citations que nous venons de faire l'indiquent — servait aussi à la fabrication des collyres; pour cela, on la calcinait : c'était en somme du *carbonate de chaux.* Or, d'après les analyses qui ont été faites des bâtons de collyres romains trouvés à Reims en 1854, avec une trousse d'oculiste, le carbonate de chaux entrait pour une forte proportion, 17,66 pour cent, dans leur composition [1].

Ainsi un petit morceau de pierre, retrouvé heureusement après un long enfouissement, nous permet de reconstituer dans ses grands traits la vie d'un de nos confrères romains. Voici, en somme, ce qu'il nous apprend :

[1] E. Baudrimont et Duquénelle, *Journal de Pharmacie et de Chimie,* 1863, t. XLIII, p. 97.

Digitized by Google

Au deuxième ou au troisième siècle de notre ère, un oculiste du nom de Gentianus exerçait à Reims où il est mort. Il vendait spécialement quatre médicaments qu'il débitait sous son nom: l'un adoucissant, les autres au cuivre, au misy et aux sucs d'herbes; il s'en servait contre les conjonctivites, les granulations, les taies de la cornée et l'affaiblissement de la vue. L'os de sèche, à l'état naturel ou calciné, faisait aussi partie de son bagage thérapeutique. D'humble condition, peu fort en orthographe, mais possédant probablement des connaissances pratiques sérieuses, Gentianus paraît avoir eu, dans l'antique *Durocortorum*, ce que l'on appelle une bonne clientèle. Son couteau, le seul de ses instruments qui nous reste, est élégant; il avait fait graver son cachet par un bon ouvrier; enfin, il fut incinéré et ses restes furent déposés soigneusement dans la nécropole du quartier Cérès.

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTE

Cachets trouvés à Reims. — Noms des Oculistes. Sources bibliographiques [1].

I. — 1. L. ASUETINUS SEVERUS.

2. FIRMINIANUS.

SICHEL, *Union médicale*, 1851, et *Nouveau Recueil de pierres sigillaires d'oculistes romains*, 1866, p. 22.

GROTEFEND, *Die Stempel der römischen Augenärzte*, 1867, n° 5.

HÉRON DE VILLEFOSSE et H. THÉDENAT, *Bulletin monumental*, 1883, t. XLIX, p. 177 (fig.).

II. — 3. C. RU. PLOTINUS.

LORIQUET, *Reims pendant la domination romaine, d'après les inscriptions*, 1860, p. 285 et planche III.

SICHEL, *Nouveau Recueil...*, p. 72.

III. — 4. G. FIRMUS SEVERUS.

DUQUÉNELLE, *Reims* (Revue mensuelle), 1853, décembre, p. 403.

LORIQUET, *Reims pendant la domination romaine...*, p. 288 et planche III.

SICHEL. *Nouveau Recueil...*, p. 75.

[1] Les chiffres romains indiquent les cachets dans l'ordre de leur découverte ou de leur description; devant le nom de chaque oculiste est un chiffre arabe. *Marcellinus* et *Julianus*, qui portent dans cette liste les n°s 5 et 6, ne sont connus que par des empreintes laissées sur des bâtons de collyre trouvés en 1854. Les cachets numérotés II, IV, V, VI, VII, IX et XI sont conservés au Musée de Reims.

Digitized by Google

5. MARCELLINUS.

SICHEL, *Nouveau Recueil...*, p. 76.

6. JULIANUS (?)

SICHEL, *Nouveau Recueil...*, p. 82.

IV. — 7. CASSIUS JUCUNDUS.

Ch. ROBERT, *Mélanges d'Archéologie*, 1870, p. 17, et *Revue d'Archéologie*, nouvelle série, 1870, p. 348.

Joseph KLEIN, *Stempel rœmischer Augenærtze*, 1874, p. 19.

V. — 8. M. CL. MARTINUS.

9. M. FILONIANUS.

H. THÉDENAT, *Sur un cachet d'oculiste découvert à Reims* (1879), et *Revue d'Archéologie*, septembre 1879, p. 154, ou *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, 1879 (fig.).

VI. — 10. MAGILLIUS.

H. THÉDENAT, *Cachets inédits des médecins oculistes Magillius et D. Gallius Sextus*, 1880 (fig.).

HÉRON DE VILLEFOSSE et H. THÉDENAT, *Bulletin monumental*, 1881, t. XLVII, p. 563.

VII. — 11. D. GALLIUS SEXTUS.

H. THÉDENAT (voy. ci-dessus), 1880 (fig.).

HÉRON DE VILLEFOSSE et H. THÉDENAT, *Loc. cit.*, p. 578.

VIII. — 12. FÉROX.

H. THÉDENAT. *Cachet inédit du médecin oculiste Férox*, (1880) (fig.), et *Bulletin critique*, 15 novembre 1880.

H. DE VILLEFOSSE et H. THÉDENAT, *Loc. cit.*, p. 588.

Digitized by Google

IX. — 13. JANUARIUS.

LORIQUET, *Travaux de l'Académie nationale de Reims* (1881-1882), 1883, vol. 72, p. 147 et planche II, fig. 8.

X. — 14. CNEIUS ALBINUS NATALIS.

LORIQUET, *Idem*, p. 160 et planche II, fig. 9.

XI. — 15. SOL. AURELIANUS.

DEMAISON, *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1886, p. 173 et 311.

XII. — 16. GENTIANUS.

Dr O. GUELLIOT, *Union médicale du Nord-Est*, 1891, p. 44 (fig.).

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR UN

VASE GALLO-ROMAIN

TROUVÉ A REIMS EN 1890

Communication de M. Ém. Payard, Membre correspondant.

La peinture sur verre constitue une branche spéciale de l'art du verrier, elle a son application en grand dans la fabrication des vitraux et couramment elle sert à décorer ces mille objets de fantaisie que la mode et le goût du bibelot font pénétrer partout aujourd'hui.

A quelle époque remonte-t-elle et quels étaient les procédés qu'employaient les anciens?

Voilà les questions que nous voudrions essayer de traiter dans cette note aussi succinctement que possible, et dans le but de faire ressortir l'intérêt du vase que nous avons l'honneur de présenter à l'Académie.

Notre pensée se porte tout d'abord vers le peuple qui nous a laissé les spécimens de l'art du verrier les plus anciens que nous possédions. Nous voulons parler des Égyptiens, qui connaissaient la fabrication du verre dès la plus haute antiquité. Nous la voyons, en effet, représentée dans ses phases principales sur les fresques des hypogées de Thèbes, qui ont au moins quarante siècles d'existence, et le plus ancien monument de verre connu nous vient de l'Égypte. C'est une petite cruche bleue

Digitized by Google

portant en jaune le nom et les titres de Thoutmès III, qui régnait il y a 3,500 ans.

Nous pouvons donc dire que les véritables inventeurs du verre sont les Égyptiens, et que cette fabrication remonte peut-être jusqu'à l'ancien empire; en tout cas, elle était en pleine activité au temps du premier empire thébain, quand les villes phéniciennes étaient à peine nées ou tout au moins n'avaient aucune importance (1).

Si les Phéniciens ne furent pas les inventeurs du verre, comme Pline le pensait, ils eurent d'abord le mérite de le faire connaître au monde ancien en colportant partout les produits des verreries égyptiennes; puis, industriels autant que commerçants, ils ne tardèrent pas à en fabriquer eux-mêmes et les verreries de Sidon atteignirent un degré de prospérité qui ne s'est pas démenti pendant toute l'antiquité.

Il est certain qu'il a fallu de longs siècles de perfectionnements pour arriver à fabriquer ces charmants petits vases nuancés de couleurs variées, que le caprice de l'artisan a disposées de tant de manières diverses, en chevrons, en fougères, en zones rubanées, et que l'on trouve un peu partout, en Étrurie aussi bien que dans la vallée du Nil, en Grèce, à Rhodes, à Chypre.

Les couleurs sont toujours les mêmes, ce sont celles des principaux oxydes colorants employés de nos jours: le cuivre donnait le bleu verdâtre; le cobalt, le bleu azur; le manganèse, le violet et le brun poussé jusqu'au noir; le fer, le vert; l'antimoine, le jaune.

Le rouge que donne aussi le cuivre est plus rare, c'est qu'en effet il est d'une réussite difficile.

(1) Perrot et Chipiez, *Histoire de l'Art dans l'antiquité*, t. III, p. 733.

Digitized by Google

Quant au rose, que seul peut donner l'or, il n'existe jamais dans les verreries antiques parce qu'il faut que ce métal soit dissous au préalable et que les anciens ne connaissaient pas les propriétés de l'eau régale.

Tous ces verres, si ingénieusement colorés et dont les délicates nuances se fondent harmonieusement, étaient quelquefois rendus opaques par l'acide stannique. Cet acide, employé seul, donnait le blanc, mais évidemment il n'entrait jamais à l'état de pureté dans la composition vitrifiable, pas plus que le sable, les fondants alcalins ou terreux et les autres oxydes; le verrier de ces temps reculés n'avait tout cela qu'à l'état de mélanges impurs, et cependant il fabriquait des objets que nous admirons et que nous n'arriverions à reproduire, je le dis en passant, qu'après beaucoup de recherches et de tâtonnements.

L'industrie des verres colorés s'appliquait même aux menus objets, figurines, grains de colliers, etc. Alors comme aujourd'hui, les peuples dans l'enfance aimaient les verroteries.

Pendant une grande partie de l'antiquité, toute cette fabrication est restée entre les mains de ceux qui l'avaient inventée et perfectionnée. Rien ne nous indique que Corinthe et Athènes, aux jours de leur plus grande activité industrielle, aient essayé de disputer aux verreries orientales la clientèle du monde civilisé. Sous les successeurs d'Alexandre et à l'époque romaine, les ateliers d'Alexandrie et surtout ceux de Sidon fournissaient à tous les riverains de la Méditerranée les verres de luxe (1).

Les procédés de fabrication ne devaient se perfec-

(1) Perrot et Chipiez, p. 149.

Digitized by Google

tionner que bien lentement, à une époque où la science n'existait pas; l'artisan n'avait pour guide que la tradition et l'expérience acquise, il devait d'autant moins s'en écarter qu'il ne lui était guère possible de discerner les causes de ses échecs. Les matières qu'il employait étaient-elles dissemblables? Comment le reconnaître? Comment innover dans un métier aussi difficile, quand on ignore la nature et la composition des éléments mêmes du verre? Il faut faire essais sur essais et quand, à force de recherches, on est arrivé à bien, on s'y tient jusqu'au jour où un esprit inventif ou un heureux hasard met sur la voie d'un perfectionnement nouveau.

Il est donc impossible d'assigner une date rigoureuse et certaine aux verreries antiques que nous possédons et qui offrent ces caractères de verreries primitives qui les différencient si nettement des verreries romaines et gallo-romaines.

Nous venons de voir qu'elles sont toujours colorées : le verre incolore ou seulement peu coloré était rare à cette époque lointaine; il n'a pu se fabriquer qu'à mesure que le verrier avait à sa disposition des matières moins impures que les échanges du commerce lui apportaient de fort loin, il put alors prendre sa place et il l'élargit de plus en plus en entrant dans la consommation courante des objets de première nécessité.

Au VIIIe siècle avant notre ère, les verres colorés d'Égypte et de Phénicie étaient très répandus : la nécropole de Camiros, dans l'île de Rhodes, date de cette époque et les fouilles que l'on y a faites ont rempli les vitrines du musée Britannique de vases ayant les caractères généraux que nous venons de rappeler et auxquels nous pouvons alors donner une date sans crainte de nous tromper.

Digitized by Google

Le verre incolore, au contraire, s'est surtout rencontré dans des sépultures plus récentes, comme celles de Chypre qui sont grecques ou romaines; il y est même en telle abondance, qu'il y a quelques années on en a fait une sorte d'exploitation; les verreries chypriotes s'exportaient comme au temps d'autrefois, et l'hôtel Drouot en recevait des arrivages, les prix étaient relativement peu élevés, mais aussi les formes étaient bien banales et l'exécution bien relâchée.

L'art existe toujours cependant : mais, à côté des pièces d'exécution soignée, il faut bien fabriquer des verres communs dont la consommation s'est accrue ; les usines se multiplient, la production devient intense, mais la qualité n'y trouve pas son compte.

Strabon nous apprend qu'au temps d'Auguste les verres ordinaires étaient tombés à vil prix et, si l'on en croit Pétrone, les riches patriciens du règne de Néron regardaient les coupes de verre comme indignes de leur usage personnel ; ajoutons qu'à la même époque les verreries artistiques atteignaient des prix insensés : l'art n'avait donc pas dégénéré, il s'était au contraire affiné en ne s'adressant plus qu'à une élite de connaisseurs.

Toutes les ressources du verre sont alors connues et mises à profit.

Sous le règne des Antonins, la civilisation est à son apogée, l'art du verrier comme tous les autres arts bat son plein; rien n'arrête l'artisan d'alors : il imite les pierres précieuses, il fabrique des verres doublés, il connaît toutes les ressources des colorations, il sait même en faire que nous ne faisons plus, comme le beau rouge opaque appelé *hématinum*. La fabrication des millefiori lui est familière, il peut faire du verre bien incolore, il

Digitized by Google

arrive même à y incorporer de l'oxyde de plomb, et voilà le cristal inventé (1).

On sait dorer, peindre, tailler et graver le verre, la décoration a donc marché à l'unisson des perfectionnements de la matière, et nous sommes bien arrivés à l'apogée.

Ce rapide aperçu sur l'origine et le développement de la fabrication du verre nous a donc conduit à son point culminant, nous ne voulons pas nous y arrêter, malgré l'attrait que son étude nous offrirait, il faut nous borner sous peine de dépasser les limites de cette note; elle ne comporte pas la description de quelques-unes de ces merveilles qui ravissent l'homme du métier, en même temps que l'étreint la pensée que cette civilisation si belle devra s'arrêter; vaincue par la barbarie, elle disparaîtra pendant des siècles, mais les procédés ne seront pas complètement perdus, la chaîne se continuera jusqu'à la renaissance à travers le moyen âge.

Les verreries mérovingiennes ne seront, il est vrai, que le pâle reflet des verreries gallo-romaines, les verres colorés seront rares, les gravures plus rares encore et toujours barbares d'exécution, les formes seront lourdes, cependant l'habileté n'aura pas disparu tout à fait et le mobilier funéraire des ve et vi^e^ siècles renfermera de loin en loin quelques pièces qui feront honneur à la main qui les a façonnées.

Cet exposé un peu long, et que cependant nous avons écourté le plus possible, de la naissance et du développement de la fabrication du verre était nécessaire à l'étude spéciale qui nous intéresse : la peinture sur verre.

(1) V. Simon, *Documents historiques sur le verre*, p. 15. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Metz.*)

Digitized by Google

C'est qu'en effet, les couleurs du peintre verrier, les *émaux* sont des verres, et que leur histoire c'est l'histoire des verres colorés eux-mêmes.

D'une manière générale, l'émail est une matière vitreuse qui peut, en fondant, recouvrir d'une glaçure, colorée ou non, tout corps susceptible de supporter la haute température nécessaire à l'opération. Ajoutons que, par métonymie, on donne aussi ce même nom d'*émail* à l'objet lui-même décoré par les procédés de l'émaillerie.

Ces procédés sont variés et nous n'avons pas à les passer en revue ici, mais on comprend que la composition de l'émail doit être différente selon l'application que l'on veut en faire : il faut qu'il soit assez fusible pour que l'objet à décorer, l'*excipient*, terre cuite, pierre, métal ou verre, puisse supporter sans inconvénient le degré de chaleur nécessaire à sa fusion ; il faut de plus que le refroidissement lui fasse éprouver le même effet de contraction qu'à l'excipient lui-même, autrement des craquelures, des fendillements se produiraient, l'adhérence serait compromise et même détruite.

Donc, fusion à température assez basse et harmonie complète de dilatation et de contraction avec l'excipient, voilà les deux conditions qu'une matière vitreuse doit remplir pour être de l'émail de bonne qualité.

Tout le monde sait que les terres cuites émaillées de l'Égypte remontent à la plus haute antiquité ; elles sont probablement aussi vieilles que les verres colorés eux-mêmes, et constituent les plus anciens émaux que nous possédions.

Ce premier emploi de l'émail était relativement facile, d'abord parce que l'argile supporte impunément une haute température, et en second lieu parce qu'il suffisait

Digitized by Google

de peu de modifications dans la composition vitreuse pour lui faire acquérir la parfaite concordance de dilatation dont nous venons de parler.

Les émaux métalliques ne sont venus qu'ensuite, leur réussite était bien autrement difficile puisque les métaux éprouvent toujours, sous l'action de la chaleur, une dilatation considérable; il a donc fallu modifier profondément la composition de l'émail céramique pour en faire un émail métallique : les Égyptiens ont fini par y réussir, la chose est certaine aujourd'hui, elle est prouvée par les monuments eux-mêmes, plus éloquents que les textes; mais naguère encore elle donnait lieu à de vives controverses : des auteurs fort érudits affirmaient que l'existence des émaux métalliques ne remontait pas plus haut que le IIe siècle de l'ère chrétienne. Telle est l'opinion que M. de Laborde a développée dans sa savante notice sur les émaux du Louvre.

Elle n'est plus soutenable aujourd'hui qu'il est parfaitement reconnu que les Égyptiens, les Grecs, les Étrusques ont possédé les secrets les plus difficiles de l'art de l'émaillerie, ainsi que la pratique de toutes les formes et de toutes les applications dont le procédé est susceptible (1).

Ces témoins irrécusables sont principalement des bijoux d'or, ils sont rares dans les musées et les émaux sur verre sont plus rares encore (2).

(1) Lenormant, *Gazette des Beaux-Arts*, 1867, p. 159.

(2) Il n'y en a qu'un au Louvre provenant de Nîmes, et la splendide collection de M. Julien Gréau ne renferme aussi qu'un seul spécimen intact, c'est un vase en verre blanc dont le couvercle porte en dedans une peinture représentant une femme assise, entourée de divers attributs et ornements. Il a été trouvé dans l'île de Chypre.

Digitized by Google

La difficulté résultant de la dilatation n'existe cependant plus au même degré quand il s'agit du verre, mais en revanche une autre surgit : c'est celle de la température ; si elle s'élève trop, l'objet en verre se déforme, si elle reste trop basse, l'émail ne se vitrifie pas ou peu, il adhère mal et ne présente pas cette belle surface lisse et glacée qui en fait le charme.

Pour qu'un verre fonde à basse température, il faut qu'il renferme une forte proportion d'alcalis, ou mieux encore une certaine dose d'oxyde de plomb et de borax. Ce sont ces deux fondants énergiques qui sont la base des émaux de nos jours, mais ils n'ont dû entrer que bien tard dans la pratique de la verrerie.

Les diverses considérations qui précèdent expliquent que les émaux céramiques soient si communs dans toutes les collections d'antiquités, tandis que les émaux métalliques et les peintures sur verre s'y rencontrent si rarement. Il y a encore une autre cause de cette extrême rareté, c'est la décomposition de l'émail lui-même pendant la longue durée de son enfouissement dans le sol ; l'humidité l'altère d'autant plus qu'il est riche en fondants alcalins, il finit même par s'effriter et se détache au moindre frottement.

C'est une altération du même genre qui produit les belles irisations aux reflets nacrés et chatoyants qui rendent certaines verreries antiques si agréables à l'œil.

L'examen du vase qui fait l'objet de cette note fait constater, au contraire, que les émaux sont parfaitement conservés, les couleurs verte et jaune sont bien glacées, le blanc opaque l'est moins, mais nous dirons tout à l'heure pourquoi, toutes les trois d'ailleurs n'ont rien perdu de leur adhérence au verre qui est aussi intime que possible. Ces émaux étaient donc d'excellente qualité et

Digitized by Google

on peut supposer d'après cela qu'ils datent du second siècle, le verre d'ailleurs est aussi d'une très bonne fabrication, il est presque incolore et peu altéré. Ajoutons qu'il est soufflé extrêmement mince, ce qui rendait encore plus délicate l'opération de la cuisson.

Nous avons là une peinture faite à une époque où toutes les ressources du métier étaient connues et pratiquées, mais les renseignements nécessaires pour assigner une date plus précise nous manquent : nous ignorons les circonstances de la trouvaille, ainsi que la nature des objets qui ont pu être découverts en même temps; nous n'avons donc pour nous guider que des considérations techniques qui, il est vrai, doivent sembler suffisamment probantes.

Cette peinture a été faite avec des émaux finement pulvérisés et délayés à l'eau; remarquons que la couche est extrêmement mince, sauf aux extrémités des torsades où la couleur blanche opaque forme une sorte d'empâtement qui fait saillie sur le reste. Ceci n'a rien d'étonnant, puisque nous savons que l'émail blanc est très riche en étain et qu'à cause de cela il est dur à fondre, il ne reçoit tout son glacé que grâce à une cuisson très énergique, or, elle ne pouvait pas l'être, l'extrême minceur du vase aurait entraîné sa déformation.

Dans tous les cas, elle s'est opérée dans un récipient clos, dans une moufle en terre réfractaire, comme nous le faisons aujourd'hui pour éviter que le contact de la flamme n'altère la pureté des émaux, seulement il était indispensable qu'une ouverture spéciale permit de juger du degré de cuisson, pour qu'on pût l'arrêter juste au moment voulu.

Nous trouvons donc dans ce petit objet, d'une décoration si simple, tout ce qui peut caractériser l'œuvre d'un

Digitized by Google

Digitized by Google

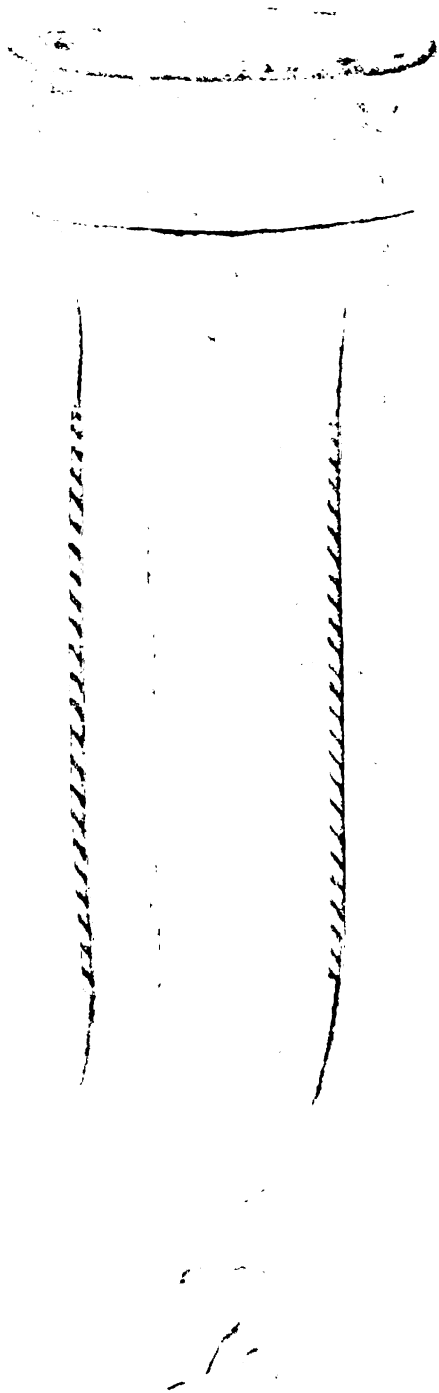

VASE EN VERRE PEINT (Époque romane)
trouvé à REIMS en 1860

Digitized by Google

deintre verrier fort expérimenté, connaissant tous les secrets et tours de main de son métier; c'est pourquoi nous n'hésitons pas à le dater du IIe siècle ou peut-être du commencement du IIIe siècle de l'ère chrétienne.

La planche le reproduit en vraie grandeur, le pied a malheureusement disparu, ou tout au moins les fragments qui en restent n'ont pas permis de le restituer, ils suffisent cependant pour indiquer qu'il était étroit et venait immédiatement au-dessous de la cassure.

La pièce complète était donc un vase de fantaisie, sorte de porte-bouquet, d'une forme élégante et d'une décoration de bon goût. Elle consiste en trois torsades émaillées, également distantes les unes des autres; un filet de verre suffit pour l'ornementation de la partie supérieure, qui se termine par une surépaisseur formant au bord un léger bourrelet.

Ce filet circulaire a été très adroitement posé, il est extrêmement mince et le point de raccord à peine apparent. C'est une particularité toute à l'honneur du verrier, et qui, si simple qu'elle soit, témoigne d'une véritable habileté professionnelle.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA GRANDE ROSE

du Portail Occidental

DE NOTRE-DAME DE REIMS

Rapport fait au nom de la Commission d'Archéologie, Séance du 24 Avril 1891

Par M. Ch. Givelet, Membre titulaire.

Messieurs,

Tout récemment, trois des Membres de votre Commission archéologique, M. Jadart, M. Demaison et moi, répondant à l'invitation qui nous avait été faite, nous nous rendions chez M. Paul Simon, peintre, rue de l'Université, pour y voir des calques et des relevés de tous les vitraux composant la grande rose du portail occidental de notre cathédrale. Mettant à profit l'heureuse occasion que lui offrait la série d'échafaudages dressée pour la restauration des hautes voûtes de l'église, M. Simon a pu compléter par des calques très exacts les documents qu'il possédait déjà, et dont plusieurs datent de vingt ans : il a pu ainsi faire la distinction certaine des pièces anciennes d'origine et de celles plus ou moins récentes qui, dans leur bizarre rappro-

Digitized by Google

chement, forment un admirable ensemble qu'on chercherait inutilement dans les monuments rivaux du nôtre, ensemble que les peintres verriers modernes n'ont jamais pu produire, malgré les nombreuses ressources autrefois inconnues et dont profitent les artistes de la fin de ce siècle.

La vivacité en même temps que la douceur de ces brillantes couleurs, jointe à leurs tons harmonieux, ne sont pas les seuls mérites de la principale verrière de Notre-Dame. Les réseaux de pierre qui les enserrent se font remarquer par leur délicatesse, dont la richesse du dessin est tout à fait particulière à notre cathédrale. Nulle part, en effet, on ne rencontre rien de comparable à sa splendide rosace.

Malheureusement, sa solidité est aujourd'hui compromise, et les travaux qui s'imposent nécessiteront avant tout l'enlèvement des vitraux. Leur mise en plomb actuelle prouve qu'un travail complet de restauration a déjà été fait vers le milieu du XVIIIe siècle. Depuis cette époque, aucune réparation sérieuse n'a été exécutée. Tous les ans, à l'arrière-saison, il est fait une revue à chacune des fenêtres de l'église, et les dégradations qui se sont produites pendant le courant de l'année sont l'objet d'une restauration sommaire faite sur place.

C'est à l'extérieur que les ouvriers font les travaux nécessaires aux fenêtres de la grande nef, tandis que c'est à l'intérieur en général qu'on entretient les roses et les ouvertures des basses nefs. Les verres de couleur employés pour ces réparations ne s'accordent pas toujours avec les anciens lorsque le travail se fait au dehors. Quelquefois, c'est du verre blanc et sali à l'huile qui sert à boucher les jours; il n'est fait de travail plus complet que sur des ordres spéciaux. A ce propos,

Digitized by Google

nous voudrions pouvoir émettre le vœu que, poussant moins loin l'économie pour l'entretien des vitres peintes, l'État pût allouer chaque année un crédit quelconque permettant de remettre en bon état au moins une fenêtre ou deux, choisies parmi les plus compromises. Ce serait un moyen fort simple de sauver d'une ruine probable les beaux vitraux qui garnissent les grandes fenêtres dont M. Paul Simon possède de nombreux relevés, faits pour la plupart par M. Simon, son père, de 1848 à 1874.

Or, malgré la grande économie exigée pour les travaux actuels d'entretien, on n'a pas cessé d'obtenir dans la rosace le surprenant effet que nous admirons encore maintenant.

Quoiqu'il en soit, nous l'avons vu, la restauration complète de tous les panneaux de la grande verrière est devenue indispensable aujourd'hui. Le gouvernement y songe, et sous peu, dit-on, une décision sera prise à ce sujet. Les Membres de votre Commission ont été unanimes à penser que M. Paul Simon se trouvait dans des conditions tout exceptionnelles pour faire de cette restauration un travail scrupuleux nous donnant l'espoir de voir revivre chacun des détails charmants des cinquante-deux médaillons, tous variés de dessin, et d'une si remarquable harmonie de couleurs. En effet, c'est M. Paul Simon qui depuis longtemps déjà est chargé de l'entretien des verrières. Il les a étudiées de près, il en a la reproduction, et rien de ce qui touche à l'art du peintre verrier ne lui est inconnu pour ces travaux de restauration.

M. Simon, Messieurs, je vous l'ai déjà dit, possède les calques exacts de toute la rosace. Ils sont coloriés, et rien qu'à leur aspect on reconnaît les verres anciens des

Digitized by Google

verres modernes. Ceux-ci n'ont qu'un point de la couleur du verre, tandis que les autres, les anciens, sont entièrement colorés. Néanmoins, les morceaux de verre provenant d'autres vitres ou d'un travail partiel fait à une époque incertaine sont complètement reproduits : ainsi, un personnage, un roi probablement étranger à la rosace, rapporté peut-être ici lors d'une restauration, tient une banderole blanche. Elle est en partie bordée de jaune d'argent, émail connu depuis l'achèvement de notre rosace et usité surtout depuis le xve siècle. Sur cette banderole sont les trois lettres *COB,* que nous avons cru pouvoir affirmer être du xviiie siècle. Le *C* et l'*O* sont rapprochés, un fragment de verre blanc sépare le *B* dont le jambage est en partie caché par le large plomb du siècle dernier; ces trois lettres appartiennent-elles au nom de Jacob ou à celui de l'apôtre saint Jacques? C'est ce que nous ne pouvons indiquer, mais il est certain qu'elles ne sont pas à leur place; c'est du reste la seule inscription qui se voit maintenant dans cette vitre.

La rose principale de la cathédrale est consacrée à Notre-Dame, patronne comme on le sait de la métropole rémoise. Le médaillon central qui la représente a été enlevé et restauré provisoirement depuis plusieurs années par M. Simon. Autour de la Reine du Ciel est un premier cordon formé de douze médaillons, dont chacun d'eux contient un apôtre. Quoiqu'ils n'aient ni noms, ni attributs, on ne peut avoir aucun doute sur leur représentation, puisque tous les pieds parvenus jusqu'à nous sont déchaussés. Le cercle de vingt-quatre médaillons qui entoure celui des apôtres est consacré aux anges, aux archanges, aux chérubins et aux séraphins. Ils célèbrent les louanges de Marie soit en chantant, soit

Digitized by Google

en jouant de l'instrument dont ils sont porteurs. Parmi les anges se trouvent trois séraphins qui, outre quatre ailes, ont leurs bras étendus et portent dans leurs mains les stigmates de la Passion. Ensuite, dans le troisième et dernier cercle, composé de douze médaillons, sont représentés des personnages de l'Ancien Testament, qui probablement sont les ancêtres de la Sainte Vierge, six rois en font partie. Il y en a deux qui nous ont paru, comme celui dont nous avons déjà parlé, d'un mauvais dessin et d'une peinture moins soignée que les autres. Ils sont certainement d'une époque moins éloignée de nous.

Les médaillons sont tous placés sur des fonds qui remplissent les vides. Deux dessins alternant ont suffi pour garnir les douze lobes qui constituent son ensemble. Six d'entre eux sont composés de petits cercles bleus posés sur un fond rouge. Les six autres offrent des rinceaux où le bleu et le rouge surtout dominent. Cependant, en bas, à gauche du spectateur, dans un seul lobe à rinceaux, le blanc et le vert sont les couleurs les plus employées sur un fond bleu. Pourquoi ce compartiment n'est-il pas semblable aux autres? C'est ce qu'il est difficile d'expliquer, on peut cependant présumer qu'il a été ainsi exécuté et placé à titre d'essai.

Dans chaque lobe, les fonds bleus et les fonds rouges alternent. Ceux des médaillons sont de la couleur opposée à celle du fond de l'ornementation.

Dans les écoinçons formés par les arcs en tiers-point des douze lobes de la rose, les trilobes sont garnis de feuillages d'un dessin uniforme. Ici, le rouge et le vert sont les nuances les plus employées.

Au-dessus de la rosace, dans la pointe de l'arc en tiers-point, est représenté le Père éternel avec son nimbe

Digitized by Google

crucifère, ce qu'atteste la mise en plomb, car le nimbe est tout entier en verres bleus. Dieu le père tient son fils encore enfant, et nimbé aussi tout en bleu. Enfin, dans les angles inférieurs, sur le cordon de pierre supportant la rosace, figurent deux anges tenant chacun un encensoir d'une main et une navette de l'autre. Placés dans des cercles quadrilobés, ils complètent l'ensemble de ce riche vitrail.

Or, le travail que M. Paul Simon termine en ce moment sera la reproduction de ce qu'était notre splendide verrière vers le milieu du XVIIIe siècle, à l'époque de la remise en plombs larges qui a été presque générale. Les altérations qu'elle a subies depuis sont très considérables, et la grêle de 1886 a failli tout détruire; mais les fragments de verres anciens étudiés minutieusement et complétés par des documents, après élimination totale des pièces non authentiques, ont permis de rétablir, sur un dessin à l'échelle de $0^{m}07$ pour mètre, un ensemble complet. A cette échelle, le dessin permettra de juger facilement ce qu'était notre rose à l'époque de sa restauration, au XVIIIe siècle.

Par son très consciencieux travail et sa haute compétence en ces matières, M. Paul Simon ne vous semble-t-il pas, Messieurs, comme nous l'avons déjà dit, être l'artiste désigné d'avance pour l'exécution d'une restauration dont tous les éléments sont réunis. En le choisissant, nous avons la certitude de voir figurer scrupuleusement dans la nouvelle rosace tous les anciens verres, et les rouges, surtout, qu'il est si important de conserver jusqu'au moindre fragment; car vous n'ignorez pas, Messieurs, que les verres de cette couleur n'ont pas encore pu être reproduits d'une nuance identiquement semblable à celle des vitres du moyen âge.

Digitized by Google

Pendant longtemps, on a cru absolument perdu le secret de la fabrication du verre rouge. Très peu de verres de cette couleur, croyons-nous, ont été employés pendant le XVIIIe siècle et le commencement du XIXe. On pensait, à cette époque, qu'il fallait de l'or pour obtenir ces tons chauds et brillants des rouges du moyen âge; mais l'analyse chimique de ces verres anciens a démontré que le protoxyde ou même le sous-oxyde de cuivre étaient les matières en usage pendant toute la durée du moyen âge. Ces mêmes agents sont encore ceux dont les verriers se servent aujourd'hui.

C'est au mode de fabrication de la feuille de verre, surtout, qu'est due la différence d'aspect entre les verrières anciennes et les modernes. Trois raisons principales nous en donnent l'explication.

Le verre ancien fabriqué d'une tout autre façon présentait d'abord des ondulations à sa surface, puis une répartition inégale et capricieuse des matières colorantes, enfin des inégalités d'épaisseur très sensibles. Les effets de miroitement que nous admirons dans les verrières du moyen âge sont bien souvent dus à ces causes. Ceci ne diminue en rien le mérite des peintres verriers du XIIIe siècle qui, dans leurs œuvres, nous ont donné la preuve du goût parfait qu'ils possédaient de l'harmonie des couleurs.

Comme conclusion du travail de M. Simon que nous avons l'honneur de soumettre au jugement de l'Académie, nous vous prions, Messieurs, de vouloir bien émettre un vœu en faveur de notre concitoyen, en demandant à M. le Ministre des Cultes de confier à M. Paul Simon la restauration de notre magnifique rosace. On ne ferait en cela que continuer les traditions, car depuis déjà des siècles cette honorable maison a

Digitized by Google

toujours travaillé aux vitres de Notre-Dame. Elles les a non seulement réparées, mais en a aussi fourni de nouvelles. Ce fut l'aïeul de M. Paul Simon qui, en 1833, refit à neuf, avec les ressources fort restreintes de cette époque, la série de personnages peints sur verre qui relie la petite rose avec la grande.

Bien antérieurement, un autre membre de cette famille, Nicolas Dérodé[1], qui pendant plus de trente ans a travaillé à la cathédrale, a peint la superbe rosace du transept méridional, dite des Apôtres, et l'a signée de son nom en 1581. Elle remplace aujourd'hui celle du XIIIe siècle, qu'un terrible ouragan avait renversée le jour de Pâques de l'année précédente.

A la suite du vœu émis par l'Académie, conformément à ce Rapport, M. Diancourt, membre titulaire et sénateur, a bien voulu se charger d'en transmettre l'expression et de l'appuyer auprès du Ministre des Cultes.

[1] *Histoire et Description de Notre-Dame de Reims*, par Ch. Cerf, 1861, tome II, page 316.

Digitized by Google

LES

COUPOLES

D'ORIENT & D'OCCIDENT

PAR M. ALPHONSE GOSSET

ARCHITECTE A REIMS

MEMBRE TITULAIRE

Digitized by Google

Digitized by Google

LES

COUPOLES

D'ORIENT & D'OCCIDENT

Éminence (1),

Messieurs,

En vous retraçant, il y a six ans (Séance du 4 avril 1884), l'histoire de la construction des églises dans ses deux formes caractéristiques, je vous montrais que la première, celle des églises à nefs aux effets de profondeur, ayant parcouru les trois phases fatales : de formation, de perfectionnement au XIIIe et au XIVe siècle, et de décadence au XVIIIe siècle (2), avait accompli sa révolution, brillante mais complète, toutes les combinaisons auxquelles prêtait cette conception ayant été édifiées. Tandis que la seconde, celle des églises à dôme, c'est à dire à effet convergent en hauteur vers cette

(1) S. É. Mgr le cardinal Langénieux, Archevêque de Reims, qui assiste à la Séance.

(2) Comparer le plan de Saint-Sulpice avec celui des églises du moyen âge, dans les vignettes qui accompagnent le texte de cette conférence. (*Bulletin* de l'année 1884.)

Digitized by Google

image du ciel, était au contraire restée inachevée, et pouvait encore produire de grands et nouveaux effets.

Je cherchais à vous montrer que cette forme d'église, grâce aux avantages de la forme monumentale des coupoles, à leur simplicité, à leur facilité d'exécution, à leur économie, pouvait fournir une voie nouvelle à l'art français, surtout aux peintres et aux architectes.

L'avenir me paraît y revenir, vous disais-je alors.

Depuis, l'évènement est venu confirmer ces prévisions; seulement, c'est l'architecture civile qui a pris l'avance (1). Les constructions de notre admirable Exposition universelle de 1889, en dehors de la galerie des machines, lui ont emprunté leurs principaux motifs de décoration : coupole au centre, coupoles sur les ailes, coupoles sur les annexes, on en a vu partout. Le Champ de Mars nous en a montré toutes les variétés, une véritable exposition : le Parisien, né malin, disait Boileau, bien qu'il aime le rôle d'inventeur, ayant compris la nécessité (en l'état de transition que traverse notre art) de retourner à l'école en Orient, pays de la lumière, berceau de la civilisation et de la religion.

Les détracteurs de l'Académie nationale de Reims, qui, ne connaissant pas assez ses travaux, lui reprochent de s'attarder dans le passé, verront qu'on y fait aussi des études d'avant-garde.

Pénétré de ces voies de l'avenir, vous comprendrez que j'ai été entraîné à approfondir ces études, et je suis heureux de vous en présenter aujourd'hui le fruit complet, contenu dans cet ouvrage sur les coupoles d'Orient

(1) Quoique le projet que je vous soumettais ait été honoré, en novembre 1886, de la haute approbation de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.

Digitized by Google

et d'Occident, en exposant : l'évolution complète, les monographies des principaux édifices à coupoles, pour la première fois présentés en plan et en coupe à la même échelle, puis la théorie et la technique des voûtes sphériques. Ouvrage distingué par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et favorisé de sa souscription (1).

En vous développant ces vingt-cinq planches, je ne pourrai mieux vous les expliquer qu'en vous retraçant à grands traits l'histoire des coupoles jusqu'à nos jours.

Les dômes ou coupoles sont nés dans la Mésopotamie, le berceau du monde ; de telle sorte que les premières formes architecturales sorties de la main des maçons sont des coupoles.

Vous savez, par les explications de Dieulafoy *(Art antique de la Perse)*, comment les habitants de ces contrées, privés des bois nécessaires à la construction des grandes charpentes, mais abondamment pourvus de limon, ont été amenés de bonne heure à inventer, d'abord l'art de faire des briques, ensuite celui de les utiliser pour la couverture de leurs cases. dans la construction des voûtes sphériques (seules faciles à tourner *sans cintres)* ; enfin, leur perfectionnement par la polychromie et l'émaillerie, ou l'art de les décorer.

Cette forme se présenta sans doute à leur esprit par le souvenir des tentes des pasteurs de la haute Asie, faites en peaux, ou des huttes, car on l'a trouvée aussi chez les sauvages de l'Amérique et de l'Océanie.

(1) *Les Coupoles d'Orient et d'Occident*, Paris, Librairie centrale des Beaux-Arts, 19, rue Lafayette, gd in-4° jésus, accompagné de 25 planches doubles, gravées sur acier, et de 110 figures dans le texte.

Digitized by Google

En tout cas, qu'elle ait frappé les hommes par sa noblesse et sa simplicité, ou qu'elle ait été faite d'instinct, suivant Dieulafoy, cette forme bombée est une des premières offertes aux hommes et qu'ils aient traduite dans l'architecture primitive.

Les travaux de cet ingénieur archéologue, dans la Perse ancienne et moderne, ne laissent pas de doute à cet égard, et, à en juger d'après le bas-relief assyrien trouvé par Layard à Koyundlick (1) (dont voici un croquis), les plus anciennes coupoles avaient déjà la forme ovoïdale, qui depuis a dominé chez nous; tels le dôme de Saint-Pierre de Rome et ceux de l'Exposition de 1889.

De la Perse, la coupole, en tant que forme usuelle, paraît être arrivée en Italie, c'est à dire en Europe, non par la Grèce, ni par l'Étrurie, bien qu'elle y ait été connue au-dessus des temples ronds, mais avec le système de balnéation des Orientaux, importé par les Romains après la conquête de l'Asie.

Nous en avons un exemple ancien à Pompéi, dans le *laconicum* des anciens thermes, ou salle de sudation, de forme ronde (pour l'égalisation de la chaleur), couverte en voûte sphérique et terminée par un *oculus* destiné à l'échappement de la vapeur, au moyen du disque décrit par Vitruve.

Les Romains ayant propagé leurs édifices nécessaires, y compris les thermes, avec leur domination, depuis le haut Euphrate jusqu'aux embouchures du Rhin, et depuis celles du Danube jusqu'aux colonnes d'Hercule, tous les maçons du monde alors civilisé apprirent à construire des coupoles, qui plus tard servirent de

(1) Au Musée britannique. — Voir aussi *Manuel d'Archéologie orientale*, par Ernest Babelon, Paris, Quantin.

Digitized by Google

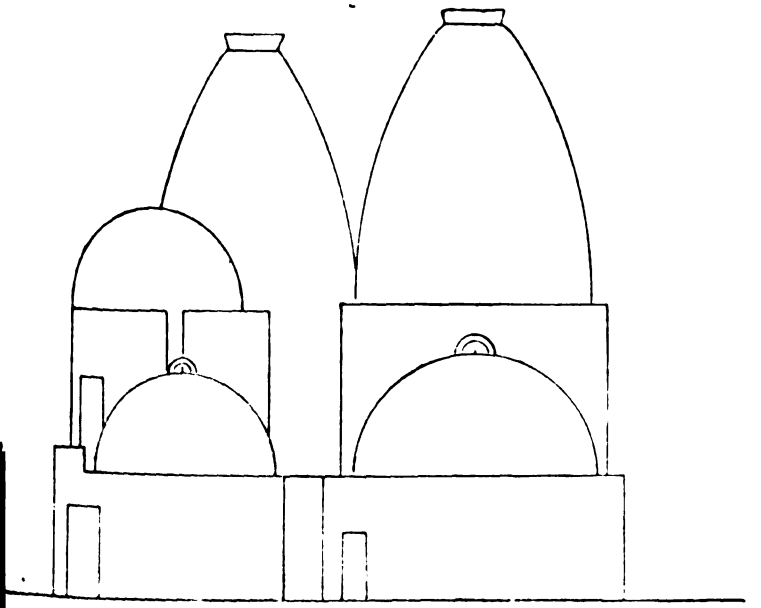

Bas-relief de Kouyoundjik.

Digitized by Google

Digitized by Google

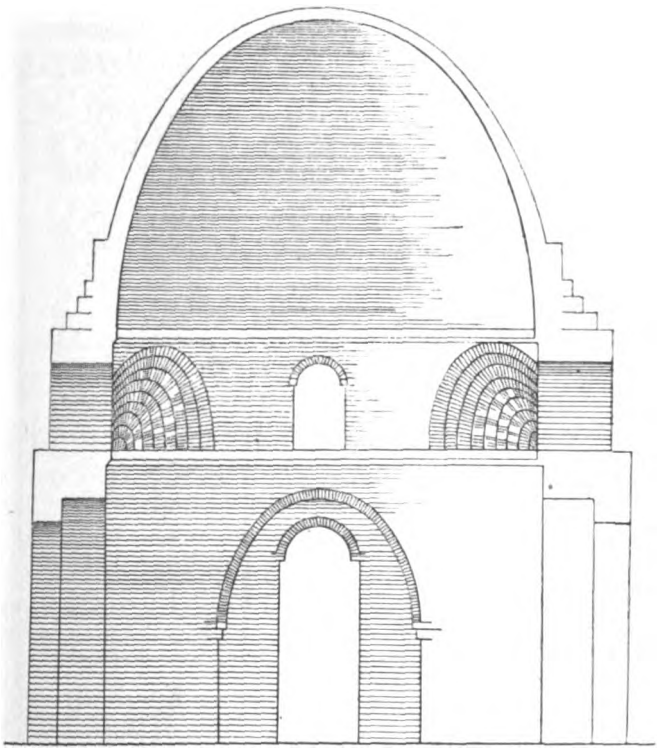

Premières Coupoles Perses, sur trompes coniques.
Atrium d'un Palais de Sarvistan (*Ère des Mages*).

Digitized by Google

Digitized by Google

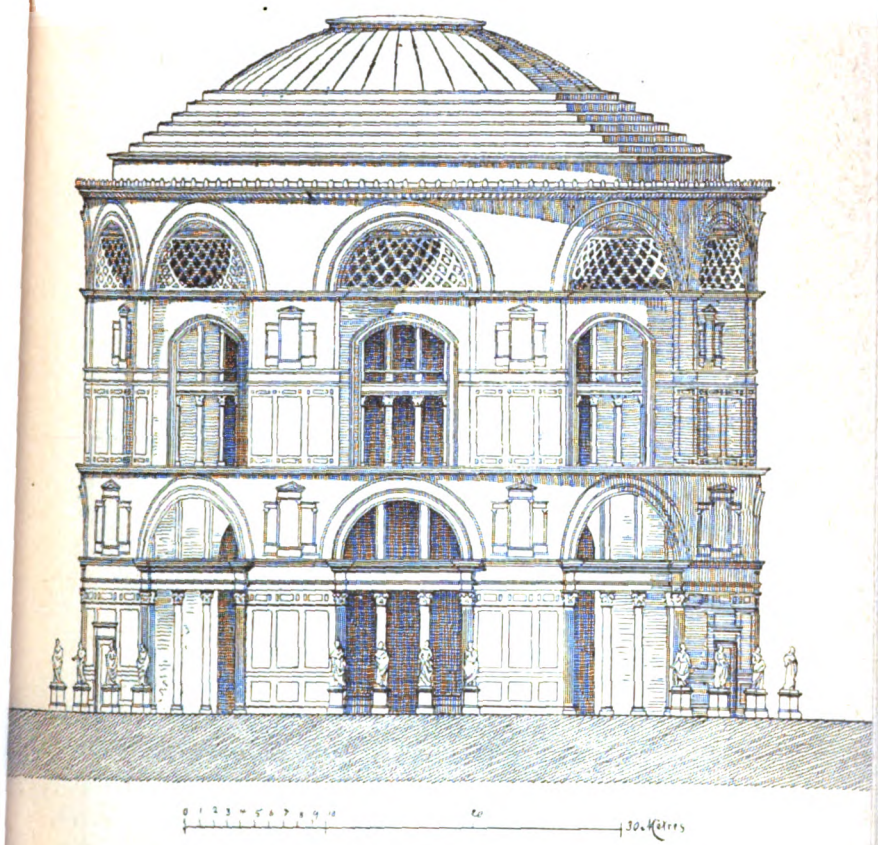

Restauration de la façade du Laconicum des Thermes de Caracalla à Rome (*d'après Blouet*).

Digitized by Google

Digitized by Google

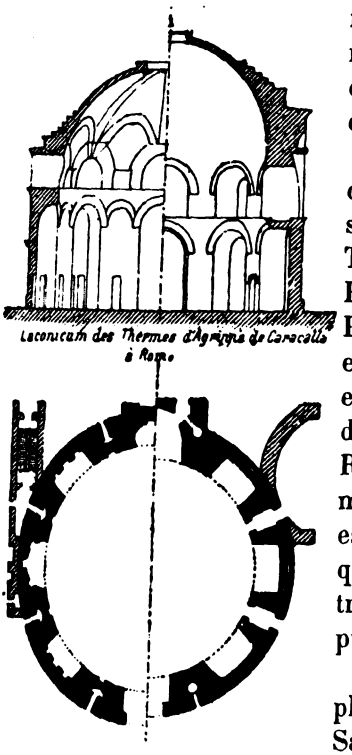
Laconicum des Thermes d'Agrippa de Caracalla à Rome.

modèles, même aux premiers chrétiens, pour la construction des chapelles circulaires.

La plus magnifique coupole romaine qui nous soit restée est celle des Thermes d'Agrippa, à Rome, transformée en Panthéon, et convertie ensuite par les chrétiens en église, sous le vocable de Sainte-Marie de la Rotonde. Par son diamètre de 44 mètres, elle est la plus grande salle que les maçons aient construite sans points d'appuis intermédiaires.

Celles de Sainte-Sophie, de Florence, de Saint-Pierre, de Rome, qui, élevées en l'air sur des arcs, ont présenté d'autres difficultés, ne sont pas aussi larges.

Cette construction, dont je vous ferai tout à l'heure remarquer les détails caractéristiques, a été, ou a dû être le modèle sur lequel ont été construites toutes les autres coupoles du monde romain. Seulement, sa décoration a subi une métamorphose, lorsqu'aussitôt sa construction elle fut transformée en temple ouvert aux dieux des peuples de l'Empire (Panthéon), auxquels Auguste voulut donner l'hospitalité (bien entendu sous la présidence de Jupiter Capitolin); cette forme ayant

Digitized by Google

paru la plus avantageuse pour les grouper tous sur un pied d'égalité, comme autour d'une table. Malheureusement, dans cette métamorphose, la décoration par caissons carrés empruntés aux soffites des temples (comme tels, ornements sacrés) effaça les détails de la construction primitive, d'un caractère tout différent et au contraire d'un effet ascensionnel, comme vous le verrez tout à l'heure. Celle-ci a heureusement été relevée au XVIIIe siècle par le grand graveur Piranesi qui, profitant d'une restauration des stucs, a eu la curiosité de fouiller plus loin et a retrouvé dessous l'ossature en briques de la voûte, figurée sur cette coupe, qui modifie très avantageusement les proportions de cette magnifique salle : les verticales y ayant la prédominance sur les horizontales, principe qui devint la caractéristique de toute l'architecture du moyen âge (1).

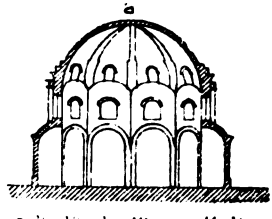

Salle dite de Minerva Medica à Rome

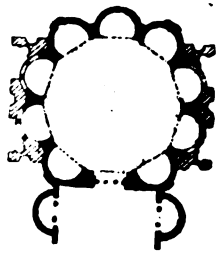

La salle d'un autre établissement thermal, dite de *Minerva Médica* montre une autre variante de coupole romaine, agrandie par des absidioles.

Quand le christianisme eut pris possession de l'Empire romain et de la direction de la civilisation, deux formes d'églises bien tranchées se présentèrent à l'attention des évêques : d'abord, la ba-

(1) Nous donnons en parallèle le *laconicum* des Thermes de Caracalla qui, quoique diminué, est construit sur le même plan.

Cette figure et celles qui vont suivre sont dues à l'obligeance de la Société centrale des Architectes français, qui les a fait faire

Digitized by Google

silique judiciaire, salle longue, à nefs inégales, dans laquelle il était facile d'organiser l'*ecclesia,* ou assemblée des fidèles ; puis, celle des petites chapelles circulaires ou carrées des catacombes. Comme ils étaient pressés, la basilique fut préférée, surtout en Occident.

La plupart des chapelles et des églises ont été faites sur ce type architectural, qui comporte une salle longue, divisée en trois ou cinq nefs, terminée par une abside, avec ou sans cet espace transversal, appelé par Vitruve chalcidique, qui devint le transept, d'où la forme en croix (1).

Mais, en Orient, les formes carrées ou circulaires, plus anciennes, luttèrent d'abord avec la forme longue, qui était aussi celle des synagogues, surtout lorsque Constantin eut fait élever à Jérusalem, sur le Saint-Sépulcre, une église ronde, d'après un plan analogue à celle édifiée à Rome par sa fille, sainte Constance (encore existante sous le nom de Baptistère, et dont voici le plan et la coupe) ; forme naturelle pour entourer une aussi sainte relique, ainsi exposée comme sous un baldaquin et pour permettre à tous de la voir, de toutes parts, sous le même jour, sur le pied d'égalité qui convenait à des frères.

Le croquis annexé à la relation de saint Arculphe, qui visita le Saint-Sépulcre au VIIe siècle, ne laisse aucun doute sur la similitude des deux plans.

D'un autre côté, l'église Saint-George de Salonique, construite à la même époque, sur le même plan que

en 1887 pour accompagner notre Conférence sur les anciennes églises et les mosquées de Constantinople. (*Bulletin du Congrès des architectes français de 1887,* p. 314.)

(1) Comme je l'ai démontré dans une étude sur l'évolution historique de la construction des églises chrétiennes. (Paris, André Daly, 1886.)

Digitized by Google

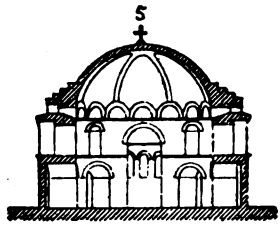

St George
à Salonique

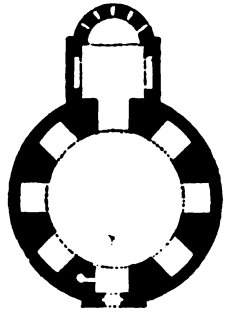

Prétoire de Mousnieh
ancienne Phana Syrie
160-169

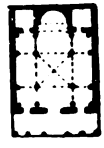

le Panthéon, ainsi que vous pouvez en juger (on s'est contenté d'y ajouter un chœur, la Bema des Grecs), prouve aussi l'adoption du plan circulaire par les chrétiens (voir, en outre, Saint-Hélie à Brousse).

Un sanctuaire aussi vénéré que le Saint-Sépulcre devait exercer une grande influence sur les autres églises chrétiennes élevées dans la contrée. Il n'y a donc pas lieu d'être étonné que la forme architecturale en ait été imitée et qu'elle soit restée.

Malgré la sainteté de son origine, elle ne représentait pas encore aux chrétiens le symbolisme cherché (qui existait cependant déjà en Syrie même, comme le prouve la découverte faite par M. de Vogué, du prétoire de Mousnieh, dans la Syrie centrale), *la forme en croix*.

Nombre d'auteurs se sont épuisés en hypothèses ingénieuses et poétiques sur l'origine du plan en croix grecque. Les uns, comme Ch. Blanc l'a répété, y ont vu l'assemblage de quatre Gamma ; les autres, une inspiration, etc. Tandis que l'humanité, qui est plus pratique que poétique, procède plutôt, en construction du moins, par tâtonnements, par imitation.

Je crois que le plan en croix grecque a été imité d'au-

Digitized by Google

tres édifices de la Syrie centrale, ainsi disposés pour l'utilisation ingénieuse des matériaux de la contrée (1), d'après leurs dimensions et leur résistance, pour couvrir une vaste salle carrée au moyen de quatre points d'appui, comme le prouve la construction de ce prétoire, d'une station romaine sur la route de Damas, dont voici le plan, la coupe et la perspective qui montrent clairement l'esprit pratique de l'architecte et comment la forme a dépendu ici de la construction; tandis qu'au contraire, partout ailleurs, les Romains faisaient plier les matériaux à une forme préconçue.

St George d'Ezra
Syrie-505

Ce plan est absolument identique à celui de la Théotocos, de Constantinople, et d'une foule d'autres églises grecques, considérées comme les types du genre.

Eglise de Bosrah
Syrie

L'intention de figurer une *croix* a dû venir de cette combinaison de construction à des architectes syriens en quête du symbole. Le plan trouvé, ils l'ont ensuite perfectionné et complété. C'est ainsi que la voûte du centre, d'arête ou en arc de cloître qu'elle était, est devenue dans les églises une *coupole,* symbole du ciel.

De la Syrie, comme le christianisme, cette forme en croix a rayonné sur le monde. Communauté d'origine qui, vous le voyez, grandit sa respectabilité

(1) Vitruve, d'ailleurs, indique ce mode de point d'appui pour porter la charpente d'une grande salle.

Digitized by Google

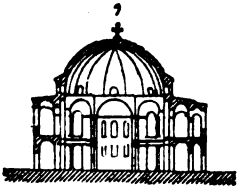

St Serge

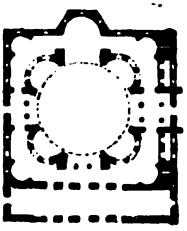

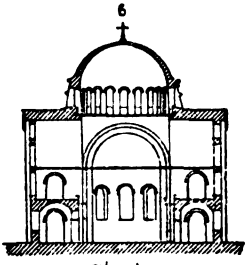

St Irène

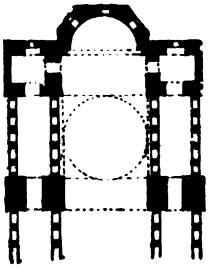

et dont doivent lui tenir compte, avant de l'écarter, ceux auxquels elle est moins sympathique.

En attendant le développement de cette synthèse chrétienne, il y eut des tâtonnements, attestés par les plans des deux autres églises syriennes d'Ezra et de Bosrah, où nous voyons les architectes orientaux chercher leur voie dans des combinaisons polygonales et circulaires enveloppées dans des carrés, formes d'églises dont parle Eusèbe, historien de Constantin.

Les hésitations, dans la voie du perfectionnement du plan des églises à coupoles, durèrent jusqu'au règne de Justinien qui, à l'instar des anciens Grecs, comprit le rôle de l'architecture dans un État, son influence sur la civilisation d'une époque, comme étant le premier de tous les arts, celui qui donne le ton à tous les autres. En conséquence, il y donna l'importance d'une affaire d'État de premier ordre.

Les premières églises construites sous son règne furent élevées sur le plan syrien perfectionné, modifié en vue d'une extension, ainsi que le prouvent ces plans de Saint-Serge existant encore à Constantinople, sous le nom de petite Sainte-Sophie, remarquable aussi

Digitized by Google

par sa coupole à côtes, et de Saint-Vital de Ravenne, celle-ci célèbre aussi par la disposition des exèdres réguliers autour du centre, et par la proportion aérienne de la coupole au-dessus de ces élégantes arcades.

Dans les deux, on retrouve les tribunes de Gynéoconitis pour les femmes, tradition des synagogues.

Élevée à la même époque, l'église de Sainte-Irène, dépendance du palais, montre un autre plan où la recherche de la forme en croix est évidente, et dans lequel on trouve aussi l'origine de plusieurs autres dispositions caractéristiques des églises grecques. Mais, pour faire faire l'effort suprême du perfectionnement, il fallut l'érection de l'église métropolitaine de l'Empire, de la cathédrale, dirions-nous, de Sainte-Sophie, à la suite d'un incendie dans une émeute.

Justinien, alors le monarque le plus puissant du monde, obligé de reconstruire son église de prédilection, voulut faire grand, et *il eut le courage d'en accepter les charges*. Slave d'origine (son nom est Oupvrada), il eut l'ambition d'élever à l'Éternel un temple plus vaste que tous ceux connus. L'ancienne basilique avait une nef principale de vingt à vingt-quatre mètres de largeur : il imposa à ses architectes (choisis en Asie), Anthemius de Tralles et Isidore de Millet, l'obligation de donner à la nouvelle une largeur de *cent pieds* et de la traiter avec une magnificence exceptionnelle, par la beauté des proportions et la splendeur d'une décoration symbolique.

Problème difficile, eu égard à ces dimensions, étant alors déjà admis que dans une église chrétienne la hauteur devait l'emporter sur la largeur, et que les lignes dominantes de l'architecture devaient être les verticales, comme pour conduire la pensée vers le ciel. (Dans

Digitized by Google

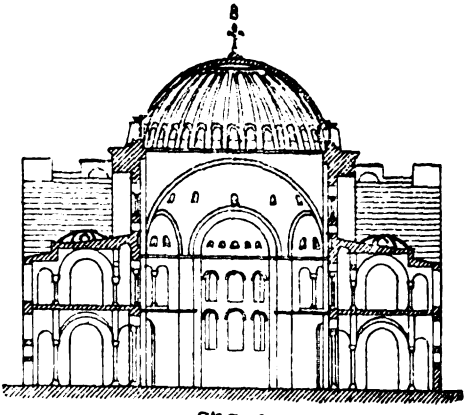

Ste Sophie

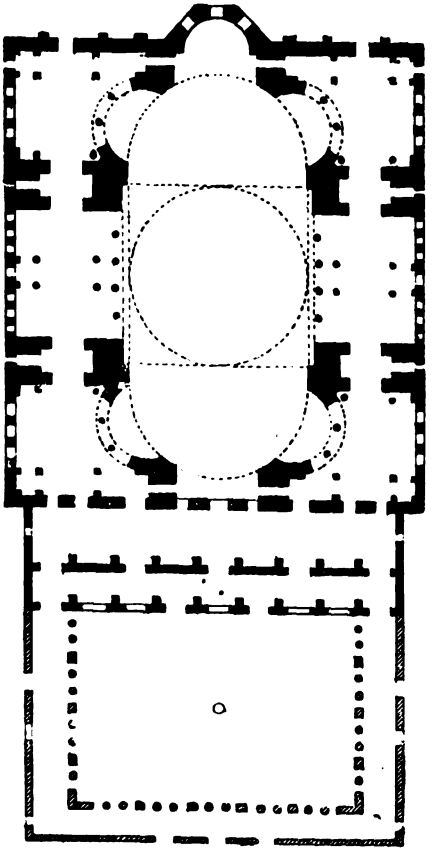

Digitized by Google

les temples du paganisme, ce sont au contraire les horizontales qui dominent.)

La coupole s'imposait alors sur les églises : les architectes de Justinien, pour porter la leur et l'allonger dans le sens de la nef, durent inventer et imaginer cette superposition de coupoles ajourées à la base qui, avec ses fines mosaïques à fond d'or, forme la composition d'architecture religieuse la plus belle qui soit sortie de la main des hommes. Tout à l'heure, je vous en montrerai les détails, en m'efforçant de vous en faire comprendre la majesté grandiose et simple, le spiritualisme chrétien : toutes les lignes de la construction et de la décoration conduisant les yeux vers *Dieu Pantocrator,* représenté au sommet de la coupole centrale, couronnant la hiérarchie céleste et bénissant l'assemblée des fidèles.

Dès l'entrée, le visiteur saisi embrasse l'ensemble de ces immenses voûtes de cent pieds ; il est tout imprégné de leur majesté et de leur harmonie céleste ; une émotion indescriptible ne le quitte plus, et il comprend l'exclamation de Justinien : *Gloire à Dieu*, Salomon, je t'ai vaincu.

Les Turcs ayant effacé les figures et remplacé ces parties de mosaïque à fond d'or par du badigeon, l'effet de cette splendide décoration en est sensiblement diminué, l'esprit en ayant disparu avec les figures des anges et des saints, surtout du Pantocrator radieux dans la gloire des cieux.

Néanmoins, les lignes de l'architecture étant intactes, on peut se représenter ce qu'elle a été, *une sublime symphonie religieuse* (1).

(1) L'architecture est la musique des pierres, disait au com-

Digitized by Google

A ce sujet, vous me permettrez d'ouvrir une parenthèse et de vous présenter quelques considérations sur l'effet religieux produit par les deux formes d'églises, suivant leurs dispositions architecturales et leurs proportions.

Dans les églises à nef, il est obtenu, notamment dans nos cathédrales, par la longueur et la hauteur, ce sont des perspectives en profondeur. Les colonnades, quel qu'en soit le style, et les arceaux des nervures conduisent les yeux surtout au fond, où est le sanctuaire, à l'autel, *Sanctus Sanctorum*. Le Saint Sacrement y apparaît ainsi, comme l'évêque ou Sa Sainteté le Pape au sommet de la procession, le *Summum de la hiérarchie religieuse sur la terre*.

C'est à cette conception que nous devons nos splendides cathédrales du moyen âge, dont nous avons expliqué dans un autre ouvrage *(Évolution historique de la construction des églises chrétiennes)* la formation, depuis la basilique romaine jusqu'au perfectionnement dans les cathédrales du XIIIe et du XIVe siècle.

Chefs-d'œuvre admirables que nous devons entretenir avec un soin pieux, car on n'en fera plus de semblables : cet art étant le produit d'une foi vive et naïve, surtout dans sa sculpture dont cette architecture ne peut se passer, cette riche parure de statues et d'ornements lui étant indispensable. L'un des caractères les plus visibles de cette sculpture, c'est un naturalisme naïf qui en fait le charme. Or, la naïveté est essentiel-

mencement du siècle le philosophe Jouffroy, observation judicieuse, surtout à Reims, où nous avons à Saint-Remi, la symphonie du recueillement (devant un tombeau); à la Cathédrale, basilique du couronnement, la symphonie triomphale.

Digitized by Google

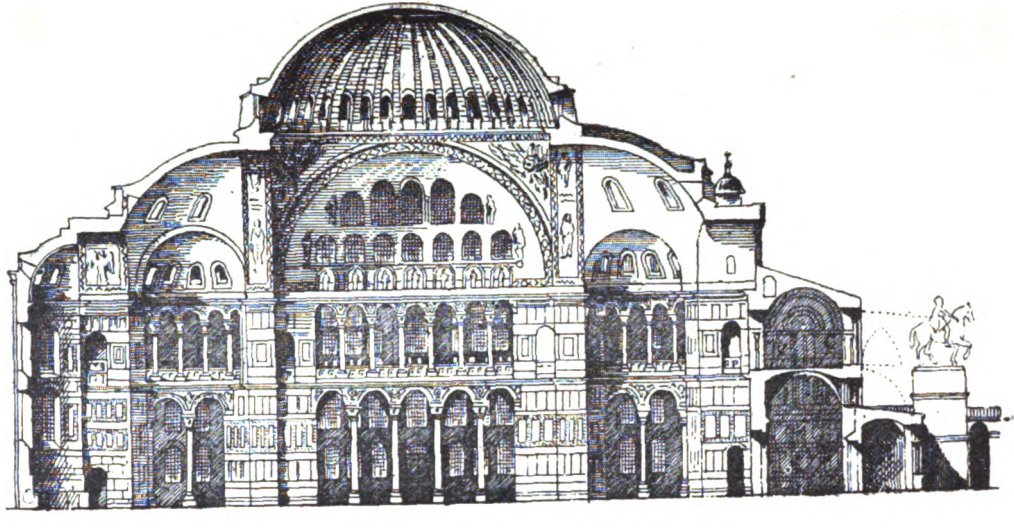

SAINTE-SOPHIE (coupe longitudinale)

échelle de 0m001 pour mètre

Digitized by Google

Digitized by Google

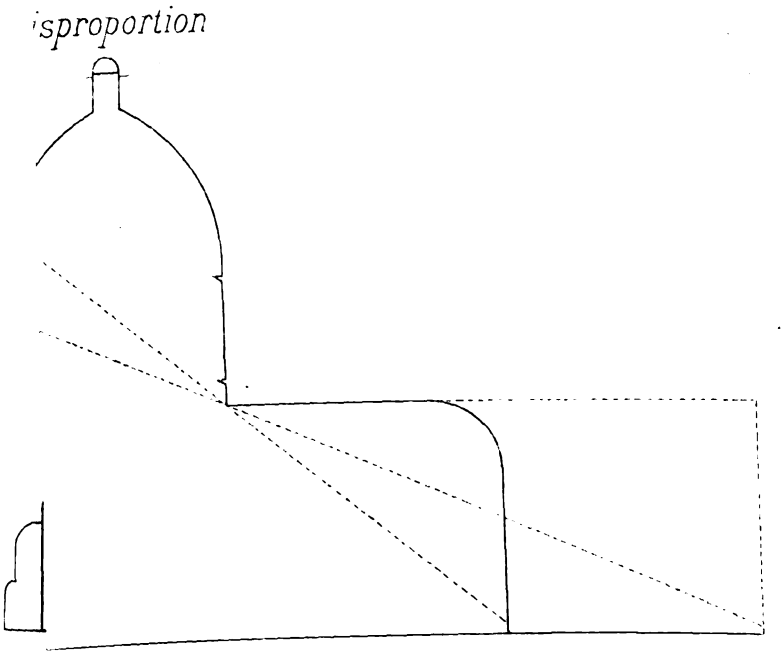

'Pierre, Rome
jet de Michel-Ange

Agrandissement

Digitized by Google

Digitized by Google

lement un don de l'enfance des peuples comme des individus; lorsqu'ils l'ont perdu en avançant en âge, impossible de la retrouver (témoins, il y a 50 ans, les efforts infructueux d'Overbeck pour se rapprocher des primitifs de l'ombrée, ce qui ne diminue pas son grand talent, son originalité).

Autre est l'effet religieux poursuivi dans les églises à coupoles, dont je vous entretiens en ce moment : des trois dimensions, longueur, largeur, hauteur, la première, qui est la dominante des églises à nef, y est sacrifiée à la hauteur qui doit dépasser la largeur, car il n'y a qu'un couronnement, la coupole, *image du ciel,* tous les regards devant pouvoir y converger librement dès l'entrée, comme vous le montrent ces plans. La perspective, au lieu d'être en longueur ou profondeur, se développe uniquement en hauteur, jusqu'à l'image du ciel. La décoration murale suivant ainsi une marche ascensionnelle et convergente, on peut y représenter le déploiement de la grande hiérarchie. A la base, les mortels, leurs luttes, leurs offrandes (ex-votos, etc.); puis au-dessus, en montant, les martyrs, les récompensés, les saints et les saintes, les anges et les archanges, les apôtres ; enfin, au centre et au-dessus de tous, planant dans les rayons de sa gloire, *Deus Pater omnipotens,* bénissant les fidèles prosternés dessous, au pied de l'autel.

Figure colossale sur fond d'or, apparition grandiose, puissante, visible de tous les points de l'église, se présentant partout en pleine lumière, grâce à l'éclairage par les multiples fenêtres de la base, qui forment une couronne de lumière au-dessus de laquelle cette représentation du ciel paraît suspendue. Effet troublant, dont on peut se rendre compte notamment dans l'église de Daphni, près Athènes, qui, ayant heureusement conservé

Digitized by Google

Monastère de Daphni près Athènes.

intactes ses vieilles et belles mosaïques, permet de se figurer ce qu'il a été à Sainte-Sophie, ce qu'il peut être encore dans une église moderne.

Tel est, Messieurs, le grand et religieux effet obtenu par le couronnement en coupole au-dessus d'une église carrée, circulaire ou polygonale, mais surtout en croix grecque, où elle figure ainsi *le ciel sur la croix.*

Aussi, confiant dans la haute approbation de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, me permettrez-vous de vous présenter cette noble forme d'église comme très orthodoxe et, par la simplicité de sa construction, applicable en tous pays.

Pour en revenir à Sainte-Sophie, quel qu'eût été l'effet produit dans le monde grec, alors déjà isolé de l'Occident, nous savons qu'il a été grand par l'exclamation de Justinien lors de la dédicace ; elle ne paraît pas avoir été imitée dans l'Empire, du moins, ce qui peut nous paraître extraordinaire, on n'en connaît pas de copie.

Peut-être les accidents qui ont suivi son érection ont-ils plus effrayé les imitateurs que le désir du succès.

Voici le parallèle des différents types des églises grecques parvenues jusques à nous : Saint-André, le Théotocos à Constantinople, le Catholicon et les Saints-Apôtres à Athènes, Saint-Hélie à Salonique, chapelle au mont Athos, Daphni près Athènes.

Comme vous le voyez, c'est le plan en croix grecque qui domine en Orient, et c'est celui qui passa avec la religion en Roumanie, où l'église de la Kurtca d'Argis, dont voici les plans, est le type le plus fin, puis en Rus-

Digitized by Google

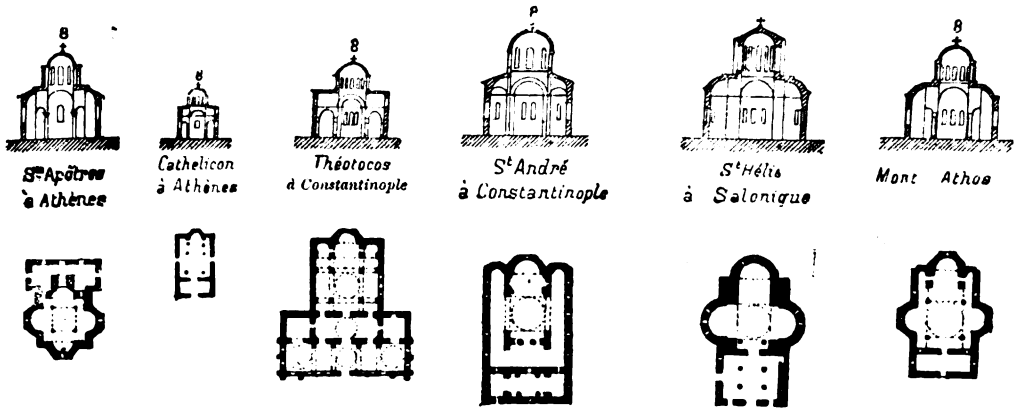

Digitized by Google

sie. Sa caractéristique, c'est la coupole à l'intersection des bras de la croix, portée sur les quatre pendentifs de raccordement des arcs. Seules quelques églises d'Athènes, telle celle de Daphni (voir figure précédente), présentent une coupole sur huit points d'appui, motivés par les tribunes de Gynéoconitis (pour les femmes).

Les sanctuaires étant très nombreux en Grèce, tous sont petits et subdivisés encore par des *narthex simples* ou *doubles;* leurs coupoles, à l'inverse de celles de Sainte-Sophie, sortent démesurément de la ligne montante des voûtes. Surélevées sur de hauts tambours, elles semblent vouloir se séparer, la masse de l'unité y est rompue. Dès le xe siècle, elles se multiplient, notamment au nord et même à l'Athos; on en compte jusqu'à onze en Russie. Profusion fâcheuse, substitution du pittoresque à la gravité religieuse, des effets à un effet de concentration vers Dieu, et qui, comme toutes les déviations, eut plus d'imitateurs que le principe initial, si grand et si simple.

C'est ainsi que les Vénitiens, en quête d'un modèle pour leur cathédrale de Saint-Marc, choisirent le type le plus compliqué des églises de Constantinople, celui d'une croix aux bras très allongés et très étroits, couverts par cinq coupoles. De telle sorte que les yeux s'y égarent (ainsi que vous le montre cette figure 1, de la planche 3), au lieu d'être conduits insensiblement vers le centre, où est représenté le *Maître du ciel et de la terre.* Ce fut aussi le type que les Périgourdins imitèrent à Saint-Front et dans la contrée; à moins, comme le croit M. Dieulafoy, qu'il n'y soit une importation directe par des pèlerins ou des marchands persans ou syriens, alors assidus aux foires d'Auvergne (l'étude de certains détails paraît lui donner raison).

Digitized by Google

Sainte-Sophie à Kiew (Russie).

Digitized by Google

Digitized by Google

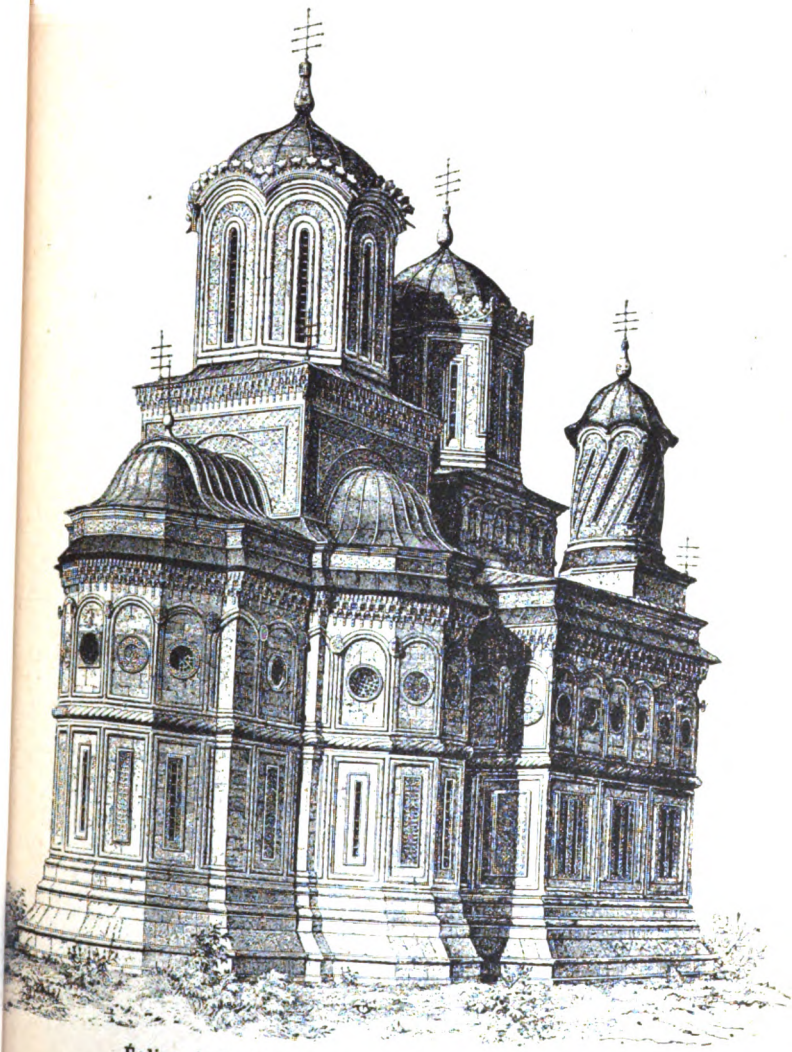

Église de la Kurtea d'Argis (Roumanie).

Digitized by Google

Digitized by Google

Pendant le moyen âge, on ne trouve de coupoles que sur les églises rondes des Templiers, construites à l'imitation du Saint-Sépulcre, dont ils étaient les gardiens, en France, en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, etc.; puis en Italie, sur les baptistères et sur quelques églises de la Lombardie. Celles des îles de Venise et de Ravenne appartiennent à la période byzantine.

Dans tous les pays soumis à l'influence grecque, sur le Danube, en Russie, en Arménie, on retrouve le type des petites églises dont nous avons parlé, approprié aux goûts particuliers de ces peuples; surtout en Russie, où la forme de la coupole, sous l'influence mongole, subit une déformation très pittoresque. De sphérique, elle prit la forme d'une poire, qui est restée et est maintenant considérée comme nationale. L'église de Saint-Bazile à Moscou en est le type le plus achevé, le plus pittoresque, comme vous pouvez en juger par cette perspective.

Quoi qu'il en soit, au point de vue de la construction, comme vous le voyez par tous ces plans, les architectes byzantins laissèrent inachevé le problème de construction des grands arcs latéraux de Sainte-Sophie, ne contrebalançant pas les hémicycles longitudinaux de l'égalisation des résistances au tour du dôme central; ce sont leurs successeurs qui l'ont résolu, dans la construction des grandes mosquées que leur demandèrent les sultans.

En effet, lorsque les Turcs prirent possession de Constantinople, séduits par la majesté de Sainte-Sophie, ils la conservèrent, et quand les sultans voulurent élever des mosquées dignes de leur gloire, ils ne jugèrent pouvoir mieux faire que de prendre modèle sur celle-ci.

Digitized by Google

N'ayant pas d'artistes, ils s'adressèrent à des architectes grecs qui ont tous construit ces magnifiques mosquées, l'orgueil de Constantinople, la ville des coupoles; elles appartiennent donc à l'architecture greco-ottomane, dont voici les spécimens les plus remarquables, représentés par ces plans:

10

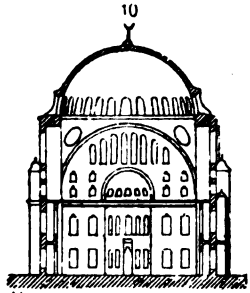

Mosquée de Nouri-Osmanié à Constantinople

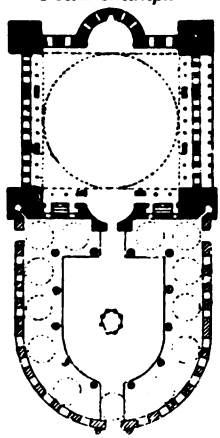

1° Plan carré : mosquée de Mirina et de Nouri-Osmanié, remarquable par la simplicité de ses proportions élégantes.

Les quatre piliers qui forment le carré et portent la coupole sur ses pendentifs sont reliés par des murs perforés de nombreuses fenêtres et par des galeries intérieures et extérieures qui occupent le terrain entre les saillies des contre-forts.

2° Plan allongé, à l'imitation du plan de Sainte-Sophie; carré central allongé de deux demi-coupoles égales, et flanqué de deux bas-côtés, telles sont notamment les mosquées de Bajazet et de Soliman, dont voici le plan et la coupe.

3° Construction complète et logique, dans laquelle le carré de la coupole est flanqué de quatre demi-coupoles égales; telles sont les mosquées de Mahomet II, d'Achmet, de Yéni-Djami-Validé et de Zah Zadé.

4° Coupole portée sur huit points d'appui, telle, à Andrinople, la mosquée de Sélim, et à Galata celle d'Azab-Kapou, qui est l'apogée de la légèreté.

Digitized by Google

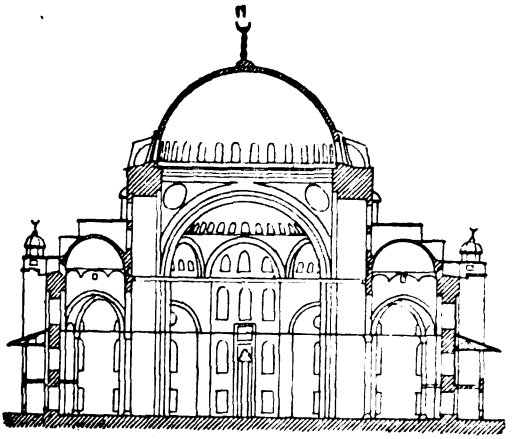

Mosquée de Soliman
à Constantinople

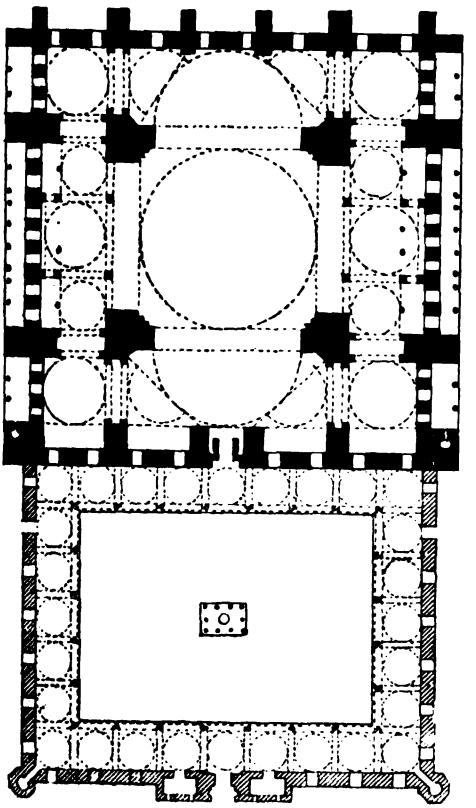

Digitized by Google

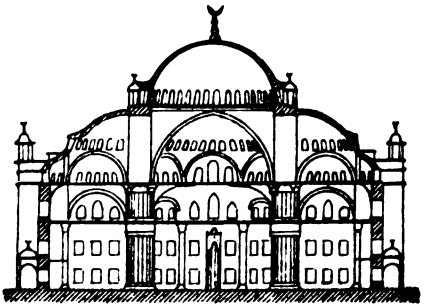

Mosquée d'Achmet
à Constantinople

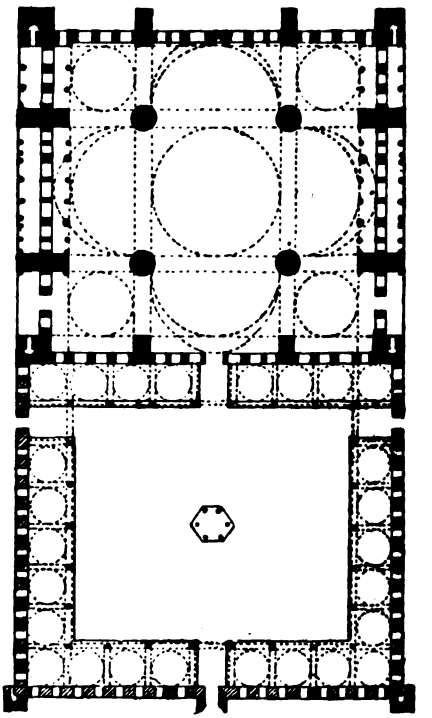

Digitized by Google

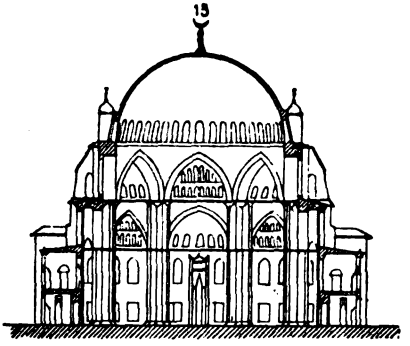

Mosquée de Selim
à Andrinople

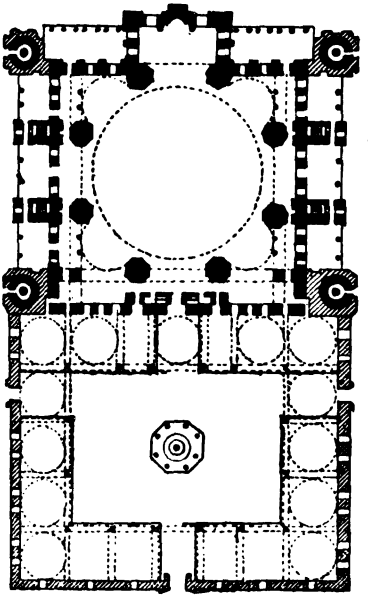

Digitized by Google

Digitized by Google

Dans toutes, les architectes ont continué les procédés de construction des Byzantins (même l'ogive), changeant seulement les ornements. Les chapiteaux, les pendentifs, les concavités des niches creusées sont décorés ou revêtus d'ornements en stuc, appelés improprement stalactites, formés d'assises de petits prismes et de biseaux saillants et rentrants qui, au point de vue architectural, donnent beaucoup d'échelles. Mais, dans les intérieurs, tout en continuant les mêmes formes, ils les ont habillées différemment pour modifier l'impression, la rendre gaie, vivante : ce qu'ils ont obtenu par l'emploi des fonds clairs, de la multiplicité des jours, de la dorure répandue légèrement, comme de la poudre d'or, des vitraux colorés, et surtout par le chatoiement des couleurs dans les tapis, dans les revêtements de faïences, dans les inscriptions koufiques, dans les élégantes palmettes persanes qui s'élancent *diminuendo* jusqu'au sommet des coupoles.

Les coupoles arabes ont une autre origine. A leur entrée en Perse, les Arabes y trouvèrent une civilisation supérieure. Sortis du désert, non seulement ils n'avaient pas d'architecture, mais, indifférents aux questions d'art, ils pouvaient adopter ceux des vaincus, et ils surent en utiliser l'habileté et même la virtuosité.

Or, en Perse, le monument architectural par excellence, c'était le palais du Satrape, le château massif, carré, au centre duquel était une grande salle, tradition de l'Atrium, précédée d'un porche. Le Satrape de Darius, ou le Seigneur, tenait dans cette salle ce qu'on appelle aujourd'hui *le divan*. Mais en avant, le porche, en forme de grande voussure, abritait les gardes et permettait de recevoir les étrangers, d'où le nom de Porte, et de *Sublime Porte* donné à celle du sérail,

Digitized by Google

où les sultans recevaient les ambassadeurs chrétiens. (Un tableau de Bellini, au Louvre, représente une audience donnée ainsi à l'ambassadeur de Venise.)

La salle carrée et sa voussure étaient donc le motif monumental par excellence. Aussi les musulmans de la Perse et de l'Égypte y prirent-ils le type de leurs mosquées (par conséquent de leur architecture religieuse), qu'ils entourèrent de cours et de portiques, à l'instar des temples anciens.

Les mosquées de Perse sont donc composées de deux monuments : au centre, une grande salle carrée couverte par une coupole, et précédée d'un immense porche de même largeur formant portail. Entrée la plus magnifique, la plus significative que l'on puisse donner à une salle d'assemblée de prières en commun, où par conséquent est invitée la foule.

C'est ainsi que nos pères faisaient précéder les nefs de eurs cathédrales (surtout à Reims, où elles sont traitées avec la magnificence distinguée due à une basilique royale) de ces immenses voussures coniques qui se rétrécissent jusqu'aux portes, comme des embouchures, et semblent traduire l'invitation divine : *Ad me venite*.

Pourquoi ce modèle de porche si monumental et si expressif ne s'est-il pas répandu en Occident ? Je crois qu'on a eu grand tort de le négliger et que les architectes qui le comprendront en tireront un magnifique parti. Ceux de l'Exposition de 1889 qui n'ont pas craint, comme je vous le disais en commençant, de regarder en Orient, s'en sont souvenus, et ils en ont essayé avec succès, notamment Bouvard, au pavillon du dôme central.

Vous vous rappelez l'effet de ce grand porche, quoi-

Digitized by Google

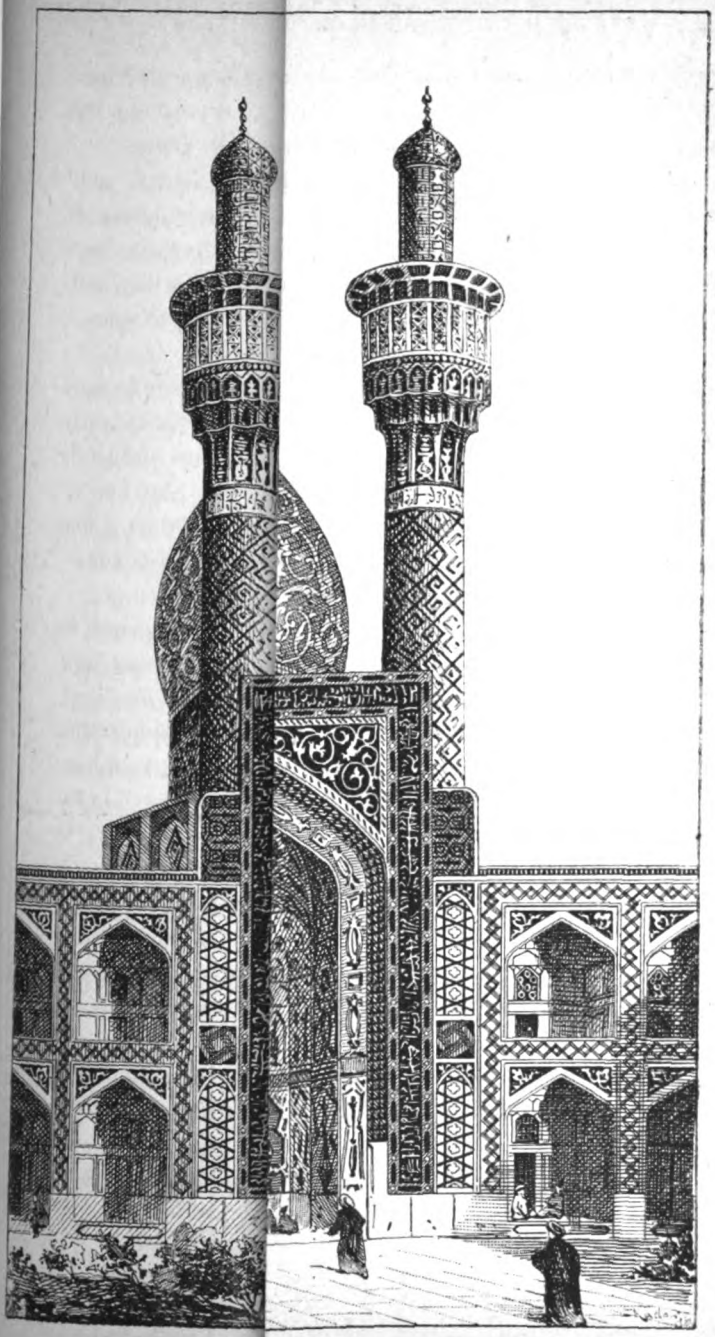

Mosquée Royale *ction en briques émaillées)*

Digitized by Google

Digitized by Google

qu'il fût coupé par un balcon qui en diminuait beaucoup l'effet.

Jusqu'à présent, ce préambule d'une assemblée, *Ecclesia,* disait-on autrefois, n'a pu encore prévaloir devant les nôtres; seule, Sa Sainteté le Pape Léon XIII a daigné en approuver l'idée et nous exprimer sa satisfaction de le voir au frontispice du projet que nous lui soumettions (gravé dans notre étude sur l'*Évolution historique des Églises* et dont nous donnons ici une reproduction). Précieuse approbation, qui nous permet d'espérer qu'elle sera comprise et réalisée un jour ou l'autre.

Les Persans ne s'en sont pas tenus à leurs premières formes de coupoles ovoïdales et sphériques, ils les ont de bonne heure modifiées sous l'influence musulmane, pour leur donner la forme du casque sarrasin, qui est devenu le modèle de toutes les coupoles d'Égypte, notamment des mosquées du Caire.

Les architectes en ont même imité les damasquinures : en pierre, en Égypte où le type est resté ; en faïences de couleurs, en Perse où la forme s'est modifiée sous l'influence mongole qui y introduisit, du Thibet ou de l'Inde, la forme en poire, devenue typique sur toutes les mosquées de la Perse et de la Tartarie, ainsi que vous pouvez en juger d'après ces dessins des principales mosquées d'Ispahan et du tombeau de Tamerlan à Samarcande. Ce type a gagné la Russie, qui l'a conservé, et l'exporte sur toutes ses églises, telles celles de Wiesbaden, la plus ancienne, de Paris, de Genève, de Vevey, etc.

Ces coupoles de la Perse vous montrent, autant que je le puis d'après ces gravures, les plus ingénieuses combinaisons de constructions en briques, non seulement celles des monuments religieux, dans les mosquées et

Digitized by Google

leurs annexes, pendentifs, encorbellements, etc..., où se trouvent exécutés, avec une grâce asiatique, une variété charmante de tous les problèmes de la géométrie des voûtes sphériques.

Les mêmes recherches se retrouvent dans les constructions civiles et domestiques, ainsi que vous pouvez en juger d'après ces perspectives des voûtes de bazars, qui montrent à quel point la construction, faite avec art et finesse de goût comme celui des Orientaux, peut être décorative.

Après l'affaissement du style ogival au xve siècle, et son impuissance finale à la suite de son exubérante floraison flamboyante, c'est à dire du maniérisme intempérant et irréligieux dudit, vous savez comment la coupole reparut en Occident, grâce au génie de Brunelleschi qui, dans le concours ouvert pour couronner le transept de la cathédrale de Florence, comprit que pour *faire grand,* comme le demandait la majesté du temple saint et la gloire de la république, il fallait revenir à la simplicité de l'antique. Vous savez aussi qu'il édifia, sans cintres, ce dôme magnifique de 40 mètres, que Michel-Ange admira et déclara être une merveille.

Vous connaissez tous l'histoire de la construction de Saint-Pierre de Rome, que les Papes firent édifier pour être non seulement leur église métropolitaine, mais surtout la *cathédrale de la chrétienté*, destinée à réunir tous les pèlerins venus des extrémités du monde chrétien; celle pour laquelle il fallait nécessairement *faire plus grand encore.*

Les péripéties de la construction sont relatées dans tous les guides de voyageurs; pendant soixante ans, elle n'avança que lentement, par suite des difficultés de la construction, et surtout des changements d'architectes,

Digitized by Google

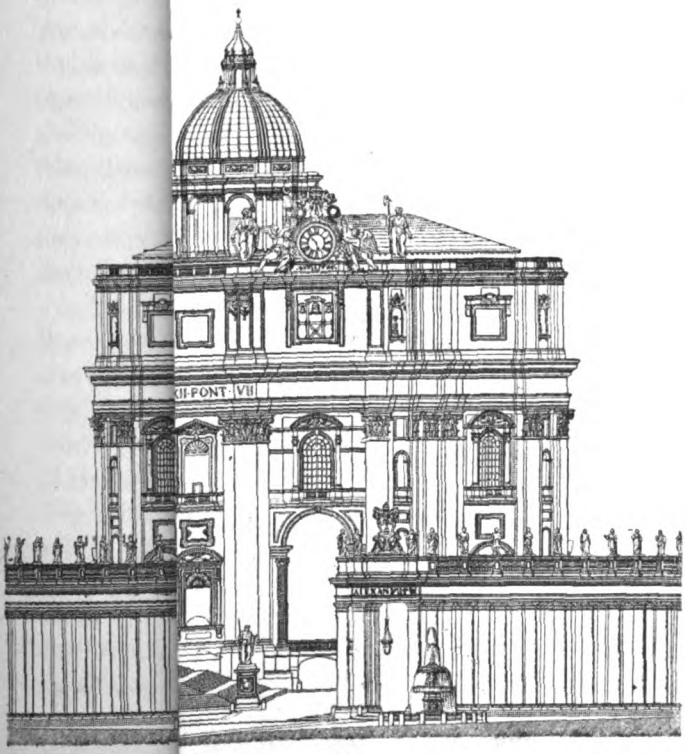

Digitized by Google

Digitized by Google

compliqués d'intrigues de cour et de modifications des plans. A la fin, survint heureusement un Pape moins patient qui, pour couper court à toutes les coteries d'architectes, fit venir un homme neutre, un sculpteur, Michel-Ange, auquel il donna plein pouvoir. Vous connaissez cette entrevue célèbre : lorsque Michel-Ange reçut l'ordre de faire cette église, il avait quatre-vingts ans; il s'excusa donc de ne pas assez connaître l'architecture et se défendit de sa mission, mais le Pape lui répondit : *Fa grande, mi fili, et presto.*

Michel-Ange se rappelant le dôme de Florence retourna le voir et vous connaissez son apostrophe célèbre en s'éloignant : *Dôme magnifique, je vais tâcher de te donner une sœur, sans pouvoir parvenir à faire mieux.*

Bien qu'étranger aux monuments de l'Orient, alors hermétiquement fermés aux chrétiens, Michel-Ange, avec la sûreté de coup d'œil du génie, comprit que l'adoption de la coupole pour motif principal entraînait celle du plan en croix grecque, dans lequel tout converge vers le centre, vers l'autel. Il édifia ainsi l'église actuelle, malheureusement modifiée par un de ses successeurs qui allongea la nef et, d'une croix grecque, fit une croix latine, dans laquelle l'effet du dôme est considérablement atténué. Au lieu de le voir dès l'entrée et d'en recevoir de suite l'impression, il faut s'avancer pour le voir, défaut aggravé par l'excessive surélévation du tambour du dôme que l'on ne voit bien que dessous. Conception religieuse inférieure à celle de Sainte-Sophie, comme les coupes vous le montrent, et diminuée encore par l'adoption d'une décoration architecturale dont les motifs sont empruntés à l'architecture courante, c'est à dire d'un caractère général, au lieu d'avoir conservé l'ancienne décoration peinte; innovation qui fit école et

Digitized by Google

qui, exagérée au XVIIIe siècle, provoqua plus tard la réaction du romantisme.

Contrairement à ce qui s'était passé pour Sainte-Sophie dans le monde oriental, le Saint-Pierre de la capitale des Papes devint le modèle de toutes les églises à construire en Occident. Chaque pays, chaque ville, chaque abbaye voulut avoir une coupole sur le plan de Saint-Pierre.

La forme n'a pas varié : Michel-Ange avait élevé une coupole ogivale, elles sont toutes à section ogivale. C'est la forme, du reste, la plus chrétienne, la plus symbolique, étant la plus élancée vers le ciel; c'est aussi la plus facile à construire.

Voici les plans et coupes : de Saint-Paul de Londres, dans lesquels il faut signaler, même en passant, une ingénieuse invention, celle des tambours coniques qui atténuent sensiblement les poussées latérales; du Val-de-Grâce, des Invalides, du Panthéon, qui résument assez toutes les variétés du type en Europe. Mais la plus répandue, c'est celle de Saint-Pierre de Rome, témoin les églises de Gênes, de Berlin, de Saint-Pétersbourg, Saint-Isaac; Vienne, seule, possède une coupole ovale en plan qui, heureusement, n'a pas fait école, car ses déformations en perspective, pour être originales, n'en sont pas moins malheureuses pour la simplicité de l'art religieux.

Depuis le commencement de ce siècle, le symbolisme si simple et si puissant des coupoles n'a plus été compris; grâce au romantisme, le style ogival a pris une revanche de la Renaissance. Mais, comme l'humanité dans sa marche n'a pas coutume de vivre longtemps sur des mitations, surtout lorsqu'elles sont le plus souvent des corps sans âmes, par suite des artifices de construction,

Digitized by Google

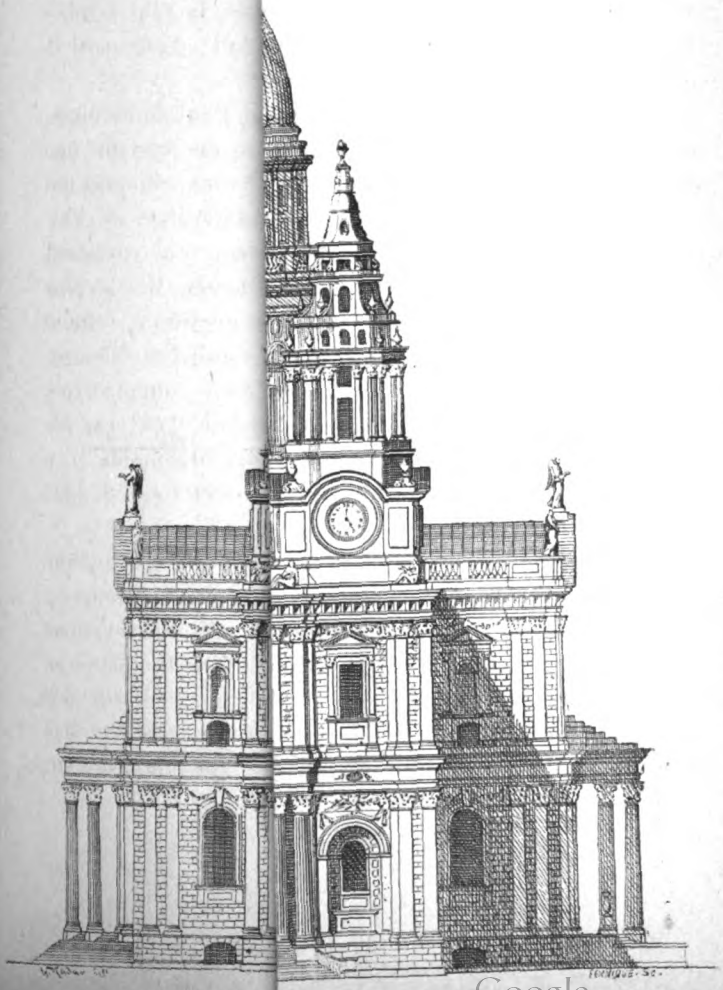

Digitized by Google

Digitized by Google

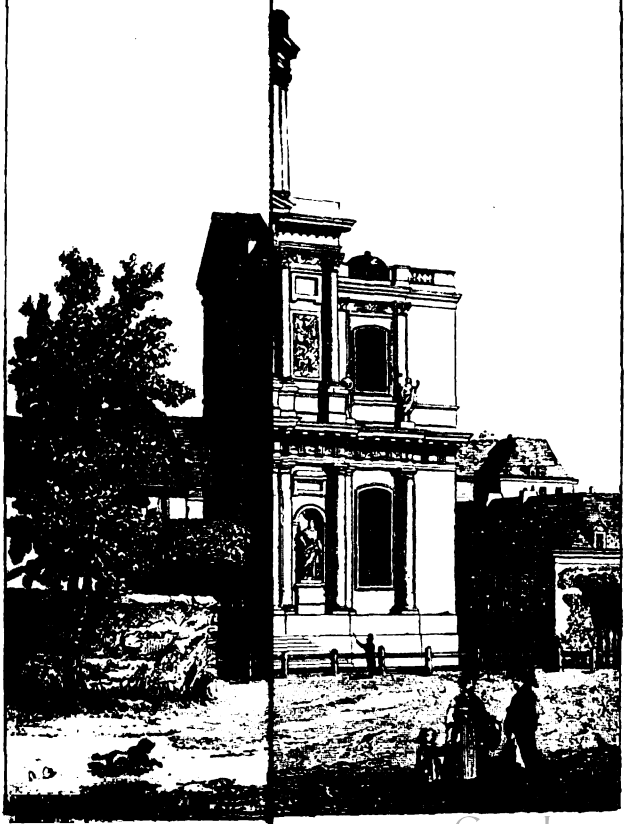

Digitized by Google

Digitized by Google

des fardages et des décorations postiches, tôt ou tard elle se lassera de ces copies d'un autre âge et elle demandera aux architectes *des créations* en harmonie avec les autres œuvres de la civilisation, avec ses arts et sa littérature.

Que seront-elles avec des longues nefs (1)? On peut se le demander, car on n'en voit pas encore l'aurore.

Des deux conceptions religieuses, les églises à nefs, comme nous l'avons montré ailleurs *(Évolution historique des Églises chrétiennes)*, ont atteint l'apogée de leur beauté, de leur grandeur religieuse aux XIIIe et XIVe siècles, à l'aide d'une sculpture inimitable en sa naïve foi; elles ont parcouru le cycle fatal, avec les plates-bandes et les voûtes en plein cintre, en ogive, et même en parabole. Que faire maintenant qui égale Saint-Paul-hors-les-Murs à Rome, les cathédrales de Chartres, de Reims, d'Amiens, de Cologne, de Saint-Pierre de Louvain, etc., etc...? Honneur et courage à ceux qui trouveront. Mais en attendant, vous comprendrez pourquoi d'autres ont tenté de reprendre l'autre conception, celle qui oblige l'homme à lever les yeux au ciel, au moins sur son image, *la coupole*.

Cette forme d'église où l'autel, occupant le milieu, est bien le centre du rayonnement de la lumière divine autour duquel se groupent les assistants (comme lors du *sermon sur la montagne)*, celle dans laquelle toute la décoration converge effectivement et symboliquement vers Dieu représenté au sommet. Forme éminemment

(1) L'église du Sacré-Cœur de Montmartre n'est pas une unité, c'est une adaptation de deux motifs différents juxtaposés : à l'entrée une croix grecque, au fond une abside énorme avec chapelles rayonnantes. Elle présente donc deux effets différents, l'un en hauteur, l'autre en profondeur.

Digitized by Google

orthodoxe, aussi approuvée par Sa Sainteté le Pape Léon XIII, et motif architectural offrant aux architectes l'avantage d'être resté incomplet des mains des Byzantins, par conséquent d'être encore susceptible de se prêter à des perfectionnements, à des effets nouveaux, comme nous l'avons cherché dans ces projets qui, malheureusement pour nous, attendent l'heure de l'exécution : le seul qui ait daigné y sourire étant le seul Souverain, le seul Évêque privé de terrains à bâtir.

En ce qui concerne la décoration des églises, il y a un autre point de vue dont je vous demande la permission de vous dire deux mots.

Vous l'avez constaté, les églises à nefs, par conséquent les églises ogivales, ne présentent pas de surface pour l'exposition peinte des grandes scènes de la religion; les piliers à faisceaux, les arcatures moulurées, refouillées, remplaçant les fonds, les voûtes divisées en une multiplicité de triangles concaves par des nervures très saillantes ne laissent pas de places favorables pour les figures; or, sans figures rattachées à une action commune, *pas de peinture spiritualiste*, c'est à dire religieuse.

Cependant, quel art doit être le plus développé dans les églises catholiques, si ce n'est la peinture?

Depuis le XIIe siècle, même depuis le XIe, les architectes occidentaux, sauf en Italie, en ont accaparé la décoration. Aux peintures murales qui exaltaient la gloire de Dieu et des saints protecteurs de la Cité ou du sanctuaire particulier, ils ont substitué tout leur système de moulures, de nervures, d'arcatures, etc. (1), dont ils ont

(1) Aux XIIe, XIIIe et XIVe siècles, ces chapiteaux, ces nervures, ces ornements, que nous ne trouvons plus aujourd'hui que dans les églises, étaient employés dans les édifices civils et dans les habitations.

Digitized by Google

couvert toutes les surfaces murales; tous ornements appartenant pour la plupart à la grammaire générale de l'époque, c'est à dire banale, sans liens avec le vocable du sanctuaire et appliqués partout.

Avec le système compliqué des piliers moulurés, des arceaux, l'architecte triomphe dans les églises; on n'y voit plus que lui et son œuvre, simplice ou mièvre, froide ou luxuriante, comme au XVIe siècle; son caractère s'y impose souvent plus que celui du sanctuaire.

Les ornements de l'architecture n'ont pas de caractéristique religieuse proprement dite, il n'y a que la peinture qui puisse en avoir une parfaite et complète.

La statuaire, qui n'a qu'un seul moyen d'expression, le relief, ne peut produire que des effets restreints; car, au delà de quelques mètres, les bas-reliefs paraissent déformés, ce qui nuit beaucoup à leur caractère, à la beauté que doit conserver la figure humaine, *chef-d'œuvre de la création;* tandis que la peinture, avec ses deux moyens, le dessin et la couleur qui la met plus en vue, s'accommode de toutes les positions et se prête mieux aux effets particuliers et d'ensemble.

Il ne suffit pas dans les églises d'occuper la pensée par la parole et la musique, il faut encore lui donner à réfléchir, à s'élever, par l'exposition des grandes scènes de la religion, des visions célestes et apocalyptiques, comme l'avaient compris autrefois les Grecs et les Italiens du moyen âge. Alors, le prêtre peut en tirer un très grand parti pour l'enseignement, l'accomplissement de sa mission.

Pour développer des scènes, il faut des surfaces, et les surfaces, on ne les trouve bien dans les églises à nefs que sur les murs des basiliques latines, lorsqu'elles sont larges comme celles de Rome; mais lorsqu'elles sont

Digitized by Google

étroites, la perspective est déformée par le manque de recul. C'est ce qui arrive à Paris pour les admirables fresques de Paul Flandrin à Saint-Germain des Prés (en outre coupées par les arcades), et surtout à celles de Saint-Vincent de Paul qu'on ne voit pas faute de lumière et de largeur; tandis que dans les églises larges, couronnées par une coupole, le peintre a à sa disposition, non seulement des surfaces murales sur lesquelles il peut développer en confiance ses figures, certain qu'elles seront vues *à leur point,* mais encore la coupole qui, avec sa douce concavité, est au point de vue religieux l'image du ciel, et facilite autour de la figure divine le groupement de ses saints adorateurs, comme en bas celui des fidèles autour de l'autel.

Sur l'immense surface, il peut figurer la hiérarchie céleste.

Les pieuses fresques d'Italie ont malheureusement subi les injures du temps, et les admirables mosaïques d'Orient celles plus graves encore des outrages des Turcs, qui les ont effacées ou les ont recouvertes; de telle sorte que les spécimens de ces décorations sont très rares, surtout celles de la belle époque, celles qui ont échappé aux iconoclastes, aux musulmans et aux restaurateurs.

Ceux d'entre vous qui ont vu la petite église de Daphni près Athènes ayant, grâce à son isolement dans la montagne, conservé ses anciennes mosaïques, se rappelleront leur grand effet, et surtout celui, incomparable, produit par l'image du Père Céleste qui, dans des proportions colossales, couvre le sommet de la coupole, d'où il voit tout, *et qu'on voit de partout,* vous suivant toujours.

Les Italiens du moyen âge peignaient *Dieu* au fond de l'abside où son image, ne dominant pas, perdait de sa

Digitized by Google

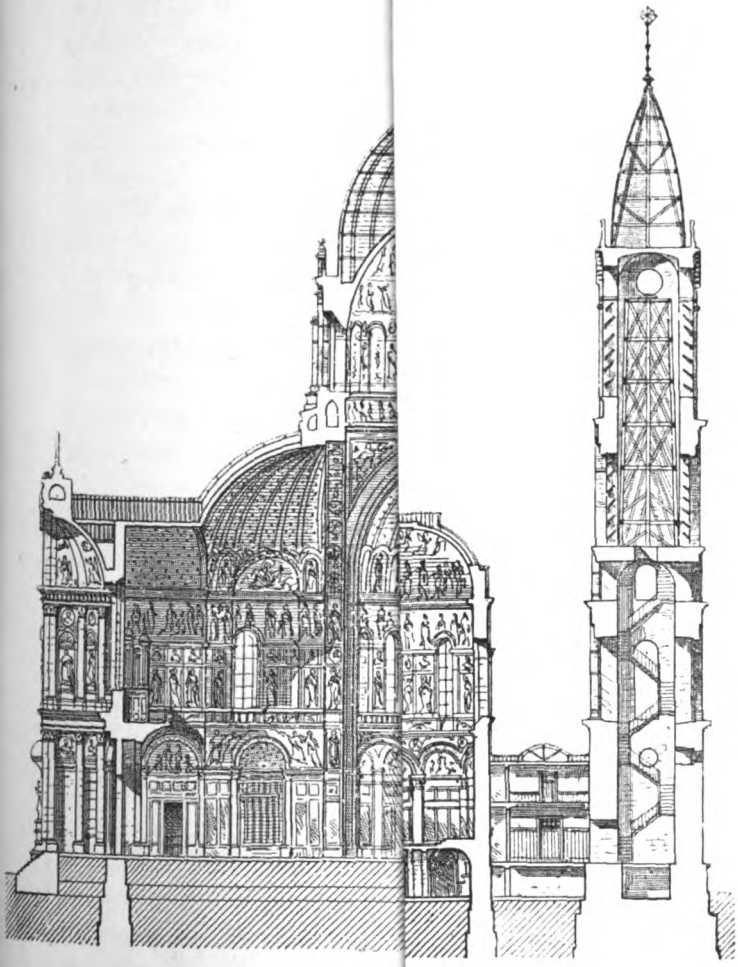

Coupe longitudinale du pr Léon XIII.

Digitized by Google

Digitized by Google

puissance, étant elle-même à un niveau inférieur aux soffites de la nef, ou aux caissons des voûtes; tandis qu'au sommet de la coupole, la figure divine plane réellement, et, grâce à la mosaïque sur fond d'or, elle conserve, malgré les années, sa splendeur symbolique.

Quelle image plus saisissante de la parole du prédicateur : « Mes Frères, Dieu vous voit. » Aussi, comprendrez-vous que l'art religieux n'ait rien produit de plus grandiose.

L'avenir est donc aux coupoles; la science moderne, munie de tous les matériaux qui rendent possibles celles qui eussent été invraisemblables il y a cinquante ans, permet d'en construire économiquement (1), et de les décorer d'une façon inaltérable, grâce à la céramique et à l'émaillerie.

Quelles ressources !

La coupole, suivant l'expression de Sa Sainteté Léon XIII, est donc appelée à reprendre une grande place dans l'architecture religieuse.

Dans l'architecture civile, elle peut être grande aussi, grâce aux progrès de l'industrie, comme l'a prouvé l'Exposition de Paris, en 1889, qui en a fourni tant et de si brillants témoignages.

Sans compter le dôme central, dont les élégantes nervures partaient du sol comme des roseaux gigantesques pour former un berceau aérien, et les deux coupoles centrales des pavillons des beaux-arts et des arts libéraux couvertes, comme celles de la Perse, de tuiles émaillées, nombre de pavillons isolés lui avaient emprunté leur motif principal; ils en montraient toutes les variétés.

(1) La voûte sphérique nécessite moitié moins de matériaux que la voûte en berceau.

Digitized by Google

Ils ont prouvé sa souplesse à se prêter à tous les programmes civils et religieux; à tous les modes de construction, en pierre, en briques, en fer, en bois et même en joncs; à toutes les formes, trapues ou élancées; à tous les effets, monochromes ou polychromes. Les architectes connaissent donc maintenant toutes les ressources qu'elles leur offrent, au point de vue pratique et esthétique.

Mais avant, dès le commencement du siècle, à l'aurore des perfectionnements de la métallurgie, en 1811, l'architecte Bellanger, dans la vaste coupole de la Halle aux blés de Paris (actuellement Bourse du Commerce, dont voici le plan primitif et la coupe), en fer fondu (comme on disait alors), avait montré les facilités que ce mode de voûte apportait aux constructeurs. Élégante et légère au possible, elle est restée un modèle que les progrès de la science ont confirmé. Incomprise par l'auteur de la transformation en Bourse, elle est aujourd'hui plâtrée et perdue pour l'enseignement de l'art français.

Plus près de nous, de 1862 à 1865, Henri Labrouste, dans la construction des coupoles en fer et en porcelaine de la salle de travail de la Bibliothèque nationale à Paris, que voici, chef-d'œuvre de goût et de raison, avait, par un coup de maître, ouvert la voie au mariage du fer et des émaux dans l'art moderne.

Cette voie ouverte, on peut en attendre beaucoup pour le développement des coupoles; nos peintres y trouveront les surfaces que leur refuse le sectionnement des nervures sur les voûtes d'arête, surfaces murales et de voûtes, dont ils ont besoin pour déployer leur talent, et montrer tout ce qu'il peut pour la gloire de leur art et de la France.

Digitized by Google

OBSERVATIONS & DISCUSSION

M. le Président ayant offert la parole aux Membres qui auraient des observations à présenter, et, de son côté, M. Gosset s'étant mis à la disposition de ses honorables Collègues :

Un premier Membre observe que la décoration intérieure en mosaïque, préconisée par le conférencier, est d'un grand prix, peu abordable, que c'est une difficulté de la nature la plus restrictive, la question d'argent.

M. Alph. Gosset répond que le prix actuel des mosaïques tient surtout à la rareté des exécutants, mais qu'il en sera de celles-ci comme de tous les produits fabriqués : l'offre ne tardera pas à répondre à la demande lorsqu'elle se produira, les prix s'abaisseront comme autrefois.

En effet, cette décoration, outre sa netteté, son inaltérabilité, a sur la peinture l'avantage de n'exiger qu'un compositeur traçant les cartons, puis des ouvriers, dits à Rome *operarii,* les exécutant sur les papiers qui sont ensuite appliqués sur les murs.

Or, ceux-ci peuvent être même des femmes et des adolescents.

Cette fabrication est beaucoup moins minutieuse que celle de la tapisserie, si prospère autrefois à Reims, ainsi qu'en témoignent les magnifiques spécimens de Saint-Remi et de la Cathédrale. Rien n'empêche que celle

Digitized by Google

des mosaïques redevienne aussi répandue, aussi prospère qu'elle le fut pendant la période gallo-romaine (1).

Les Archevêques de Reims ont autrefois fondé des fabriques de tapisseries : il ne leur serait pas plus difficile d'ouvrir des fabriques de mosaïque, car le clergé, mieux qu'un industriel, trouverait facilement à recruter son personnel d'*operarii* parmi les élèves de ses cours de dessin.

Un deuxième Membre ne comprend pas pourquoi on n'imiterait plus les œuvres du XIIIe et du XIVe siècle, dont les plus beaux modèles existent à Reims même, puisqu'il n'y a qu'à copier.

M. Alph. Gosset explique que d'abord le caractère d'une époque est plus encore difficile à imiter que son style littéraire, que l'esprit du moyen âge surtout, époque particulière dans la marche de l'humanité, est complètement différent de celui de notre civilisation.

Dans les monuments de cette époque, la sculpture, qui y est répandue partout, fait corps intime avec l'architecture; elle ne peut en être séparée, car c'est elle qui partout l'anime de sa flore, comme de sa statuaire, si originale et si naïve; sans cette sculpture vivifiante, elle est un corps sans âme.

Or, le charme de cette sculpture c'est sa naïveté, son naturalisme rendu spirituel, incisif, satyrique même.

Si, à la rigueur, l'architecte peut copier des proportions, imiter des moulures, malgré la différence de travail de la pierre qui est si particulière, il n'en est pas

(1) Depuis, la découverte de la belle mosaïque de la rue Nicolas-Perseval est venue corroborer ce fait.

Digitized by Google

de même de la statuaire, qui est tout esprit. Nos sculpteurs qui sont de leur temps ne peuvent qu'en traduire les impressions, si différentes des idées et de l'esprit du moyen âge. Aussi, malgré l'abnégation des plus dévoués, le changement de caractère est-il visible dans toutes les restaurations, même à Paris.

Pour la flore, passe encore, mais pour la statuaire, impossible; il faut avouer notre impuissance à entrer dans la main, dans la pensée, dans la tête de ces naïfs ou spirituels imagiers du moyen âge, dont les œuvres doivent être conservées *religieusement*, car l'humanité n'en produira plus de semblables.

Un Membre du Bureau, à l'emploi des coupoles, objecte les difficultés de l'acoustique, rappelant qu'il est impossible de prêcher dans l'église de l'Assomption à Paris, et que, dernièrement, la fabrique de Saint-Pierre de Rome a dû renoncer à y installer un grand orgue, parce que le dôme en eût absorbé les sons.

M. Alph. Gosset remercie de l'objection, qui lui permet d'y répondre. Car non seulement cette critique des deux édifices cités est réellement fondée, mais encore les ondes sonores étant sphériques, l'étude de l'acoustique dans les salles à coupoles exige effectivement des précautions particulières.

En ce qui concerne l'Assomption, cette rotonde manquée semble avoir été faite exprès pour la démonstration de ce défaut. Composée d'un cylindre surmonté d'une coupole, sans pénétrations latérales, les ondes sonores sont immédiatement dirigées contre la voûte concave qui les renvoie de suite à la base, en vertu de la loi connue sur les angles d'incidence et de réflexion.

Digitized by Google

En ce qui concerne Saint-Pierre, le dôme, qui y est un édifice superposé sur un autre édifice, suivant le désir de son premier architecte Bramante, qui avait annoncé vouloir placer le Panthéon sur le Temple de la Paix (nom donné alors à la basilique de Constantin au Forum), présente un défaut analogue, car, avec son tambour, il est plus élevé que la nef (voir la planche, figure 3).

Ce couronnement est tout un monument dont le vide est effectivement compromettant pour l'acoustique, aussi n'est-ce pas le modèle qu'il recommande. Outre le manque d'unité, malgré sa beauté extérieure, ce dôme célèbre est effectivement pour l'intérieur une excroissance exagérée, qui ne peut être vue qu'en se plaçant dessous, et encore en se tordant le cou.

Au contraire, la thèse qu'il soutient dans son ouvrage, c'est celle qui a reçu à Sainte-Sophie de Constantinople (figure 2) la consécration de l'expérience la plus triomphante.

En ce qui concerne l'acoustique, l'ajourage des bases y modifie la direction des ondes sonores qui prennent leur expansion dans les pénétrations. Il y a entendu réciter à haute voix les versets du Coran, alternativement par l'Iman et par la foule, sans souffrir des répercussions intolérables à l'Assomption.

N'était-ce pas d'ailleurs la cathédrale où prêchait saint Jean *Bouche d'Or*.

Les progrès de la science dans cette partie de la physique permettent aujourd'hui de résoudre les difficultés de l'acoustique, comme l'ont fait autrefois les Grecs.

Digitized by Google

Revenant à la deuxième objection, un autre Membre demande pourquoi les artistes modernes n'atteindraient pas à la foi naïve de ceux du moyen âge.

M. Alph. Gosset répond que la foi et la naïveté artistique sont ici très distinctes; si la première n'a jamais cessé d'être aussi grande dans certaines âmes, c'est qu'elle est affaire de croyances religieuses, tandis que la seconde dépend de l'éducation générale, des traditions qui y ont présidé, des influences de milieu, etc.

Or, depuis la Renaissance et le retour à la simplicité de l'antique (1), nos méthodes littéraires et artistiques, notre philosophie sont classiques, c'est à dire inspirées de l'antique, par la théorie du perfectionnement, de la tenue, qui n'est pas celle de la spontanéité, de la naïveté du moyen âge.

L'Église elle-même, dans ses séminaires, n'enseigne-t-elle pas le classicisme? l'étude d'Homère, de Cicéron, de Virgile, du XVIIe siècle avec Bossuet et Fénelon, etc, etc. Mgr Freppel, Mgr Perraud, le Père Monsabré, entre autres, ne composent-ils pas leurs sermons d'après les règles classiques?

La Cour de Rome n'entretient-elle pas, *avec vigilance*, la culture de la langue et de la rhétorique de Cicéron, c'est à dire la pure doctrine classique, qui est celle du perfectionnement de la tenue, de l'art en un mot, et non le laisser-aller du naturalisme germanique du moyen âge, opposé pendant quelques siècles de troubles à notre vieil esprit gaulois, qui est le véritable fonds de notre nation.

(1) En architecture, depuis l'érection du dôme de Florence par Brunelleschi, en 1434, point de départ du changement de méthodes et de la substitution d'un effet aux effets disséminés.

Digitized by Google

L'Université aussi est classique, nous sommes donc tous, par tradition et par éducation, élevés sous l'influence des mêmes méthodes, quelle que soit notre admiration légitime pour les chefs-d'œuvre de l'art français au moyen âge, dont nous avons le droit d'être d'autant plus fiers que c'est lui qui a débarrassé la *Méthode* de la complication usitée à cette époque; et l'Académie sait par nos luttes de 1878, lors de sa protestation contre les changements imposés aux couronnements de notre chère Cathédrale, dans la restauration des galeries, combien je sais rendre justice à ces chefs-d'œuvre et défendre leur originalité.

Mais, quels que soient les regrets, il faut être de son temps et se rendre aux nécessités inéluctables de la marche des siècles.

Ce qu'un sage professeur d'architecture, Léonce Reynaud, inspecteur général des édifices diocésains sous le second empire (collègue de Viollet-le-Duc), formule ainsi, dans son Traité d'architecture, au chapitre des édifices religieux : « L'Art du moyen age est mort, « aussi bien que son esprit et ses institutions, leur ré- « surrection est impossible ; *on peut galvaniser un ca-* « *davre, mais on ne le rappelle pas à la vie.* » (Tome II, liv. III.) Aussi, respect du passé,

FOI DANS L'AVENIR.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

MM. MAUBEUGE & MAQUART

ANCIENS MEMBRES TITULAIRES DE L'ACADÉMIE

Renseignements fournis par Mlle S. MAUBEUGE, *le 14 Juin 1891, à la demande du Secrétaire général.*

MONSIEUR,

Je vous prie de me pardonner d'avoir un peu tardé à vous fournir les quelques renseignements que vous m'avez fait l'honneur de me demander. J'ai été touchée du sentiment qui vous porte à ne pas laisser tomber dans un complet oubli la mémoire des Membres défunts de l'Académie rémoise[1].

Mon oncle, Jacques-Joseph Maquart (ou Macquart, selon l'ancienne orthographe du nom), est né à Reims, le 2 août 1803. Il était parent de MM. Macquart qui, tous deux, jouirent d'une certaine notoriété dans notre ville.

[1] MM. Maubeuge et Maquart étaient beaux-frères, ayant épousé tous deux une fille de M. Barbreux, qui tenait alors le bureau des diligences, rue du Trésor.

Digitized by Google

Ses goûts et ses aptitudes naturelles le portaient vers les arts : il dut se contenter de ne leur consacrer que ses loisirs ; mais le peu de temps dont il pouvait disposer, en dehors de ses occupations quotidiennes, fut employé par lui d'une manière tellement fructueuse, qu'on ne saurait nombrer les œuvres dues à son crayon ou à son pinceau. Souvent il abordait le domaine de la fantaisie, et son imagination faisait éclore, sous ses doigts habiles, les plus gracieux paysages ; mais son amour pour sa ville natale fut bien fréquemment aussi l'inspirateur de ses travaux. Indépendamment de la collaboration donnée par lui à M. P. Tarbé, pour la publication de ses ouvrages sur Reims, de son dessin du portail de la cathédrale, très généralement estimé par les connaisseurs, mon oncle prit un grand nombre de vues de la ville, tantôt en reproduisant l'ensemble général, tantôt fixant sur la toile ou le papier une curiosité rémoise qui allait disparaître : c'est ainsi que nous possédons encore l'ancien portail de l'Hôtel-Dieu, peinture à l'huile que mon oncle nous a laissée à son départ [1]. Mon oncle fut aussi l'innovateur d'un dessin à la mine de plomb qu'il appela plombagine, et qui produit de charmants effets de lumière et d'ombre. Excellent musicien, amateur passionné de musique religieuse, il donna son concours à l'ancienne *Société philharmonique rémoise*, et même, pendant un temps, à la Maîtrise de la Cathédrale. D'un esprit vif et gai, d'un caractère charmant, mon oncle ne comptait parmi ses connaissances que des amis ; aussi, lorsqu'en 1861, par suite du décès d'une fille chérie qui laissait un jeune enfant à élever, mon oncle et ma tante

[1] Le Musée de Reims possède plusieurs dessins de lui et la Bibliothèque a reçu de sa veuve son bel et précieux album des vues des anciens remparts de la ville.

Digitized by Google

durent quitter Reims pour se rendre à Limoges, leur départ fut universellement regretté, et mon oncle lui-même ne put s'éloigner de sa ville natale sans éprouver un douloureux serrement de cœur. Il mourut subitement à Limoges, le 3 avril 1873.

Mon père, Étienne-Jean-Nicolas Maubeuge, naquit à Venteuil (Marne), le 23 novembre 1807; ses parents vinrent habiter Reims lorsqu'il n'avait encore que sept ans. Dès sa jeunesse, mon père aimait spécialement les sonneries religieuses, organisant des carillons avec des fonds de bouteilles, ou levant des plans sur le sable, édifiant des constructions; c'est vous dire, Monsieur, qu'il eût désiré embrasser la profession d'architecte; mais il dut, par raison et dévouement filial, sacrifier ce goût pour se donner aux sciences abstraites, et se consacrer à l'enseignement des mathématiques. Élevé presque totalement au Petit Séminaire, il y débuta aussi comme professeur, et continua cette mission jusqu'à sa mort, même pendant le temps que durèrent ses fonctions de bibliothécaire (1849-1853), sachant profiter de ses moments libres pour continuer ses leçons à ses jeunes et chers élèves, dont il était du reste particulièrement aimé et vénéré; et c'est encore pour nous un vrai bonheur de constater aujourd'hui l'impérissable souvenir qu'en ont conservé plusieurs de ces Messieurs du clergé, qui tous aiment à rendre hommage à la lucidité de son enseignement, aussi bien qu'à son amour du devoir et à son caractère franc et loyal jusqu'à l'excès, si toutefois il peut y avoir excès dans ces qualités.

Mon père se délassait de ses appliquants travaux en s'intéressant à tout ce qui concernait l'embellissement de Reims; il aimait les études archéologiques, et aida, de ses recherches et de ses lumières, les travaux de res-

Digitized by Google

tauration accomplis à l'église Saint-Remi sous le ministère du regretté M. l'abbé Aubert; mais jamais il ne livra rien à la publicité, se contentant de prendre des notes pour lui-même.

Nous eûmes le malheur de le perdre le 8 février 1864, à l'âge de cinquante-six ans.

Pardonnez-moi, Monsieur, la longueur de ces détails, auxquels le sentiment d'affection vouée par moi à mon père et à mon oncle m'a quelque peu entraînée. Vous en tirerez ce qui peut vous être utile.

Je vous prie, Monsieur, d'agréer, avec la nouvelle expression de ma gratitude, celle de mon profond respect,

S. Maubeuge.

Reims, 14 Juin 1891.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME

SÉANCE PUBLIQUE

Pages

Discours d'ouverture, prononcé par M. Henri PARIS, président annuel 1

Compte rendu des Travaux de l'année 1889-90, par M. Henri JADART, secrétaire général 17

Rapport sur le Concours d'Histoire, par M. l'abbé CAULY, membre titulaire 37

Rapport sur le Concours de Poésie, par M. PIÉTON, membre titulaire 57

Concours de l'année 1890, Prix et Médailles 71

Programme de la Séance publique du Jeudi 10 Juillet 1890. 73

Programme des Concours ouverts pour les années 1891 et 1892 75

Tableau des Membres composant l'Académie nationale de Reims, au 1er Décembre 1890 79

Liste des ouvrages adressés à l'Académie nationale de Reims pendant l'année 1889-90 83

NÉCROLOGIE

M. Alfred Valser, discours prononcé par M. le Dr LUTON, membre titulaire 91

M. Antoine Goda, discours prononcé par M. P. DOUCE, membre titulaire 95

Digitized by Google

SCIENCES

La Théorie électro-magnétique de la lumière et les expériences d'Hertz et Lecher, par M. A. Tissier, membre titulaire..... 99
L'Institut Smithsonien des États-Unis, par M. le Dr Bagneris, membre titulaire 143

LITTÉRATURE

André Theuriet, par M. Plançon, membre titulaire..... 155

HISTOIRE

Anciens usages de l'Église de Reims dans la célébration du mariage, par M. l'abbé Ch. Cerf, membre titulaire..... 195
Growesteins, par M. l'abbé Cerf, membre titulaire 209
Bibliographie des ouvrages concernant la vie et le culte de saint Remi, évêque de Reims, apôtre des Francs, par M. H. Jadart, membre titulaire..... 223
Charles-Louis-Joseph Destable, né à Reims, curé de Saint-Brice, chanoine d'Auxerre, par M. l'abbé Ch. Cerf, membre titulaire 271

ARCHÉOLOGIE

Cachet inédit de l'oculiste Gentianus, par M. le Dr O. Guelliot, membre titulaire 277
Notice sur un Vase gallo-romain trouvé à Reims en 1890, par M. Ém. Payard, membre correspondant..... 295
La grande Rosace du portail occidental de Notre-Dame de Reims, par M. Ch. Givelet, membre titulaire..... 307
Les Coupoles d'Orient et d'Occident, par M. Alph. Gosset, membre titulaire 315

Digitized by Google

BIOGRAPHIE

MM. Maubeuge et Maquart, anciens membres titulaires de l'Académie, renseignements fournis par Mlle S. Maubeuge... 361

PLANCHES

Figures pour la Théorie électro-magnétique de la lumière et les expériences d'Hertz et Lecher..... 129
Cachet de l'oculiste Gentianus..... 281
Vase gallo-romain..... 305
Vues d'édifices à coupole, en Orient et en Occident..... 315

22958 - Imprimerie de l'Académie (N. Moscz, dir.), rue Pluche, 24, Reims.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE
PARIS
F.B.S.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Widener Library
3 2044 105 513 873

Digitized by Google